VITAM
IMPENDERE
VERO.

No 209

RB50492

Library
of the
University of Toronto

glxxx

Ex de Rousseau avec importante
note de sa main p 449
2 000

ESSAI SYNTHÉTIQUE

SUR

L'ORIGINE ET LA FORMATION

DES LANGUES.

par l'abbé Copineau

A PARIS,

Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

M. D C C. L X X I V.

Avec Aprobation et Privilège du Roi.

M. DCC. LXXXIX.

AVERTISSEMENT.

Il y a environ quatre ans que l'Académie *de Berlin* anonça pour Sujèt d'un de ses Prix, la Question qu'on se propose d'éclaircir dans cet *Essai*. M^r. J. G. Herder, premier Prédicateur de la Cour de Berlin, fut couroné. L'Ouvrage qu'on présente aujourd'hui seroit peut-être devenu inutile, si ce Savant avoit jugé à-propos de publier le sien. *

Au reste, il peut paroître avantageux que diférentes plumes s'exer-

* On trouve un Extrait fort succinct de la Dissertation de M. Herder, dans le Volume des *Mém: de l'Acad: de Berlin* pour l'anée 1771, lequel vient de paroître. Ce même Volume contient plusieurs Mémoires de M. Thiebault, sur la Grammaire générale de M. Beauzée.

cent sur de semblables questions, où l'on ne peut procéder que par *conjecture*; parce que le pays des *conjectures* est immense, et que vingt Auteurs peuvent y faire beaucoup de chemin sans se rencontrer.

Mais à quoi bon se tourmenter sur de pareils Sujèts? Pourquoi ne pas les abandoner à une incertitude, d'où il ne semble presque pas possible de les tirer?

Il y a bien des réponses à ceci.

Un Auteur ne se done point ses goûts; et il n'est pas décidé que ces sortes de discussions déplaisent à tout le monde.

Ne seroit-ce pas d'ailleurs ressèrer prodigieusement la carière des Siences, que d'en exclure tout ce qui

n'est pas susceptible d'évidence et de démonstration?

Enfin ne peut-on pas envisager ces recherches, come quelques-unes des tentatives de la Chymie, dont le but est quelquefois chimérique; maïs qui ont assez souvent mené à des découvertes importantes?

L'Auteur ne se croit point blessé par cette comparaison: il convient sans peine que l'objèt d'utilité est peut-être moins ici dans le *fond* de la Question, que dans les *accessoires* qu'elle entraîne nécessairement, c'est-à-dire, dans l'examen et dans l'analyse des diférentes parties de l'art de la parole; *art* qui n'a certainement pas encore été aussi aprofondi qu'il devroit l'être.

Si cet *Essai* avoit le mérite de présenter, sur cet objèt, quelques vues neuves et utiles, on sauroit peut-être quelque gré à l'Auteur de l'avoir mis au jour : peut-être voudroit-on bien distinguer son Ouvrage de cette foule d'*inutilités* dont le Public est acablé.

L'Auteur a doné à son Livre le Titre qui paroît lui convenir le mieux : 1.° celui d'*Essai*, que Persone ne sera tenté de lui contester : 2.° celui de *synthétique*, parce que l'ordre de *Synthèse* règne en général dans son Ouvrage, et que l'Origine et les Progrès du Langage y sont dévelopés dans l'ordre successif, où il est probable qu'ils auroient lieu.

Un Livre de la nature de celui-ci exigeoit que l'exécution typogra-

phique en fût extrêmement soignée: à cet égard, l'Auteur n'a qu'à se louer de l'Imprimeur, en qui il a trouvé tout le zèle qu'il pouvoit désirer.

Des changemens jugés nécessaires dans la théorie des Tems, ont engagé à refondre toute cette partie, et à *intercaler* quelques feuilles pour doner à la matière le dévelopement convenable. Du reste, on n'a rien épargné pour couvrir cette petite défectuosité, et pour faire ensorte qu'elle devînt à-peine sensible. Les Pages répétées sont distinguées par des chifres de caractère *italique*, et par un *astérisque*: il n'y aura, par ce moyen, aucune confusion dans les renvois.

Quant à l'Ortographe, objèt d'une grande importance dans un Ouvrage come celui-ci, on peut voir, *page* 449, les raisons qui ont déterminé l'Auteur pour celle qu'il a suivie.

Ce Livre se trouve chargé d'un fort grand nombre de Notes : les moins intéressantes sont indiquées par des *chifres* ; les autres le sont par des *lètres*. Ces Notes ont été jetées au bas des pages ; parce qu'en général elles tiènent d'assez près au sujèt, pour ne pas distraire le Lecteur. On ne s'est écarté de cet ordre qu'à l'égard d'une seule *Note* beaucoup plus étendue que les autres, et qui n'a même qu'un raport éloigné avec le fond de cet *Essai* : dou-

ble raison de la renvoyer à la fin en manière d'*appendix*.

Come il s'agit, *page* 457, d'un objèt d'utilité publique, le Lecteur est suplié de vouloir bien y faire une atention particulière.

L'Auteur regarde come un devoir d'*avertir* que s'il se trouve quelque correction dans son Ouvrage, elle est due en partie aux soins d'un Ami trop généreux pour vouloir être nomé.

Il seroit peut-être convenable de ne pas se presser de juger cet *Essai* : peut-être faudroit-il atendre qu'on eût saisi l'ensemble de ses parties, et qu'on eût aperçu le secours mutuèl que se prêtent les Principes répandus tant dans le Texte que

dans les Notes ; c'est-à-dire, qu'il seroit à-propos de ne point s'en tenir à une première lecture. L'Auteur sait qu'il ne demande pas-là une chose facile, et que bien des Personnes trouvent plus comode de juger, même sans avoir lu.

TABLE

DES PRINCIPALES

MATIÈRES.

Avertissement. pag. *iij*

État de la Question : 1

Il seroit à souhaiter qu'on pût la résoudre par voie d'expérience. 6

Hypothèse ou Expérience à faire. 9

Résultats qu'on poûroit atendre de l'Expérience projetée. 13

Les Habitans de l'Isle suposée proféreroient des Sons vocaux: ibid.

Mécanisme qu'ils exigent. ibid.

Muèts: pag. 18. *Ils proférent aussi beaucoup de Sons vocaux.* 19

Langage mimique. pag. 21
Langage pathétique. 23
Interjections. 25
Langage imitatif. 28
Mots. 32
Origine des Noms et des Adjectifs. ibid.
Les Noms sont originairement apellatifs. ibid.
Langage analogique. 33
Langage conventionèl: 42
Coment il s'établit. 47
Ce que c'est que la Pensée. 52
Origine du Verbe. 54
Origine des Formes temporèles du Verbe. 63
Loi de l'Abréviation. 66
Nombres. 68
Adverbes. 71
Degrés de comparaison. 74
Origine des Formes numérales du Verbe. 75
Noms propres ou personèls. 78
Origine des Pronoms. ibid

Persones. pag. 81
Origine des Formes personèles du Verbe. 83
Conjugaison. 84
Altération de la signification primitive du Verbe. 85
Origine des Verbes qualificatifs. 90
Origine de la Préposition. 98
Origine des Cas. 101
Origine des Conjonctions. 102
Ce que c'est que Raisonement. 103
Tems simples ou absolus. 111
Tems composés, ou relatifs à plusieurs Époques. 116
Analyse des Tems composés, ou relatifs à plusieurs Époques. 124
Tems définis et indéfinis. 124 *
Origine des Modes. * 141
Indicatif, seul Mode essenciel du Verbe. 142 *
L'Infinitif n'est point un Mode distinct de l'Indicatif. 145
Usages de l'Infinitif. 149

Participes: pag. 153. *Souche d'une infinité de Verbes actifs, passifs, neutres.* pag. 155
Verbes auxiliaires. 156
Irrégularités. 158
Verbes déponens, anomaux, défectifs, impersonèls &c. ibid.
Gérondifs, Supins. 160
Impératif: ibid. *Tems qu'il admèt.* 163
L'idée de futurition naturèle à ce Mode. 167
Persones qu'il admèt. 170
Supositif ou Conditionèl. 172
Inversion. 180
Tems: pag. 187. *Persones qu'admèt le Mode supositif.* 191
Mode dubitatif. 196
Procédés gramaticaux propres à faire conoître la nature du Mode dubitatif. 198
Tems: pag. 209. *Persones du Mode dubitatif.* 213
Analyse d'un Tems composé. ibid.
Origine des Genres. 217

Origine des Articles. pag. 220
Examen des diférentes parties de l'Oraison. 228
Élémens du Vocabulaire d'une Langue quelconque. 241
Principe fondamental de la Syntaxe. 247
Résumé de tout l'Ouvrage. 248
Réponse aux dificultés de Mr. Rousseau *de Genève.* 254

NOTE ii : *Examen de la première Partie de la* GRAMAIRE GÉNÉRALE *de* Mr. BEAUZÉE. page 277 = 333.

ESSAI

ESSAI SYNTHÉTIQUE

SUR

L'ORIGINE ET LA FORMATION

DES LANGUES.

État de la Question.

LA QUESTION *de l'Origine et de la Formation des Langues* peut être envisagée sous deux aspects, ou come une Question de *Fait*, ou come une Question purement *Hypothétique*. Considérée sous ce dernier point-de-vue, elle se réduit à savoir, *si, telles ou telles conditions étant donées, les homes pouroient par eux-mêmes inventer une Langue; et par quel moyen ils y parviendroient.*

L'Origine des Langues, quant à la Question de *Fait*, ne peut avoir aucune

dificulté. Persone n'ignore qu'elle se trouve irrévocablement décidée par l'autorité des livres de Moïse. L'home y est partout représenté, come usant de la parole, ainsi que d'un bien qu'il a reçu avec la vie.

La révolution afreuse qu'il éprouve ne le dépouille pas de tous ses avantages: celui du Langage lui reste; et ses descendans en jouissent par la *Tradition* des pères aux enfans.

La terre est engloutie dans le sein des eaux; mais le Langage survit à la ruine du monde. Il se conserve parmi ceux qui sont préservés du désastre comun. Il s'étend et se propage avec les générations nouvèles.

L'uniformité du Langage n'avoit fait jusqu'alors de tous les homes, qu'une seule famille. Ici, tout se trouble et se confond. Le Langage se multiplie; il reçoit tout-à-coup des altérations qui changent assez sa *Forme extérieure* pour le rendre méconoissable d'une famille à

l'autre. Ces diférens Langages conservent néanmoins toujours un caractère comun et fondamental, celui de *rendre la Pensée sensible, par le moyen de Sons vocaux fixés par l'usage.*

La punition d'un projet téméraire et insensé, devient la source d'un très grand bien. Les homes ne pouvant plus s'unir qu'avec ceux qui les entendent, et dont ils sont entendus, se partagent en diférentes colonies, et se répandent de proche en proche dans toutes les contrées de l'univers. Les Langues y pénètrent avec eux. Une fois naturalisées parmi les homes, il est impossible qu'elles ne se perpétuent. Leur utilité immense, la nécessité de s'en servir à chaque instant, les mètent pour toujours à l'abri de se perdre. Aussi par-tout où l'on a trouvé des homes rassemblés et formant une société quelconque, par-tout on a trouvé une Langue établie pour la comunication des pensées.

Tel est, en racourci, le Tableau de

l'*Origine des Langues*, tracé d'après les monumens de la plus anciène et de la plus respectable de toutes les histoires.

Telle seroit la solution de la Question de l'*Origine des Langues*, si on ne vouloit la considérer que come une Question de *Fait*. Mais elle peut être aussi envisagée, ainsi qu'il a été observé, sous un point-de-vue purement *Hypothétique*. Car en admètant, que, dans le fait et dans son principe, le Langage humain n'ait point été inventé par les homes, on sera toujours en droit de demander, si, dans toute hypothèse, il est imposible qu'il le soit par eux.

Sur quoi il faut remarquer, que, quand on auroit prouvé solidement que des homes abandonés à eux-mêmes pouroient inventer le Langage, cela n'afoibliroit en rien la certitude du fait historique consigné dans les livres de Moïse. Il sufiroit de répondre que l'Être suprême a dédaigné une voie nécessairement longue et pénible, par la même raison qu'il ne vou-

lut pas que l'home, en sortant de ses mains, fût obligé de passer par les lenteurs et l'imbécilité de l'enfance; et qu'en un instant il dona à ses facultés physiques et intellectuèles, tous les dévelopemens nécessaires à leur destination.

Mais aussi la conduite de l'Être suprême, toujours libre et indépendante, ne démontre pas que les Langues ne puissent, *en aucune suposition*, s'établir autrement qu'elles ne se sont établies selon Moïse.

Ne craignons donc point d'examiner, *si des homes, par des moyens purement naturèls, se formeroient une Langue, et quelle route pouroit les y conduire.*

Il seroit à souhaiter qu'on pût résoudre cette Question par voie d'Expérience.

Il est certain que la manière de résoudre incontestablement ce dificile Problême, ce seroit de prendre la voie de l'Expérience, *en mètant un certain nombre d'homes dans telle position, que, s'ils ne parvenoient pas à se former une Langue, ce fût une preuve que cette opération est entièrement au-dessus de nos facultés.*

Cette Expérience n'a jamais été faite; elle ne le sera peut-être jamais : il faut donc se contenter d'indiquer coment elle devroit être dirigée, et de montrer les Résultats qu'on pouroit raisonablement en atendre.

Ce tour que nous donons à la Question paroît favorable, en ce qu'il prête moins aux écarts de l'imagination, et qu'il met à portée de réduire la dificulté aux moindres termes, par la liberté qu'il procure de prendre tous les avantages qu'on peut croire nécessaires au succès de la tentative.

En effet, come en Physique une Expérience ne réussit que par le concours de toutes les circonstances qui la favorisent, il faudroit de même être assuré d'avoir parfaitement bien conduit l'Expérience que nous proposons, avant de conclure qu'il est impossible *en soi*, que des homes inventent d'eux-mêmes une Langue.

Réunissons donc les circonstances que nous jugerons les plus avantageuses. Ai-

dons par tous les moyens possibles le développement des facultés de l'home; mais toujours de manière que nous soyons certains qu'il ne devra qu'à lui-même le Langage qu'il se sera formé, suposé qu'il doive s'en former un.

Ce qu'on va lire dans la suite de cet Ouvrage ne peut être, par la nature du sujet, qu'une peinture d'imagination. Mais nous aurons fait tout ce qu'il est permis d'exiger, si nous ne sortons point des bornes de la vrai-semblance et de la probabilité; si nos moyens sont toujours proportionés aux effets que nous leur ferons produire.

HYPOTHÈSE

OU

EXPÉRIENCE A FAIRE.

JE SUPOSE une Ile fertile et abondante, située sous un ciel doux et serein. Je place dans cette île quelques Enfans Européens bien constitués, de diférent sexe, qui n'ont jamais entendu de Langage humain, ou qui étoient en trop bas âge pour avoir pu s'en former la moindre idée.

Cette île doit être éloignée de toute terre habitée; le Peuple qui s'y formeroit n'auroit aucune comunication au dehors. Les étrangers n'y seroient admis qu'avec les précautions que nous expliquerons; et si quelques Naturèls s'en échapoient de quelque manière que ce

fût, on feroit en sorte qu'ils n'y rentrassent point.

On n'abandoneroit pas cette petite Colonie à elle-même. On y feroit passer de bons *Observateurs*, en état de suivre les progrès des Habitans, et même de les accélérer, s'il étoit nécessaire, dans tout ce qui n'auroit pas un raport immédiat au Langage ; car, sur cet article, les Observateurs ne feroient absolument qu'imiter les Insulaires ; afin que si ces derniers parvenoient à inventer une Langue quelconque, la découverte ne pût leur en être contestée.

Le devoir des Observateurs seroit de se confondre parmi le nouveau Peuple; de prendre, autant qu'il seroit possible, ses mœurs et ses usages ; de le diriger sans paroître en avoir l'intention, en ne lui donant que successivement et peu-à-peu les conoissances qu'ils jugeroient convenables. Ils mètroient tout leur art à cacher leur supériorité, et seroient surtout atentifs à ne se point parler entr'eux

sans les plus grandes précautions, afin de ne doner aucune sorte d'idée de nos Langues dans la Colonie.

Come il seroit indispensable, dans ce projet, que les Observateurs eussent des comunications au dehors, soit pour rendre compte de leurs découvertes qui intéresseroient tous les Pays où l'on pense, soit pour tirer les choses dont ils auroient besoin relativement à l'exécution de leurs vues; il y auroit un entrepôt dans un coin de l'île, ou dans un lieu voisin qui ne seroit fréquenté que par des gens bien sûrs, et qui ne pouroient troubler en rien la marche de l'Expérience.

Le Rôle que nous imposons à nos Observateurs seroit sans doute dificile; mais on ne le jugera pas impossible, si l'on fait atention que nous le suposons rempli par des Philosophes dévoués par goût à une Expérience aussi importante.

On sent combien ils seroient dédomagés de leurs peines par les découvèrtes en tout genre, qu'ils seroient à portée de

faire sur le naturèl de l'home ; sur le développement de ses inclinations et de ses penchans ; sur la marche de ses idées et de ses conceptions : enfin sur une foule d'objets aussi intéressans que peu éclaircis jusqu'à présent.

Ce seroit là certainement la partie la plus brillante des Observations de nos Philosophes ; mais la nature de cet Ouvrage nous interdit toute espèce de conjecture sur ces grands objets. Nous devons nous renfermer dans les Observations qu'ils auroient ocasion de faire sur le Langage que nous envisageons toujours ici come le principal but de l'Expérience projetée.

Mais pour abréger les détails, et nous mètre à l'abri de toute chicane accessoire, qu'il nous soit permis d'user du droit des Géomètres, et de faire ce qu'ils apèlent une *Demande*, qui embrassera et ce que nous venons de dire, et ce que nous aurions pû ou dû dire : cette *Demande*, la voici ; c'est que *les Observateurs se con-*

duiront de la meilleure manière possible ; pour accelérer le dévelopement des facultés naturèles de nos Colons, et les mètre en état de se former une Langue, sans leur doner néanmoins aucun secours direct sur cet objet.

Tout ceci étant suposé et acordé, revenons aux Enfans que nous avons transportés dans notre île. L'abondance et la fertilité du lieu, les soins qu'on prend de leur foiblesse les mètent à l'abri de tout danger. L'air pur qu'ils respirent les fait croître et les fortifie.... Abrégeons le Roman, et suposons-les tous parvenus à l'adolescence ; nous devons ici nous charger du personage de nos Observateurs, essayer de prévoir les Remarques qu'ils auroient à faire sur le Langage de la petite Colonie, tracer son origine, ses dévelopemens, sa progression, &c; en nous souvenant toujours que nos Conjectures ne seront recevables, qu'autant qu'elles se raprocheront de l'histoire qu'ils auroient à décrire.

RÉSULTATS

QU'ON POUROIT ATENDRE DE L'EXPÉRIENCE PROJETÉE.

Les Colons proféreroient des Sons vocaux.

LE VAGISSEMENT, les cris de toute espèce ordinaires à l'enfance, auront déja doné beaucoup d'exercice aux *Organes vocaux* de nos jeunes Colons, et une grande habitude de former des *Sons*. La facilité extrême du mécanisme qu'ils exigent, entretient et fortifie cette habitude.

Mécanisme qu'ils exigent.

En effet, l'*Air expiré* étant come la matière première de tout *Son vocal*, cette matière est toujours présente, toujours prète à être mise en œuvre. Le procédé que l'Air expiré demande pour devenir *Voix*, est aussi extrêmement facile, come nous venons de le dire. Il suffit d'une legère constriction dans les muscles pro-

près du Larynx, organe très mobile de sa nature et dans son tout, à raison des muscles que les Anatomistes apèlent comuns; [1] et dans ses diférentes parties, c'est-à-dire, les pièces cartilagineuses [2] qui en forment come la charpente, à raison des muscles propres [3] qui les réunissent et les font mouvoir.

La douleur, afection si familière à l'home aussitôt qu'il respire, vient-elle à crisper quelques-uns de ses muscles, la correspondance et l'enchaînement qu'ils ont entr'eux comunique la crispation de pro-

---

[1 : Les Sterno-hyoïdiens et les Thyro-hyoïdiens.]

[2 : Les cinq cartilages du Larynx : le Cricoïde, le Thyroïde, les deux Arythénoïdes et l'Épiglote.]

[3 : Les Crico-thyro-hyoïdiens, les Crico-arythénoïdiens-latéraux, les Crico-arythénoïdiens-postérieurs, les Thyro-aryténoïdiens, les Aryténoïdiens, les Thyro-épiglotiques, &c. *Voyez* pour les détails ou la Nature, ou Winslow. *Expos. Anatom.*]

che en proche : les muscles du Larynx en seront ateints ; il s'y formera des bandemens et des contrebandemens. Les deux muscles particuliers et transversaux qui forment l'ouverture de la *Glote*, et qu'on apèle *Lèvres de la Glote*, entreront en contraction. Dès lors l'Air expiré passant par une ouverture fort rétrécie, se condensera, aquerra plus d'élasticité, et aura conséquament plus d'action sur les lèvres de la Glote ; mais come l'état de constriction des fibres de ces lèvres les dispose aussi à entrer en vibration, elles réagiront sur l'Air, le fraperont violament, et par là même le rendront *Sonore.*

Il ne sera cependant pas encore *vocal ;* car tous ceux qui ont eu ocasion de répéter et de suivre les expériences [1] de M. Ferrein, savent que le son qu'on

---

[1 : *Voyez* Mém. de l'Acad. des Sciences. An. 1741.]

entend dans ces expériences, tient beaucoup de la nature du *Siflet labial*, et est par conséquent fort éloigné du *caractère* propre au son de la voix humaine.

Mais l'Air expiré rendu *sonore* de la manière qu'on vient de dire, est, pour ainsi parler, élaboré de nouveau, en passant par les conduits de la bouche et du nez, où il éprouve mille et mille réflexions diverses qui le fortifient et lui donent ce *caractère propre* qui le distingue de tout autre son, et en font un *Son vocal.*

La faculté de rendre *sonore* et *vocal* l'Air expiré, paroît donc, par tout ce qui vient d'être dit, presqu'aussi naturèle à l'home que la faculté de réspirer; mais il y a plus encore: dans ces cris naturèls, une oreille atentive distingueroit aisément un grand nombre des sons primitifs et élémentaires qui constituent nos Langues. C'est que dans le vrai le nombre de ces élémens n'est pas immense; ils résultent

ou

ou de *positions* [*a*] ou de *coups* [*b*] d'organes dont le mécanisme particulier doit être assez diversifié, pour que les Sons

---

[*a*: *Positions d'organes* : c'est ce qui done la classe de ce qu'on apèle *Voix* ou *Sons-voyèles*, qui ne demandent qu'un canal fixe.] [*Voyez* à la fin de cet Ouvrage Note *ii*, n°. 14, 15, *&c.*]

[*b*: *Coups d'organes* : c'est ce qui done la classe des *Sons* désignés sous le nom d'*Articulations* ou *Consones*. La dénomination de *Sons* pour cette classe, poura paroître étrange ; elle n'est cependant point hazardée. Il n'est pas possible d'en doner ici toutes les preuves : je demanderai seulement si dans *BA*, *DA*, *&c.* l'oreille n'est point frapée come *deux*, & dans *BLA*, *DRA*, *&c.* come *trois* ?

Ce qui n'est que *modification* de son est tout autre chose. *A* grave, aigu, aspiré, modulé, avec tel accent que l'on voudra, ne frapera jamais l'oreille que come *un* ; parce que tout cela n'est point un Son : mais dans *BA*, *B* eſt aussi distinct à l'oreille que *A*. Donc *B* est un Son aussi bien que *A*.

La première classe [Note *a*] est celle des *Sons fixes*. La seconde [Note *b*] est celle des *Sons transitifs*.] [*Voyez* Note *ii*.]

soient sufisament distincts, et ne puissent se confondre ; ce qui en diminue nécessairement le nombre.

Toute cette doctrine extrêmement curieuse et intéressante, poura être un jour dévelopée ; il sufit ici d'en avoir exposé les principes.

Il est donc certain que nos Observateurs découvriroient dans la petite Colonie destinée à notre expérience, la plus-part des *Sons vocaux*, principe et matière des Langues.

Nous avons perpétuèlement sous les yeux des faits qui le confirment. On ren-
Muèts. contre tous les jours des *Muèts*, c'est-à-dire, des infortunés que la privation de l'ouie met hors d'état d'être instruits des idées qu'on atache aux *Sons conventionèls*, et qui par conséquent ne peuvent ufer du Langage pour exprimer leurs pensées. [*c*]

[*c* : On pouroit dire que nous naissons tous *Muèts* dans ce sens là. Il est certain qu'un home élevé à l'écart ou ſans comerce avec les autres

Qu'on y préne bien garde cependant, rien n'est quelquefois si *bavard* que ces sortes de gens; je veux dire, qu'ils produisent à chaque instant, et souvent avec une volubilité extrême, lorsqu'ils sont animés, une multitude de Sons auxquels on peut apliquer toutes les observations que nous venons de faire relativement à nos jeunes Insulaires; avec cette diférence que les derniers doués du sens de l'ouie, auroient un moyen de plus que les premiers pour exercer et même perfectioner, jusqu'à un certain point, la faculté de produire des Sons.

Ils proferent aussi beaucoup de Sons vocaux.

Telles seroient, à-coup-sûr, relativement au Langage, les premières observations qu'on seroit à portée de faire sur la

---

homes, ne parleroit pas plus qu'un *Muèt;* parce que ni l'un ni l'autre ne conoîtroit l'usage des *Sons conventionèls* qui constituent nos Langues. Le premier, s'il étoit doué du sens de l'ouie, auroit, sans doute, beaucoup plus de facilité pour aprendre à parler; mais l'Art des Pereyres démontre que le second pouroit y parvenir aussi, quoiqu'avec plus de peine.]

jeune colonie de notre expérience. On trouveroit parmi ceux qui la composeroient tous les matériaux, et come les rudimens d'une Langue ; mais en auroient-ils une éfectivement ? non, sans doute : ce ne seroit que par des progrès insensibles, et probablement au bout d'un tems très considérable, qu'ils pouroient, peut-être, jouïr de cet avantage. C'est au moins là le procédé constant de la Nature. Ce qui est abandoné à sa conduite, ne s'exécute que par des nuances insensibles. Sa marche, par sa lenteur extrême, ressemble presqu'en tout au repos. Suivons la donc dans le dévelopement qui nous ocupe, et ne la prévenons pas.

Le premier Langage de nos Colons auroit d'abord la plus grande ressemblance avec celui des *Muèts* dont nous venons de parler : car on ne peut disconvenir que dans l'époque où nous considérons les premiers, leur condition ne soit à-peu-près la même que celle des seconds. Ni les uns ni les autres n'ont aucune notion de cette

propriété qu'ont les sons de la voix ou le mécanisme [*d*] qui les produit, de pouvoir être employés à désigner les diférens objèts de la pensée ; c'est là une *idée réfléchie* qui ne peut venir à l'esprit que quand on fait déjà usage des Langues.

Langage Mimique.

Mais il est un Langage indépendant de toute convention ; parce qu'il représente ou rapèle l'idée des choses par des signes, non point arbitraires, mais naturèls. Ce Langage est une sorte de peinture qui, au moyen des gestes, des atitudes, des diférentes postures, et de tous les mouvemens et actions du corps, mèt, pour ainsi dire, les objèts sous les yeux. Ce Langage que nous apèlerons *Mimique*, est si

---

[*d*: *Ou le mécanisme qui les produit* : ceci est pour les *Muèts* qui ne peuvent en aucune manière juger des Sons qu'ils n'entendent pas ; mais très-bien du *mécanisme* qui les produit ; c'est-à-dire, des *coups* & *positions* d'organes, d'où résulte nécessairement tel ou tel *Son*. Ils jugent par la *cause*, et nous par l'*éfet*, ce qui revient absolument au même.]

naturèl à l'home, que malgré les secours que nous tirons de nos Langues pour exprimer nos pensées, et toutes les nuances de nos pensées, nous l'employons encore très fréquament, sur-tout lors qu'animés par quelque passion, nous sortons du ton froid que nous préscrivent nos *Institutions*, pour nous raprocher de celui de la Nature. Ce Langage est aussi très ordinaire aux enfans : il est le seul que les *Muèts* puissent se former entr'eux, et c'est un fait constant [*e*], que, par son

---

[*e* : On sait à cet égard les choses surprenantes qu'on raporte des Muèts du Grand Seigneur. Si l'on avoit le moindre doute sur la possibilité du fait, qu'on se transporte chez M. l'Abbé de l'Épée, les jours qu'il tient son École : on vèra avec une admiration mêlée d'atendrissement, ce vertueux Citoyen entouré d'une foule de *Muèts*, qu'il instruit avec autant de zèle que de désintéressement. Son principal moyen d'institution est un Langage *Mimique* ou *par Signes*, qu'il a porté à un si grand degré de perfection que toute idée a son signe distinct et toujours pris dans la Nature, ou le plus près de la Nature qu'il est possible. Les idées ana-

moyen, ils portent assez loin la comunication de leurs pensées. Nos Colons auroient assurément la même ressource, et ne manqueroient pas de l'employer.

Langage Pathétique.

Le Langage Mimique ne seroit cependant pas le seul qu'ils conussent même dans cette première époque que nous considérons. Ils en auroient encore un autre

---

logues sont représentées par des signes analogues et propres à faire sentir d'une manière palpable les liaisons et les raports qu'elles ont entr'elles.

Au moyen de ces signes, ses Élèves comprénent et rendent avec beaucoup de précision l'analyse la plus fine de la Logique Gramaticale, et en général, les idées les plus abstraites. C'est une sorte de Langage Hiéroglyphique simplifié et perfectioné, qui embrasse tout, et qui peint par des *gestes*, ce que celui des anciens Égyptiens peignoit par des *traits*.

Quel domage qu'une aussi belle découverte périt avec son Auteur! On ne pouroit cependant le lui reprocher. Ce bon Citoyen, aussi comunicatif qu'il est habile, ignore toute espèce de charlatanerie. Il ne désire rien tant que de former des Maîtres qui puissent perpétuer l'œuvre de charité à laquelle il s'est dévoué d'une manière si respectable.]

aussi ancien, ou même antérieur à ce premier. Ils ne tarderoient pas à distinguer dans les cris qui fraperoient leurs oreilles, certaines *afections* générales ou *accens* qui les diférencient: ils ne confondroient jamais les cris de la douleur avec ceux de la joie, de la crainte, de la fureur et des autres passions qui ont chacune leur ton et leur expréssion.

L'habitude d'entendre toujours crier sur le même ton et sur-tout avec le même accent, dans telle ou telle disposition du corps ou de l'esprit, unira si étroitement le *signe* à *l'idée*, que nos Insulaires n'auront pas de moyen plus naturèl pour rapeler l'idée d'une passion, que d'en imiter l'accent et la modulation.

Ce Langage que nous nomerons *Pathétique*, est le premier pas que les homes puissent faire pour exprimer leurs pensées ou leurs afections par le secours des sons; quoiqu'il soit moins ataché à tel ou tel son, qu'à des tons ou accens notés par la Nature elle-même; ce qui fait que ce

Langage est clair et intelligible pour tous les homes.

On trouve des vestiges du Langage Pathétique dans les Langues les plus perfectionées. Il forme la classe des mots que les Gramairiens apèlent *Interjections* [1], et qui sont destinés à peindre, non les opérations de l'esprit, mais les afections du cœur. *Interjections.*

[1 : Mauvaise dénomination. [*Voyez* à la Table, *Examen des diférentes parties de l'Oraison.*]

On eût désiré de citer toujours précisément la page des matières où l'on renvoye : mais la chose étant impratiquable pour les citations postérieures, on renvèra dans ce cas, come on le fait ici, à la Table des matières, qui du moins indiquera la page de l'Article général.

Ces sortes de renvois sont nécessaires pour satisfaire ceux qui voudroient voir sur le champ la preuve de ce qu'on avance. D'ailleurs, dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, tout doit être lié, tout doit se correspondre : ce doit être l'image d'un corps organisé, où les parties qui paroissent le plus éloignées, sont toutes enchaînées par des raports mutuèls et réciproques.]

Ainsi, plus on suposera de sensibilité à nos Colons, plus il est probable qu'ils feront un fréquent usage des interjections; lors même que leur Langue, s'ils doivent un jour en avoir une, aura fait le plus de progrès.

Ces Interjections seront des mots courts et rapides, formés le plus souvent d'un seul son simple; parce que l'accent de la passion est toujours vif et promt come la sensation qui l'excite.

L'afection [*f*] particulière des Sons vo-

[*f*: Nous nous gardons bien de doner à ce que les Gramairiens apèlent *Aspiration*, et qu'ils représentent par *h*, *H*, ni le nom, ni le caractère d'une *consone*. La consone est un son: Or, *H* n'est qu'une modification, une afection de son. Par-tout où *H* figure, come dans *HA*, *AH*, &c. l'oreille n'est frapée que du seul son *A*, qui fait son impréssion come *un*, et qui est bien diférente assurément de celle que produisent *BA*, *DA*, *LA*, &c.] [*Voyez* Note *b*, pag. 17.]

Si *H* est un son, il faut que les accens, les tons, &c. soient aussi des *sons*; car toutes ces choses

caux désignée sous le nom d'*Aspiration*, s'y rencontrera comunément ; parce que son mécanisme exige que la voix sorte du fond de l'instrument *vocal*, ce qui lui done plus d'*expréssion.*

Il est très vrai-semblable que le Langage Pathétique est usité même parmi les Brutes. On ne les voit éfectivement jamais se méprendre à la variété de ses accens. Toujours ils excitent en elles des mouvemens constans et analogues. Cette seule observation renferme peut-être tout ce qu'on peut dire de raisonable sur le *Langage des Bêtes* : question que quelques Philosophes n'ont pas jugée indigne de leurs recherches.

Le Langage Pathétique suposant une

---

sont absolument de même nature. Ce n'est pas là la doctrine de la nouvèle GRAMAIRE GÉNÉRALE, imprimée chez Barbou, en 1767, [*Voyez* T. I. p. 59] ; mais que peuvent les plus grandes autorités contre le sentiment de l'ouie ?] [*Voyez* à la fin de cet Ouvrage Note *ii*, n°. 20.]

agitation de l'ame plus ou moins violente, ne peut être d'un usage continuèl. Lors que nos Colons se trouveront dans une situation plus calme, il est évident qu'ils ne pouront se faire entendre qu'en usant du Langage Mimique, qui, dans son origine est aussi naturèl que le premier, ainsi que nous l'avons observé.

Langage Imitatif.

Mais aux deux Langages que nous venons de décrire, il s'en joindra bientôt un troisième, celui des *Sons imitatifs.*

C'est un fait d'expérience que l'home a un penchant décidé pour l'*imitation.* C'est là un de ces caractères primitifs que la main de la Nature a imprimés sur toute l'espèce. Cet instinct se remarque généralement dans les enfans, et est, dans tous les homes, le grand ressort de la *perfectibilité.* Qui peut douter que l'*imitation* ne soit le principe qui nous guide dans presque toutes nos actions? Ce penchant nous entraîne avec d'autant plus de force et d'empire, que nous tenons de plus près à la Nature, et que nous réfléchissons moins.

Il ne seroit donc pas possible que nos jeunes Colons, sans cesse frapés de diférens sons, et ayant à chaque instant ocasion de désigner les objèts qui les produisent, ne mêlassent insensiblement aux gestes et aux mouvemens divèrs dont ils se serviroient, une imitation des sons qu'ils auroient entendus.

Il se trouve, ainsi que l'Anatomie le démontre, un très grand raport entre les organes de l'ouie et ceux de la voix. Ce raport devient le principe d'une sorte d'*unisson*, entre le son *entendu* et le son *exprimé*.

Les enfans, qu'on n'observe pas toujours avec assez d'atention, nous en donent une démonstration compléte, dans la manière dont ils aprénent les sons des Langues. Leur oreille est frapée d'un son: persone ne s'avise pour le leur faire rendre, de disposer leurs Organes vocaux, et de les faire mouvoir de la façon qu'il convient. Ils ont un maître qui les guide plus sûrement, le sentiment de l'ouie. Ils

comparent le son *entendu* avec le son *rendu*, et s'aperçoivent beaucoup mieux par eux-mêmes que par nos leçons de l'identité des deux sons. Ils s'essayent et recommencent jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à cette identité.

La marche de nos jeunes Insulaires sera la même. Ils pouront d'abord rendre assez mal les sons naturèls qu'ils auront entendus; mais leur oreille peu satisfaite, les aménera par degrés à plus de précision.

Le Langage Mimique sera donc, même dans son origine, chargé d'un grand nombre de Sons imitatifs, qui se perfectioneront peu-à-peu par l'usage, et constitûront ce que nous apèlerons *Langage Imitatif.*

Ce Langage poura bien n'être pas toujours *univoque*, lors qu'il s'agira d'exprimer une même chose; parce que les diférens objèts qui s'anoncent par le son, pouvant admètre des variétés; l'un pouroit dans ce son saisir une nuance; l'autre une autre: peindre, par exemple, le *Tonère*, ou

par un son grave et profond, ou par un son aïgu et éclatant ; mais cela ne causeroit aucun embaras ; il existeroit toujours un terme de comparaison, la chose même, à laquelle il seroit facile de raporter l'une et l'autre expréssion : ce qui óteroit toute dificulté.

Ces sons se mêlant au Langage Mimique, il arivera qu'on ne les acompagnera pas toujours du geste destiné originairement à peindre l'objet qui rend tel ou tel son : or, come on sentira que l'idée de cet objèt n'en est pas plus mal exprimée ni saisie, on s'acoutumera insensiblement à se passer de ce geste, et à lui substituer le Son imitatif de la chose.

Cette marche ne paroît assurément pas précipitée ; elle est conséquente, naturèle, et il semble dificile de ne pas l'admètre. Voilà cependant un grand pas de fait pour l'établissement d'une Langue ; puis que la Nature ofre une infinité d'objèts qui s'anoncent par des sons très distincts, très caractérisés, et qui ne peuvent

échaper à la finèsse naturèle de l'ouie.

Mots. Tous ces Sons passant dans le Langage Imitatif, formeront déja un bon nombre de *Mots* véritables. Le *Mot* en éfet, n'est qu'*un Son, ou un assemblage de Sons vocaux, qui peignent une idée quelconque.*

Origine des Noms et des Adjectifs. Il est clair que ces *Mots* pouront également porter et sur des *Objèts* et sur des *Qualités Physiques*, pourvu que les uns et les autres soient perceptibles à l'ouie: on pouroit donc déja distinguer dans le Langage Imitatif ce qu'on apèle en style de Gramaire des *Noms Substantifs*, ou simplement des *Noms* et des *Adjectifs.* Car enfin, nombre de qualités des corps consistant dans le son, ou étant liées à divèrs sons, il seroit impossible que ces sons représentatifs ne passassent dans le Langage Imitatif, et ne fissent partie de ses richèsses.

Les Noms seroient originairement Apellatifs. Une remarque importante à faire sur les mots du Langage Imitatif que nous avons qualifiés de *Noms Substantifs* ou *Noms*, c'est que tous ces noms seroient nécessairement

nécessairement *Apellatifs* ; c'est-à-dire, comuns à toute une espèce. En éfet, suposons que le principe de l'imitation ait conduit nos Colons à se servir du mot *Coq*, pour désigner l'animal que nous apelons en François de ce nom ; il est évident que ce son ou mot *Coq*, sera employé dans toutes les rencontres où l'on voudra indiquer cet animal, à cause de l'identité du son que rend toute l'espèce ; et que pour désigner tel ou tel *Coq* en particulier, il faudra ajouter quelque gèste, quelque indication qui détermine l'idée générale à devenir particulière.

Langage Analogique.

Le Langage Imitatif que nous venons de décrire, ne peut manquer d'aquérir une sorte d'extension par *aproximation* et par *analogie*. En éfet, combien d'objèts dans la Nature qui, sans être habituèlement en état de produire du son, en rendent cependant dans des circonstances où ils se trouvent quelquefois ?

Le mouvement est presque toujours acompagné d'un bruit sensible, et qui peut

être rendu plus ou moins exactement par le jeu des diférens organes de la voix : or, presque tout dans la Nature est susceptible de mouvement, et done par conséquent prise au jeu de ces mêmes organes. Voilà un premier moyen d'introduire dans le Langage une foule de mots qui aprocheront plus ou moins de ceux du Langage Imitatif.

Un autre moyen encore proviendra de l'Analogie des sensations : quel que soit l'organe qu'elles afectent, elles agissent toujours par quelque ébranlement, quelques vibrations dans les nerfs, comparables à celles que les sons, à raison de leur diférent caractère, produisent sur l'oreille. Ainsi, quoique ces sensations ne soient point perceptibles par l'ouie, elles poûront être exprimées par des sons qui opèrent sur l'oreille, à-peu-près le même éfet qu'elles opèrent sur leurs organes propres et respectifs. Conséquament l'impression de la *couleur rouge* qui est vive, rapide, dure à la vue, sera très bien ren-

due par des sons où *R*, qui fait une impression analogue sur l'ouie, sera employé. Une lumière douce et foible sera aussi, par la même raison, fort bien exprimée par des sons ou mots où figurera *L*, &c.

Voilà come par Analogie et d'après le caractère de chacun des sons vocaux, on poûra les employer avec succès, pour représenter les idées ou afections qui paroissent d'abord les plus dificiles à être saisies par le sens de l'ouie [1].

Une troisième source de richèsse pour le Langage Analogique que nous examinons ici, est une sorte de *Métonymie* qui donera de l'extension aux mots déja formés, tant du Langage Imitatif que du Langage Analogique. En éfet, qu'une chose ait une ressemblance prochaine ou éloignée avec une autre qui a son nom dans

---

[1 : C'est par ce principe que *doux*, *dulcis*, γλυκυς, &c. s'apliquent aux *saveurs* come aux *sons* dans presque toutes les Langues.]

un de ces deux Langages; il arivera qu'on transportera ce même nom à la première chose, et qu'ainsi un mot servira à exprimer divèrs objèts. Il semble même que plus la Langue de nos Colons sera pauvre, plus ces *métonymies* y seront fréquentes. L'équivoque d'ailleurs poûra être sufisament levée par les circonstances, par les divèrs tons [1] et infléxions de la voix, par les tems comparés [2] de ces infléxions; ou enfin à l'aide du Langage Mimique qui sera même alors, et très long-tems, le Langage dominant.

Les Choses une fois parvenues à ce point dans la Colonie, l'opération du Langage n'y peut plus avancer, que par un coup de génie. Reſte à savoir ſi nous somes en droit de le suposer possible, sans rompre le fil des analogies et des proba-

---

[1: Come on le voit encore aujourd'hui chez les Chinois.]

[2: En faisant un même *son fixe* (voyèle) tantôt *long*, tantôt *bref*.]

bilités qui paroît nous avoir assez bien conduits jusqu'ici.

Avant de rien prononcer sur ce point particulier, nous devons nécessairement revenir sur nos pas, et jeter un coup d'œuil sur les progrès et les dévelopemens qui auront pu s'opérer chez nos Insulaires, lesquels se seront multipliés et formeront depuis long-tems un *Peuple ;* mais souvenons-nous toujours de n'admètre aucune supoſition forcée ; et au défaut du certain, cherchons du moins le vrai-semblable.

Les Colons de notre expérience sont dans un cas favorable, qui nous permèt d'imaginer dans le dévelopement de leur raison, des progrès moins lents, qu'ils ne le seroient en d'autres circonstances.

Nous les avons choisis Européens ; c'eſt-à-dire en général de la meilleure espèce. Ceci d'abord est un avantage; car, toutes choses égales d'ailleurs, il est probable qu'un enfant Européen naît mieux organisé, et avec plus d'aptitude pour l'exercice des facultés intellectuèles, que

l'enfant du Hotentot ou de l'Esquimaux. Quoiqu'assurément les idées ne se comuniquent pas par *transfusion* des pères aux enfans ; cependant come un long usage de penser, de réfléchir, de comparer, &c. dans les pères, tient indubitablement à une certaine habitude d'organes, il est dificile que cette disposition particulière n'ait une sorte d'influence sur ceux de l'enfant, et ne lui done au moins quelque facilité de plus pour s'en servir.

Nous ne prisons cependant pas cette prérogative de nos Colons plus qu'elle ne vaut. Leur véritable avantage vient des Observateurs répandus parmi eux, et qui, come des génies tutélaires, sont maîtres de hâter à leur gré les progrès du nouveau Peuple.

L'abondance où nous les avons supposés, et qu'il seroit possible d'entretenir et d'augmenter, les afranchissant de tout soin pénible pour la conservation de leur vie, les rend plus propres à s'ocuper de besoins moins pressans.

Il est vrai que l'home sauvage désire peu : borné aux plus simples nécessités physiques, telles que celles de la nourriture, du someil, et de la reproduction, il n'agit qu'autant qu'il le faut pour les satisfaire. Tout le reste du tems, sa tête vide d'idées se repose ; il est dans un calme et dans une inèrtie qui ne le laissent jouïr que d'une demie existence.

Nos Colons pouroient bien languir dans cet état, et peut-être n'en sortir jamais, s'ils n'en étoient tirés par la main bienfaisante des Observateurs qui feroient germer l'industrie et l'activité dans l'île, en y répandant la conoissance des Arts utiles, et même des Arts agréables.

Si le besoin rend les homes industrieux et inventifs sur les moyens de le satisfaire : il n'est pas moins constant qu'en leur prodiguant ces moyens, vous leur ferez infailliblement naître l'idée du besoin. Élevez une hute comode à côté du creux de l'arbre qui sert de retraite au Sauvage : il s'emparera précipitament de cette nou-

vèle demeure ; elle lui deviendra bientôt nécessaire.

Aux dévelopemens d'intelligence et de raison que supose la pratique des Arts même les plus simples, se joindront ceux qu'entraînent nécessairement le jeu et le choc des passions. Leur flame vivifiante ne tarderoit pas à se répandre parmi nos Colons toujours réunis, et en qui l'habitude auroit fortifié le penchant pour la Societé, naturèl à tous les homes ; penchant qui produit en quelque sorte dans l'ordre *moral*, ce que la loi de gravité opère dans l'ordre *physique*.

Tous n'ayant pas la même industrie ; ni les mêmes forces, ne poûroient se procurer aussi facilement les mêmes avantages. De-là l'origine d'une inégalité *naturèle*, qui les acoutumeroit à distinguer le *mien* & le *tien*, qui leur doneroit des notions d'intérêt personèl, de propriété, d'exclusion, de préférence, &c. &c.

Le désir de conserver et de défendre dans les uns, d'aquérir ou d'usurper dans

les autres, tendroit tous les ressorts de l'ame, et exigeroit un usage perpétuèl de réfléxions, de combinaisons, de raisonemens, &c. qui doneroient nécessairement un grand exercice à toutes les facultés intellectuèles. La société de nos Colons en cet état, ressembleroit beaucoup à celle des Nations qu'on apèle *Policées:* ils poûroient avoir déjà nos vices et nos vertus.

Toutes les institutions de nos Colons tendant à se perfectionér [*g*] par une suite de la loi de *perfectibilité*, qui n'agit pas avec moins d'empire sur toute l'espèce que la loi de *sociabilité*; on ne peut concevoir pourquoi le Langage seroit excepté de la loi comune, et ne s'améliore-

---

[*g*: *Se perfectioner*: le grand Home qui, dans son Ouvrage sur les *Fondemens de l'inégalité parmi les homes*, a mis dans un si beau jour la Loi dont nous parlons, apèleroit peut-être cela *se detérioror*: mais enfin ce seroit toujours là avancer vers un terme, et aller en progression; ce qui poûroit bien être le véritable esprit de la Loi.]

roit pas à proportion des progrès de la Raison. Est-il probable qu'au degré de dévelopement où nous suposons les facultés intellectuèles de nos Colons, il ne s'en trouvât pas un seul parmi eux, qui eût assez de pénétration et d'intelligence, pour faire, à l'ocasion du Langage imitatif et de l'analogique, cette réfléxion si naturèle, que *les ſons proférés par les organes de la voix ſont propres à représenter les idées des choſes, et peuvent en rapeler l'image?*

Langage Conventionèl.

Je veux bien qu'il ne se rendît pas à lui-même son observation avec autant de précision que je viens de le faire; il sufira du moins qu'il en ait le sentiment, et qu'il en soit vivement frapé : or cette supoſition ne paroîtra peut-être pas outrée, relativement à l'époque où nous prenons les choses, et aux supositions préliminaires qui nous ont conduits à celle-ci : car enfin tout se réduit pour notre Colon, à l'observation d'un fait simple, palpable, sans cèsse réitéré et par lui et par les au-

tres ; puisqu'il est certain que depuis longtems, il lie à chaque instant, et voit lier des *idées* à des *sons*, dans l'usage du Langage imitatif et de l'analogique qui lui est familier, ainsi qu'à tous les habitans de l'île.

Auſſi nombre de Lecteurs, si cet écrit mérite d'en avoir, poûront être surpris de la circonspection et de la timidité avec lesquelles nous avançons une suposition qui leur paroîtra aussi simple : nous ne craignons cependant pas d'être blâmés des juges éclairés, et qui sentent combien les idées *réfléchies* suposent d'habitude de penser, combien le goût et le talent d'observer sont rares en général parmi les homes.

Au reste, je suis de bonne foi : si on refusoit absolument d'admètre ma suposition, je conviendrois qu'il seroit impossible d'assigner aucun moyen plausible et satisfaisant pour expliquer le progrès et le perfectionement du Langage: au lieu que, cette suposition une fois admise, je con-

çois clairement toute la marche et le développement des Langues.

Cette observation que je prête à l'un de mes Colons, est come un germe fécond, qui renferme en lui-même tout le système des Langues. C'est aussi pour cette raison que nous avons établi, come une condition essencièle, que nos Insulaires ne vèroient jamais d'homes *parlans actuèlement*, et que les Observateurs, come il a été préscrit, s'abstiendroient scrupuleusement de le faire; car il n'est pas douteux que l'habitude de voir agir constament et réguliérement des homes entr'eux, à l'ocasion de sons proférés, ne pût absolument faire naître à un peuple déjà intelligent, la pensée qu'*il est possible de lier ses idées aux sons de la voix :* ce qui est, come on l'a dit, la découverte même des Langues renfermées dans leur germe.

Essayons maintenant de montrer coment de cette seule observation, peut sortir tout l'apareil des Langues.

Le sujèt est sans doute immense et passeroit de beaucoup les bornes que nous devons nous préscrire, si nous entreprenions d'en suivre minutieusement tous les détails. Malheur, outre cela, à qui veut tout dire; il ennuîra certainement, quelque matière qu'il traite.... Bornons-nous donc à tracer les premiers linéamens d'une Langue. Tâchons de faire voir, coment la nécessité de l'énonciation done naissance à ses principes élémentaires et constitutifs; coment enfin ces principes sont dirigés par une logique naturèle qu'on poûroit apeler l'*Instinct de la Raison.*

Notre plan nous oblige à envisager les choses dans la plus grande généralité, et à nous abstenir de prendre telle ou telle Langue en particulier pour modèle: ensorte que si nous arivons aux mêmes résultats qu'elle nous présente, il soit certain que nous y avons été amenés par la nécessité de la matière et par l'enchaînement des analogies. Nous ne devons apeler aucune Langue à notre aîde, à moins

qu'il ne soit impossible de faire comprendre autrement nos pensées. Alors le choix deviendra indiférent ; et pour éviter une vaine bigârure d'érudition , nous puiserons , autant qu'il se poûra, nos exemples dans la Langue où nous écrivons , quoique ce ne soit pas plus l'hiſtoire de cette Langue, que celle de toute autre que nous prétendons doner.

Cependant come la marche des idées , des jugemens , et en général des diverses opérations de l'esprit , est la même dans tous les homes ; les Langues destinées à exprimer ces choses , doivent avoir un caractère de ressemblance [1] dans ce qu'elles ont d'essencièl , et on peut dire qu'en avoir décrit une , c'est les avoir toutes décrites. Voilà ce qui peut rendre utile et intéressante la Théorie où nous allons entrer.

Suivons donc les procédés de la Nature

[1 : *Facies non omnibus una ,*
Nec diversa tamen ; qualem decet esse Sororum.]

dans l'établissement d'une Langue. Reprenons le rôle de nos Observateurs, et voyons le parti que les Colons de notre expérience poûroient tirer de la découverte suposée.

Coment il s'établit.

Au milieu de la Société générale qui unit tous les habitans de notre île, il s'en formera un très grand nombre de particulières, et dont les liens seront plus étroits, celles des *familles*; suite de la notion & du droit de *propriété* établi depuis long-tems parmi eux, à l'époque dont nous parlons.

Suposons que celui de nos Colons qui a fait la découvèrte se trouve chèf d'une famille: il comencera par faire usage de sa découvèrte avec ses proches, pour son utilité et pour la leur.

En éfet, la nomenclature des êtres, et celle de leurs modifications, sont nécessairement bornées et imparfaites, tant qu'elles se réduisent au secours que fournissent les langages imitatif et analogique. Notre Colon Observateur trouve une res-

source facile et immense dans sa découvèrte ; il en profite. Il comence par doner des noms aux objèts qui l'intéressent davantage, et dont l'idée se peint le plus dificilement par le moyen du gèste.

Nous avons établi [*page 13 et suiv.*] la mobilité extrême des organes vocaux, d'où résulte une foule de sons variés ; et nous l'avons établie come un fait prouvé par l'exemple des Muèts, qui profèrent, sans besoin, sans objèt, et come à leur insu, un grand nombre de Sons. Il est constant que nos Colons seroient dans le même cas, et qu'outre les Sons imitatifs et analogiques qui formeroient un véritable Langage parmi eux, ils accompagneroient, come involontairement, leurs géstes, leur action, de beaucoup d'autres sons : or c'est dans cette multitude infinie de sons, qu'ils auroient à choisir les nouvèles dénominations dont ils auroient besoin.

Le Langage imitatif et l'analogique usités parmi eux, leur serviroient machinalement de

de modèle. Ils sentiroient conséquament que les nouveaux mots employés à exprimer les objèts, ou les qualités des objèts doivent être *fixes* et *invariables*, ſans quoi il n'y auroit que désordre et confusion ; et en nomant tout, on ne désigneroit rien. Ils sentiroient encore que ces mêmes mots doivent être *comuns* ou à toute une *classe* d'objèts, ou à tout un *genre* de qualités et de modifications d'objèts ; par l'impossibilité d'introduire une nomenclature *individuèle* qui deviendroit infinie, et tout-à-fait au-dessus des forces de la Mémoire. Il y a entre nos idées une sorte d'*attraction* qui rend toutes ces ſupositions très vrai-ſemblables.

La docilité et le goût de l'imitation naturèls aux enfans, assurent notre Colon inventeur, d'un succès infaillible dâns ses premiers éssais, que le besoin et la comodité étendront bientôt au-delà de l'enceinte de ſa famille. Voilà, selon nous, le premier pas de ce nouveau Langage qu'on peut nomer *Conventionèl* ; parce

qu'éfectivement les ſons ou mots qu'il admèt, sont pour la plupart arbitraires [*h*].

La liberté illimitée que done ce nouveau Langage, fera qu'insensiblement tout aura son nom. Il faudra, sans doute, du tems pour en venir là ; et les opérations que nous décrivons ici, et que nous alons décrire par la suite en peu de lignes, exigeront problablement un grand nombre d'anées : car malgré l'idée fondamentale du Langage Conventionèl, dont nous avons suposé la découverte, nous somes bien éloignés de penser que l'inventeur

---

[*h*: Je m'écarte ici du sentiment de plusieurs Écrivains célébres, [*Voyez* Formation Mécanique des Langues, *Tom. 1, ch. 6, Tom. 2, ch. 9, et suiv.*] qui prétendent que tous les mots des Langues sont *imitatifs*, ou dérivent immédiatement de ces premiers ; mais ce principe, en partie vrai, devient insoutenable, quand on veut le rendre unique. Ce n'est pas là le seul exemple qui prouve qu'une envie excessive de généraliser les idées, peut mener à l'erreur. Il est certain que la marche de la Nature est très simple ; mais gardons-nous de la représenter come plus simple encore qu'elle ne

travaillera sur un plan systématique, et qui suposeroit déja la conoissance d'une Langue formée, telle que les nôtres. Le besoin du moment et l'enchaînement nécessaire des opérations intellectuèles doivent seuls guider nos Colons inventeurs, sans leur laisser clairement apercevoir à eux-mêmes le terme où ils tendent.

La Langue de la Colonie formée de la réunion du Langage Pathétique, de l'Imitatif et de l'Analogique, aidée des premiers secours du Langage Conventionèl, est encore bien peu de chose : ce n'est

---

l'est. Ce n'est pas l'histoire de nos pensées; c'est celle des procédés de la Nature que nous devons décrire.

Au reste, peu importe de quelle source nos Colons tirent leurs nouveaux mots, soit, par une dérivation, corruption, interversion quelconques, de ceux du Langage Imitatif et de l'Analogique, soit de toute autre source ; pourvu qu'on leur acorde l'idée au moins confuse du Langage Conventionèl; sans quoi il faut dévorer des dificultés innombrables ; admètre des éfèts sans cause ; un Langage réèlement *Conventionèl*, et qui ne seroit cependant pas *Conventionèl*, *&c.*]

pas même, à proprement parler, une Langue ; puisqu'on ne peut, par son moyen, énoncer que des idées isolées d'objèts ou d'afections quelconques, et qu'il n'est pas possible d'exprimer une seule pensée à l'aide des mots qu'elle fournit ; car la *Pensée*, proprement dite, ne consiste point dans la simple *pèrception* des objèts et des afections, &c. Nos pèrceptions sont bien les matériaux nécessaires de la pensée ; mais il faut que notre esprit les raproche et les compare, pour qu'on puisse dire véritablement qu'il *pense*.

Ce que c'est que la Pensée.

N'en doutons point : nos Colons seront déja très capables de *penser*, à l'époque dont il s'agit. Cette opération leur sera même depuis long-tems familière ; car l'esprit de l'home a une énergie naturèle, qui, étant secondée par des circonstances favorables, ne sauroit rester oiſive : l'action lui devient nécessaire ; or l'action de l'esprit est la *pensée*, come celle du corps est le *mouvement*.

Toute pensée est un jugement pronon-

cé par l'esprit sur la convenance ou la disconvenance des idées qui lui sont actuèlement présentes.

La Logique porte son analyse sur le jugement ou la pensée, et y découvre trois termes nécessaires : un *Sujèt ;* c'est le terme qui représente l'objèt sur lequel l'esprit va prononcer : un *Atribut ;* c'est le terme qui exprime ce que l'esprit énonce du sujèt : enfin le troisième terme qui indique formèlement le jugement de l'esprit sur le raport du sujèt et de l'atribut, est ce qu'on apèle dans le Langage Gramatical, le *Verbe*, le *Mot* par excélence.

L'énonciation complète de ce jugement, lorsqu'il est produit au-dehors par le secours des mots, se nome *Proposition, Phrase.* [*Voyez* Note *i* ci-dessous].

Faute de signes analytiques et bien distincts, que les Langues seules peuvent fournir, la Pensée n'aura guères été jusqu'alors chez nos Insulaires qu'un sentiment intérieur, une opération purement mentale : mais le besoin et la nécessité de

l'énonciation, pour des homes qui entrevoient déja confusément les avantages des Langues, ne tarderont pas à leur faire adopter un son ou mot pour exprimer complétement la pensée : d'autant plus que cette idée de raport aperçu et prononcé (idée essencièle à la pensée) étant toujours la même dans tous les jugemens intérieurs, come dans toutes les propositions, ainsi que nous alons l'exposer tout-à-l'heure ; un seul mot sufira pour énoncer cete idée, et, par conséquent, pour exprimer toutes les propositions imaginables.

Origine du Verbe.

Ceci demande à être dévelopé, et donera, si je ne me trompe, des notions justes sur la partie la plus importante du discours qui est le Verbe, et qui me paroît avoir été assez mal expliquée [*i*]

[*i* : Il n'est pas même possible d'excepter la théorie que la nouvèle Gramaire générale done du Verbe ; voici come elle le définit. *Les Verbes sont des mots qui expriment des êtres indéterminés, en*

jusqu'àprésent; parce qu'on n'a pas pris les choses d'aussi loin que mon plan m'oblige à le faire.

---

les désignant par l'idée précise de l'existence intellectuèle, avec relation à un atribut. [T. 1, p. 402].

1°. Ce n'étoit point *les Verbes* qu'il s'agissoit de définir en *Bloc;* c'est-à-dire, les diférentes *classes* où les Gramairiens les rangent, d'après les diverses formes et modifications, dont l'usage a pu charger cette partie d'Oraison; c'étoit *le Verbe* considéré individuèlement et dans son essence propre: si la définition qu'on en fait est bone, toutes les espèces particulières viendront s'y ranger, come d'elles-mêmes.

2°. *Qui expriment des êtres indéterminés*: bon pour les Verbes que la nouvèle Gramaire générale apèle *Concrèts;* parce qu'ils ont un caractère comun avec les Adjectifs qu'ils renferment expressément: mais cette circonstance est un *accident* absolument étranger à la nature du Verbe proprement dit, et considéré dans son origine.

3°. *En les désignant par l'idée précise de l'existence intellectuèle*: tel est, selon la nouvèle Gramaire générale, l'ofice propre du Verbe, *désigner l'existence intellectuèle;* mais l'esprit peut-il s'ocuper d'une idée quelconque, sans que cette même

Suposons que notre Colon inventeur veuille énoncer ces jugemens intérieurs, ou pensées qu'il a dans l'esprit ; *le feu est*

---

idée lui soit actuèlement présente, et sans qu'elle ait, par conséquent, l'existence intellectuèle dont parle la Gramaire ? Cette condition ne se suposet-elle pas d'elle-même, et chaque mot ne la rapèlet-il pas très sufisament ? A quoi bon une partie d'Oraison particulière pour l'exprimer formèlement ? Le Verbe qui a toujours passé pour l'ame de la phrase, en deviendroit donc le mot le plus oiseux, s'il n'avoit pas un autre emploi que celui que lui assigne la nouvèle Gramaire générale ?

4°. *Avec relation à un atribut :* autant à un *sujèt* qu'à un *atribut ;* parce que le Verbe a une égale relation à ces deux termes dont il est come le *lien*, selon le Langage des Logiciens et des Gramairiens.

Une des causes de l'erreur de la nouvèle Gramaire générale sur le Verbe, vient de la notion qu'on y done de la *Proposition*, où l'on ne veut voir que deux termes *sujèt* et *atribut :* en sorte que le Verbe se dit du sujèt, fait partie de l'atribut, et qu'enfin *tout* jugement *est la* pèrception *des êtres sous leurs atributs.* [Gram. gén. *T.* 2, *p.* 8.] Malgré l'autorité de S'Gravesande dont on cherche à étayer ce systême, [*ibid*] il n'en est pas moins dé-

rouge : le fer est dur &c : par les ſuposi-tions précédentes, il saura déja énoncer le sujèt et l'atribut *feu, rouge :* le ſujèt et

---

fectueux ; puisqu'il tend à confondre deux manières d'être de l'esprit, distinctes et dans la Nature, et dans le Langage de tous les Logiciens. Il est bien vrai que l'esprit ne peut juger qu'il n'ait la *consience*, ou si l'on veut, la *pèrception* de son propre jugement ; mais c'est renverser toutes les idées, et renoncer à toute justèsse que de doner cette opération de l'esprit, pour une *pèrception* proprement dite.

L'Auteur de la nouvèle Gramaire générale revient quelquefois lui-même au vrai, dont un bon esprit ne perd pas facilement l'habitude ; car après être convenu [*T.* 1, *p.* 423,] que les formes temporèles ne sont qu'accidentèles aux Verbes, il dit : *Les Verbes sont d'une nécessité absolue pour exprimer nos* jugemens *qui sont nos principales* pensées, *et les seules dont la comunication soit nécessaire.*

Tachons d'oposer à ces méprises que nous avons été forcés de relever, des définitions qui soient, s'il se peut, plus exactes ; et disons que :

1°. Le *Verbe* est un mot qui énonce formèlement le jugement de l'esprit sur le raport des idées qu'il compare.

l'atribut *fer*, *dur* : et de plus son esprit prononcera intérieurement qu'il y a raport de convenance entre les sujèts dont il

---

Voilà, si je ne me trompe, l'essence du Verbe, son caractère propre, individuèl, et qui se retrouve nécessairement dans tout Verbe, quelque modification accessoire que l'usage lui ait fait prendre.

Je dis d'abord que le Verbe est un Mot : *mot* désigne le *genre* suprême et comun, come parlent les Logiciens. Le reste de la définition exprime le caractère spécifique du Verbe : ce en quoi il difère de tout ce qui n'est pas Verbe.

Formèlement : distingue le Verbe de la *Proposition* qui est aussi, mais dans un autre sens, une énonciation du jugement de l'esprit. [*V. inf.* 4e *défin.*]

Sur le raport des idées qu'il compare : distingue la *Proposition* dont le Verbe est come l'ame et la substance, du *raisonement* ou *discours*, où l'esprit s'ocupe, non du raport des *idées*, mais de celui des *Propositions* qu'il compare. [*Voyez* ci-dessous 6e *définition.*]

Si l'on veut ensuite définir avec précision les diférentes espèces de Verbes usitées dans les Langues : par exemple, ce que les Gramairiens apèlent Verbes *Actifs*, *Passifs*, *&c.* on dira :

s'agit ; et leurs attibuts. Restera donc à énoncer le jugement de son esprit sur ce raport. Suposons que pour l'exprimer, il

---

2°. Le Verbe *Actif* est l'énonciation formèle du jugement de l'esprit, unie accidentèlement à un atribut qui présente le sujèt de la proposition, come *agissant*.... ou come *patient*, s'il s'agit de définir le Verbe *Passif*, &c.

3°. Le *jugement* est une opération intérieure de l'esprit qui prononce sur le raport des idées qu'il compare. [*Voyez p.* 52].

4°. La *proposition* est l'énonciation totale du jugement de l'esprit, sur le raport des idées qu'il compare.

5°. La *pèrception* est l'impréssion actuèle d'objèts ou de modifications quelconques, sur l'esprit.

On voit ici que dans la pèrception l'esprit *reçoit*, et que dans le jugement *il agit*: ce qui est l'idée comune et vraie de ces deux objèts de la Logique.

6°. Le *raisonement* ou *discours* est l'énonciation du jugement de l'esprit sur les raports des propositions qu'il compare. [*Voyez* à la TAB. *Ce que c'est que raisonement.*]

UNE SECONDE SOURCE d'erreur qui a écarté de la véritable notion du Verbe, l'Auteur de la nouvèle

emploie notre mot *être*, ou tout autre quelconque, auquel il atachera l'idée formèle de ce jugement prononcé par son

---

Gramaire générale, c'est l'idée de *tems* qu'on trouve assez généralement unie aux Verbes, et dont il a cru qu'on ne pouvoit rendre raison qu'en admètant que l'usage propre du Verbe est d'exprimer l'*existence*; à cause de l'analogie qu'il y a entre l'*existence* et le *tems*. [Gram. gén. *T.* 1, *p.* 426.]

Mais, 1°. L'Auteur convient lui-même, ainsi qu'il a déja été remarqué, [*Suprà* Note *i*, *p.* 57.] que l'indication du *tems* n'est qu'une propriété *accidentèle* dans le Verbe; et il réfute Scaliger qui pensoit diférament. [*Ibid. T.* 1, *p.* 423.] On poûra donc dépouiller le Verbe de toute idée de *tems*, sans lui faire perdre rien d'essencièl? Il faudra donc toujours chercher son essence indépendament de toute idée de *tems*?

2°. Assurément l'*Existence* est relative au *tems*; il en est come la mesure naturèle. Mais n'y a-t-il que l'existence proprement dite qui soit dans ce cas-là? Si le Verbe exprime une véritable action, une véritable opération de l'esprit, come nous le croyons: toute *action* n'est-elle pas également relative au *tems?* N'existe-t-elle pas dans le *tems?* Le tems n'en est-il pas la mesure? Ainsi sous ce

esprit: dès ce moment, rien d'essenciel ne manque à l'énonciation. Il est en état de proférer une véritable proposition ; car il dira :

Feu être rouge.
Fer être dur *&c.*

Et si le jugement prononcé mentalement sur le raport du sujèt et de l'atribut, su-

---

point de vue, les Verbes seront très susceptibles des formes temporèles que l'usage y a introduites. [*Voyez* ci-dessous Note *k*. TAB. *Altération de la signif. primitive du Verbe.* Note *m*, &c.]

Au reste, malgré quelques inadvertances qu'on peut reprocher, come on le voit, à la nouvèle Gramaire générale, et quoique la première partie en soit très défectueuse ; * on ne sauroit disconvenir que cet Ouvrage ne soit un des plus beaux monumens que la Philosophie ait élevé à la Gramaire, ni s'empêcher d'aplaudir au choix que l'Académie Françoise vient de faire de l'Auteur, pour le mètre au nombre de ses Membres.]

* On peut croire que nous n'avancerions pas un pareil jugement, sans avoir preuve en main pour le justifier : mais come cette discussion deviendroit beaucoup trop longue pour une Note ordinaire, nous en ferons une Note particulière *ii*, que nous renvèrons à la fin de cet Ouvrage, ainsi qu'il a été anoncé dans l'*Avertissement*.

posoit une relation de *disconvenance* ; si notre Colon vouloit énoncer, par exemple, ce que nous exprimerions par cette phrase, *le vent n'est pas chaud*, il est évident que l'énonciation de cette proposition, n'exigeroit que l'usage d'un nouveau mot destiné à peindre l'idée générale de *répugnance*, de *disconvenance* qui le frape sans cèsse en mille rencontres. Suposons qu'il ait adopté ce mot *non* de notre Langue ou tel autre qu'on voudra avec le même sens, notre Colon exprimera sa pensée par cette proposition :

Vent être *non* chaud.

Ce seul nouveau terme *être*, ce Verbe essenciel, fondamental dans toute Langue possible, favorise singulièrement, come on le voit, l'énonciation de nos Colons : il devient une source féconde de richèsse pour leur Langue, qui comence, dès cet instant, à en mériter le nom. La facilité qu'ils trouveront à énoncer leurs pensées, leur facilitera l'usage même de la pensée:

car ces choses ont une liaison intime ; et c'est évidament à nos Langues que nous devons nous autres, le premier fonds de nos conoissances.

L'habitude de penser, et l'exercice plus fréquent de la parole, rendront l'esprit de nos Insulaires plus capable de précision et de justèsse. Toujours guidés par la nécessité des circonstances, ils vont désormais faire des progrès assez rapides.

Origine des formes temporèles du Verbe.

Veulent-ils, par exemple, exprimer les pensées que nous rendrions ainsi : *les fruits ont été bons : les fruits sont bons : les fruits seront bons ?* Ils n'auront d'abord que cette seule manière de s'énoncer dans les trois circonstances décrites ci-dessus;

Fruit être bon.

Ils s'apercevront bien-tôt que cette énonciation est insufisante, et ne rend pas exactement leur pensée : des gestes, sans doute, poûront ôter l'équivoque ; mais sentant que l'*idée de tems* peut aussi bien que toute autre, s'exprimer par des mots,

ils ne tarderont pas à y recourir, d'autant que la dépense ne sera pas considérable. En éfet, conoissant infailliblement la division naturèle du tems dans ses trois époques sensibles, le *présent*, le *passé*, et le *futur*, trois sons ou mots sufiront pour exprimer ces relations qui se présentent sans cèsse dans l'usage de la vie.

Mais le tems n'est *présent*, *passé* ou *futur*, que relativement à une *époque* ou point fixe auquel on le raporte : or quelle sera cette époque ? Ce ne sera pas assurément par des analyses métaphisiques, dont nos Colons sont incapables, qu'ils la détermineront ; ils n'auront besoin d'aucune subtilité pour faire ce choix. Quoi de plus intimement conu, de plus présent à un home qui parle, que le moment même où il parle ? ce moment sera sans doute, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, le *point de départ* qu'ils prendront, pour distinguer les diverses parties du tems.

L'usage même du Verbe les conduira à la notion et à l'emploi des *Tems*, par l'analogie

nalogie qui se trouve entre l'idée propre du Verbe, qui, come on l'a vu, exprime une action de l'esprit, et entre l'idée de tems; parce que toute *action* ocupe quelque point dans le tems, et y est nécessairement relative. [*Voy.* N. *i. p.* 60.]

Les mots nouveaux destinés à désigner les *relations temporèles*, s'emploîront d'abord d'une manière isolée; mais ensuite la rapidité naturèle des idées hâtera la marche de l'énonciation. On poûra unir dans une seule combinaison ou dans un seul mot, et celui qui exprime formèlement le jugement de l'esprit sur le raport du sujèt et de l'atribut, c'est-à-dire le Verbe *primitif*;* et celui qui désigne l'idée du tems. Il arivera peut-être même, que si les mots destinés à exprimer les Tems étoient trop longs; on abrégeroit, en prenant seulement quelques élémens de ces mots. Le Verbe lui même poûroit subir quelque retranchement, ou pour la briéveté, ou pour la

* Je prendrai toujours *primitif*, et *radical*, dans le sens de *primordial*, de *premier par nature* et *par essence*.

facilité de l'énonciation ; et cela sans inconvénient, tant par la force de l'usage, que parce que les diférens élémens qui entreroient dans la nouvèle combinaison, rapèleroient sufisament les idées partièles qui étoient exprimées séparément, avant la composition [*V.* TAB. *An. d'un T. comp.*]

Loi de l'abréviation. Nous venons d'avancer que le goût de l'*abréviation* auroit une influence marquée sur la Langue de nos Colons, come sur toute Langue possible, et nous aurons encore souvent ocasion dans la suite de rapeler ce principe : il nous paroît incontestable, et fondé sur la nature même de la pensée, dont le discours doit peindre l'image le plus fidèlement qu'il se peut : or la pensée, en soi, est une et simple, come la substance qui l'a produit. Elle ne prête à la distinction que hors d'elle-même, et relativement aux termes de son opération. C'est l'analyse de ce dernier raport qui constitue l'essence du Langage, et de toute énonciation *discursive* : mais si de pures Intelligences comu-

niquoient immédiatement entr'elles ; une seule et unique *impréssion* leur sufiroit, pour exprimer chacune de leurs pensées. La marche d'un tel Langage [1] seroit extrêmement rapide, et difèreroit beaucoup de celle du nôtre, qui est si traînante et si embarassée, où il faut tout peindre en détail et par des signes très étrangers en eux-mêmes à l'éfet qu'ils doivent produire.

Ainsi, moins la phrase, dans une Langue quelconque, sera chargée de mots, plus ces mots réveilleront d'idées accessoires; et plus cette Langue aprochera de la perfection: si d'ailleurs rien n'y blesse les loix de la clarté. [*Voyez ibid.*]

Si on objecte que toutes les Langues

[1 : Tout home, dont l'ame a du ressort et de l'énergie, peut se former une idée du Langage que nous décrivons ici : qu'il se rapèle ces momens d'une joie ou d'une tristèsse excessives, qui ne laissent que la faculté de sentir. La parole n'est alors d'aucun usage : on serre étroitement son Ami dans ses bras : on aproche son cœur palpitant du sien : l'ame semble parler immédiatement à l'ame, sans le secours des mots.]

conues paroissent fort éloignées de ce terme; on doit considérer que leur marche est naturèlement lente & timide, qu'il leur faut beaucoup de tems pour faire peu de chemin, et que nulle n'a assez vécu pour qu'on puisse assurer qu'elle n'avoit plus à aquérir ..... Laissons cette considération étrangère à notre sujèt; puisque nous n'examinons aucune des Langues conues; mais la formation hypothétique d'une Langue, que nous regardons simplement come possible.

Nombres. Nous avons expliqué coment l'idée des *Tems* poûroit s'unir et se combiner avec le Verbe *primitif;* cherchons coment celle des *nombres*, tout aussi familière et aussi anciène chez nos Colons, poûroit s'y introduire.

Quand je dis que l'idée des Nombres sera très familière à nos Colons, je ne prétends point parler d'une énumération exacte et poussée fort loin. Une telle opération consistant toute en *abstractions*, ne peut s'établir que lentement, et chez

des Peuples déjà très avancés [1]. Les enfans nous en donent la preuve. Ils ont toutes les peines du monde à compter un nombre un peu considérable, même avec le secours de nos mots.

Quant à *l'unité* et à la *pluralité*; la distinction en est très facile: ce sont là des idées si simples et si comunes, que nos Colons les aquerront de fort bone heure; et long-tems avant d'être en état de les exprimer par des sons; mais ce tems arivé, le besoin de l'énonciation leur fera trouver moyen d'indiquer ces deux idées fondamentales de la numération. Ils emploîront, sans doute, d'abord quelques sons ou mots particuliers, qu'ils poûront ensuite joindre come *affixes* [2] avec les mots qui en seront susceptibles.

[1 : On sait par le raport des Voyageurs, la façon de compter de quelques Peuples Sauvages : *un, deux, trois, quatre, cinq*, &c. *et plusieurs*.]

[2 : On ne prend pas ce mot au sens précis qu'il a dans les Gramaires des Langues Orientales; mais pour une addition quelconque qui afecte le mot.]

Il est clair qu'à proprement parler, il n'y a dans les Langues, qu'une sorte de mots qui puissent admètre l'idée de *nombre ;* ceux qui expriment les *Etres*, c'est-à-dire en général ceux que les Gramairiens apèlent *noms substantifs.* C'est aussi d'abord à cette espéce de mots que se raporteront ceux qui seront destinés par l'usage à désigner le *nombre.*

Imaginons que primitivement ou par voie de réduction, ainsi que nous l'avons expliqué à l'ocasion des Tems, le son représenté par *s*^{e} soit le caractéristique de la *pluralité*, et que par cette raison l'absence de ce son, dénote la *singularité.* Si nos Insulaires ont à exprimer ces deux pensées ; *l'arbre est haut, les arbres sont hauts :* ils diront,

Arbre être haut,
Arbres^{e} être haut:

en faisant sentir le son représenté par *s*^{e}: son qui ne se trouve écrit, sans doute, que parce qu'originairement, il se faisoit

entendre. L'idée de singularité et de pluralité sera, par ce moyen, sufisament marquée. Ils pouroient aussi employer un signe direct et positif pour énoncer la *singularité* et même la *dualité*; ainsi que les autres raports de nombre qu'ils voudroient désigner en particulier.

L'expression du nombre poûra, par extension, s'apliquer aux Mots que les Gramairiens noment *Adjectifs* ou *Qualificatifs*; parce que ces sortes de mots indiquent des êtres, au moins d'une manière vague et indéterminée, et qu'ils deviènent en quelque façon *identiques* avec les substantifs, dans la proposition; ainsi nos Colons, voulant énoncer *les arbres sont hauts*, poûront dire:

Arbres^{e} être hauts^{e}:

à moins que par une vue de l'esprit tout aussi fondée en raison, ils n'envisageassent ces qualificatifs, come exprimant une *manière d'exister* des êtres; ce qui les feroit rentrer dans une autre classe de *Adverbes.*

mots que les Gramairiens noment *Adverbes* [1]; lesquels expriment véritablement la *manière d'être* avec une détermination *qualificative*. Delà vient que tous peuvent essencièlement se décomposer par ce que les Gramairiens apèlent une *préposition* [2] qui exprime *la manière*, et qui est suivie d'un nom rélatif à un *qualificatif*. Tout ceci va devenir clair par l'analyse de quelques exemples propres à fixer ces idées, que je crois néanmoins vraies, indépendamment de tout usage des Langues.

Je crois { certainement, / avec certitude.

Certainement, *avec certitude*, deux manières d'exprimer parallèles, et dont la seconde done la décomposition et la résolution de la première.

[1 : Dénomination très impropre. [*Voyez* à la TAB. *Examen des diff. Part. de l'Orais.*]

[2 : *Voyez* à la TAB. *Orig. de la Préposition*].

Avec: préposition qui exprime la *manière* d'être, d'agir, &c. (*Il demeure* avec *moi. Il frape* avec *force &c.*)

Certitude: nom apellatif métaphysique, évidament rélatif à *certain*, qualificatif ou adjectif.

Un home { excessivement brave, / brave avec excès.

Excessivement brave, brave avec excès: les mêmes remarques que ci-dessus.

Avec: idem.

Excès: nom apellatif métaphysique, rélatif à *excessif*, qualificatif ou adjectif.

Si on done à l'Adjectif le dernier sens que nous venons de marquer, il est constant qu'il ne sera plus susceptible de *nombre;* parce qu'il exprime alors une *manière d'être* déterminée par l'idée qualificative qu'il énonce formèlement; laquelle manière est nécessairement comune à tous les individus renfermés dans le sujèt: ainsi sous ce point de vue, la proposition *les*

arbres sont hauts, et dans le style de nos Insulaires, *arbres être hauts*, deviendroit,

Arbres être *haut* [1].

Degrès de Comparaison.

L'adjectif pris ainsi *adverbialement*, poûra néanmoins admètre divers degrés d'*ampliation* ou de *diminution*, des idées *de plus* et *de moins*, ainsi que tous les mots qui en général ont raport à la *qualité*, soit les adjectifs considérés come simples *qualificatifs*; soit les adverbes qui renferment toujours, come on vient de le prouver, une idée qualificative; soit enfin une sorte de Verbes dont nous parlerons ci-après, et qui désignent aussi la qualité. [*Voyez* à la TAB. *Origine des Verbes qualificatifs.*]

[1: C'est l'énonciation qu'on trouve sans cesse dans la Langue Allemande:

Die Bæme sind *hoch.*
Les Arbres sont *haut.*

[*Voyez* Examen des diff. Part. de l'Orais. *Modatif.*]

Quant aux termes que nos Colons poûront adopter pour énoncer ces diférens degrés en plus ou en moins, il en sera probablement come de ceux qu'ils auront destinés à exprimer les *Tems* et les *Nombres*. Ces termes poûront ou figurer à part, ou se combiner avec les diférens qualificatifs qu'ils modifient [1].

Origine des formes numérales des Verbes.

L'enchaînement et la connexion des idées nous ont obligés de parler de *l'adverbe*, et d'en expliquer la nature à l'occasion de l'adjectif ou qualificatif. Reprenons l'analyse du Verbe où nous l'avons intèrompue, et examinons coment l'idée de nombre poûra s'y associer.

Le Verbe étant essencièlement, come on l'a vu, l'énonciation formèle du jugement prononcé par l'esprit sur le raport du sujèt et de l'atribut de la proposition, ne peut par lui-même être susceptible de l'idée de nombre. Aussi cette idée, ainsi

---

[1 : Come on dit, par exemple, *très* fort & fortis*simus*, &c.]

que celle de *tems* [*k*], n'est-elle qu'accessoire au Verbe, qui subsiste, quant à sa nature, après qu'on l'a dépouillé de toutes ces formes accidentèles, qu'il seroit très possible qu'il ne prît pas chez nos Insulaires ; mais come il ne seroit pas impossible non plus qu'il s'en chargeât, nous devons exposer coment la chose poûroit ariver.

[*k*: Remarquons cependant que l'idée de *tems*, de quelque manière qu'on envisage le Verbe, a plus d'analogie avec ce mot que celle de *nombre*. La première, sans être essencièle au Verbe, ne peut convenir à nul autre mot ; parce que tous les autres indiquant ou des êtres, ou des qualités, ou des modifications quelconques, n'ont aucun raport comun au tems : au lieu que le Verbe, exprimant une *action*, s'y lie naturèlement, come il a été observé. [*Voyez p.* 64, et Note *i*, *p.* 60.]

Mais cette action de l'esprit toujours la même, come le terme qui l'exprime, n'est en aucune façon susceptible de l'idée de *nombre* ; aussi n'est-ce que secondairement, que cette idée se combine avec le Verbe. [*Voyez* encore *Origine des Verbes qualificatifs*, et Note *o*.]

Il y a une relation nécessaire entre les trois termes qui constituent la proposition ; delà l'extension que l'on fait des idées accessoires dont le terme principal (le *sujèt*) est revêtu, aux autres termes de la proposition ; afin de marquer davantage leur liaison mutuèle et leur correspondance. Ce principe de symétrie poûra faire sur l'esprit de nos Colons la même impression qu'il fait sur celui de tous les homes ; ainsi après avoir désigné un sujèt de nombre singulier, ou de nombre pluriel, ils poûront par une addition, inflexion, ou mutation quelconque, faire prendre au Verbe une forme particulière qui énonce par elle-même qu'il a relation à un *sujèt* de tel et tel nombre ; ce qui seroit sur-tout avantageux, si le *sujèt* ne se trouvoit pas formèlement exprimé. [*Voyez* les Renvois ci-dessus, et *Analyse d'un tems composé* à la TAB.]

C'est ainsi que l'idée de *nombre* étendra ses droits sur le Verbe. Ce sera par un procédé à-peu-près semblable que

celle de la *personalité* poûra s'y introduire. Voici coment je conçois la chose.

La Langue de nos Insulaires sera infailliblement d'une obscurité extrême dans les comencemens ; parce que ces vues fines que nous savons exprimer dans les nôtres, leur échaperont long-tems : mais come l'obscurité est insuportable à l'esprit ; plus ils feront usage du Langage, plus ils s'éforceront de le rendre clair, moins par une suite d'idées réfléchies et distinctes, que par une sorte d'instinct, qui nous mène au vrai dans nos opérations intellectuèles, sans que nous conoissions toujours le principe qui nous guide.

Noms Personèls. Une suposition qu'on ne poûra contester ; c'est que nos Colons qui seront parvenus depuis long-tems à imposer des noms aux objèts qui les environent, ne manqueront pas de s'en doner à eux-mêmes. Imaginons dans une famille, ou dans une société particulière, trois Individus qui aient nom, *Pierre*, *Jean*, *Jacques*, ou

Origine des Pronoms. tel autre qu'on voudra : que 1°. Le pre-

mier *en parlant de lui-même*, veuille dire qu'*il est las.* 2°. Qu'il veuille dire que le second *est las*, *en lui adressant la parole à lui-même.* 3°. Qu'il veuille dire enfin que le troisième *est las ;* mais *sans adresser la parole à ce troisième, ni à nul autre expressément.*

Le premier, ou Pierre qui est toujours suposé parler dans ces trois circonstances, énoncera d'abord les trois propositions de cette manière, ou nous faisons abstraction des idées accessoires de *tems* et de *nombre*, que nos Colons poûront déjà conoître et atacher au Verbe *radical*, ainsi que nous l'avons expliqué :

Pierre être las.
Jean être las.
Jacques être las.

Les gestes et les diférentes circonstances poûront sans doute indiquer au moins confusément, l'intention de Pierre qui n'est pas d'énoncer simplement que *lui-même est las ;* que *Jean,* que *Jacques ſont las :* mais de l'énoncer avec les vues particulières que

nous avons marquées, et qu'il a actuèlement dans l'esprit. Trois sons ou mots nouveaux adaptés à chacune de ces vues, et à toute autre semblable, vont remplir son idée. Suposons ces trois mots inventés : alors les propositions précédentes qui n'exprimoient qu'imparfaitement sa pensée, seront rendues de cette manière ou de toute autre analogue :

Pierre *moi* être las.
Jean *toi* être las.
Jacques *lui* être las.

Et come toute Langue en s'enrichissant et se perfectionant tend, ainsi qu'il a été prouvé, à la briéveté et suprime les mots qui ne sont pas entièrement nécessaires, ou qui peuvent aisément se supléer ; lorsque les noms propres énoncés formèlement dans les trois dernières propositions, seront sufisamment conus, elles poûront devenir simplement :

Moi être las.
Toi être las.
Lui être las.

De-là,

De-là, la naissance de cette partie d'Oraison que les Gramairiens noment *Pronoms* [*l*] lesquels, come on le voit, sont par leur nature, des mots destinés à rapeler d'une manière vague et indéterminée, les êtres aux quels ils se raportent, et à exprimer d'une manière précise et déterminée le *rôle* dont ces mêmes êtres sont chargés dans l'acte de la parole et de l'énonciation de la proposition : ce sont ces diférentes *relations* de *rôle* qu'on apèle en style de Gramaire les *Perſonnes*. La *première*, celle *qui parle d'elle-même*, come dans la première proposition. La *seconde* celle *à qui l'on parle*, come dans la suivante La *troisième* celle *de qui l'on parle*, come dans la dernière proposition. Perſonnes,

[*l*: Dénomination assez peu exacte : il est vrai que dans l'usage des Langues, le Pronom figure souvent à la place des Noms, et en rapèle l'idée ; mais ce n'est pas-là son caractère essenciel, come on le voit par la déscription que nous en avons faite d'après la nouvèle Gram. gén. *T.* 1, *p.* 258. [Voyez *Exam. des dif. part. de l'Orais.*]

Il est aisé de continuer sur ce plan la Généalogie des *Pronoms*, s'il est permis de se servir de ce terme. Car Pierre voulant, par exemple, exprimer qu'il *eſt las*, et que Jean et Jacques le sont aussi : aïant déjà trouvé par l'hypothèse le mot *Moi* qui rapèle sufisamment son nom propre ; puisque c'est lui-même qui porte la parole à des gens qui sont suposés le voir : il dira,

Moi, Jean, Jacques être las.

Mais il y aura là de la longueur et de l'embaras ; le choix d'un nouveau mot aplicable à tous les cas semblables, y remédîra en désignant que la persone exprimée par *Moi*, se considère come parlant d'*elle-même conjointement avec d'autres :* si le mot à trouver étoit *Nous*, et que Jean et Jacques fussent d'ailleurs sufisamment conus, la proposition deviendroit,

Nous être las.

Nous, constitue le Pronom que les Gramairiens apèlent Pronom de la première Persone du pluriel.

Les Pronoms des autres Persones de ce nombre se trouveroient en suivant le même procédé : mais il nous reste une trop longue route à parcourir, pour nous arêter ici davantage. De plus, ce n'est point une Gramaire que nous écrivons : il sufit pour notre dessein de faire entrevoir les choses, et de mètre le Lecteur sur la voie.

Origine des formes Personèles des Verbes.

On s'atend bien à ce qui poûra ariver au Verbe, en conséquence de cette nouvèle partie d'Oraison introduite dans la Langue de nos Insulaires. Come l'idée de nombre, entièrement accidentèle au Verbe, lui a été adaptée par un goût de symétrie et d'uniformité que nous avons expliqué plus haut [*p.* 77] ; l'idée de *Personalité* également étrangère au Verbe, poûra s'étendre jusqu'à lui par le même principe, et lui faire prendre une forme spécialement destinée à indiquer ce nouveau raport, par addition, composition, ou par une mutation quelconque. [V. *An. d'un T. comp.*] Ainsi outre sa fonction essencièle et incommunicable, le Verbe se trouve

chargé jusqu'ici des idées accessoires de *Tems*, de *Nombres*, et de *Persones*.

En résumant tout ce qui vient d'être exposé sur la nature et la progression du Verbe; et en suposant nos Observateurs exacts à noter les procédés particuliers de la Colonie, pour satisfaire aux diférentes vues de l'énonciation dans cette partie d'Oraison, ils seroient en état de doner une *Conjugaison.* ébauche de *Conjugaison* relative à la Langue de nos Insulaires; mais cette Conjugaison seroit encore bien bornée, 1°. quant à son *étendue*; car elle ne comprendroit qu'un seul et unique Verbe dérivé de la racine *être*, ou de tel autre mot qu'on voudra, contenant néanmoins l'essence de tout Verbe possible; puisqu'il en exprime le caractère propre et individuèl, ainsi qu'on la vu : 2°. quant à ses *dévelopemens*; car le Verbe est encore susceptible de bien d'autres formes accidentèles, come on l'expliquera dans la suite. Nous devons maintenant nous ocuper de deux grandes révolutions que le Verbe *primi-*

tif éprouveroit probablement d'assez bone heure.

Altération de la signification primitive du Verbe.

Les idées accessoires dont nous avons vu jusqu'ici qu'on pouvoit charger le Verbe *radical*, ne changent rien à son essence: mais il seroit dificile qu'il restât dans la simplicité de sa signification primitive, et qu'il ne reçût pas bien-tôt quelqu'altération. Les homes en général ne sont point assez sages pour savoir douter. De ce qu'ils jugent et conçoivent les choses de telle manière, ils sont come invinciblement portés à les croire en elles-mêmes telles qu'elles leur paroissent. Cette erreur aussi anciène que le Monde, durera vrai-semblablement aussi long-tems que lui: rien ne peut faire présumer que nos Insulaires en seroient préservés. Ils doneroient probablement au Verbe *radical* l'extension que, par un défaut de Logique, il a reçu partout; quoiqu'il ne l'eût pas dans son origine. Ce Verbe n'exprimeroit pas seulement que l'esprit *juge* qu'il y a tel ou tel raport entre les objèts qu'il compare; mais

que ces raports *existent* réèlement dans la nature des choses, et indépendament du jugement actuèl qu'on en fait : ce qui est néanmoins si diférent; que dans plusieurs Langues, on trouve un Verbe particulier *Existere, exister* &c, composé et de l'idée propre du Verbe *radical*, et de l'idée particulière d'*existence*; pour désigner que dans les propositions où figure ce Verbe particulier, l'esprit *juge* que l'Objèt dont il s'ocupe est *existant.*

Mais cette précision n'est nulement observée dans l'usage des ces mêmes Langues. Le Verbe *primitif* y est comunément employé pour signifier l'existence pure et simple des choses : c'est-là come presque tout le monde l'entend, [*m*] et

---

[*m*: La nouvèle Gram. gén. [*T.* 1, *p.* 409], fait une distinction : elle prétend que ce que j'apèle le Verbe *primitif* ou *radical* (être) exprime rarement l'existence *réèle*; mais toujours l'existence *intellectuèle.* Pas plus l'une que l'autre, si on veut prendre les choses dans leur origine, ainsi que nous l'avons fait. Quel est donc l'empire de l'erreur méta-

ce qui a fait doner universélement à ce Verbe la dénomination abusive de *substantif;* quoique d'après son service actuèl, ce soit en quelque sorte, celle qui lui conviéne le mieux.

---

physique que nous relèvons ici; puis que les meilleurs esprits, ceux qui ont examiné avec l'atention la plus suivie les fondemens de l'Art de la parole, ont tant de peine à s'y soustraire!

Cependant la Gramaire générale de Port-royal avoit depuis long-tems fait entrevoir la vérité; quoiqu'elle ne se fût peut-être pas exprimée avec toute la nèteté et toute la précision convenables. Voici la définition qu'elle done du Verbe.

Le *Verbe est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation.*

1°. Dont *le principal usage:* voilà d'abord une alûre chancelante qui n'anonce pas des gens bien décidés. Une définition doit avoir plus de précision: ce n'est pas le *principal usage* de la chose, c'est la chose même qu'elle doit peindre de ses véritables couleurs.

Cette incertitude n'a pu venir que de la multitude prodigieuse d'idées accessoires de tout genre, dont le Verbe s'est successivement chargé; en sorte que la partie d'Oraison la plus simple dans son ori-

Il n'y a aucun doute que cette première erreur de Logique ne soit le germe d'une infinité d'autres : car nous somes presque toujours dupes des mots. Hélas ! quelques-unes de nos prétendues siences sont-elles

---

gine, se trouve, sans comparaison, la plus compliquée de toutes, dans ses raports. C'est la petite graine de l'orme qui devient avec le tems un gros arbre, et couvre un grand espace de son ombrage. Il faloit donc comencer par dépouiller le Verbe de toutes ces formes accidentèles, pour le bien faire conoître : de même que si on vouloit doner une juste notion de la figure et de la conformation du corps de l'home, on le montreroit nu et débarassé des diférentes envelōpes dont l'Art, l'Usage ou le Besoin l'ont revétu presque par-tout.

2°. *Signifier l'affirmation :* c'est bien à peu près la chose ; mais ce n'est pas le mot. Le Verbe, à proprement parler, ne signifie pas plus l'*afirmation* que la *négation* ; il exprime purement et simplement l'*action de l'esprit qui juge*, soit qu'il afirme, soit qu'il nie : et voilà pourquoi le Verbe ne demande qu'un seul son, qu'un seul mot pour exprimer toute son essence ; parce que, come on ne sauroit trop le répéter, il ne présente jamais

autre chose que des siences de mots, une fastueuse combinaison de mots ? &c... Mais revenons à notre sujèt.

La seconde révolution dont nous avons à parler, n'est pas de même espèce que la

---

qu'un seul et même objèt, le *jugement formèl de l'esprit.*

Il faut que les Gramairiens Orientaux aient, mieux que les autres, saisi la nature du Verbe; car dans la division qu'ils font des mots ou parties d'Oraison en trois classes, *Nom*, *Action*, *Particule*; ils assignent la seconde aux Verbes.

L'examen que nous venons de faire de la définition de Port-royal, pourroit nous dispenser d'en citer aucune autre : car la plupart de celles des Gramairiens plus anciens, sont trop ridicules, pour qu'on s'y arête; il se trouve en cette partie dix-mille maçons pour un architecte. Je ne raporterai que celles de Gérard Vossius. Cet Auteur qui a fait deux mortels volumes sur la Gramaire, après avoir discuté les définitions des autres Gramairiens, se représente modestement come un nouveau Mercure qui va enseigner le droit chemin à tous ceux qui s'égarent. Or voici ce qu'il nous enseigne sur le Verbe : *Le Verbe*, dit il, *est ce qui signifie le tems, sans cas* : (*quod adsignificat*

première : elle ne porte que sur la forme extérieure du Verbe dont elle enrichit singulièrement le domaine par un genre de composition dont nous alons tâcher de doner l'histoire.

Origine des Verbes qualificatifs.

On a déja eu ocasion [*pag.* 74] d'insister sur le raport qui se trouve entre les trois termes nécessaires à l'énonciation de la proposition : raport qui est réciproque entre chacun de ces termes, et qui existe par-conséquent entre le Verbe et l'atribut

---

tempus, sine casu.) Il en done encore une autre à choisir : *Le Verbe est ce qui signifie agir, pâtir, ou être*: (*sive quod agere, pati vel esse significat.*) On est fort instruit sur la nature du Verbe avec de semblables définitions, et l'on a assurément beaucoup d'obligation à un pareil *Mercure.* [*Voyez* De arte Gram. Lib. 1, *cap.* 2, 3. *De Analogiâ.*]

Enfin, come tout peut se définir, s'il s'agissoit de doner la définition du Verbe *primitif* tel qu'il se présente dans nos Langues, je dirois que c'est un *Verbe qui énonce formèlement le jugement de l'esprit, avec l'idée de l'existence rèèle ou suposée*: j'ajouterois encore avec Port-royal, *et l'indication de Tems, Nombres, Personnes, et Modes.*]

lequel n'est autre chose, que le *qualificatif* du sujèt.

Le Verbe & l'atribut ont d'ailleurs une relation particulière, celle de se suivre immédiatement dans l'énonciation logique: [*V.* Note *v.*] nouvèle raison de les réunir par une sorte de composition, qui, laissant toujours sufisament apercevoir leur nature propre, done beaucoup de concision et de rapidité au Langage.

Suposons que les Insulaires de notre expérience soient convenus du mot *aim*, ou de tout autre qu'on voudra, pour exprimer ce sentiment de l'ame qui nous porte à chérir et à rechercher un objèt; qu'un d'eux veuille énoncer cette proposition, *Pierre aime la chasse*, il dira,

Pierre être *aim*-chasse:

mais on voit, qu'en faisant prendre une infléxion, addition &c, particulières et fixes au qualificatif *aim*, et à tous les autres qui se trouveront dans ce cas, il sera très facile de charger cette infléxion, ad-

dition &c, de rapèler l'idée essencièle du Verbe exprimée tout au long dans le terme *être :* alors le qualificatif deviendra lui-même un Verbe sans perdre son emploi d'atribut : car la composition ne lui ôte rien de son caractère propre.

Imaginons que cette addition particulière soit prise du mot même qui exprime le Verbe, ce qui est fort naturèl ; que ce soit, par exemple, le son *r*[e] l'un des plus marqués du mot *être,* qu'on ajoute come *affixe* au qualificatif, selon que l'Usage aura déja apris à le faire en bien des cas : alors le qualificatif *aim* deviendra *aim*r[e], ou *aimèr*[e] en adoucissant la prononciation, et la proposition énoncée ci-dessus se trouvera changée en celle-ci :

Pierre *aimèr*[e]-chasse.

L'analogie conduira bien-tôt nos Colons à revétir ce nouveau Verbe *aimèr*[e], ou plutôt cette nouvèle forme du Verbe, et tous ceux qui lui ressembleront, des infléxions de tems, de nombres et de persones,

aux quelles ils seront acoutumés relativement au Verbe *radical*, suposé qu'il les ait déja prises; et cela sur le modèle de ce même Verbe, dont ceux-là rapéleront par tout l'idée, qui s'y trouvera come fondue et incorporée. [*Voyez Analyse d'un Tems composé.*]

Quand nos Observateurs seront parvenus au point de tracer le systême de la Langue de la Colonie et d'en doner la Gramaire; ne doutons pas qu'ils n'apélent l'espèce de Verbes que nous venons de décrire, *Verbes qualificatifs*, [*n*] du moins s'ils veulent être plus exacts que nos Gramairiens. *Verbes*: parce qu'ils y trouveront

---

[*n*: Cette dénomination de *qualificatifs* me paroît plus juste que celle de *concrèts*, ou *connotatifs*, dont se sert la nouvèle Gram. gén. *T.* 1, *p.* 414. Car il s'agit de trouver un terme qui exprime la diférence propre de tous les Verbes qui ne sont point le Verbe *substantif*, pour parler le Langage ordinaire des *Gramairiens*: or cette diférence, ce caractère propre et spécial est qu'ils expriment formèlement une *qualité*. *Connotatif*, en un sens, convien-

toujours la valeur propre et caractéristique du Verbe, l'énonciation formèle du jugement de l'esprit sur le raport du sujèt et de l'atribut qu'il compare. *Qualificatifs :* terme spécifique dénotant qu'à l'idée générique du Verbe, se joint l'expression particulière d'une *qualité*. Quand cette qualité suposera le sujèt *agissant*, ils apéleront le Verbe, *qualificatif actif*; et *passif*, lors

---

droit à toute espèce de Verbes dans le systême actuèl de nos Langues, sans excepter le Verbe désigné sous le nom de *substantif*. Il est vraîment *concrèt* et *connotatif;* puisqu'à l'expression propre du Verbe, il joint comunément celle de l'existence et celle de beaucoup d'autres idées qu'il rapéle : celles des tems, des nombres, et des persones &c.

Je ferois donc deux classes de tous les Verbes, come la nouv. Gram. gén. : dans la première, je mètrois le Verbe comunément nomé *substantif*, et que j'aimerois mieux encore apèler *radical*; parce qu'enfin c'est celui qui renferme le véritable Verbe *primitif* avec moins d'hétérogénéité, si l'on peut parler ainsi: et dans la seconde, je rangerois les autres Verbes, que je désignerois par le nom de *qualificatifs*, come tous le sont réèlement.]

que cette qualité représentera le sujèt come *terme* ou *supôt* d'une action étrangère; enfin *neutre*, quand cette qualité n'anoncera dans le sujèt ni action, ni passion, &c. [*Voyez* Note *i. page 59.*]

Si le Verbe *radical* n'avoit pas encore reçu une forme particulière, pour désigner l'idée de *nombre*, ce qui poûroit être; il la prendroit vrai-semblablement à l'ocasion et à l'imitation des Verbes qualificatifs: voici coment. L'idée de nombre a la plus grande analogie, ainsi qu'il a été remarqué, avec le *sujèt* qui désigne des êtres ou des objèts en général.

Cette même idée de nombre s'étend très naturèlement du sujèt à l'atribut, qui se prend toujours come qualificatif ou adjectif du sujèt.

Mais les Verbes qualificatifs aïant un caractère comun avec les adjectifs, come il vient d'être démontré par leur génération, quoi de plus naturèl que de doner à ces Verbes une forme particulière qui représente spécialement cette idée de nom-

bre, come elle l'étoit dans les qualificatifs qu'ils absorbent?

Les Verbes qualificatifs aïant été chargés de cette nouvèle forme, on poûra dans la suite la comuniquer au Verbe *radical* même; et cela par un instinct de symétrie et d'uniformité.

Peut-être cette progression de l'idée de *nombre* relativement au Verbe, paroîtra-t-elle préférable: [*Voyez page* 77] elle est du moins fort simple et fort naturèle. [*o*]

[*o*: S'il étoit permis d'emprunter le Langage d'une sience fort étrangère à la Gramaire, on poûroit en quelque sorte dresser une Table des *affinités* du Verbe, avec ces idées de *Tems*, *Nombres*, *Personnes* &c. aux quelles il s'unit. Ce projèt n'est pas aussi chimérique qu'on poûroit le croire: car de même que les corps en Chymie ne s'unissent qu'à raison ou des *affinités* immédiates qu'ils ont entre eux, ou par *l'interméde* des autres corps qui leur servent de *base* comune: de même aussi les idées accessoires dont nous venons de parler, se combinent avec le Verbe, ou parce qu'elles lui sont analogues, ou parce qu'elles ont de l'analogie avec d'autres idées qui se raportent à lui.

On

On conçoit que ces sortes de Verbes exprimant la *qualité*, seront par-là même susceptibles des idées de *plus* et de *moins*, [1] ainsi que les Adjectifs et les Adverbes,

---

On poûroit en conséquence disposer ainsi cette Table des *affinités*.

1.° *Verbe* et idée de *Tems*: ils s'unissent sans *intermède*, et par un raport naturèl, come on l'a prouvé.

2.° *Verbe* et idée de *Personalité*: ils s'unissent par l'intermède du sujèt qui se combine d'abord avec cette idée, et la fait passer dans le Verbe.

3.° *Verbe* et idée de *Nombre*: ils s'unissent par l'intermède de l'atribut: mais ici les combinaisons se multiplient; en voici l'ordre. L'idée de Nombre afecte 1.° le Sujèt: 2.° passe ensuite du Sujèt à l'Atribut: 3.° de l'Atribut au Verbe qualificatif: 4°. du Verbe qualificatif au Verbe *radical*.

Ce seroit la même marche pour l'idée de *Genre* qui poûroit aussi s'unir au Verbe, come dans les Langues Orientales. [*V.* TAB. *Origine des Genres.*]

[1: C'est ce qui se voit dans les Langues Orientales, et ce qui confirme la théorie et la génération que nous avons donées des Verbes qualificatifs. Les Participes sont dans le même cas. [*Voyez* TAB. *Participes.*]

[*Voyez page* 74] soit que le terme destiné à marquer ces idées entre en composition avec ces Mots, soit qu'il n'y entre pas.

Ce nouveau fonds de Verbes et le Verbe *radical* lui-même qui subsistera toujours, recevront encore beaucoup d'améliorations que nous aurons soin de décrire, lors qu'il en sera tems. Nous devons maintenant porter notre atention sur deux nouvéles parties d'Oraison, qui ne tarderoient pas à éclôre dans la Langue de nos Colons, au point où nous l'avons conduite.

Origine de la Préposition.

Les objèts se présentent rarement à l'esprit nus et isolés: il voit entre eux, surtout quand il comence à s'étendre, un grand nombre de raports qui les spécifient en les modifiant. Ce sont ces raports ou relations que nos Colons s'éforceront d'exprimer, en les rangeant, plus par instinct que par des vues Métaphisiques bien distinctes, sous des idées générales de *tendance*, de *contenance*, de *situation*, d'*opposition*, de *durée*, d'*apartenance*, d'*exception &c*: idées, qui, ne pouvant être

facilement circonscrites, auront une grande *latitude*, et se prendront dans des sens quelquefois assez éloignés.

Les mots qui seront employés à cet usage, formeront la classe de ceux que les Gramairiens noment *Prépositions*, [1] et dont le service est de marquer quelques-uns des raports généraux détaillés ci-dessus, ou autres semblables, lesquels se trouvent entre deux termes dont l'un est *l'antécédent*, et l'autre le *conséquent ;* car qui dit *raport* supose nécessairement *comparaison*, au moins entre deux objèts.

Dans l'usage de la *Préposition*, le terme Antécédent est modifié, réstraint, déterminé par le raport général anoncé d'une manière vague par la Préposition, et fixé d'une manière précise par le Conséquent toujours inséparable de la Préposition, dont il est le complément.

Je supose qu'un de nos Insulaires veuille rendre ces idées : la *maison de Pierre* ; *utile*

[1 : Mauvaise dénomination. [Voyez *Examen des diférentes parties de l'Oraison.*]

à Pierre; *courir vers Pierre &c* : dans le premier exemple, ce n'est point une maison en général qui l'ocupe; mais une *maison* déterminée par le raport d'*apartenance* à Pierre : dans le second, l'objèt de sa pensée n'est pas le qualificatif *utile* pris en général; mais réstraint par un raport d'*atribution* à Pierre: enfin dans le troisième, l'idée de *courir* est liée dans son esprit à un raport de *tendance* vers Pierre. Il en seroit de même de tous les Verbes *actifs*; l'action qu'ils désignent supose toujours un terme où elle aboutit.

Il est plus que probable que nos Colons seroient très long-tems sans faire une atention exprèsse à ces idées particulières; qu'ils seroient plus long-tems encore à les laisser supléer par la force du sens de la proposition, et qu'ils diroient tout simplement dans les exemples cités,

Maison Pierre,
Utile Pierre,
Courir Pierre:

mais enfin devenant plus dificiles sur le

Langage, à proportion de ce qu'ils deviendroient plus éclairés ; ils sentiroient le défaut de cette énonciation, et atacheroient les idées des diférents raports énoncés ci-dessus, à des sons fixes et convenus qui en rapéleroient l'image: alors les expressions, *maison Pierre, utile Pierre, courir Pierre &c*, deviendroient,

Maison *de* Pierre,
Utile *à* Pierre,
Courir *vers* Pierre,

ou autres semblables, analogues.

Le goût de l'abréviation poûroit fort bien dans la suite engager nos Insulaires à réunir et à fondre l'idée générale anoncée par la Préposition, dans le conséquent de cette même Préposition ; ce qui exigeroit seulement, come on l'a vu pour les Verbes, certaines formes ou infléxions propres & déterminées qui rapéleroient sufisament l'idée de la Préposition : [*p*] de-là la nais-

Origine des Cas.

[*p* : Cette idée poûroit pareillement se fondre dans le mot *antécédent* et *régissant*, come dans la

sance de ce que les Gramairiens apèlent *Cas*; et qui, des noms Substantifs, poûroient s'étendre aux Qualificatifs ou Adjectifs par voie d'identité & de symétrie; pourvu toutefois que ces mots eussent gardé l'idée propre de Qualificatifs, et qu'ils ne fussent pas employés adverbialement; c'est-à-dire, come mots exprimant une *manière d'être*, déterminée par un Qualificatif spécial; ainsi qu'il a été expliqué plus haut. [*Voyez page* 71].

L'emploi des Prépositions procureroit à la Langue de nos Insulaires l'avantage de peindre les objèts avec toutes les nuances qui les diférencient, d'énoncer en un mot, ce qu'on apéle en style de Logique et de Gramaire des *Propositions complexes*.

Origine des Conjonctions.

L'ESPRIT de nos Insulaires aquérant de jour en jour de nouvèles forces, seroit

---

Langue Hébraïque. Cet usage même auroit l'avantage d'anoncer tout d'abord, que le premier terme va être réstraint, modifié par un second qui en sera *déterminatif*.]

bien-tôt capable de raprocher, non plus simplement diférens objèts sous un même point-de-vue ; mais diverses propositions enchaînées entre elles par certains raports et certaines dépendances ; c'est-à-dire, de former des *raisonemens.* [*V.* N. *i. p.* 60.]

Ce que c'est que Raisonement.

Je prends ici le terme *raisonement* dans son acception la plus étendue, come exprimant une opération de l'esprit, dans l'énonciation de laquelle il entre plus d'une proposition ; ce qui supose liaison entre des propositions partièles, dont l'ensemble forme une *Propoſition composée*, un *raisonement énoncé.*

Le comun des Logiciens ne done pas autant de latitude à ce terme : mais c'est qu'ils concentrent l'Art du raisonement dans le Syllogisme, l'Entymême, et quelques autres formules en petit nombre ; au-lieu que je reconois un Raisonement formèl, par tout où il y a *discours ;* c'est-à-dire, raport aperçu et exprimé entre deux ou plusieurs propositions, ce qui me paroît plus exact.

Les choses ainsi entendues, il n'y a aucun doute que nos Colons ne *raisonent* long-tems avant de pouvoir exprimer leurs *raisonemens* par des mots : car il ne paroît pas que la *perception* et le *jugement* puissent doner assez d'exercice à l'activité naturèle de leur esprit ; et il est probable qu'ils poûront raprocher, comparer d'assez bone heure, les diférens *jugemens* qu'ils porteront des choses, pour en tirer des résultats ; ce qui est le but de tout *raisonement.*

Mais leur raisonement ne sera pendant long-tems que mental et intérieur, lors même qu'ils sauront exprimer des propositions totales et complexes. Ils n'auront d'abord d'autre méthode pour l'énonciation du raisonement, que de raprocher les diférentes propositions dépendantes les unes des autres, et de faire sentir leur raport et leur liaison, par quelque geste, quelque ton ou inflexion de voix &c. Peu satisfaits de ces moyens insufisans, ils prendront enfin le parti d'employer cer-

tains mots propres à exprimer les raports et les liaisons des diférentes propositions, dont la réunion forme un raisonement : ces mots seront ce que les Gramairiens apèlent *Conjonctions*, à cause de l'usage auquel on les destine.

Nos Colons se conduiront à l'égard des *Conjonctions*, come ils l'ont fait à l'égard des Prépositions : l'analogie est frapante. Car de même que les *Prépositions* sont nécessaires pour énoncer les raports vagues et généraux de diférens *objèts* considérés come dépendans les uns des autres; raports fixés et déterminés d'une manière nète et précise par le conséquent qui sert de complément à la Préposition : on peut dire pareillement que les *Conjonctions* sont nécessaires pour énoncer les raports généraux que l'esprit envisage entre diférentes *propositions* qu'il raproche et qu'il compare ; lesquels raports ou relations anoncés d'une manière vague par la Conjonction, se trouvent déterminés avec précision par la proposition que cette Con-

jonction amène et qui lui sert de complément.

On voit que ces deux parties d'Oraison ne difèrent entre elles que par leur emploi ; que la première est à l'égard des *idées* partièles qui peuvent entrer dans une même Proposition, ce que la seconde est à l'égard des *propositions* partièles qui peuvent entrer dans un même Raisonement.

Certaines vues générales de l'esprit plus tôt senties qu'analysées, ont déterminé nos Insulaires à inventer les Prépositions: des vues semblables, qui s'ofriront à eux sous des raports généraux de *jonction*, de *disjonction*, de *circonstance*, de *cause*, de *condition &c*, leur feront trouver des mots propres à exprimer ces raports : c'est-à-dire, qu'ils inventeront des *Conjonctions*.

S'il arivoit donc que deux propositions se présentassent à eux sous une idée d'*association*, de *copulation* ; qu'ils voulussent exprimer, par exemple, ce que nous rendrions ainsi : *Pierre et Paul sont forts ;* voici toute la marche de leur énonciation : ils diroient

d'abord, en indiquant l'idée d'*association*, de *copulation* par quelque geste, ton ou infléxion de voix &c,

Pierre être fort ;
Paul être fort:

puis en suposant qu'ils se fussent arêtés au mot *et* ou à tout autre qu'on voudra, pour énoncer cette idée particulière d'*association*, de *copulation*; ils diroient,

Pierre être fort,
Et Paul être fort:

puis par la loi de l'abréviation,

Pierre *et* Paul être fort (forts):

puis enfin, s'ils avoient pris la même tournure de composition et de conjugaison que nous,

Pierre *et* Paul sont fort (forts).

S'ils vouloient énoncer ce que nous exprimerions par cette phrase ; *Pierre ou Paul mentent:* ils diroient, en partant des mêmes supositions que ci-dessus,

{ Pierre être menteur,
{ Paul être menteur:

puis Pierre être menteur;
Ou Paul être menteur:

puis Pierre *ou* Paul être menteur (menteurs):

puis Pierre *ou* Paul sont menteur (menteurs):

ou même Pierre *ou* Paul mentent.

L'esprit conçoit ici les deux propositions partièles du *discours* ou raisonement, come aïant entre elles un raport d'*exclusion*, ou de *disjonction*: raport que nous suposons exprimé par le mot *ou* qui est donc une *conjonction;* celle-là même que les Gramairiens apèlent *disjonctive.*

Il seroit aisé de faire ainsi passer en revue toutes les Conjonctions: mais on sent combien cela seroit fastidieux; puis que dans le point-de-vue où nous envisageons les choses, il ne faudroit pas seulement se borner aux Conjonctions usitées dans les Langues conues; mais parler également de celles qui sont possibles. Il sufit donc dans cette partie, come dans les au-

tres, d'avoir doné une idée de la chose.

UNE LANGUE qui auroit fait tous les progrès dont nous venons de tracer l'histoire, ne poûroit plus passer pour une Langue fort pauvre. Elle suposeroit déjà dans les Peuples qui en feroient usage, un assez grand exercice des facultés intellectuèles: mais come il est impossible d'assigner un terme, où ces progrès ne puissent plus s'acroître; donons encore quelques momens à l'histoire des dévelopemens de la Langue de nos Insulaires, et ne nous arêtons que quand nous l'aurons à-peu-près conduite au période, où soient jamais parvenues les Langues que nous regardons come les plus parfaites.

LE VERBE étant le mot essencièl dans l'énonciation de la pensée, son usage revenant sans cesse; il est probable que ce sera aussi la partie d'Oraison qu'on s'apliquera davantage à améliorer. Les moyens même pour y réussir ne peuvent plus avoir beaucoup de dificulté, au point

où nous avons laissé cette partie d'Oraison.

Il faut nécéssairement se rapeler ce point. Nous avons essayé de montrer coment d'un seul terme destiné à énoncer formèlement le jugement de l'esprit sur un sujèt et un atribut qu'il compare, sortoit, come d'une source abondante, tout le systême de la formation des Verbes et ce qu'on apèle leur *conjugaison.*

Fidèles au plan que nous nous somes proposé, de doner l'histoire des dévelopemens du Langage de nos Colons, dans l'ordre où ils devroient probablement se faire: [*q*] nous n'avons pas encore trop étendu la conjugaison de leurs Verbes, ni quant aux *Tems,* ni quant aux *Modes;* mais ces deux branches fécondes du systême des Verbes, pousseroient vrai-semblablement de nombreux rameaux. C'est ce que

---

[*q*: On sent qu'il doit y avoir un peu d'arbitraire dans la succèssion de ce dévelopement, au moins pour certaines parties: permis à chacun de suivre, à cet égard, son opinion particulière.]

nos Observateurs auroient à considérer et à exposer pour compléter la théorie du Verbe. Continuons donc encore à nous charger de leur rôle.

Tems simples ou absolus.

Il est évident que le *passé* ou *prétérit*, le *présent* et le *futur*, forment la division naturèle du *tems* : division bientôt sentie par nos Colons, et à laquelle ils ne peuvent, non plus que nous, rien ajouter dans la suite. L'Époque ou point fixe d'où ils sont partis, pour déterminer les diférentes relations du *tems*, a été, come on l'a dit, et a dû être l'instant même de l'acte de la parole ou de l'énonciation. [*Voyez p.* 64.] Cette Époque uniquement envisagée, ne dut d'abord introduire que trois *Formes*[1] temporèles dans le systême de leur Conju-

---

[1 : J'entends par *Forme temporèle*, l'expression quelconque d'un Tems, c'est-à-dire, de la combinaison du *jugement* de l'esprit avec une ou plusieurs Époques auxquelles on raporte ce *jugement*. *Je lis, j'ai lu, je lirois, j'eusse lu*, &c. sont diférentes *Formes temporèles*.]

*

gaison; ne dut d'abord introduire que trois Tems [*r*] dans leur Langue: un Tems où le jugement de l'esprit exprimé par le Verbe, est représenté come *coïncidant*

[*r*: Il est facile d'en doner la démonstration. Soit J l'expression du *jugement* énoncé essenciè-lement par le Verbe, l'expression du *Verbe* en général. Soit E l'expression de l'Époque ou du moment de l'*énonciation*. Soit la *disposition en ligne horizontale de gauche à droite*, la représentation de l'ordre *successif* des termes ou idées élémentaires combinées dans une *Forme temporèle* quelconque. Soit enfin la *disposition en ligne verticale de haut en bas*, l'image de la *coïncidence*, de la *simultanéité*, de l'*actualité*, en tout ou en partie, de ces mêmes termes ou idées combinées. Il est évident qu'elles ne poûront se *construire* que de ces trois manières,

I.	II.	III.
J		
	J E	E J
E		
Je lis,	j'ai lu,	je lirai:

dont la première est la *formule* du Présent, et où la forme temporèle *JE LIS* anonce éfectivement avec

avec l'Époque ou le moment de l'énonciation ; ce qui constitue le *Présent* : un Tems où ce même jugement est représenté come *antérieur* au moment de l'é-

---

que l'action de mon esprit qui juge est censée *coïncider* avec l'Époque ou moment de l'énonciation.

Convenons cependant que ce Présent *absolu* JE LIS, peut quelquefois faire *abstraction* de toute Époque, même de celle de l'énonciation. Par exemple, *que vous me rencontriez, et qu'en m'abordant vous me disiez ; bon jour, Monsieur,* JE LIS *votre livre, &c.* JE LIS, a ici la *forme* du Présent ; mais elle désigne, si je ne me trompe, en cette ocasion, un Présent purement *abstrait ;* puis qu'il ne coïncide même pas avec le moment de l'énonciation : car ce n'est point dans l'instant où *vous me rencontrez*, et où *vous me parlez*, *que* VOUS LISEZ *mon livre.*

La formule $\frac{J}{E}$ ci-dessus, poûroit encore se *construire* ainsi mathématiquement $\frac{E}{J}$: mais cette *construction* ne seroit pas bone gramaticalement ; parce que dans les termes mêmes qui *coïncident*, la précision métaphysique doit souvent admettre un ordre *de raison* : or il paroît que s'il y en avoit un de cette sorte à déterminer entre les deux termes ra-

nonciation ; ce qui est le caractère du *passé* ou *prétérit* : enfin, un Tems où le jugement énoncé par le Verbe est représenté come *postérieur* à l'instant de la pa-

---

prochés dans la forme temporèle du Présent *je lis* ; l'action de mon esprit qui juge, précèderoit d'une antériorité *de raison*, l'Époque ou moment de l'énonciation.

Cette remarque est importante ; & on voudra bien se la rapeler par la suite dans toutes les circonstances semblables.

La seconde *formule* J E est celle du *Passé* ou *Prétérit* (*J'AI LU*) : où la forme temporèle anonce que le terme ou objèt du jugement de mon esprit est *antérieur* à l'instant de l'acte de la parole. [*Voyez* Note *t*.]

La troisième formule E J est celle du *futur JE LIRAI*, où la forme temporèle anonce que le terme ou objèt du jugement de mon esprit est *postérieur* à l'Époque ou au moment de l'énonciation. [*Voyez* Note *t*.]

Je suplie le Lecteur le moins acoutumé à la précision et au style algébriques, de ne pas s'efrayer de cet aparèil de *Formules* adaptées à un Ouvrage sur les Langues. C'est peut-être, come on le verra encore mieux dans la suite, un des plus sûrs moyens

role; ce qui est la marque distinctive du Futur, exemples:

I.	*Présent.*	Je lis	*votre livre.*
II.	*Prétérit.*	J'ai lu	
III.	*Futur.*	Je lirai	

Ces trois Tems par comparaison à ceux que nous alons examiner tout-à-l'heure, poûroient se nomer *simples* ou *absolus*; qualifications qui rapèleroient l'idée de Tems, dans lesquels l'action de l'esprit qui juge, énoncée essencièlement par le Verbe, est seulement combinée et comparée avec l'Époque de l'énonciation.

Ces Tems *absolus* sont ceux, come il a été dit, [*page* 63] que nos Insulaires

---

de rendre, non seulement intelligible; mais clair et sensible, ce qu'il y a de plus abstrait dans la théorie des Tems. Eh! Pourquoi ne s'aideroit-on pas des secours que peut fournir une Science étrangère à celle qu'on traite, quand ces secours sont véritablement utiles? Nous *morcelons* trop les Sciences en général; et c'est-là, si je ne me trompe, une des principales causes du peu de progrès qu'on leur voit faire.]

trouveroient sans doute les premiers, à raison de leur simplicité et du peu de combinaisons qu'ils suposent. Il est probable qu'ils seroient long-tems les seuls conus et usités parmi eux. Mais le moment de l'énonciation ne seroit pas la seule Époque, qu'ils pussent considérer dans l'expression des Tems.

Tems composés ou relatifs à plusieurs Époques.

Outre cette première Époque à laquelle se raporte le jugement de l'esprit énoncé par le Verbe; ce même jugement peut encore être en relation avec une autre Époque, ou désignée expressément, ou indiquée par les circonstances et le tour de la proposition. Cette nouvèle Époque sera même plus intimement liée à l'action ou jugement de l'esprit manifesté par le Verbe; puis qu'elle sera prise dans les circonstances de cette action, de ce jugement: ce qui fait que nous la distinguerons par la dénomination d'Époque *immédiate.*

L'action, c'est-à-dire, le jugement de l'esprit exprimé par le Verbe, sera pareillement ou *présent*, ou *passé*, ou *futur*,

par raport à cette Époque immédiate. Les combinaisons ou raports *temporèls* vont donc nécessairement se multiplier: la considération d'une seule Époque avoit doné trois *formes* temporèles, avoit constitué les trois Tems que nous avons només *simples* ou *absolus*: ces mêmes Tems, par l'admission d'une seconde Époque, vont devenir susceptibles de neuf combinaisons et de neuf *formes* diférentes, s'il plaît à l'Usage de les leur doner [*s*]. En éfet, il poûra ariver qu'une proposition énoncée ait pour son Époque immédiate, soit *pré-*

[*s*: Nous alons encore en mètre la démonstration sous les yeux du Lecteur, en lui présentant une petite Table, où il vèra, sous chacun de leurs Tems respectifs, les diférentes combinaisons des Époques, entre elles, et avec le jugement de l'esprit nécessairement énoncé dans tout Verbe possible.

I, dans cette Table, est l'expression de ce que nous avons apelé *Époque immédiate* [*p.* 116]; tout le reste ne supose que ce qui a déja été expliqué ci-dessus. [Note *r*.]

sente, soit *passée*, soit *future*, une Époque qui *concoure* avec celle de l'acte même de la parole ; ou que cette Époque immédiate lui soit *antérieure* ; ou qu'elle lui soit *postérieure* : ce qui donera un Présent, un Prétérit, un Futur, *actuèls*, *antérieurs* et *postérieurs*.

Il y a

FORMULES DES TEMS *SIMPLES* OU *ABSOLUS*, *devenus* composés *par leur relation à deux Époques*.

	1. *Actuèls.*	2. *Antérieurs.*	3. *Postérieurs.*
I. *Présens.*	J I E	J E I	J E I
II. *Prétérits.*	J I E	J I E	E J I
III. *Futurs.*	I J E	I J E	E I J

On trouvera

Il y a diférentes manières de raporter le jugement de l'esprit énoncé par le Verbe, aux diverses Époques avec lesquelles il entre en combinaison : on peut le faire avec plus ou moins de *précision*, sous des points-de-vue *prochains* ou *plus éloignés &c.* On peut introduire des *Formes* particùlières, pour exprimer les diférentes nuances de Tems : la même *Forme* peut se trouver employée dans l'usage, à exprimer un plus ou un moins grand nombre de ces diférentes nuances de Tems : un seul et même Tems peut être rendu par diverses *Formes &c, &c*: et tout cela, avec des variations infinies qui formeroient de la théorie des Tems, dans la Langue de la Colonie, come on le voit dans la plupart des Langues conues, un vrai labyrinthe

---

On trouvera dans le Texte ci-dessous et dans la Note *x*, des analyses et des exemples correspondans à chacune de ces Formules : ces analyses et ces exemples seront indiqués par un *astérisque* * servant de renvoi à chacun des Tems figurés dans la Table précédente.]

dont la plus fine Métaphysique auroit peine à doner le fil.

Ayons cependant le courage de nous frayer une route dans une matière aussi épineuse. Transportons-nous au moment, où, par raport à la Langue de la Colonie, nos Observateurs poûroient s'ocuper de ces Tems *composés* [1] ou *relatifs à plusieurs Époques*, lesquels nous considérons maintenant. Ce ne seroit assurément que

---

[1: On voit que je prends les qualifications de *simple*, de *composé*, dans une acception diférente de celle où le comun des Gramairiens les emploient. Ils entendent par un Tems *simple*, celui qui s'énonce en un seul mot, et sans le secours des *auxiliaires*, come *je lis*, *je lus &c*: et par un Tems *composé*, celui qui s'énonce avec plusieurs mots et à l'aide des *auxiliaires*, come *j'ai lu &c*: parce qu'ils confondent évidament la *forme* du Tems, avec le Tems même; ce qui est néanmoins fort diférent. Pour moi, j'entends par un Tems *simple*, celui où la combinaison des Termes élémentaires est la plus simple possible; puisqu'elle n'en admèt que deux J et E, [*Voy.* Note *r.*] quelle que

quand cette Langue se seroit assez perfectionée, pour présenter une image de nos Langues, où ces Tems *composés* sont plus ou moins usités. En éfet, l'observation des procédés d'une Langue formée, peut seule conduire aux règles et aux théories générales, lors qu'on veut doner une base solide à ces dernières. Suivons ce plan, et tâchons d'exécuter sur la Langue

---

soit d'ailleurs la *forme* qui exprime ce *Tems* : ainsi dans *j'ai lu votre livre*, *J'AI LU* est à mes yeux un Tems tout aussi *simple*, que celui qui est exprimé par *JE LIS*, dans l'exemple *je lis votre livre*, [*Voyez* page 115.] J'entends au contraire par un Tems *composé*, un Tems qui résulte de trois ou même d'un plus grand nombre de Termes élémentaires combinés entre eux, soit que la *forme* de ce Tems soit exprimée par un seul mot, soit qu'elle en admète plusieurs. Ainsi *JE LISOIS* est pour moi un Tems tout aussi *composé*, que *J'AVOIS LU*; parce que l'un et l'autre résulte du produit des trois termes élémentaires J, I, E diversement combinés, come on le vèra dans l'analyse de ces Tems.]

dans laquelle nous écrivons, [1] ce que nos Observateurs feroient sans doute sur celle de la Colonie projetée.

Nous nous figurons qu'ils suivroient d'abord dans la distribution des Tems *composés*, la division générale des Tems en *Présens*, en *Prétérits* et en *Futurs*: et que dans chacune de ces divisions, ils rechercheroient soigneusement toutes les dif-

---

[1: Les Étrangers sufisament versés dans notre Langue poûront ne pas lire sans fruit, les analyses que nous alons doner. Ils vèront aisément, si leur Langue maternèle ofre ou non, des exemples correspondans à ceux dont nous étayons notre théorie des Tems *composés*.

Il paroit avantageux qu'il existe sur cette matière, une analyse un peu soignée, en quelque Langue qu'elle se trouve; mais il y auroit, je pense, bien de la témérité à l'entreprendre sur une Langue qu'on ne parleroit pas depuis l'enfance.

Un avantage qu'on peut espérer du travail où nous alons nous engager; c'est qu'il est à présumer que la nature des Tems étant mieux conue, on aura plus de facilité à les employer avec justèsse et précision.]

rentes nuances des Tems, soit qu'elles fussent exprimées par des *formes* diverses, soit que la même *forme* servît à en énoncer plusieurs. Ils s'apliqueroient sans doute aussi, à doner à chaque Tems des dénominations claires et précises, qu'ils justifîroient par des exemples et par des analyses convenables.

Voilà exactement la route que nous alons tenir. Nous ne croyons pas nous écarter en cela, du but que nous nous somes proposé dans cet écrit ; parce que la réalité de quelque procédé gramatical que ce puisse être dans une Langue, come l'insinue très bien la nouvèle GRAM: GÉN: [*Tome* 1, *pag.* 475.], en montre la possibilité dans toutes les autres. Nos Insulaires poûroient donc suivre à-peu-près la marche que notre Langue et plusieurs autres Langues ont prise sur la désignation des Tems. Ce principe fait rentrer tout ce que nous alons dire par la suite, dans la généralité de notre plan primitif. Donons donc par des faits gramaticaux et par des ana-

lyses sufisament détailiées, une sorte de corps à la théorie que nous venons d'établir sur ces Tems *composés* ou *relatifs à plusieurs Époques*. Cette matière est d'une telle subtilité, que si elle n'étoit fixée par ces secours, elle s'évaporeroit, pour ainsi dire, et échaperoit entièrement à la vue de l'esprit.

Analyse des Tems composés ou *relatifs à plusieurs Époques.*

I. PRÉSENS.

[*] 1. *Actuèl.* * Je lis *votre livre* AU MOMENT *où je vous parle.*

Le jugement de mon esprit énoncé par le Verbe JE LIS, *coïncide* avec l'Époque immédiate (*AU MOMENT*) à laquelle je le

[*: L'*astérisque* * rapèle les Tems dont on a vu la formule dans la Table de la Note *s*: ces Tems sont prouvés ici, de même que dans le TABLEAU GÉNÉRAL Note *x*, par des exemples et par des analyses.]

raporte. Il *coïncide* pareillement avec l'Époque de l'énonciation qui est ici la même que l'Époque immédiate. Tout est donc ici *simultanée* : JE LIS est donc, en cet exemple, un *Présent-actuèl.*

On voit ici, et l'on aura encore ocasion de le remarquer dans la suite, que les Tems composés *actuèls* ne difèrent des *simples* qui leur correspondent, que par l'expression formèle de l'instant de la parole, ou d'une Époque qui lui seroit parallèle.

2. *Antérieur.* * *J'entre* HIER *chez mon ami : je lui demande ce qu'il fait* : Je lis [1] *votre livre, me répond-il', &c.*

[1 : On poûroit croire que les manières de parler de cet exemple et de plusieurs autres qu'on vèra dans la suite, sont des tours *figurés* qui tiènent plus à la Rhétorique qu'à la Gramaire : mais ces *tours* n'en apartiènent pas moins à la Langue ; ce qui nous impose l'obligation d'en analyser les Tems, qui sont d'ailleurs tout aussi réductibles à des loix simples de combinaisons, que les autres Tems. En éfet, coment la Gramaire Philosophique n'auroit-elle pas autant de prise sur le langage Poétique et Oratoire que sur tous les autres langages ?

L'Époque immédiate *hier* anonçant évidament un Tems passé ; *j'entre, je* lui *demande* sont mis ici pour *j'entrai, je* lui *demandai*, et par conséquent *je lis* pour *je lisois*, qui certainement est un Présent *antérieur*, come on va le prouver ci-dessous. [4. *Antérieur-Formèl.*]

3. *Passé.* *Je rentre* HIER *chez moi :* je lis *votre lètre, je pars, &c.*

Quoique *je lis* et les autres Verbes de cet exemple, aient la forme générale du *Présent* ; leur emploi et leur raport à l'É-

---

Cette réfléxion nous impose encore une autre obligation, celle de faire entrer dans nos exemples et dans nos analyses toutes les formes temporèles qui semblent autorisées par l'Usage ; quand même elles ne seroient admises ni dans le style de la haute Poésie, ni dans le style Oratoire.

La propriété qu'ont certaines Formes temporèles de se prèter à diférentes combinaisons, vient de ce qu'elles anoncent des Tems qui sont *indéfinis* et *indéterminés*. [*Voyez* TAB. Tems *définis* et *indéfinis*.]

poque immédiate *hier*, anoncent évidament un Tems *passé*. De-là, la dénomination de *Présent-passé* que nous donons à ce Tems, qui a ici la valeur du *Prétérit précis* JE LUS *&c.* [*Voyez* la Note de la page 125, et ci-dessous *analyse du Prétérit-précis.*]

4. *Antérieur-Formèl.* Je lisois, *quand vous* ETES ENTRÉ.

Ma lecture: terme et objèt du jugement de mon esprit, est ici représentée come *coïncidante* avec son Époque immédiate, come *présente* par raport à cette Époque; puis que *quand* VOUS ÊTES ENTRÉ, je pouvois dire, *je lis*. Cette forme temporèle JE LISOIS, anonce donc sous ce raport un véritable *Présent*: mais *ma lecture* PRÉSENTE à son Époque immédiate, est, ainsi que son Époque immédiate elle-même, représentée par la forme temporèle JE LISOIS, come *passée* relativement au moment de l'énonciation: en ce sens, JE LISOIS est un Tems *passé*; c'est-à-dire, que JE LISOIS, est

un Présent-antérieur : *Présent* ; par la *simultanéité* qu'il désigne entre le jugement énoncé par le Verbe et l'Époque immédiate à laquelle on raporte ce jugement : *antérieur*, parce que ce Tems anonce l'*antériorité* et de ce même jugement et de son Époque immédiate, relativement à l'Époque de l'énonciation.

J'apèle encore *formèl* le Tems dont il s'agit ici ; parce que l'Usage, dans la Langue où nous prenons nos exemples, a introduit une forme spéciale, JE LISOIS, pour exprimer ce Tems particulier ; quoique, come on l'a vu dans l'analyse du Présent-*antérieur* 2, il puisse aussi être exprimé par une forme comune à un autre Tems.

5. *Antér*: *Form*: *actuèl*. Je lisois *votre livre* A L'INSTANT *où je vous parle*.

Je lisois a ici le caractère que nous venons d'assigner au Présent-*actuèl* : *ma lecture*, terme ou objèt du jugement de mon esprit, *coïncide* et à son Époque immédiate et à celle de l'énonciation. Mais coment

ment l'Époque immédiate de *ma lecture* peut-elle être à la fois, et *antérieure* à celle de l'énonciation ; puisqu'il s'agit d'un Présent-*antérieur*, et *présente* à cette même Époque ? C'est que les Époques des Tems gramaticaux ne sont pas des points mathématiques : elles admètent une sorte de latitude. Il faut considérer DEUX MOMENS, dans *l'INSTANT où je vous parle* ; l'un où *je lisois encore*, et l'autre où *je cesse de lire* : *ma lecture* PRÉSENTE au premier qui est censé *passé* relativement à l'Époque de l'énonciation, est ANTÉRIEURE à celui qui est rigoureusement *présent*, par raport à cette même Époque de l'énonciation.

Voilà la diférence de deux exemples parallèles qu'on poûroit comparer ;

1.° Je lis *A L'INSTANT où je vous parle*,

2.° Je lisois *A L'INSTANT où je vous parle.*

Dans le premier de ces deux exemples en énonçant la proposition, je puis *lire* encore strictement parlant ; au lieu qu'il faut que je cesse de *lire*, lors que j'énonce la seconde.

On aura souvent besoin de se rapeler cette remarque dans l'analyse des Tems: c'est un principe fondamental qui lève nombre de dificultés relatives à la théorie que nous dévelopons.

6. Antér: formèl-postérieur. Je lisois DEMAIN *votre livre, si* VOUS *me l'*AVIEZ ENVOYE'.

Les raports sont ici fort compliqués: tâchons de les démêler; et observons d'abord que le Tems dont nous faisons l'analyse, sera toujours, come on le voit dans l'exemple, le complément *logique* [*Voy*: page 178.] d'un Prétérit-*antérieur* (*vous* AVIEZ ENVOYÉ): ce qui, en vertu d'une loi qu'on vèra ci-dessous, [*pag.* 189.] suppose que le jugement énoncé par le Verbe, et représenté par la forme *je lisois* de cet exemple, a un dégré d'*antériorité*; puisque son antécédent *logique* en a deux. C'est ce qui va être démontré, en ramenant *je lisois* de notre exemple, au style de la Gramaire primitive. Ce procédé fera voir clairement toutes les idées élémen-

taires qui se trouvent combinées dans le Tems particulier que nous analysons ici.

si VOUS m'AVIEZ ENVOYÉ votre livre, moi être alors *celui qui le* lit DEMAIN .... j'étois *celui qui le* lit DEMAIN .... je *le* lisois DEMAIN.

Cette forme JE LISOIS, nous présente donc ici un Tems qu'on poûroit en quelque sorte comparer à un corps soumis à l'action de diverses puissances qui agissent conjointement sur lui, et qui l'obligent d'obéir à leur éfort comun; en lui faisant prendre une direction moyène et relative aux raports combinés de ces mêmes puissances.

Il est maintenant facile de voir, pourquoi ce Tems JE LISOIS, est ici un *Présent-antérieur-formèl-postérieur*; et coment ces raports qui paroissent oposés, se concilient et se réunissent sans se détruire.

C'est 1.° un *Présent*; parce qu'on voit dans notre exemple que *ma lecture*, terme et objèt du jugement énoncé par le Verbe, *coïncide* avec l'Époque immédiate *demain*: 2.° ce Présent est *postérieur*, en ce que et *ma lecture* et son Époque immédiate

demain, sont véritablement *postérieurs* au moment de l'énonciation : 3.° il est *antérieur*, par la relation qu'il a avec un Prétérit-*antérieur* dont il est le complément logique, come on peut le remarquer dans le dévelopement analytique qu'on vient de présenter [1] : 4.° enfin nous donons à ce Tems la dénomination de *formèl*; parce que quant à la *forme*, il est le même que le *Présent* 4. que nous avons apelé ainsi, et dont il a d'ailleurs le caractère essencièl, avec quelques nuances particulières qui le difèrencient, et que nous venons d'exposer.

Le Tems que nous examinons, figure toujours dans un membre de phrase, qui fait partie d'une proposition *conditionèle*, au moins dans le sens : [*Voyez* TAB. SUPOSITIF ou CONDITIONÈL.] alors *je lisois* DEMAIN *votre livre, si &c*, équivaut au conditionèl *je lirois* DEMAIN *votre livre*,

---

[1 : *Voyez* encore l'analyse suivante et celle du *Futur-antérieur-formèl-actuèl* 3.]

si &c, et en a absolument la valeur. La nuance qui distingue JE LISOIS *votre livre, si &c*, d'avec JE LIROIS *votre livre, si &c*; c'est que dans la première phrase, *ma lecture*, par le tour indicatif, est anoncée come plus positive, plus certaine, que dans la seconde, où *ma lecture* est formèlement représentée come un événement purement *conditionèl*. Ainsi tout a sa raison dans l'usage des Langues, quoiqu'il ne soit pas toujours aisé de l'apercevoir et de la rendre sensible.

7. *Postérieur.* * Je lis DEMAIN *votre livre.*

Ma lecture est ici représentée come *coïncidante* avec son Époque immédiate *demain*; et come *postérieure*, ainsi que cette même Époque immédiate, à l'Époque ou au moment de l'acte de la parole. *Je lis* paroît donc ici assez bien qualifié par la dénomination de *Présent-Postérieur.*

Je ne trouve point de Présent-postérieur *formèl*, dans la Langue où j'écris; mais l'usage de ce Tems n'en est pas moins très réèl dans cette même Langue, come le

prouve l'exemple que je viens d'analyser. C'est donc plus encore par l'*emploi* que par la *forme*, qu'il faut juger des divers Tems d'une Langue. On ne trouve pas, à beaucoup près, autant de formes spéciales que de Tems diférens. Voilà ce qui fait la grande dificulté de l'analyse des Tems. L'opération seroit bien plus facile, si chaque Tems avoit sa forme particulière: c'est ce que l'Usage auroit pu introduire, et ce que nous tâchons de supléer dans le TABLEAU GÉNÉRAL *des Tems*. [Note *x*.]

Le Lecteur voudra bien ne pas perdre de vue les principes d'analyse qui viènent d'être établis relativement aux Tems *Présens*; et en conséquence, nous abrégerons, le plus qu'il sera possible, l'analyse des Tems suivans.

II. PRÉTÉRITS.

1. *Actuèl.* * J'ai lu *ce Mémoire* AU MOMENT *où je vous parle.*

Le jugement porté sur *ma lecture* est représenté dans cet exemple, 1.° come *an-*

térieur relativement et à son Époque immédiate, et à celle de l'énonciation, lesquelles Époques sont 2.° *coïncidantes*. Sous le premier raport, ce Tems est un *prétérit*; sous le second, il est *actuèl*. [Voyez *Présent-actuèl*, p. 124. *Voyez* aussi *Présent-antérieur-formèl*, p. 127.]

2. *Circonscrit.* J'ai lu ce *Mémoire l'ANNE'E PASSE'E.*

Examinons ici le raport des Époques entre elles, et leur relation avec l'acte du jugement énoncé par le Verbe *j'ai lu*. 1.° Il est évident que l'Époque immédiate l'*ANNÉE PASSÉE*, est *antérieure* à celle de l'énonciation. 2.° *Ma lecture*, terme du jugement énoncé par le Verbe, est aussi représentée come *antérieure* au moment de l'énonciation. 3.° De plus, *ma lecture* est désignée come *antérieure*, d'une manière *déterminée*, par la nature de son Époque immédiate. J'apèle *circonscrite* cette sorte de *détermination*, par la raison qu'on vèra tout-à-l'heure. 4.° Enfin l'Époque imme-

diate l'*ANNÉE PASSÉE* est, quant à son commencement, *antérieure* à *ma lecture*: en éfet, si *ma lecture* avoit précédé le comencement de l'*ANNÉE PASSÉE*, je ne pourois pas dire que *j'ai lu* l'*année passée*. Mais d'un autre côté, *MA LECTURE coïncide* nécessairement avec quelques-uns des *points* ou *momens* de son Époque immédiate; car puis que c'est l'*année passée* que *j'ai lu*, *MA LECTURE correspond* nécessairement à certains points de la durée de l'*année passée*, et a été *coéxistante* à quelques-uns de ces points. [*Voyez* l'analyse suivante, et celle du *Présent-antérieur-formèl-actuèl*, page 128.]

[✿] 3. *Précis.* Je lus ✿ *ce Mémoire* HIER *A* NEUF HEURES.

L'unique diférence que je trouve entre le Tems précédent et celui-ci, vient de la

---

[✿: Cette *rozète* ✿ déſigne les Tems *définis*; c'est à dire, ceux dont la *Forme* anonce un raport fixe et déterminé, entre leur Époque immédiate et celle de l'énonciation. [*Voyez* TAB. Tems *définis* et *indéfinis*.]

précision que ce dernier exige ou qu'il supose dans son Époque immédiate, laquelle ne peut jamais être *vague* et *indéterminée.* D'où il arive que ce Tems est d'un si grand usage dans les *récits*; et qu'il poûroit en quelque sorte être apelé Prétérit *narratif*: au lieu que le précédent s'acomode fort bien d'une Époque immédiate, déterminée avec moins de précision; car il sufit pour celui-ci qu'un des points renfermés dans l'Époque immédiate, lui conviène: c'est ce qui m'a porté à le nomer simplement *Prétérit-circonscrit.* [*V*: l'anal: ci-dess.] Ainsi on peut dire avec ce Tems *j'ai lu ce Mémoire l'an passé*: mais il me semble que ce ne seroit pas parler avec assez de justèsse, que de dire *je lus ce Mémoire l'an passé*; à moins qu'on ne restraignît cette énonciation vague, d'une manière quelconque, come *à pareil jour que &c, en revenant de &c*; parce qu'il ne faut pas *un an*, pour lire *un Mémoire.*

Le Prétérit-*circonscrit* J'AI LU, pouvant être *circonscrit* avec plus ou moins de *pré-*

cision, se trouve assez fréquament substitué au Prétérit-*précis*, dont il fait alors la fonction. En éfet, on dit dans l'usage ordinaire,

J'ai lu } *ce Mémoire hier à neuf heures.*
Je lus }

Aussi plusieurs Langues n'ont-elles pas de Prétérit-précis-*formèl*: mais ce dernier, dans les Langues où il est usité, ne sauroit se mètre indiférament et dans tous les cas, pour le premier, come il vient d'être prouvé.

La *précision* propre au Tems que nous analysons, fait qu'il ne s'alie pas avec une Époque immédiate *trop reçament passée*, et qui *dure*, pour ainsi dire, encore: c'est pourquoi, l'on ne dit pas JE LUS *votre lètre* CE MATIN, *il y a* DEUX HEURES *&c*; mais *J'AI LU votre lètre* CE MATIN, *il y a* DEUX HEURES *&c*: parce que, come il a été observé, le Prétérit-*circonscrit* demande moins de *précision* dans la détermination de l'Époque immédiate à laquelle il

se raporte. [*Voyez* encore ci-dessous l'analyse du *Prétérit-précis-antérieur 6.*]

4. *Antérieur.* * .... [1] *Je l'arète, je le prie d'écouter: à peine lui* ai-je lu *votre lètre, qu'*IL JETE *un cri &c.*

Ici le tour *narratif* anonce que *il jète*, est pour *il jeta*, Prétérit-*précis*; et que par conséquent *ai-je lu* ou *j'ai lu*, tient la place de *j'avois lu*, Prétérit-antérieur-*formèl* que nous alons examiner. [*Voy*: l'analy: du *Présent-antérieur 2*, celle du *Présent-passé 3*, et la Note de la *page 125*.]

5. *Antér*: *formèl.* J'avois lu ⁂ *ce Mémoire, lors que* VOUS ETES ENTRE'.

Ma lecture, par cette forme *j'avois lu*, est évidament anoncée come *antérieure* à

[1: Ces *points* . . . . avertissent de supléer ce qu'on jugeroit nécessaire à la *plénitude* de l'exemple: on voudra bien en user de même dans tous les cas où on le croira convenable. Pour moi, j'ai préféré les exemples les plus simples et les plus courts, en laissant à chacun la liberté d'y substituer ceux qu'il desirera, dans l'analogie des miens.]

l'Époque immédiate *VOUS ÊTES ENTRÉ*, laquelle est *antérieure* elle-même au moment de l'énonciation. C'est l'expréssion de ce double raport d'*antériorité*, qui fait l'essence du Prétérit-*antérieur*. Celui que nous analysons ici, est *formèl*; parce que l'Usage l'a revêtu d'une forme *spéciale*, dans la Langue où nous écrivons, ainsi que dans beaucoup d'autres Langues. [Voyez l'*analyse suivante*.]

6. *Précis-antérieur.* J'eus lu ce *Mémoire hier* *A NEUF HEURES.*

Il est aisé de sentir, dans cet exemple, la diférence de *j'eus lu*, à *je lus* que nous venons d'analyser plus haut. [*Voyez* analyse du *Prétérit-précis*, p. 136.] Dans *je lus hier à neuf heures*, l'Époque immédiate de *ma lecture* est *HIER A NEUF HEURES* : c'est-à-dire, que je raporte *ma lecture* à une Époque antérieure *hier*, laquelle est plus positivement déterminée par cette indication particulière *à neuf heures*; ce qui convient fort au Prétérit-*précis*, ainsi qu'il a été expliqué.

Dans l'exemple que nous avons à analyser présentement, c'est tout autre chose: *ma lecture* est expressément anoncée par la forme *j'eus lu*, come *antérieure* à son Époque immédiate *A NEUF HEURES*, laquelle Époque immédiate est clairement représentée come *antérieure* au moment de l'énonciation, par le raport qu'elle a avec *hier*; terme qui ne désigne plus ici qu'une antériorité générale; et qui ne fait plus partie de l'Époque immédiate.

Il suit de cette analyse que *j'eus lu* a un caractère comun avec *j'avois lu*, celui d'anoncer que le terme ou objèt du jugement de l'esprit exprimé par le Verbe, est *antérieur* à une Époque immédiate déja *antérieure* à celle de l'énonciation. Mais ces deux Tems *j'avois lu*, *j'eus lu*, difèrent cependant en quelque chose. Il semble que leur diférence doive se tirer de celle des deux formes primitives *j'avois*, *j'eus*, qu'on ne peut sans doute employer indistinctement. On dira bien, par exemple, 1.° *pendant qu'IL me PARLOIT, J'AVOIS*

votre lètre dans ma poche; et non pas J'EUS *votre lètre &c.* 2.° *Tant qu'*IL *me* PARLA, J'EUS *votre lètre dans ma poche*; et non pas J'AVOIS *votre lètre &c.* D'où l'on peut inférer que *j'eus lu* dans l'exemple que nous analysons, et qu'en général le *Prétérit-précis-antérieur*, marque avec plus de *précision* l'*antériorité* du jugement, relativement à son Époque immédiate, considérée come *antérieure* elle-même au moment de la parole: ce qui doit être; puisque *j'eus*, dont il est composé, est un Prétérit-*précis*. [*Voyez* l'analyse de ce Tems.] Au contraire, *j'avois lu* conserve une sorte de raport au Présent, parce que *j'avois* est un véritable Présent-*antérieur*. [Voyez *Présent-antérieur-formèl* 4.] Ce qui fait que *j'avois lu hier à neuf heures*, peut signifier J'AVOIS LU *hier*, *lors qu'*IL ÉTOIT *neuf heures*; aussi bien que *j'avois* FINI *de lire hier lors qu'*IL ÉTOIT *neuf heures*, J'AVOIS *lu hier* AVANT *neuf heures*: mais J'EUS LU *hier* A NEUF HEURES, ne peut se prendre que dans le dernier sens. Il me semble que *j'a-*

vois lu, dans le premier cas, a plus d'affinité à *je lisois*; et dans le second à *j'ai lu.*

Enfin pour résumer ce qui vient d'être établi ci-dessus, on poûroit dire, généralement parlant, que *j'eus lu* est à *j'avois lu*, ce que *je lus* est à *j'ai lu*; d'où résultent plusieurs *corollaires* intéressans. [1]

7. *Postérieur.* * *Attendez un peu:* J'ai lu *ce chapitre* DANS UN MOMENT.

J'ai lu a ici la valeur d'un véritable *Prétérit-postérieur*: puis qu'il est équivalent à *j'aurai lu*: Tems dont on va voir l'analyse dans l'exemple suivant.

8. *Postér: Formèl.* [2] J'aurai lu ⁂ *ce chapitre quand* VOUS REVIENDREZ.

[1: Tels que ceux-ci: donc *j'eus lu* est à *je lus*, ce que *j'avois lu* est à *j'ai lu*; ou bien *je lus* est à *j'eus lu*, ce que *j'ai lu* est à *j'avois lu*: donc *je lus* est à *j'ai lu*, ce que *j'eus lu* est à *j'avois lu*; ou bien *j'ai lu* est à *je lus*, ce que *j'avois lu* est à *j'eus lu &c.*

Car si $c \cdot C :: a \cdot A$; $c \cdot a :: C \cdot A$, $a \cdot c :: A \cdot C$, $a \cdot A :: c \cdot C$, $A \cdot a :: C \cdot c$ *&c*, *&c*, selon la loi des proportions.]

[2: *Voyez* relativement à ce Tems la Note *u*, ci-dessous.]

L'Usage a établi dans quelques Langues, et nomément dans celle où nous écrivons, une forme *spéciale*, pour représenter cette combinaison, où le terme du jugement de l'esprit est anoncé dans le Verbe come *antérieur* à une Époque immédiate, laquelle est *postérieure* à celle de l'énonciation: c'est ce qu'on voit dans *j'aurai lu* de notre exemple; *ma lecture* y est représentée come *antérieure* à *votre retour*; lequel est évidament *postérieur* au moment de l'énonciation.

9. *Circonsc*: *éloigné*. *Quand* j'ai eu lu *ma Requête*, VOUS ETES ENTRE'.

Tâchons d'abord de conoître la nature de ce Tems, *j'ai eu lu*, par la voie de la comparaison; et examinons la diférence qu'il y a dans ces deux manières de s'énoncer,

1.° J'ai lu *ma Requête* HIER A TROIS HEURES.
2.° J'ai eu lu *ma Requête* HIER A TROIS HEURES.

Dans le premier cas l'Époque immédiate *hier à trois heures*, est, quant à son comencement,

comencement, *antérieure* à MA LECTURE: de plus, cette même Époque, quant à quelques points de sa durée, *coïncide* avec MA LECTURE, selon la nature du *Prétérit-circonscrit.* [Voyez l'*analyse de ce Tems*, page 135.]

Dans le second cas *ma lecture* est clairement anoncée come *terminée* à TROIS HEURES, Époque immédiate à laquelle je la raporte: MA LECTURE ne *coïncide* donc plus, dans ce second cas, avec son Époque immédiate: MA LECTURE est donc représentée come *plus éloignée* de son Époque immédiate par cette forme J'AI EU LU du second exemple, que par cette forme J'AI LU du premier.

C'est la sorte de *réduplication* d'*antériorité* énoncée par la forme J'AI EU LU, J'AI EU . . . . *&c*, qui nous a déterminés à doner au Tems qu'elle représente et que nous analysons, la dénomination de *Prétérit-circonscrit-éloigné*; parce que le caractère spécifique de ce Tems, est de faire envisager le terme du jugement énoncé

par le Verbe, come *plus éloigné* de son Époque immédiate, qu'il ne l'est par la forme du *Prétérit-circonscrit* (*J'AI LU*), d'où dérive notre *Prétérit - circonscrit - éloigné* (*J'AI EU LU.*)

La même analogie va se faire sentir dans les trois Tems suivans, auxquels nous donons la même dénomination de Tems *éloignés*. On vèra que ce qui distingue ces Tems d'avec leurs Tems primitifs correspondans, ce n'est qu'un plus grand *éloignement* exprimé par la forme qui leur est propre, entre le jugement énoncé par le Verbe, et l'Époque immédiate à laquelle on le raporte.

10. *Antér* : *éloigné.* *JE SEROIS PARTI, si j'avois eu lu ce chapitre.*

Tous les Tems dont les *auxiliaires* [1] tiènent au Présent, come *j'ai, j'avois &c*, [Voyez *ci-dessus*, *p.* 142.] paroissent surtout avoir besoin de prendre la *réduplica-*

[1: *Voyez* Verbes *Auxiliaires* à la TABLE.]

tion, lors qu'ils doivent être représentés come *antérieurs* à des Tems déja *antérieurs* au moment de l'énonciation; afin que les premiers expriment sans équivoque, une antériorité *supérieure* à celle des seconds. Or cette sorte de *réduplication* qui fait le caractère des Tems que nous examinons, y est très propre; parce qu'elle *éloigne* formèlement le jugement énoncé par le Verbe, de l'Époque ou des circonstances auxquelles il se raporte. En éfet, si, dans l'exemple que nous analysons, je voulois me servir de *j'avois lu*: il faudroit que je misse *je partirois*, au lieu de *je serois parti*; alors l'*antériorité* de *ma lecture* sur celle de MON DÉPART, seroit sufisament exprimée: mais en mètant *je serois parti* qui est un Tems *antérieur*; je dois, pour mieux constater l'antériorité de *ma lecture*, me servir du *Prétérit-antérieur-éloigné*, et dire come dans l'exemple, JE SEROIS PARTI, *si* J'AVOIS EU LU *ce chapitre*. [Voyez *ci-dessous*, analyse du *Futur-antérieur-formèl-actuèl*, et *page* 189.]

11. *Précis-antérieur-éloigné.* — J'eus eu *plutôt* lu ☙ *hier mon chapitre, que* VOUS N'EUTES LU *le vôtre.*

Cette phrase est, ce me semble, plus exacte, que si on disoit J'EUS LU *hier mon chapitre, plutôt que* VOUS N'EUTES LU *le vôtre*: parce que *ma lecture* étant anoncée come *antérieure* à LA VOTRE, laquelle est cependant représentée come *antérieure* par le *Prétérit-précis-antérieur* VOUS EUTES LU; on paroît encore ici autorisé à employer la *réduplication* propre à la *forme* J'EUS EU LU, pour exprimer cette *antériorité supérieure* de MA LECTURE sur LA VOTRE, laquelle *antériorité* est même indiquée clairement par le tour de la phrase qui nous sert d'exemple. Alors, et le *fond* et la *forme*, tout semble être à l'unisson dans cette même phrase.

12. *Postérieur-éloigné.* — J'aurai eu *plutôt* lu ☙ *mon chapitre, que* VOUS N'AUREZ LU *le vôtre.*

Même observation que la précédente. J'AURAI LU *mon chapitre &c*, n'exprime-

roit pas si nètement, à ce qu'il me semble, ce que je veux dire dans cette phrase, où mon intention est de représenter MA LECTURE come *antérieure* à *LA VOTRE*, laquelle est déja représentée elle-même come *antérieure* à une Époque immédiate suposée par la forme du *Prétérit-postérieur* VOUS AUREZ LU. *Votre lecture* étant donc anoncée par un Tems qui présente un degré d'*antériorité*, la *miène* paroît devoir l'être par un Tems qui en anonce deux : puis que MA LECTURE doit précéder *LA VOTRE*.

Nous alons raprocher sous un même point-de-vue, les divers Tems que nous avons apelés *éloignés*; afin qu'il soit plus facile de les comparer entre eux, et avec les Tems d'où ils dérivent :

1. Je chantois [1] / J'avois chanté / J'AVOIS EU CHANTÉ.
2. J'ai chanté / J'AI EU CHANTÉ.
3. Je chantai / J'eus chanté / J'EUS EU CHANTÉ.
4. J'aurai chanté / J'AURAI EU CHANTÉ.

[1 : Je change ici à dessein le Verbe (*lire*) qui figure dans tous mes exemples; parce qu'il forme

13. *Actuèl-prochain.* Je viens de lire *ce chapitre AU MOMENT où je vous parle.*

Le Prétérit suposant une *succession*, un *intervale* entre le jugement énoncé par le le Verbe et les diférentes Époques auxquelles on le raporte: cet *intervale*, cette *distance* peut être considérée come plus ou moins grande. Il est possible que dans des Langues où l'on aspireroit à une certaine précision, on voulût exprimer par des *formes* particulières le plus ou le moins d'*intervale*, de *distance* dont nous parlons. C'est ce qu'on trouve réèlement exécuté

---

en général une mauvaise consonance (*j'eus eu lu*) dans les Tems *éloignés*: à moins qu'on ne sauve ce défaut par les diférens *entrelacemens* d'une phrase pleine. Cette cacophonie est un inconvénient qui peut sans doute, en certains cas, faire éviter l'emploi de ces Tems; mais qui n'en détruit assurément pas l'existence: il y a mille rencontres, où ils paroissent nécessaires, principalement dans les Verbes qui expriment une *action*, une *situation* de quelque durée, come *manger*, *écrire*, *dormir* &c.]

en quelques Langues, et nomément dans celle que nous prenons ici pour objèt de notre Analyse.

Nous venons de montrer l'usage que fait cette Langue, des Tems *éloignés*, et ce qu'il faut entendre dans cette Langue par un Tems *éloigné*: l'exemple que nous devons maintenant analyser, va nous doner ocasion de prouver l'existence des Tems *prochains* dans cette même Langue.

Cette *forme* JE VIENS DE LIRE, de l'exemple, anonce évidament MA LECTURE come *antérieure* et à son Époque immédiate et à celle de l'énonciation, lesquelles sont ici *coïncidantes*. Donc 1.° la *forme* JE VIENS DE LIRE désigne ici un *Prétérit-actuel*. [*Voyez* l'analyse de ce Tems p. 134.] Cette *forme* particulière JE VIENS DE LIRE, représente de plus MA LECTURE come un événement qui s'est passé *prochainement*, qui est *peu éloigné* de l'Époque immédiate et de celle de l'énonciation auxquelles je le raporte: le Tems dont il s'agit peut donc 2.° être spécifié par la dénomination de

prochain, laquelle paroît propre à exprimer la nature de ce Tems: donc le Tems anoncé par la *forme* JE VIENS DE LIRE, JE VIENS DE . . . . &c, peut fort bien s'apeler en général *Prétérit-prochain.*

Ce Prétérit-*prochain* sera *actuèl*, lors que son Époque immédiate sera *coïncidante* avec celle de l'énonciation, come dans l'exemple que nous analysons: il sera *circonscrit*, *antérieur &c*, selon les diférentes combinaisons de ces mêmes Époques, et selon les diférentes relations qu'il aura avec elles, come on va le voir dans la suite [*t*].

[*t*: Le Génie de la Langue Françoise n'a point admis de *forme* spéciale, pour exprimer les Prétérits-*éloignés*, dans la classe des Tems *absolus* que nous avons précédament examinés; [*page* 114.] mais il est certain que ces mêmes Tems *absolus* ont un Prétérit et un Futur *prochains*, tels qu'on les voit ici,

I. *Prétér: prochain.* Je viens de lire } *votre livre.*
II. *Futur-prochain.* Je vais lire }

14. *Circonsc* : *prochain.* Je viens de lire *votre Mémoire* il y a . . . .
HEURES &c.

Ma lecture est raportée dans cet exemple à une Époque immédiate *antérieure* à celle de l'énonciation : ce qui est un des caractères distinctifs du *Prétérit-circonscrit.* [Voyez l'*analyse de ce Tems.* p. 135.] Mais cette Époque immédiate, par la nature des Tems *prochains*, doit être *peu éloignée* du moment de l'énonciation; de quelques *heures*, par exemple, come dans celui que nous analysons : car on ne

---

Le jugement énoncé par le Verbe et comparé, dans ces deux *Formes*, à la seule Époque de l'énonciation, est représenté come *peu distant*, come *prochain* de cette même Époque.

Il faut donc ajouter les deux Tems qu'on vient de voir, et dont nous n'avons pas dû parler plutôt, aux autres Tems *simples* et *absolus* : [*pag.* 114.] la manière la plus naturèle de les exprimer en *formule*, paroit être celle d'ajouter le signe conu - - (*moins*), entre Jet E ; afin de désigner que les deux termes comparés, sont formèlement représentés,

poûroit dire JE VIENS DE LIRE *votre Mémoire*; il y a *SIX ANS*, *SIX MOIS &c.*

15. *Antérieur-prochain.* *Je le trouve HIER dans sa chambre: je l'interoge*: je viens de lire, *me répond-il, &c.*

Voyez ci-dessus l'analyse du Prétérit-antérieur-*positif*, p. 139. Celui-ci n'en difère que par le caractère particulier de *prochain*, lequel a été sufisament expliqué. Usez-en de même pour les deux Tems *pro-*

---

come *moins éloignés*, come *plus prochains*, que dans leurs *positifs* correspondans. Ainsi ces formules,

1. J—E (Je viens de lire.)

2. E—J (Je vais lire.)

exprimeroient très bien, l'une le Prétérit-*prochain*, l'autre le Futur-*prochain*.

De même aussi le signe conu + (*plus*), seroit très propre à caractériser, dans les *formules*, les Tems *éloignés*, en montrant que les termes qui en seroient afectés, sont formèlement considerés come *plus éloignés* que dans les Primitifs d'où ils dérivent. C'est ce qu'on suivra ci-dessous dans le Tableau général des Tems. Note x.]

chains qui vont suivre. Raportez-les à leurs *positifs* correspondans, en ajoutant à l'analyse de ces derniers, la qualité de *prochains* qui est propre aux premiers.

16. *Antér*: *formèl-prochain.* Je venois de lire *ce chapitre, lors que VOUS ETES ENTRÉ.*

17. *Postér*: *formèl-prochain.* Je viendrai *à peine* de lire *ce chapitre, que VOUS ARRIVEREZ.*

III. FUTURS.

1. *Actuèl.* * Je lirai, $\left\{\begin{matrix} \text{j'ai à} \\ \text{je dois} \end{matrix}\right\}$ lire *ce chapitre AU MOMENT où je vous parle.*

Le terme ou objèt du jugement de mon esprit est évidament représenté par ces *formes* JE LIRAI, J'AI A LIRE, JE DOIS LIRE, come devant *suivre* l'Époque immédiate (*AU MOMENT*) à laquelle je le raporte, come *postérieur* à cette Époque qui *coïncide* avec celle de l'énonciation. Ces formes expriment donc avec quelques nuances diverses, mais indiférentes à la doc-

trine des Tems, un *Futur-actuèl*. Elles sont au nombre de trois, parce que l'observation aprend qu'éfectivement ces trois manières sont usitées en François, pour exprimer le Futur-*actuèl* : et il en est de même de quelques autres Futurs qu'on vèra dans la suite. C'est ainsi que l'Usage a quelquefois multiplié les *formes* pour l'expression d'un même Tems ; tandis que le plus souvent il a voulu que la même *forme* exprimât des Tems fort diférens, come on a dû le remarquer bien des fois dans le cours de ces Analyses. [*V* : *p.* 119.]

2. *Circonscrit.* Je lirai, { j'ai à / je dois } lire *votre Mémoire* L'ANNE'E PROCHAINE.

Ce Futur est *circonscrit*, en ce que le jugement énoncé par le Verbe, se raporte à une Époque immédiate plus ou moins *précise* relativement à ce même jugement, ou à l'objèt et au terme de ce jugement : ainsi dans notre exemple, *ma lecture* est représentée come devant *coïncider* avec

quelques-uns des points de l'Époque immédiate indiquée. Car certainement je n'emploîrai pas TOUTE *l'année prochaine, à lire votre Mémoire*; mais seulement *une* PARTIE *de cette année*-là.

Dans le Futur-*circonscrit*, l'Époque immédiate du jugement énoncé par le Verbe et ce jugement, sont censés l'un et l'autre être *postérieurs* à l'Époque ou au moment de l'énonciation; au lieu que dans le Prétérit-*circonscrit*, les deux termes dont nous parlons, sont *antérieurs* à l'Époque de l'énonciation. Voilà la seule diférence qu'il y ait entre ces deux Tems. Du reste, l'analyse du Prétérit-*circonscrit*, convient entièrement à celle du Futur-*circonscrit*: aussi nous contenterons-nous de renvoyer le Lecteur à l'analyse de ce premier Tems. [Voyez l'*analyse du Prétérit-circonscrit*, *pag.* 135.] Nous en userons de même pour tous les Tems *futurs* qui auront de l'analogie avec quelques-uns des Tems dont on aura déja vu l'analyse: afin de ne pas arêter trop long-tems nos Lecteurs dans

ces landes arides, où nous a conduits la nécessité de notre sujèt.

On ne trouve ni en François, ni peut-être en aucune Langue, un Futur-*précis*, à mètre en regard avec le Prétérit-*précis*, dont nous avons doné l'analyse. [*page* 136.] Le Futur-*circonscrit* en tient lieu; parce que, come le Prétérit-*circonscrit*, il est susceptible d'être *circonscrit* avec une telle précision, qu'il devient très réèlement *précis*.

Le *passé* nous étant tout autrement conu que l'*avenir*, il n'est pas étonant que nous ayons, en certaines Langues, un Prétérit-*précis*; tandis que ces mêmes Langues font dépourvues de Futur-*précis*.

3. *Antéricur.* * . . . . *Il entre* HIER *dans ma chambre, il me demande quand* je lirai, je dois lire *son livre &c.*

Le ton de narration qui se fait sentir dans cet exemple, anonce que *il entre*, *il demande*, sont des Présens-*passés*, [Voyez

page 126.] qui sont employés pour *il entra, il demanda* : et conséquament, que *je lirai, je dois lire*, ont absolument ici le sens et la valeur de *je devois lire.* Or, *je devois lire* est certainement un Futur-*antérieur.* [Voyez l'*analyse suivante.*] Donc *je lirai, je dois lire*, qui en fait les fonctions dans notre exemple, peut être aussi regardé come une sorte de Futur-*antérieur.*

4. *Antér* : *formèl.* J'avois à / Je devois } lire *ce chapitre, quand* VOUS ETES ENTRE'.

Ma lecture, objèt du jugement énoncé par le Verbe *j'avois à lire, je devois lire*, est ici représentée come *postérieure* à VOTRE ENTRÉE, Époque immédiate à laquelle je raporte ma *lecture* : donc à cet égard, le Tems *j'avois à lire, je devois lire* est un véritable *Futur.* Ce Futur est *antérieur ;* parce que *ma lecture*, d'un côté représentée come *postérieure*, relativement à son Epoque immédiate, ainsi qu'on

vient de le voir ; est d'un autre côté clairement désignée come *antérieure*, relativement à l'Epoque de l'énonciation, ce que montre la forme même, *j'avois. . . . ., je devois. . . . .* Donc ce Futur est aussi *antérieur*.

C'est ce double raport, de *postériorité* relativement à l'Epoque immédiate, et d'*antériorité* relativement au moment de l'énonciation, qu'anonce la forme, *j'avois à lire, je devois lire ;* qui nous a déterminés à apeler *Futur-antérieur*, le Tems qu'elle exprime. [*u*] Nous le nomons encore *formèl*: parce que l'Usage, come on le

---

[*u*: Une remarque singulière à faire sur ce Tems et sur celui que nous avons apelé *Prétérit-postérieur*: [Voyez *pag.* 143.] c'est que selon les termes de comparaison d'où l on partiroit, on seroit fondé à échanger réciproquement la dénomination de ces deux Tems; c'est-à-dire, à nomer notre *Prétérit-postérieur-formèl* (J'AURAI LU, LEGERO) *Futur-antérieur:* et le Tems que nous apelons *Futur-antérieur-formèl* (J'AVOIS A LIRE, JE DEVOIS

voit,

voit, lui a doné une *forme* ſpéciale dans la Langue où nous prenons nos exemples.

5. *Antér*: *formèl-actuèl.* J'avois à / Je devois } lire *ce chapitre* AU MOMENT *où je vous parle, si mes afaires me l'*AVOIENT PERMIS.

Tâchons de dêmèler clairement toutes les idées élémentaires, concentrées dans la forme *je devois lire* de cet exemple. On ne peut douter que cette forme ne désigne 1.° un *Futur*, parce que *ma lecture*, terme du jugement énoncé par le Verbe *je devois*

LIRE, *LECTURUS ERAM* *.) pourroit de même se nomer *Prétérit postérieur.* C'est ce qu'il est facile de démontrer, en comparant les deux *formules* qui expriment l'essence de ces Tems, et font voir la combinaison des termes élémentaires qu'ils renferment. Voici ces deux *Formules* que nous prenons de la Table des Formules des Tems *abso-*

---

* Ou pour plus de précision encore,

J'AI EU A / J'AI DU } LIRE, *LECTURUS FUI.*

[*Voyez* ci-dessous l'Analyſe du *Futur-circonscrit-antérieur.*]

lire, est formèlement présentée come *postérieure* à l'Époque immédiate, (*au moment*) à laquelle elle se raporte: 2°. un Futur *actuèl*, parce que l'Époque immédiate *coïncide*, avec celle de l'énonciation; ce qu'on observe dans tous les Tems *actuèls*: [Voyez page 124.] 3°. un Futur *antérieur*, par son raport, à un Prétérit-*antérieur*, qui n'est tel que par la nécéssité d'avoir un degré d'*antériorité*, de plus que le Tems *je devois lire* de notre exemple, [*Voyez page* 189.], lequel Tems

---

lus devenus &c, pag. 118. et du TABLEAU GÉNÉRAL des Tems ci-dessous, Note *x*,

Prétérit-postérieur. E J I.
Futur-antérieur. I J E.

où l'on voit que si dans E J I, J est *antérieur* à I, J est *postérieur* à E: J, sous ce dernier raport, peut donc être considéré dans cette Formule, come apartenant à un Tems *Futur*; ce que la forme même *j'aurai* . . . . indique sufisament. Mais ce Tems seroit visiblement un *Futur-antérieur*: *Fu-*

est conséquament un Tems *antérieur*. C'est ce qu'on va prouver facilement, en ramenant ce Tems *je devois lire* au stile de la Gramaire primitive, et en donant de toute la phrase de l'exemple, une Analyse *logique*, come on l'a déja fait pour un autre Tems compliqué. [*Voyez l'Analyse du Présent-antér: formèl-postérieur, page* 130.]

*si mes afaires m'*avoient permis *de lire ce chapitre*, MOI ETRE ALORS (J'ÉTOIS) celui qui LIRA (DEVANT LIRE) *ce chapitre, AU MOMENT où je vous parle.*

On aperçoit clairement par cette Analyse, le raport du Tems de l'exemple, *je*

---

tur à cause de la combinaison E J : *antérieur* à cause de la combinaison J I.

De même dans I J E Formule du *Futur-antétérieur*, si J est *postérieur* à I, J est *antérieur* à E: ainsi sous cet aspect, la *Formule* poûroit se raporter au *Prétérit*; et exprimeroit alors un *Prétérit-postérieur*: *Prétérit* à cause de J E: *postérieur* à cause de I J. Mais come on poûroit trouver plus naturèl de tirer la dénomination *première* de ces deux Tems, du raport de J à I; c'est-à-dire, du raport que le *jugement* énoncé par le Verbe, a

devois lire, avec le Prétérit-antérieur *avoient permis ;* et la forme *moi être alors* (*j'étois*), démontre que ce même Tems est *antérieur.* [Voyez *l'Analyse du Présent-antérieur*, page 127.] On trouvera facilement dans la même Analyse que nous venons de présenter, la preuve de tous les autres raports qui ont été expliqués, relativement au Tems qui nous ocupe. 4° En-

---

avec son Époque *immédiate*, plutôt que du raport de J à E, ou du raport de I à E; c'est-à-dire, plutôt que du raport du *jugement* énoncé par le Verbe avec l'Époque de l'*énonciation*, ou de celui de l'Époque *immédiate* avec celle de l'*énonciation*: nous avons suivis les dénominations et les dispositions qu'on voit dans les Tables et dans les Analyses; en convenant, come nous le faisons ici, qu'on poûroit absolument prendre les choses autrement.

Cette observation done la solution d'une grande dificulté de Gramaire; savoir si J'AURAI LU, *LEGERO*, est du *Prétérit* ou du *Futur*: ce qui n'est cependant, ainsi qu'on vient de le démontrer, qu'une pure *question de mot*, où l'on soutient de part et d'autre la même chose, sous des expressions diférentes.]

fin ; nous donons encore à ce Tems le nom de *formèl*, par la raison qu'il est le même que le précédent, quant à la *forme* et quant à plusieurs propriétés, come il est aisé de le voir.

6. *Antér* : *formèl-postérieur.* Je devois lire *cette pièce* TANTOT, *si vous me l'aviez* ENVOYE'E.

La seule diférence de ce Tems au précédent, vient de ce que l'Époque immédiate (TANTOT), à laquelle se raporte *ma lecture*, est *postérieure* au moment de l'énonciation : ce qui done au Tems *je devois lire* de cet exemple, le caractère de *postériorité* qui le distingue du précédent, avec lequel il a d'ailleurs beaucoup de raports. [*Voyez* outre l'Analyse précédente et ses renvois, celle du *Futur-circonscrit*, page 200 *.]

7. *Circonsc* : *antérieur.* J'ai eu *beaucoup* à l'ire * LE MOIS PASSE'.

Soumètons cet exemple à l'Analyse logique et gramaticale, nous aurons,

{Moi être *LE MOIS PASSE'* devant lire *beaucoup*:
J'ai été *LE MOIS PASSE'* devant lire *beaucoup*:
J'ai eu *beaucoup* à lire *LE MOIS PASSE'*:

où l'on voit que cette forme, *j'ai eu à lire*, anonce un Tems qu'on peut véritablement regarder, 1.° come *futur*; parce que *ma lecture*, terme et objèt du jugement énoncé par le Verbe, est formèlement représentée come *postérieure*, ainsi que le démontre *devant lire*, *à lire*, dans les Analyses qu'on vient de voir : 2.° come *antérieur*; ce Tems aïant la forme du Prétérit, *J'AI EU:* 3.° come *circonscrit*; parce qu'il tient éfectivement à une Époque immédiate, *circonscrite* et *antérieure* au moment de l'énonciation : c'est ce dont la preuve se trouve dans les *résolutions* analytiques, *moi être le mois passé, j'ai été le mois passé*, lesquelles sont incontestablement identiques avec *j'ai eu . . . . le mois passé*, de notre exemple. [*Voyez l'Analyse* suivante, et celle du Prétérit-circonscrit, *p.* 135.]

8. *Précis-antérieur.* J'eus à lire ℘ HIER MATIN, *et je lus éfectivement plus long-tems que* JE *ne l'*EUSSE VOULU.

Cette forme *j'eus à lire*, ne difère de la précédente, que par la *précision* qu'elle exige dans l'Époque immédiate, à laquelle se raporte le jugement énoncé par le Verbe. Du reste le terme, l'objèt de ce jugement (*ma lecture*) est pareillement représenté comé formèlement *postérieur*, du moins au comencement de ſon Époque immédiate; de même que dans le Tems précédent. [*V: l'Anal: précéd: et Prétér: précis*, p. 136.]

9. *Préantérieur.* J'avois du lire ℘ D'ABORD *le Mémoire de votre Adversaire; nous en étions convenus: mais* JE *n'*AI PU *le faire &c.*

Outre l'*antériorité* du jugement de l'esprit, que ce Tems *j'avois du lire*, anonce relativement au moment de l'énonciation, ainsi que le *Futur-antérieur-formèl;* [Voyez l'Analyse de ce Tems, page * *103*.] il désigne encore une *antériorité* de ce jugement, relativement à une Époque ou cir-

constance déja *antérieure* au moment de l'énonciation : ce qui est manifestement exprimé par la forme même *j'avois du. . .* [*Voyez* l'Analyse du *Prétérit-antérieur-formèl*, page 139.] Le Tems que nous examinons a donc ainsi un degré d'*antériorité*, supérieur à celui du *Futur-antérieur-formèl*, auquel nous venons de le comparer. Voilà ce qui nous a déterminés à doner à ce Tems, la dénomination de *Futur-préantérieur*.

Ce Tems est toujours une sorte de *Futur ;* parce que sa Forme fait voir que le terme ou objèt du jugement énoncé par le Verbe, est *postérieur* à l'Époque immédiate à laquelle on raporte ce jugement : car *ma lecture*, dans l'exemple allégué, doit nécessairement être *postérieure* au moment, à la circonstance (d'*abord*) où j'en avois formé le projèt, où *nous en étions convenus*.

30. *Postérieur.* * Je lirai, j'ai à / je dois } lire *ce chapitre*, APRES VOTRE RETOUR.

Puisque dans cet exemple, je vous parle à vous-même de *votre retour*; VOTRE RETOUR, Époque immédiate à laquelle je raporte *ma lecture*, est regardé come *futur*, come un évènement *postérieur* au moment de l'énonciation : *ma lecture* est donc ici envisagée come *postérieure* à une Époque immédiate, *postérieure* elle-même à celle de l'énonciation : *je lirai*, est donc ici un Tems qui désigne une double *posteriorité*; ce que paroît assez bien anoncer la dénomination de *Futur-postérieur* que nous lui avons donée. [*Voyez l'Analy : suivante.*]

11. *Postér: formèl.* J'aurai à / Je devrai } lire & *ce chapitre*, *quand* VOUS REVIENDREZ.

L'Usage a introduit une *forme* spéciale, *j'aurai à . . . je devrai . . .* pour énoncer les raports que nous venons d'analyser à l'ocasion du Tems précédent. C'est ce qui nous a déterminés à doner au Tems dont il s'agit présentement, la dénomination de *formèl.* L'analyse de ce Tems est d'ail-

leurs la même, que celle du précédent. On y voit le terme ou objèt du jugement énoncé par le Verbe, représenté come *postérieur* à une Époque immédiate, qui est elle-même *postérieure* à celle de l'énonciation : ce qui est le caractère propre de ce Tems. Il peut cependant aussi quelquefois se trouver employé dans un sens *circonscrit*, c'est-à-dire, avec relation à une Époque immédiate *circonscrite :* il se raproche dans ce cas, de celui que nous avons apelé *Futur-circonscrit.* [Voyez page 100 *.] Par exemple, on peut dire,

1°. J'aurai à lire DEMAIN *votre Mémoire*,

à-peu-près come on diroit,

2°. Je lirai DEMAIN *votre Mémoire*:

et cela parce que le Futur *j'aurai*, qui fait partie de la Forme *j'aurai à lire,* peut être *circonscrit.* Alors la première manière répondra à cette énonciation analytique,

1°. Moi être (je serai) DEMAIN, devant lire *votre &c*:

et la seconde à celle-ci,

2°. Moi être (je suis) devant lire DEMAIN *votre &c.*

Ces énonciations ne sont pas dans l'usage actuèl de la Langue; mais elles répondent à celles qui y sont usitées, et dont la première est le Futur *lecturus ero*, la seconde le Futur *lecturus sum* des Latins. [*Voyez l'Analy : suivante.*]

12. *Prépostérieur.* *Vous voyez que* j'aurai eu, *quand* VOUS REVIENDREZ, *suffisament* à lire. ❀

Il est certain que la diférence de ce Tems au Précédent, doit se tirer de la diférence de *j'aurai* comparé à *j'aurai eu;* parce que, come on vient de l'observer tout-à-l'heure, les *auxiliaires* dans les Tems composés qui nous ocupent, retiènent toujours la valeur *temporèle* qui leur est propre, [1] laquelle se combine avec

[1 : Mais ces mêmes Verbes en tant qu'*auxiliaires* se dépouillent en partie de leur signification propre, pour exprimer spécialement, par une sorte d'*abstraction* de l'esprit, le point-de-vue particulier auquel l'Usage les destine, en tel ou tel cas. Ainsi, par exemple, dans *je viens de lire, je vais*

celle des divers *Participes*, [Voyez TAB. *Participes.*] ou autres complémens auxquels ils s'unissent: ce qui rend ces Tems composés, susceptibles de raports multipliés; ainsi qu'on a eu ocasion de le remarquer bien des fois dans le cours de ces Analyses.

Dans *j'aurai à lire*: 1.° *j'aurai*, anonce le jugement de mon esprit, come *postérieur* au moment de l'énonciation: 2.° *à lire*, désigne que ce jugement déja *postérieur* au moment de l'énonciation, se termine à un objèt (*ma lecture*) représenté encore come *futur*, en vertu de la forme même *à lire*, qui rapèle, ainsi qu'on l'a

---

lire &c, JE VIENS, JE VAIS *&c*, ne signifient plus strictement un transport réèl et physique d'un lieu à un autre; mais le point-de-vue particulier expliqué dans l'analyse de ces sortes de Tems. C'est méme là le seul moyen qu'on ait de juger, si ces Verbes sont véritablement *auxiliaires*: car il n'y a aucun doute qu'ils ne doivent quelquefois se prendre dans leur acception propre, ce qui se conoit par le sens et par les circonstances du discours. [*Voyez* TAB. Verbes *auxiliaires.*]

vu, le Futur *devant lire*. C'est l'idée de cette double *futurition* renfermée dans la forme *j'aurai à lire*, laquelle rend le Tems qui en est revêtu, propre à exprimer ordinairement un *Futur-postérieur*, come il a été expliqué.

Dans *j'aurai eu à lire* : 1.° *J'aurai eu*, anonce le jugement de mon esprit, sous l'idée d'un *Prétérit-postérieur*, ou si on veut d'un *Futur-antérieur* : [Voyez *Note u*, p. *104**.] ce qui se voit par la disposition même de l'exemple que nous analysons, *j'aurai eu . . . . quand* VOUS REVIENDREZ *&c.* 2.° *à lire*, correspondant à *devant lire*, représente formèlement le terme ou objèt de mon jugement, come *postérieur* au moment de l'énonciation.

J'aurai à lire, quand vous reviendrez anonce, ainsi qu'on l'a vu dans l'analyse du Tems précédent, *ma lecture* come *postérieure* à une Époque immédiate, déja *postérieure* au moment de la parole.

J'aurai eu à lire, quand vous reviendrez représente *ma lecture* come *postérieure* au

moment de l'énonciation, et come *antérieure* à une Époque *postérieure* à celle de l'énonciation. Ce sont ces diférens raports qu'on a tâché d'exprimer par la dénomination de *Futur-prépostérieur*, qu'on a doné au Tems dont il s'agit ici. Il se trouve même, que cette dénomination rend littéralement l'ordre où se présentent les idées élémentaires qui entrent dans cette Forme *temporèle*,

(*Futur-* *Pré* *postérieur.*)
J'AURAI EU A LIRE.

[*Voyez* l'Analyse précédente, celle du *Prétérit-postérieur-formèl*, pag. 143, et celle du *Futur-antérieur-formèl*, p. * *103*.]

13. *Actuèl-prochain.* Je vais / Je vais avoir à } lire *ce chapitre*, *AU MOMENT où je vous parle.*

Nous avons vu [*page 94**.] que les *Prétérits* admétoient dans la Langue où nous écrivons, une Forme particulière, *je viens de. . . . , je venois de. . . . &c*, pour désigner expressément que l'*antériorité*,

qui fait l'idée essencièle de tout *pretérit*, étoit considérée come *peu éloignée*, come *prochaine*, relativement à son Époque de comparaison. La même chose s'observe en cette Langue, dans la classe des *Futurs*: on y trouve une Forme particulière, *je vais... j'alois....* laquelle anonce que l'idée de *postériorité*, qui constitue tout *Futur*, est positivement représentée dans les Futurs afectés de cette *forme*, come *peu éloignée*, come *prochaine* de l'Époque de comparaison.

Ainsi dans notre exemple, *ma lecture* est formèlement représentée come *plus prochaine* de son Époque immédiate (*AU MOMENT*), que si je disois simplement, *je lirai*, *j'ai à lire*, *je dois lire AU MOMENT où je vous parle.*

Du reste, l'analyse des Futurs *prochains* est absolument la même que celle des Futurs *positifs* auxquels ils correspondent: on doit seulement y joindre cette idée de *raprochement* qui leur est propre, et que leur *forme* exprime spécialement. Aussi

nous contenterons-nous à l'égard de ces Futurs *prochains*, de renvoyer à l'Analyse de leurs *positifs* correspondans. [*Voyez* donc l'Analyse *du Futur-actuel*, page *99.]

14. *Circonscrit-prochain.* Je vais / Je vais avoir à } lire *ce chapitre*, DANS . . . . HEURES.

Ce Futur *prochain* peut être *circonscrit ;* mais il ne peut, par la raison même qu'il est *prochain*, admètre pour Époque immédiate, une Époque qui seroit trop *éloignée* de celle de l'énonciation. C'est ce qu'on a voulu faire sentir dans l'exemple, en ne désignant que des *heures*, qui ne doivent même pas y être suposées en trop grand nombre.

Voyez l'analyse du Tems précédent, et celle du Futur-*circonscrit*, page *100* *.

15. *Antérieur-prochain.* *Je le trouve* HIER *dans sa chambre : je lui demande ce qu'il va faire :* Je vais / Je vais avoir à } lire *votre livre*, *me répond-il, &c.*

Voyez

Voyez l'analyse du *Futur-prochain-actuèl*, ci-dessus *pag.* 118 *, et celle du *Futur-antérieur*, pag. 102 *.

16. *Antér: prochain-formèl.* J'alois / J'alois avoir à } lire *ce chapitre, lorsque* VOUS ETES ENTRE'.

Voyez l'analyse du *Futur-prochain-actuèl*, ci-dessus pag. 118 *, et celle du *Futur-antérieur-formèl*; pag. * 103.

17. *Antér: prochain-formèl-actuèl.* J'alois / J'alois avoir à } lire *ce chapitre,* AU MOMENT *où je vous parle.*

Voyez l'analyse du *Futur-prochain-actuèl*, ci-dessus pag. 118 *, et celle du *Futur-antérieur-formèl-actuèl*, pag. * 105.

18. *Antér: prochain-formèl-postérieur.* J'alois / J'alois avoir à } lire DANS ... HEURES *la pièce nouvèle, si* VOUS *me l'*AVIEZ APORTE'E.

Voyez l'analyse du *Futur-prochain-actuèl*, ci-dessus page 118 *, celle du *Futur-circonscrit-prochain*, p. * 97, et celle du *Futur-antérieur-formèl-postérieur*, p. * 109.

Les futurs éloignés n'ont point de *Formes* particulières [1] en François. On en exprime le sens *à part*, et par une circonlocution. *Je ne lirai pas si tot &c, je ne lirai qu'après &c.*

Les Tems de la classe des Présens, ainsi qu'on a pu le remarquer, n'admètent, ni Tems *prochains* ni Tems *éloignés*: parce que la *simultanéité*, soit du jugement énoncé par le Verbe, avec l'Époque de l'énonciation, pour les Tems *simples* ou *absolus*; soit de ce même jugement avec son Époque immédiate, ou partie de cette même Époque pour les Tems *composés*, fait le

---

[1: A moins qu'on ne veuille regarder *j'aurai lu, joué &c*, come un Futur-antérieur, et alors *j'aurai eu lu, joué &c*, sera un Futur-antérieur-*éloigné*. [Voyez pag. *92* *, et Note *u*, p. *104* *.]

Quelques Gramairiens, entre autres Sanctius, prétendent que les Grecs avoient une Forme spéciale pour exprimer le *Futur-éloigné*, celui que les autres Gramairiens désignent sous le nom de *second Futur* (τιῶ, εῖς, εῖ; τυπῶ, εῖς, εῖ.) [*Voyez* Méthode Grecque de Port-Royal, *p.* 113, *édit. de* 1754.]

caractère distinctif des Tems *présens*. Or les termes qui *coïncident*, qui sont *simultanées*, excluent par-là même, toute idée de *succession* formèle ; et à plus forte raison, tous les degrés en *plus* et en *moins*, qu'on voudroit imaginer dans cette *succession* [*x*].

[*x*: Nous alons raprocher dans un Tableau général, les Tems dont nous venons de doner l'analyse. Ils seront tous distingués 1.° par les dénominations qui nous ont paru leur convenir : 2.° par une *Formule* particulière qui représentera la combinaison et les raports des idées élémentaires qu'ils renferment. Ainsi les *Formules* seront d'autant plus variées, que les Tems comparés difèreront davantage entre eux. Mais ceux qui difèreront le moins, présenteront toujours aux yeux quelque variété, ne fut-ce que dans l'alignement des *termes*, par où ils seront sufisament distingués. Quand ces *variétés* ne seroient qu'arbitraires, on conviendra qu'il seroit toujours utile, d'avoir come un *monograme* ou *type* ataché à chaque Tems exclusivement à tout autre. Cependant, pour cet objèt même, nous nous somes décidés autant qu'il a été possible, sur l'analogie des idées représentées dans l'analyse de ces Tems, come il sera souvent facile au Lecteur de s'en apercevoir. 3.° Enfin cha-

Tems définis et indéfinis.

UNE OBSERVATION qui n'est pas à négliger sur les Formes *temporèles*, que nous venons de faire passer en revue et d'analyser ; c'est qu'il y en a plusieurs qui désignent des Tems, dont l'Époque immédiate peut avoir indiférament avec celle

---

que Tems aura un court exemple qui rapèlera sufisament sa nature, laquelle se trouve dévelopée plus au long dans l'Analyse détaillée des Tems.

La disposition de la Table qu'on va voir, et les signes qui y figurent, n'auront rien d'embarassant, si on veut bien se rapeler ce qui en a été dit précédament. [*Voyez* Notes *r. s. t.*] On voudra bien aussi se ressouvenir que l'*astérisque* * renvoie ici, come dans l'Analyse, aux Tems correspondans de la Table insérée dans la Note *s* ; [*pag.* 118.) que la *rozète* ❀ marque les Tems *définis* ; et conséquament que l'absence de ce signe, dénote les Tems *indéfinis*, ainsi qu'il est expliqué dans le Texte, *pag.* * *131*.

Il sufira de doner un seul exemple, pour indiquer l'usage des *Formules* de cette Table : je le prends au hazard. Soit la Formule J ^{I} E qui est celle du *Prétérit-antérieur-formèl*. La position de J qui est le premier à gauche, montre que dans ce Tems, le jugement énoncé par le *Verbe* est re-

de l'énonciation, les raports ou de *simultanéité*, ou d'*antériorité* ou de *postériorité*; qu'il y a au contraire, d'autres Formes *temporèles* qui indiquent des Tems, dont l'Époque immédiate a un raport fixe et déterminé avec l'Époque ou moment de

---

présenté come *antérieur* à son Époque immédiate désignée par I; laquelle Époque immédiate est *antérieure* à celle de l'énonciation désignée par E: et telle est éfectivement, come on l'a vu, la nature de ce Tems-là. J est aligné un peu plus bas que I E: 1.° pour distinguer cette Formule de la précédente qui apartient à un Tems fort ressemblant à celui-ci, et qui n'en difère guères que par la *forme*: 2.° pour faire comprendre par l'alignement parallèle de I et de E, que dans le *Prétérit-antérieur-formèl*, le raport des deux Époques est en quelque sorte plus *sensible* par l'*expression* de l'Époque immédiate, qui a comunément lieu dans l'emploi de ce Tems.

Il est de toute nécessité de laisser au Lecteur le plaisir ou le soin de se rendre compte à lui-même de la construction de toutes ces *Formules* dont le détail seroit immense, et d'ailleurs fort inutile; puis qu'elles ne sont autre chose que le résultat de l'Analyse qui dévelope la nature de cha-

l'énonciation : de manière que ces Tems ne sont susceptibles que d'un seul et unique raport avec cette dernière Époque. Les premiers, suivant la propriété que nous venons de leur assigner, peuvent avec raison, se nomer Tems *indéfinis*, Tems

---

cun des Tems, auxquels elles sont apliquées. Nous en disons autant de mille *corollaires* qu'il sera facile de tirer, à la seule inspection des Tables, quand on se sera rendu les Analyses un peu familières.

TABLEAU GÉNÉRAL DES TEMS.

TEMS SIMPLES ou *ABSOLUS*.

I. *Présent.* . . .		J E	Je joue.
II. *Prétérits*	*Positif.*	J E	J'ai joué.
	Prochain.	J-E	Je viens de jouer.
III. *Futurs*	*Positif.*	E J	Je joûrai, j'ai à / je dois } jouer.
	Prochain.	E-J	Je vais / Je vais avoir à } jouer.

indéterminés ; et les seconds, Tems *définis*, Tems *déterminés*. Ainsi par exemple, la forme *je lis*, anonce par elle-même un Tems *indéfini* ; parce que *je lis* peut avoir pour Époque immédiate, une Époque ou *simultanée*, ou *antérieure* ou *postérieure*

TEMS COMPOSÉS ou *RELATIFS A PLUSIEURS ÉPOQUES.*

I. PRÉSENS.

1. *Actuèl.* * . . .	J I E	Je joue *AU MOMENT où je vous parle.*
2. *Antérieur.* *	J I E	Je joue, *me répond-il* HIER *&c.*
3. *Passé.* . . .	I J E	*J'arive* HIER: je joue &c.
4. *Antér: formèl.*	J I E	Je jouois *quand vous* ETES ENTRE'.

à celle de l'énonciation : En éfet, on a vu précédament [*pag.* 124 *et suiv* :] qu'on pouvoit dire,

1.° Je lis *votre livre* AU MOMENT *où je vous parle.*

2.° *J'entre* HIER *chez mon ami: je lui demande ce qu'il fait* : je lis *votre livre, me répond-il &c.*

3.° Je lis DEMAIN *votre livre.*

Dans le premier exemple, l'Époque immédiate de *ma lecture* (AU MOMENT) *coïncide* avec celle de l'énonciation.

Dans le second, l'Époque immédiate de *ma lecture* (HIER) est *antérieure* à celle de l'énonciation, ainsi qu'il a été expliqué. [*page* 125.]

---

5. *Antér : formèl-actuèl.*	I J E	Je jouois AU MOMENT *où je vous parle.*
6. *Antér : formèl-postérieur.*	J E I	Je jouois DEMAIN, *si vous m'aviez aporté de l'argent.*
7. *Postérieur.* *.	E J I	Je joue DEMAIN.

Dans le troisième, l'Époque immédiate de *ma lecture* (DEMAIN) est évidament *postérieure* à celle de l'énonciation.

La forme des Tems *définis* anonçant un raport fixe et déterminé entre l'Époque immédiate de ces Tems et celle

---

II. PRÉTÉRITS.

1. *Actuèl.* * . .	J	I E	J'ai joué *AU MOMENT où je vous parle.*
2. *Circonscrit.* .	J E	I	J'ai joué *L'AN PASSÉ.*
3. *Précis.* . .	J	I E	Je jouai ⁂ *HIER A NEUF HEURES.*
4. *Antérieur.* *	J I E		*A peine* ai-je joué, *qu'il JETE un cri &c.*
5. *Antér: formèl.*	J I E		J'avois joué, ⁂ *lorsque* VOUS *ETES ENTRÉ.*
6. *Précis-antérieur.*	J I E		J'eus joué ⁂ *hier mes six parties, AVANT VOTRE ARRIVÉE.*

de l'énonciation, on ne pourroit dire, par exemple,

J'avois lu *ACTUELEMENT, DEMAIN &c*;

parce que cette forme *j'avois lu*, désigne positivement un Tems, dont l'Époque immédiate est toujours *antérieure* à celle de l'énonciation : et ainsi des autres Tems *définis*.

---

7. *Postérieur.* *	E J I	*Attendez un peu*: j'ai joué *DANS UN MOMENT.*
8. *Postérieur-formèl.*	E J I	J'aurai joué ✽, *quand VOUS REVIENDREZ.*
9. *Circonscrit-éloigné.*	J+I E	*Quand* j'ai eu joué ✽, *VOUS ETES ENTRE'.*
10. *Antérieur-éloigné.*	J+I E	*Si* J'avois eu joué ✽, *VOUS SERIEZ ENTRE'.*
11. *Précis-antér: éloigné.*	J+I E	J'eus eu joué ✽ *HIER LONG-TEMS AVANT votre retour.*
12. *Postérieur-éloigné.*	E J+I	J'aurai eu joué ✽ *DEPUIS LONG-TEMS, quand vous rentrerez.*

Dans le cours de notre Analyse, nous avons marqué les Tems *définis*, par une *rosète* : ceux qui n'ont pas ce signe sont *indéfinis*. Un coup d'œuil jeté sur l'Analyse, ou sur le Tableau général des Tems, [Note *x*.] fera donc voir les Tems *définis* et *indéfinis*, usités dans la langue qui sert de base à nos Analyses.

On reconoîtra que tous les Tems *simples* ou *absolus*, sont aussi *indéfinis*: que

---

13. *Actuèl-prochain.*	J-I E		Je viens de jouer *AU MOMENT où je vous parle.*
14. *Circonscrit-prochain.*	I J-E		Je viens de jouer, *il y a . . . . HEURES.*
15. *Antérieur-prochain.*	J-I	E	Je viens de jouer, *me répond-il HIER &c.*
16. *Antér: formèl-prochain.*	J-I	E	Je venois de jouer ❀ *lorsque VOUS ETES ENTRE'.*
17. *Postér: form: prochain.*	E	J-I	Je viendrai, *à peine* de jouer ❀, *que VOUS RENTREREZ.*

les *Présens-antérieurs* et ceux en général dont la Forme en retient quelque chose, sont pareillement *indéfinis* : et que les autres Tems sont *définis.*

On conçoit aisément que les Tems que nous nomons *indéfinis*, ne le sont qu'*en*

III. FUTURS.

1. *Actuèl.* * . .	I E J	Je joûrai, j'ai à / je dois } jouer *AU MOMENT où je vous parle.*	
2. *Circonscrit.* .	E I J	Je joûrai, j'ai à / je dois } jouer *DEMAIN.*	
3. *Antérieur.* *	I J E	*Il me demande (HIER) quand* je joûrai, j'ai à / je dois } jouer &c.	
4. *Antérieur-formèl.*	I J E	J'avois à / Je devois } jouer, *quand VOUS ETES ENTRE'.*	
5. *Antér: form: actuèl.*	J I E	J'avois à / Je devois } jouer *AU MOMENT où je vous parle, si*, &c.	

puissance, come parlent les Logiciens; c'est-à-dire, seulement, quand on les considère d'une manière *abstraite* et hors de de la phrase. Car il est évident que la position d'une Époque immédiate quelconque, les rend par-là même *définis ;* parce

---

6. *Antér: form: postérieur.*	E I J	J'avois à / Je devois } jouer DEMAIN, *si, &c.*
7. *Circonscrit-antérieur.*	I J E	J'ai eu à / J'ai du } jouer ✠ *l'ANNI'E PASSE'E.*
8. *Précis-antérieur.*	I J E	J'eus à / Je dus } jouer ✠ *HIER MATIN, &c.*
9. *Préantérieur.*	I J E	J'avois eu à / J'avois du } jouer ✠ *D'ABORD; mais, &c.*
10. *Postérieur.* *	E I J	Je joûrai, j'ai à / je dois } jouer *APRES VOTRE RETOUR.*
11. *Postérieur-formèl.*	E I J	J'aurai à / Je devrai } jouer ✠, *quand VOUS REVIENDREZ.*

que cette Époque immédiate a nécessairement avec celle de l'énonciation, un raport déterminé, qui ne peut être que celui, ou de *simultanéité*, ou d'*antériorité*, ou de *postériorité* : ce qui rend les Présens, les Prétérits, et les Futurs ou *actuèls*, ou *antérieurs*, ou *postérieurs*, come on l'a vu dans l'Analyse. Tout Tems *indéfini* peut

---

12. *Prépostérieur.*	E I	J	J'aurai eu à } jouer ☙, *quand* J'aurai du } VOUS REVIENDREZ.
13. *Actuèl-prochain.*	I E	-J	Je vais } jouer *AU* Je vais avoir à } *MOMENT où je vous parle.*
14. *Circonscrit-prochain.*	E-I	J	Je vais } jouer, *dans* Je vais avoir à } . . . . HEURES.
15. *Antérieur-prochain.*	I-J	E	Je vais } jouer, *me ré-* Je vais avoir à } *pond-il* (HIER), *&c.*
16. *Antér: proch: formèl.*	I-J	E	J'alois } jouer, *lorsque* J'alois avoir à } VOUS ETES ENTRÉ.

donc devenir *défini;* mais les *définis* ne deviènent point *indéfinis.*

Le gout, ou plutôt l'instinct de la justesse et de la précision, rendra peu-à-peu les Insulaires de notre expérience, sensibles à tous ces diférens raports des Tems,

---

17. *Antérieur-prochain-actuèl.*	I-J E	J'alois J'alois avoir à	} jouer, *au moment où je vous parle.*
18. *Antér: proch: postérieur.*	E I-J	J'alois J'alois avoir à	} jouer *dans . . . . heures, si &c.*

Voila donc *quarante-sept Tems* usités dans la Langue Françoise, lesquels difèrent entre eux, ou par le *fond* ou par la *forme*; ou bien par l'un et l'autre à la fois.

Ce Tableau des Tems de la Langue Françoise ne poûroit pécher que par *excès* ou par *defaut.* J'ai peine à croire qu'on puisse me faire le premier reproche; puis que je justifie par des exemples et par des analyses les Tems que je regarde come *diférens.* J'avoue que les *diférences* que j'assigne sont quelquefois très légères; mais il sufit qu'elles

et les aménera tôt ou tard à chercher les moyens de les exprimer. Ils jouïront dans leur Langue d'un systême de Tems plus ou moins dévelopé, selon que leur génie les portera à des combinaisons plus ou moins étendues de jugemens comparés.

---

soient *réèles*. Peut-être ressemblé-je à ces Gens, qui, à force de contempler des objèts réunis qu'ils ont sans cesse sous les yeux, y trouvent, et sont en état d'y montrer des diférences qui échaperoient à d'autres yeux. Quant au second reproche, tout ce que je puis dire; c'est que je n'ai rien épargné, pour l'éviter.

Ce seroit ici le lieu de discuter les principes de la Nouvèle Gramaire générale, sur la Théorie des Tems gramaticaux; mais cela me méneroit trop loin. Je me borne à deux ou trois points qui me paroissent importans, et sur lesquels j'ai doné des idées tout-à-fait diférentes de celle qu'on trouve dans l'Ouvrage que je viens de citer.

I. Le Tems que j'apèle Prétérit-précis (*je lus*), [*Voyez* p. 136.] la nouvèle Gramaire générale le nome Présent-antérieur-périodique. [*Tome 1, p. 442* et suiv.] Mais si cette dénomination et les raisons qui l'étayent, sont admissibles; *j'ai lu* ne peut plus passer pour un Prétérit: car le substituant

L'usage

L'usage des Conjonctions ou locutions conjonctives, leur donera moyen d'introduire grand nombre de ces Tems relatifs à plusieurs Époques. En éfèt la plupart des Tems, qui ont *formèlement* relation à plusieurs Époques, anoncent par-là même,

---

à *je lus* dans l'exemple allégué JE LUS *HIER votre lettre* [ibid.]; on sera également en droit de regarder *j'ai lu* come un Présent-antérieur: 1.° come un *Présent*, parce que mon action de *lire* étoit simultanée avec le jour d'*hier*: 2.° come *antérieur*, puis que le terme de comparaison (c'est ce que j'apèlerois l'*Époque immédiate*) est *antérieur* au moment de la parole. La nouvèle GRAMAIRE GÉNÉRALE convient cependant avec tout le monde, que *j'ai lu* est un Prétérit; pourquoi donc ne veut-elle pas que *je lus* en soit un?

La qualification de *périodique* ne paroît pas plus juste, pour désigner le Tems que nous examinons; puis qu'il exige, au contraire, dans son usage ordinaire et régulier, une Époque immédiate déterminée avec *préciston*, come j'ai tâché de l'établir. C'est sous ce raport que *je lus* a une véritable analogie avec *je lisois*. [*Voyez* les Analyses de ces Tems, pag. 127 et 136.]

II. J'ai dit, *p.* 133, que je ne trouvois pas en François de Présent-postérieur-*formèl*: la nouvèle

un *discours*, une *proposition composée*. L'analyse que nous avons faite de ces Tems, en done une preuve évidente.

C'est par cette raison que nous avons remis à parler de ces Tems *formèlement* relatifs à plus d'une Époque, après la naissance des Conjonctions; parce qu'une proposition où il entre un de ces Tems, su-

---

GRAMAIRE GÉNÉRALE prétend, *Tom. 1, p. 446*, que, dans cet exemple *je partirai DEMAIN*, *je partirai* est un Présent-postérieur. Mais il me paroît certain 1.° que dans *je pars DEMAIN*, et dans *je partirai DEMAIN*; *je pars* et *je partirai* difèrent assez pour ne devoir pas être confondus: [*Voyez* les Analy: et les Formules du *Présent-postérieur*, celles du *Futur-circonscrit*, p. 133, *100**, et Note *x*:] 2.° que par tout où la nouv: GRAM: GÉN: emploie *je dois partir, je dois . . . . &c*, qu'elle done come la véritable forme du *Futur*; on peut mètre *je partirai &c*, sans nulle diférence quant à l'expression du *tems*: ce qui est la preuve d'une identité parfaite dans le raport temporèl exprimé par ces deux Formes: ce qui démontre que *je partirai &c*, indique aussi réèlement un Futur, que *je dois partir &c*.

III. La nouvèle GRAMAIRE GÉNÉRALE blâme, avec raison, *Tom. 1, p. 480*, la dénomination de

pose pour l'ordinaire une phrase *subjective* ou dépendante, amenée par une Conjonction ou locution conjonctive qui devient inutile, la forme particulière du Tems la rapelant sufisament ; quoique d'abord elle ait pu être toujours exprimée.

Au reste, je ne saurois trop le répéter : ce ne seront pas des vues distinctes de métaphysique et d'analyse, qui conduiront

---

surcomposés que l'Abbé de Dangeau avoit donée aux Tems que j'apèle *éloignés* ; [Voyez p. 144 et suiv : mais celle de *Prétérits-comparatifs* qu'elle leur assigne, est-elle plus heureuse ? Par la forme *j'avois chanté*, ne *comparé-je* pas l'antériorité de mon *chant*, à celle d'une Époque quelconque supoſée déja passée au moment de la parole ; et dans ce sens, *j'avois chanté &c*, n'est-il pas une sorte de Prétérit-*comparatif*, aussi bien que *j'avois eu chanté* ? *&c. &c. &c.*

Je dois laisser au Lecteur le soin de continuer le parallèle, et de décider de quel côté est la vérité. Au reste, persone n'ignore, et j'en conviens sincèrement, que, quand on auroit eu le bonheur d'étendre, d'éclaircir, de rectifier une Théorie ; celui qui en a doné la première idée, n'ait le principal droit à la gloire qui peut en résulter.]

nos Colons à toutes les découvertes que nous leur prêtons, et nomément à l'expression de ces Tems *composés*, qui tiènent à la plus subtile Logique gramaticale : en cela leur condition ressemblera très fort à la nôtre. Nous nous servons à chaque instant, et certainement avec la plus grande justèsse, de toutes ces Formes *temporèles*. Mais combien peu d'homes, je dis même parmi les gens éclairés, ont saisi ces principes fins et abstraits, qui nous guident constament dans cette partie, sans que nous y fassions beaucoup d'atention ! C'est peut-être pour cela même, que nous cheminons plus surement; parce qu'en cette circonstance, come en mille autres, nous suivons moins notre propre détermination, que celle d'une Raison universèle, qui semble maîtriser tous les Êtres pensans.

Le même instinct de justèsse et de précision, qui se fait remarquer dans l'expression des Tems ; guidera nos Insulaires, dans l'invention et l'usage des *Modes*, autre source de richèsses pour le Verbe.

Origine des Modes.

Come la Parole doit être une parfaite image de la pensée ; il faut non-seulement, que la Parole énonce les jugemens de l'esprit sur le raport des idées qu'il compare ; mais encore qu'elle représente ces jugemens avec leurs accessoires et toutes leurs circonstances. Car ce jugement dont l'énonciation complète fait l'essence de la proposition ; [*Voyez* p. 53.] l'esprit ne le prononce pas toujours de la même *manière* : tantôt ce peut être sous une Forme *absolue*, et simplement *énonciative ;* tantôt avec quelques *restrictions*, ou *vues particulières* quelconques, les quelles sans afecter le fond du jugement, portent sur sa *forme*, et le présentent sous des nuances diverses.

Il est possible que ces *formes* ou *manières* diférentes, dont le jugement peut être porté par l'esprit, et que les Gramairiens apèlent *Modes*, soient d'abord exprimées chez nos Colons avec des mots ou locutions particulières destinées à en rapèler l'idée. Le Verbe lui-même poûra

ensuite le faire au moyen de quelques inflexions nouvèles qu'il prendra, dans l'analogie de celles qui auront déjà été trouvées, pour rendre les idées accessoires, dont nous avons vu qu'il s'étoit chargé successivement. Ces inflexions une fois reçues, influront sur tout le système des Tems et des Persones qui seront compatibles avec tels *Modes*, ou que l'Usage admètra dans ces *Modes* : c'est-à-dire, que chaque *Mode* aura son système particulier de conjugaison.

Indicatif, seul Mode essenciel du Verbe.

Il n'y a, à proprement parler, qu'un Mode essenciel au Verbe : celui qui énonce d'une manière simple et absolue, le jugement prononcé par l'esprit. On ne peut même doner le nom de Mode à cette forme particulière, que par comparaison avec les autres Modes dont le Verbe est susceptible. C'est le Mode auquel les Gramairiens donent le nom d'*Indicatif* : terme assez bien trouvé ; puis qu'il anonce que dans ce Mode, le Verbe exprime le jugement de l'esprit par simple voie d'*indication*,

de *manifestation &c*; en un mot d'une manière *absolue*, et abstraction faite de toute autre idée accessoire, relative à la *forme* même du jugement, ainsi qu'il a été expliqué.

Cherchons l'origine et les dévelopemens de ce Mode, d'après les procédés que nous avons exposés dans le cours de cet ouvrage, relativement à la Langue de nos Colons. Le Verbe a comencé par être un seul et unique mot destiné à exprimer le jugement de l'esprit sur le raport d'un sujèt et d'un atribut comparés. Si dès-lors on eût voulu s'ocuper de l'idée de Mode, il est évident que ce *mot* unique quelconque auroit été au Mode *indicatif*; puis qu'il *indiquoit* purement et simplement le jugement de l'esprit. Ce mot, tige et racine des Verbes, a été successivement chargé de toutes les modifications qu'on a vues.

Suposons, un moment, que les Insulaires de notre expérience étant convenus du terme *être* pour l'expréssion du Verbe *primitif*, ils aient été conduits par les mêmes analogies qui ont agi sur nous, à

adopter notre système de conjugaison :

Je suis, tu es, il est &c. *pour le Présent.*

J'ai
Tu as } été &c. *pour le Prétérit.*
Il a

Je serai, tu seras, il sera &c. *pour le Futur : (et ainsi de tous les Tems que nous rangeons dans notre Langue sous le Mode* indicatif.)

Il est évident que tous ces raports de Tems, de Nombres et de Persones énoncés formèlement par les diférentes infléxions et mutations qu'on vient de voir, n'ont aucune relation à la *forme* même du jugement. Cette *forme* est toujours restée la même, c'est-à-dire, qu'il n'y a encore eu, après toutes ces additions et ces transformations, qu'un seul et unique Mode, le Mode *indicatif.*

Lors qu'on examine une Langue d'un œuil philosophique, ce n'est donc pas précisément par les infléxions, et les terminaisons qu'il faut juger des Modes : c'est uniquement par les vues particulières qui se trouvent unies à l'expréssion du jugement, et qui le représentent constament sous telle

ou

ou telle *forme* spéciale, ainsi qu'il a été dit.

L'Infinitif n'est point un Mode distinct de l'Indicatif.

Il est certain conséquament à ce principe, qu'au point où nous avons conduit la Langue de nos Colons, ils n'ont encore qu'un seul Mode, le Mode *indicatif*. Tout ce que l'on comprend sous la dénomination d'*Infinitif*, et qui poûra fort bien aussi se trouver dans leurs Verbes, ainsi que nous l'alons voir, ne fait pas un Mode distinct de l'*Indicatif*. C'en est une branche particulière, ou plutôt c'en est proprement la tige ; puis qu'il a été prouvé que le Mode reçu généralement pour *Indicatif*, en sortoit immédiatement, et qu'on n'y ajoutoit rien à la forme absolue du jugement énoncé, par ce qu'on nome vulgairement *Infinitif*.

On peut cependant conserver sans inconvénient la dénomination d'*Infinitif*, à tout ce que les Gramairiens y comprènent ordinairement ; pourvu qu'on done à ce terme le sens qu'il doit avoir, et qu'on le regarde come désignant une subdivi-

sion du Mode *indicatif*, au moyen de laquelle on exprime le jugement de l'esprit avec moins d'idées accessoires de Personnes, de Nombres, &c ; en un mot d'une manière plus *indéfinie :* c'est toujours dans cette acception que nous nous en servirons. [*y*]

[*y* : Si, d'après ces principes qui paroissent incontestables, on vouloit réformer en cette partie, la nomenclature et la disposition vicieuses des Modes, on pourroit le faire ainsi ; en changeant, le moins qu'il seroit possible, les dénominations reçues :

MODE INDICATIF { Infinitif { Participe-Nom. / Participe-Adjectif. ; Définitif }

Indicatif : exprimeroit le Genre ou Mode comun: *Infinitif* : une des espèces du Mode ou le jugement de l'esprit est énoncé d'une manière plus *indéfinie*, c'est-à-dire, moins chargée d'idées accessoires de *Nombres*, de *Persones &c.*

Définitif : autre espèce du Mode ou le jugement de l'esprit est énoncé d'une manière plus *définie*, c'est-à-dire, avec un plus grand nombre d'idées accessoires de *Tems*, de *Nombres*, de *Persones &c.*

L'habitude de charger le Verbe de quantité d'idées accessoires, poûra bien ne pas laisser long-tems chez nos Colons, l'Infinitif même dans sa pureté et sa simplicité primitives : car nous avons vu qu'originairement l'Infinitif avoit fait abstraction de toute idée accessoire, et n'avoit exprimé que l'idée essencièle et individuèle du

---

Nous divisons l'*Infinitif* en deux branches particulières, qui comprènent tout ce qui peut apartenir à cette partie du Mode *indicatif*. L'analogie nous a conduits dans le choix des dénominations que nous leur donons : car si on a raison d'apeler *Participes*, les infléxions désignées comunément sous ce nom; parce qu'elles *participent* d'une manière spéciale et de la nature du Verbe, et de la nature de l'Adjectif; on est tout aussi fondé à nomer *Participes* les autres infléxions de l'Infinitif, telles que *aimer*, *avoir aimé*, *devoir aimer* : et ce qui est encore plus sensible en certaines Langues, en Latin par exemple, *amare*, *amandi*, *amando*, *amandum*, *amavisse*, *amatum*, *amatu &c* : puis que, de l'aveu des Gramairiens, et come il sera bientôt prouvé, elles *participent* très souvent, et de la nature du Verbe, et de la nature du Nom.]

Verbe, *le jugement formèl de l'Esprit.* Nos Colons poûroient adapter à l'Infinitif, une partie des idées accessoires qu'ils auroient introduites dans le systême de leur Conjugaison ; par exemple, celle des Tems, qu'ils désigneroient par des infléxions particulières. Tous ces Tems poûroient être *indéfinis*, afin qu'ils répondissent mieux à l'esprit du Mode.

Quand une fois la Conjugaison de l'Indicatif aura pris une forme, il arivera que l'Infinitif ne paroîtra plus dans les propositions simples, au moins come *Verbe pur.* L'usage ayant introduit dans la Conjugaiſon du Mode Indicatif, des infléxions propres à repréſenter l'Infinitif; ces inflexions étant, de plus, acompagnées d'idées accessoires avantageuses à l'énonciation; elles ſeront justement préférées à l'Infinitif même : car quand on a le *plus*, il seroit déraisonable de préférer le *moins*; on ne se servira donc plus de ces locutions,

Pierre *être* bon,
Paul *avoir été* bon:

et autres semblables, si comunes aux Enfans, et à ceux qui comencent à parler une Langue étrangère : usage qui démontre, pour le remarquer en passant, que l'essence du Verbe réside dans l'Infinitif, come nous l'avons avancé ; mais on dira,

Pierre *est* bon,
Paul *a été* bon;

ou de quelque autre manière analogue.

L'Infinitif sera d'un usage très comode dans les propositions [ɀ] dépendantes *Usages de l'Infinitif.*

[ɀ : On voit ici que nous ne pensons pas come l'Auteur de la nouvèle Gramaire générale, lequel avance, [*Tom. 2, pag. 296.*] que l'*Infinitif ne peut constituer une Proposition.*

On poûroit d'abord lui demander, si ces manières de s'exprimer,

Feu être rouge,
Fer être dur,
Vin être bon &c :

ne sont pas de véritables Propositions : si dans les Langues Franque, Chinoise &c, où le Verbe n'a

d'autres propositions ; parce qu'exprimant le jugement de l'esprit de la manière la plus générale, et la moins chargée d'idées accessoires ; il sera par-là même plus propre à prendre indistinctement toutes celles auxquelles il se trouvera associé, selon les circonstances exprimées par les propositions où il figurera.

Ce ne sera pas là sa seule fonction. Il en aura d'autres que nous avons indiquées tout-à-l'heure, en disant que l'Infinitif pourroit quelquefois être employé dans un

---

que l'*Infinitif*, on n'énonce pas de véritables Propositions ?

Pour nous, dans ces exemples,

{Putat se esse sapientem.
{Il croit être sage &c :

nous reconoissons deux Propositions : une *Prépositive* ou Principale, et une *Subjective* ou Dépendante ; et nous les analysons ainsi, *(ille) putat (erga) se, (se) esse sapientem. Il croit (lui) être sage :* come si on disoit, *il croit (de lui), (lui) être sage.*

sens où l'on ne devroit plus le regarder come *Verbe pur*. Mais pour bien entendre ceci, il faut se rapeler ce qui a été dit précédament, (*pag.* 85) que le Verbe destiné dans son origine, à énoncer purement et simplement le jugement de l'esprit sur le raport de deux termes comparés; ne tarderoit pas vrai-semblablement chez nos Colons, ainsi qu'il est arivé par tout ailleurs, à exprimer l'*existence* même de ce raport hors de l'esprit, par une erreur presqu'impossible à éviter pour le commun des

---

Cette analyse difère en quelque chose de celles de l'Auteur. [*Tome* 2, *page* 292.] Nous jugeons come lui, [*Tom.* 2, *pag.* 124.] que l'Acusatif en Latin, en Grec &c, est le Complément d'une Préposition qui le régit; et notre analyse le prouve. Mais nous n'en croyons pas moins, que, dans les exemples cités ci-dessus et dans tous les autres semblables, la *Subjective* où figure l'Infinitif, est une véritable Proposition dont le *sujet* est indiqué par le Complément de la préposition, lequel désigne aussi le *terme* du jugement énoncé par le Verbe de la *Prépositive*: c'est pour cela que nous répétons deux fois ce Complément dans l'analyse.]

homes. C'est l'habitude de cette erreur ; qui donera naissance à deux usages de l'Infinitif dont nous alons parler.

1.° Le jugement de l'esprit sur une chose, passant pour la *réalité* de cette même chose ; on s'acoutumera à se servir de l'Infinitif dans une acception analogue à celle des Noms. Par exemple on dira indiférament,

Manger répare les forces,
ou *Le manger* répare les forces.

Ce qui fait voir que le jugement prononcé par l'esprit, et représenté par le terme *manger*, lequel par conséquent est essencièlement *Verbe*, se prend pour l'expression d'une *chose* existante hors de l'esprit, pour un *terme* de comparaison, duquel on aproche un autre terme *réparatif-des forces ;* come si on disoit :

(Sujèt)	*(Verbe)*	*(Atribut)*
Manger	être	réparatif-des forces.

l'Infinitif considéré sous ce point-de-vue ; poûra également devenir le sujèt ou l'a-

tribut d'une proposition, come dans cet exemple,

(*Sujèt*) (*Atribut*)
Mourir est cesser-de soufrir.

C'est qu'alors, encore une fois, le Verbe présente formèlement à l'esprit un jugement dont la *réalité* est regardée come constante, et qui devient par là même une *chose*, un *terme* qu'on peut comparer à un autre terme, pour juger de leur convenance ou de leur disconvenance.

2.° Cette manière d'envisager le Verbe dans la proposition, donera naissance à un autre usage qui lui sera assez analogue; ce sera de considérer les Êtres come *réelement* afectés des proprietés, qualités, modifications, &c, énoncées dans le Verbe; mais toutes ces proprietés, qualités, modifications, &c, poûront se réduire en général à deux classes: à celles où elles sont suposées *agissantes* et *énergiques* dans le Sujèt; et à celles où elles y sont considérées come *reçues*, come y *aboutissant* *Participes.*

ainsi qu'à leur terme. Ce sont ces deux classes de Qualifications verbales que les Gramairiens désignent sous le nom de *Participes*, et qu'ils divisent avec assez de justèsse en *actifs* et en *passifs*.

Il est évident, par la nature même des Participes, que nous venons de développer, qu'ils doivent avoir toutes les propriétés de ce que les Gramairiens apèlent Noms adjectifs ou simplement Adjectifs, et qu'ils doivent être susceptibles de *genres* [1] de *nombres*, de *degrés*, *&c*; puis que le Verbe y est envisagé come exprimant une qualité qui peut convenir à plusieurs Êtres. L'essence du Verbe s'y retrouve néanmoins toujours, ainsi que dans ce qu'on nome tout court le Présent, le Passé, le Futur de l'*Infinitif*; puis qu'on voit clairement, en tout Participe, un jugement prononcé par l'esprit sur deux termes comparés: mais, dans les Participes, ce jugement est anoncé sous le point-de-vue

[1: Voyez. TAB. *Origine des Genres.*]

d'une *Qualité*, soit *active*, soit *passive*; convenable à plusieurs Êtres; au lieu que dans les autres infléxions de l'Infinitif, ce même jugement est indiqué, come on vient de le dire, sous le point-de-vue d'une *chose* à laquelle on supose une sorte de réalité et d'existence, au moins mentale et de la même nature que celle des Noms que les Gramairiens apèlent *Substantifs-abstraits*, tels que *vice*, *vertu*, *beauté*, *&c.*

Puis que les Participes, aussi-bien que toutes les autres infléxions de l'Infinitif, retiènent l'essence du Verbe; rien n'empêchera qu'ils ne soient plus ou moins afectés de ces idées accessoires, dont l'usage aura chargé l'idée primitive du Verbe. Ils poûront, par exemple, admètre la distinction des Tems, et exprimer par une terminaison ou composition quelconque, le raport qu'ils ont à une Époque *passée*, *présente* ou *future*.

Souche d'une infinité de Verbes actifs.

La découverte des Participes est infiniment propre à acroître le domaine du

passifs, neutres &c.

Verbe; parce qu'il est évident que du Participe combiné avec le Verbe *primitif*, ou qui exprime l'*existence*, on peut composer une foule de Verbes, soit *actifs*, si le Participe désigne par sa forme, que la qualité exprimée est *active* et *agissante* dans le Sujèt de la proposition; soit *passifs*, si le Participe dénote une qualité *reçûe* dans le Sujèt: tels seroient les Verbes qui procéderoient ainsi,

Je suis	*aimant.*	Sum	*amans.*
Tu es		Es	
Il est &c.	*aimé.*	Est &c.	*amatus.* [1]

Verbes auxiliaires.

Le Verbe *primitif*, ou celui qui exprimeroit l'*existence*, prendroit avec juste raison dans ce cas, le nom d'*auxiliaire*. Il poûroit bien cependant n'être pas le seul employé à cette fonction: car tout Verbe renfermant essencièlement ce Verbe simple et *radical*, ainsi qu'il a été prouvé,

---

[1: Come il se voit dans la Langue Angloise: I am *making*, I am *made*: Je suis *faisant*, Je suis *ayant été fait*, c'est-à-dire, *Je fais*, *Je suis fait* &c.]

ceux que l'usage destinera à être *auxiliaires*, le représenteront nécessairement, et rapèleront outre cela quelques idées accessoires qui leur seront propres, lesquelles poûront avoir leur utilité pour l'énonciation de la Pensée.

La loi de l'abréviation soumétroit bientôt, chez nos Colons, tous ces Verbes ou leurs analogues, à la marche des autres Verbes, si leur Langue avoit déjà un systême de conjugaison.

Les Verbes *passifs* nomément prendroient, sans doute, une forme spéciale, dont les infléxions rapèleroient l'idée fondamentale propre à ces Verbes; ou bien la présence du Participe *passif*, anonceroit sufisament la destination de ces Verbes.

Voici la manière dont on poûroit se figurer leur formation progressive.
On feroit, je supose, successivement,

de	Pierre *aimé*,	Petrus *amatus*;
	Pierre *être aimé*.	Petrus *esse amatus*.
	Pierre *est aimé*.	Petrus *est amatus*.
	. . . . .	Petrus *amatur*.

On poûroit ainsi faire successivement, de

Pierre *dormant* ;

Pierre *être dormant*,
Pierre *est dormant*,
Pierre *dort*, *&c* :

ce qui constitûroit un Verbe *neutre*, c'est-à-dire, un Verbe exprimant une Qualité qui n'est proprement ni *active* ni *passive*. [Voyez *pag.* 93.]

Irrégularités. Cette grande abondance de Verbes introduiroit peut-être une sorte de luxe Gramatical. Ce ne seroit plus par l'*usage* seulement, mais souvent par l'*abus* qu'on manifesteroit son opulence. Dans la formation et l'emploi des Verbes, on s'écarteroit quelquefois de cette marche constante et symétrique que nous avons tracée : il s'introduiroit des *Anomalies*. Quelques Verbes du ſystême des Verbes *passifs*, quant à la terminaison, poûroient, par exemple, retenir une signification *active* et former la classe des Verbes que les Gramairiens désignent en certaines Langues, sous le nom de *Moyens* ou de *Dépo-*

Verbes Déponens.

nens. D'autres au contraire avec une terminaison *active*, auroient une signification *passive.* Quelques autres enfin auroient une Conjugaison plus ou moins tronquée, plus ou moins irrégulière, et ressembleroient aux Verbes conus sous les Noms d'*anomaux*, ou *irréguliers*, de *défectifs*, d'*impersonels &c.*

Anomaux, Défectifs, Impersonels &c.

La branche des Verbes poûroit bien n'être pas seule afectée de ces sortes d'*irrégularités*, elles s'étendroient peut-être à d'autres parties du systême gramatical, et elles deviendroient des loix, si elles étoient autorisées par l'Usage.

Toutes les infléxions particulières que cet Arbitre des Langues poûroit introduire dans l'Infinitif, se raporteroient ou à la classe des Tems només *présent*, *prétérit*, *futur infinitifs*, qu'on poûroit ranger sous la dénomination générale de *Participes-noms*, ou à celle des Participes proprement dits, qu'on désigneroit alors sous le nom de *Participes-adjectifs.* [*Voyez* Note *y. p.* 147.]

Ces infléxions particulières ne seroient admises que come *vice-gérens*, dans leur classe respective, et elles en conserveroient l'essence toute entiére ; c'est ce qu'on prouveroit ſans peine, supoſé que l'Infinitif de nos Colons admît ce que les Grammairiens apèlent *Gérondifs* & *Supins*: il seroit, dis-je, aisé de démontrer que ces *gérondifs* & ces *supins*, ne sont que des variétés, ou du Préſent ou du Prétérit de l'Infinitif, avec quelques idées accessoires de relation qu'ils sont chargés de représenter. [1]

Gérondifs Supins.

Poursuivons la recherche des autres Modes qui poûroient s'introduire dans la Langue des Insulaires de notre expérience.

Impératif. Des Homes réunis en société, et par-là même à portée de faire sans cèsse des

---

[1 : Come il seroit impossible de rien dire de mieux que ce qu'on trouve sur cet article dans la nouvèle Gram. gén., nous nous contentons d'y renvoyer. *Tom.* 2. *pag.* 313 *et suivantes.*]

comparaisons

comparaisons d'eux aux autres, & des autres à eux, conoîtront bien-tôt l'autorité & la domination. Cette domination est souvent juste et nécessaire. Telle est, par exemple, celle d'un Pere sur ses Enfans. Ces derniers seroient en éfet très malheureux, s'ils étoient trop tôt afranchis d'une dépendance qui leur est si utile: aussi la Nature qui sait nous doner des inclinations relatives à nos besoins, inspire-t-elle aux Peres le goût de la domination, et aux Enfans en général celui de la docilité & de la crédulité.

Rien donc ne doit être si ordinaire dans le comerce des ſociétés particulières ou des familles, et même dans les ſociétés générales et d'homes à homes, que le ton de *comandement*, d'*ordre*, d'*exhortation*, d'*encouragement &c.* Nos Insulaires exprimeront, sans doute, d'abord ces idées tout au long, et par des phrases analogues à celles-ci:

{Je veux tu viens.
{Je veux que tu viens.

{Je comande tu sors.
{Je comande que tu sors &c.

parce que, comme nous l'avons dit bien des fois, la première Loi qui règle les procédés d'une Langue quelconque, est celle de l'énonciation claire et complète de la pensée: mais on se souvient aussi que nous en avons admis une seconde, la loi de l'abréviation, qui n'agit pas avec moins d'éficace, tant qu'elle respecte les droits de la première.

Le retour fréquent de ces sortes de phrases, poûra donc faire imaginer une tournure qui les abrège, en chargeant le Verbe sur lequel tombe l'ordre intimé, de rapèler cette circonstance paticulière de *comandement*, de *jussion &c.* Cette opération sera d'autant plus convenable, que le Langage de l'autorité est naturèlement court, tranchant et rapide. Un tour, une infléxion nouvèle qu'on fera prendre au Verbe, sufira pour remplir ce but. Mais ici, pour plus de célérité dans l'expression, on poûroit bien procéder plutôt par

supression que par addition, et réduire les phrases citées ci-dessus, à celles-ci,

Viens.
Sors.

La supression des mots ou sons nécessaires dans une autre forme d'énonciation, désigneroit assez la nouvèle *forme* ou le nouveau *Mode*, qu'on feroit très bien d'apeler, avec le comun des Gramairiens, *Impératif*; puis que ce terme exprime clairement l'essence de ce Mode, lequel ajoute à l'idée primitive et fondamentale du Verbe, une idée accessoire d'*ordre*, de *comandement*, d'*exhortation*, *&c.*

Tems qu'il admèt.

Examinons le systême de Conjugaison propre au Mode *impératif*, c'est-à-dire les Tems et les Persones dont sa nature le rend susceptible.

La fonction dont ce Mode est chargé, fait qu'il ne peut admètre que deux Tems, le Présent et le Futur. En éfet on ne peut doner un ordre, ou que pour un moment actuèl, ou que pour un tems à venir, come quand on dit :

1.° Sors *à l'instant.*
2.° Sors *demain, dans deux jours &c.*

Quelques Gramairiens ont cependant soutenu que ce Mode n'admètoit que le Tems futur; et qu'ainsi, dans *sors à l'instant*, SORS étoit au *Futur.*

Je ne vois de moyen plausible pour étayer cette assertion, que d'admètre deux Époques: celle de l'instant de la parole, et celle que supose l'exécution de l'ordre intimé. Il est constant que la dernière est nécessairement *postérieure* à l'acte de la parole, puis qu'un ordre ne peut être exécuté, ni même conu qu'il n'ait été énoncé. Mais ce principe me paroît trop subtil, et s'il étoit adopté, il porteroit à conclure qu'il n'y a jamais de Présent véritable et absolu, dans toute phrase qui se trouve dans la dépendance d'une autre phrase; par exemple dans celles-ci,

Je dis que *vous êtes* sage, habile &c:

car il est évident que, les deux propositions *je dis, vous êtes sage, &c*, étant

successives, et la première ayant une antériorité *nécessaire*, au moins quant à l'énonciation *logique* ; la seconde est conséquament *postérieure* à la première, dont elle présupose l'existence mentale. [*Voyez* TAB. *Inversion.*]

Ce n'est pas avec cette rigueur mathématique et minutieuse qu'on circonscrit les Époques aux quelles se raportent les diférentes propositions qui entrent dans le discours. Elles ont, ces Époques, une sorte de latitude *morale* à laquelle on doit avoir égard ; ainsi, dans l'exemple que nous venons de citer, *je dis que vous êtes sage, habile &c* : l'intention visible de celui qui parle, est de prendre pour Époque et de son *assertion* et de votre *sagesse*, le moment même où il parle ; or ce moment étant certainement *actuèl*, celui de votre *sagesse* doit l'être aussi : parce qu'encore une fois cette Époque de l'acte de la parole ne doit pas être considérée come une durée infiniment petite ; mais come ayant une certaine étendue qui renferme et l'instant de

l'énonciation de la phrase principale, et l'instant de celle de la phrase dépendante. Voilà pourquoi ces propositions *vous êtes sage* : *vous êtes habile* de notre exemple, et toutes celles qui leur ressemblent ; passent constament pour être au Présent *actuèl.*

Il ne paroît pas qu'on puisse raisoner autrement pour cette proposition, *sors à l'instant :* il est certain que l'intention de celui qui parle est que la *sortie* s'exécute au moment même où elle est énoncée. Elle a par conséquent la même Époque que l'énonciation dans le sens que nous venons d'expliquer. Ne faisons donc aucune dificulté de regarder dans cette proposition *sors à l'instant*, SORS, come un véritable *Présent actuèl*, et conclûons que l'Impératif admèt un pareil Tems.

Il n'y a aucun lieu de douter que le Présent de l'Impératif ne soit *indéfini*, et ne puisse constituer un Présent *postérieur* relativement à l'Époque de l'énonciation, come on le voit dans les exemples allé-

gués ci-dessus, *sors demain*, *sors dans deux jours*, *&c.* En éfet si la *sortie* comandée est anoncée come *présente* à l'égard de son Époque immédiate désignée par ces mots, *demain*, *dans deux jours* ; cette même Époque est assurément *postérieure* à celle de l'acte de la parole : c'est come si on s'exprimoit ainsi, *je veux qu'on puisse dire* DEMAIN, *tu* SORS.

L'idée de futurition est si naturèle à ce Mode, que le Futur même de l'Indicatif ou son Présent *postérieur*, peuvent fort bien prendre le tour impératif [1] come quand on dit, *tu feras telle ou telle chose* : *tu viendras me trouver à telle heure &c* ; en parlant à un Domestique: mais alors, come rien n'anonce l'idée accessoire de *comandement*, d'*ordre*, *&c*, dans la forme du Verbe; le geste, l'inflexion de la voix, les

L'idée de futurition naturèle à ce Mode.

[1 : Cet usage est fort comun dans la Langue Hébraïque, où l'Impératif ne passe que pour un des Futurs du Verbe, et où ils se supléent mutuèlement.]

autres circonstances du discours y supléent, et l'on peut dire que ce Tems a le sens *impératif*, sans en avoir la forme. [1]

Pour l'*antériorité actuèle*, elle répugne entièrement à ce Mode; [*j*] parce qu'il se-

---

[1 : On peut même dire que par ce tour, l'*ordre* est énoncé d'une manière plus *emphatique*, à cause de la forme absolue, propre au Mode indicatif. Il semble que celui qui intime l'ordre, ne supose seulement pas qu'il puisse rester sans exécution.]

[*j* : Si donc nos Observateurs trouvoient dans la Langue de la Colonie quelque tournure de phrase qui anonçât *antériorité* à certains égards, avec le Mode impératif; un examen réfléchi leur feroit découvrir que l'Époque de l'acte de la parole est toujours *antérieure* ou *simultanée* relativement à l'ordre énoncé; ou qu'il y a *ellipse*, et qu'il faut, avant de juger du Mode, rendre à la phrase son intégrité Gramaticale. S'ils trouvoient, par exemple, dans la Langue de nos Insulaires, ces deux locutions ou toute autre analogue, [*Voyez* nouvèle Gram. gén. *Tome 2, page 218 & suiv.*]

1.° Ayez fini cet Ouvrage quand je reviendrai.
2.° Ayez fini cet Ouvrage, que m'importe; si vous n'avez pas fait ce que je vouloi?

roit absurde de suposer un ordre intimé pour une Époque déja passée relativement à celle de l'acte de la parole, tels que seroient les ordres énoncés en ces termes,

Sors *hier.*
Sors *la semaine passée &c.*

Voici, si je ne me trompe, come ils les analyseroient : 1.° Il est sûr que l'ordre de *finir* est antérieur à l'Époque désignée par les termes *quand je reviendrai.* Mais cette dernière Époque est certainement *postérieure* à celle de l'acte de la parole : et come l'Époque de mon retour est indéterminée, quant à l'instant précis où il doit ariver; rien n'empêche qu'entre cette Époque et celle de l'énonciation, on ne place celle où *vous devez finir &c*: parce que la durée étant nécessairement successive, ce qui est *antérieur* à une Époque, peut aisément être *postérieur* ou *simultanée* relativement à une autre Époque. C'est come si on disoit, *je veux que* VOUS FINISSIEZ *cet Ouvrage avant mon retour;* ou bien, *je veux que* VOUS AYEZ FINI *cet Ouvrage avant mon retour.*

2.° Il y a évidament ellipse et inversion dans le second exemple. Il faut comencer par faire disparoître l'une et l'autre, et disposer la phrase come

Persones qu'il admèt.

Il suit encore de la nature du Mode *impératif* qu'il ne doit pas avoir, à parler exactement, plus de deux Persones propres. [1] Car enfin un ordre ne se done qu'à quelqu'un qui l'entend, ou qui est suposé l'entendre; par conséquent à qui l'on est aussi suposé l'adresser: ce qui réduit les Persones propres de ce Mode, à la seconde Persone du *singulier* et à la seconde Persone du *pluriel.*

Il ne peut avoir de première Persone du *singulier* par la raison qu'on ne pensa ja-

---

elle doit l'être Gramaticalement. [*Voyez* ci-dessous *Supositif ou Conditionèl.*]

Que m'importe-t-il que vous ayez fini *cet Ouvrage, si vous n'avez pas fait ce que je voulois?*

Il ne peut plus alors y avoir de dificulté. *Vous ayez fini* eſt certainement une proposition *subjective*, liée à la *prépositive* interrogative *Que m'importe-t-il*, par la Conjonction *que*: mais *ayez fini* amené par *que*, apartient incontestablement à un Mode diférent de celui de l'Impératif, et n'a aucun raport avec ce dernier.]

[1: C'est ce qui se voit dans la Langue Hébraïque.]

mais à se doner un ordre à soi-même pris individuèlement.

S'il admètoit une première Persone du *pluriel*: c'est que le rôle de cette Persone étant de confondre [*page* 82.] l'idée individuèle de celui qui parle, avec celle des Persones ou des Êtres à qui il est censé parler: c'est réèlement à ces Êtres ou à ces Persones que s'adrèsseroit directement l'*ordre*, l'*encouragement &c*, énoncés par la tournure *impérative*.

Les troisièmes Persones poûroient aussi s'y introduire; mais seulement come Persones *secondaires*: c'est-à-dire qu'on auroit intention de déclarer à quelqu'un qui seroit censé l'entendre, l'ordre qu'on voudroit que tels ou tels exécutassent. C'est ainsi, par exemple, que nos Observateurs analyseroient *amanto* des Latins, ou tout autre terme analogue qu'ils rencontreroient dans la Langue de la Colonie,

AMANTO : dico { tibi / vobis } { *Jubere* / *Imperare* } me ut ISTI AMENT.

d'ou par *ellipse* AMANTO.

On conçoit que les idées d'*ordre*, de *comandement*, d'*encouragement*, d'*exhortation &c*, ne sont pas les seules qui puissent influer, come accessoires, sur la *forme* de nos jugemens, et constituer un Mode dans le Verbe. Il en est assurément encore une infinité d'autres qui poûroient avoir le même éfet. Mais, come il seroit aussi fastidieux que chimérique de ne vouloir rien omètre sur cette matière, tenons-nous en aux Modes qui sont conus et usités dans nos Langues, et qui poûroient également s'introduire dans celle de nos Colons: d'autant mieux que ceux-là une fois éclaircis, doneront des méthodes d'analyse pour ariver facilement à la conoissance de tout autre Mode possible. Bornons nous donc à l'examen des deux Modes que les Gramairiens apèlent, l'un *Conditionèl, Optatif, Supositif;* l'autre *Conjonctif* ou *Subjonctif.*

Supositif ou Conditionèl. 1.° L'Esprit en prononçant un jugement sur deux idées qu'il compare, peut avoir formèlement intention de le fonder sur une certaine *hypothèse*, une certaine *su-*

position, dont il fait dépendre le jugement qu'il porte, et sans laquelle il ne jugeroit pas. C'est cette *forme* particulière de jugement que le Mode désigné par les termes d'*Optatif*, de *Conditionèl*, de *Supositif*, est chargé de représenter.

Ce Mode nous paroît très bien qualifié par la dénomination de *Supositif*, qui d'ailleurs renferme le sens de *Conditionèl* et d'*Optatif*. En éfet prononcer un jugement en vertu de telle ou telle condition, c'est véritablement le rendre *dépendant*, *supositif* de cette même condition : et cette Condition ne présente à l'esprit d'autre idée que celle d'une *Suposition*.

La signification d'*Optatif* rentre aussi dans celle de *supositif*. Car *souhaiter* qu'une chose soit de telle ou telle manière, c'est anoncer que cette chose tient à quelques *circonstances*, *hypothèse*, *suposition* qui ne sont pas en notre pouvoir, et sur lesquelles nous ne pouvons former que des *désirs* : cõme quand nous disons : *Que je dormirois bien ! Que je mangerois bien voi*

lontiers! &c. Il est évident que ces propositions et toutes autres semblables qui anoncent le *désir*, qui sont *optatives*, *suposent* les complémens suivans ou autres analogues, *s'il dépendoit de moi, si la chose étoit en mon pouvoir &c.* Mais la dénomination d'*optatif* a le défaut de n'être pas assez générale pour embrasser toutes les nuances du Mode dont il s'agit, et par cette raison celle de *supositif*, lui convient mieux.

Cependant come les idées de *supositif* et de *conditionèl* se raprochent assez, come on l'a vu; on poûroit sans inconvénient, se servir de l'un ou de l'autre de ces termes.

La nature du Mode *conditionèl* ou *supositif* bien entendue, nous fait voir que les propositions où il figure, ne peuvent être *simples*, et qu'elles sont nécessairement *composées*; c'est-à-dire qu'elles suposent toujours une proposition partièle exprimée ou sous-entendue, qui énonce la *condition* et qui sert à les complèter.

Par exemple lors que je dis, *je partirois, j'aurois chanté, je serois content &c* : le sens n'est pas terminé : l'esprit n'est point satisfait. On demande, *à quoi tient-il que vous ne partiez, que vous n'ayez chanté &c*? Sur quoi il faut répondre par ces propositions explétives ou semblables, *si telle ou telle chose étoit, eût été &c*, qui expriment la *suposition* sur laquelle est fondé le jugement particulier que je porte dans les propositions, *je partirois, j'aurois chanté &c.*

C'est vrai-semblablement parce que cette proposition particulière exprimant la condition, ne se trouve pas toujours énoncée dans le discours, qu'il peut paroître utile d'imaginer une *forme* particulière, pour anoncer expressément un jugement *conditionèl* et *non absolu.* Ce qui me porte à le croire, c'est que si la proposition *conditionèle* ou *supositive* est exprimée formèlement, il n'est pas nécessaire d'user du Mode *conditionèl* pour énoncer une Proposition-composée *conditionèle.* Par exemple, quand on dit,

Je pars DEMAIN, *si mon cheval est arivé.*

il est certain que cette proposition êst tout aussi conditionèle que cette autre,

Je partirois DEMAIN, *si mon cheval étoit arivé.*

quoiqu'on n'ait pas employé dans la première le Mode *conditionèl.*

Mais ce Mode une fois reçu, il est probable qu'on s'en servira comunément, lors même que la *condition* sera expressément énoncée. Il n'y aura aucun inconvénient dans cette pratique. Le tour *conditionèl* n'en sera que mieux exprimé, l'étant par la *forme* même *conditionèle*, et par l'expression positive de la *condition.*

Ceci nous montre une vérité importante: c'est qu'en général ces *formes* particulières ou *Modes* ne sont point essencièls à l'énonciation de la pensée, et qu'on peut trouver diférens moyens d'y supléer dans les Langues qui en seroient destituées. Nous ne nous y arêtons non plus, que parce qu'il seroit tout aussi possible que celle de nos Colons les adoptât, qu'il le seroit qu'elle ne les admît point.

De

De ce qui vient d'être prouvé, que toute proposition du Mode *supositif* est composée, résulte la question de savoir quel est l'*ordre d'énonciation*, que gardent entre elles les deux propositions partièles ; celle où figure le Mode *supositif*, et celle qui exprime positivement la *condition.*

Il faut distinguer ici divers *Ordres* dans la disposition des membres d'une proposition composée ; un Ordre *gramatical*, et un Ordre *logique.* Le premier est celui qui est amené par l'observation des loix et des procédés gramaticaux. Le second est déterminé par la suite et l'enchaînement naturèl des idées et du raisonement: car nous avons vu que toute proposition composée énonçoit un raisonement. [*Voyez p.* 103.]

Ces deux Ordres se confondent pour l'ordinaire : leur marche est cependant quelquefois diférente, et c'est ce qu'on remarque dans le cas particulier de la phrase *conditionèle.*

Afin de ne laisser aucune équivoque dans les termes, j'avertis que j'apélerai

toujours désormais *prépositive*, celle des deux propositions partièles, qui selon l'Ordre particulier dont il s'agit, doit être placée la première ; et que je nomerai *subjective*, celle qui dans ce même Ordre doit être énoncée la dernière.

Pour répondre maintenant à la question proposée, je crois qu'on doit dire suivant l'Ordre *gramatical*,

Je partirois à l'instant, si mon cheval étoit arivé:

et selon l'Ordre *logique*,

Si mon cheval étoit arivé, je partirois à l'instant.

Ce qui détermine le premier arangement, c'est la Conjonction *si*, qui, faisant le lien comun des deux propositions, doit se trouver entre l'une et l'autre, suivant la loi des Conjonctions : mais dans l'Ordre naturèl du raisonement, la proposition qui exprime formèlement la *condition*, doit être prépositive; parce que *mon départ* étant fondé sur la suposition de l'*arivée de mon cheval*, la proposition qui exprime cette *arivée*, a une antériorité nécessaire sur celle qui énonce *mon départ*.

L'examen de cette question ne poûroit paroître minutieux, qu'à ceux qui ne connoissant pas le mérite de l'exactitude dans tout ce qui concerne l'analyse de la pensée, ignorent qu'un principe peu important en aparence, mène souvent à des vérités intéressantes.

Au reste, come ces deux propositions partièles sont *corrélatives*, elles ont l'une sur l'autre une influence réciproque; et les caractères distinctifs qui leur sont propres, font qu'il ne peut y avoir de confusion, de quelque manière qu'elles se trouvent disposées.

C'est sur ce dernier principe qu'est fondé un troisiéme Ordre, qu'on poûroit nomer *usuèl*. Cet Ordre est celui dans lequel on fait marcher, non seulement les propositions partièles, mais les termes mêmes qui constituent ces propositions; selon qu'il a plu à l'Usage de le préscrire, d'après des vues secondaires d'*harmonie*, d'*intérèt*, de *vivacité &c*, dans l'expression: Vues qui seront toujours admissibles, tant qu'elles

ne préjudicîront en rien à la clarté de l'énonciation, qui est la loi première et fondamentale de tout discours.

Inversion. LA DISTINCTION de ces trois Ordres done la solution de tout ce qui a raport à ce qu'on nome *Inversion*, et réduit cette question à peu de chose, quand on veut bien s'entendre.

Si donc, dans ces deux énonciations de la même proposition,

{Alexandre a vaincu Darius:
{Darium vicit Alexander:

on me demandoit où est l'Ordre le plus *naturèl* : je demanderois à mon tour de quel *Ordre* on veut parler.

Si c'étoit de l'Ordre *logique*, je conviendrois que la phrase françoise procède selon l'ordre le plus *naturèl*; puis qu'elle suit incontestablement la marche analytique des idées.

Elle pose d'abord le *Sujèt*, parce que dans la proposition, tout se raporte à ce

terme, lequel en est come la base et le fondement: car il faut certainement avoir l'idée d'une chose, avant d'en rien énoncer.

Vient ensuite le *Verbe*; c'est-à-dire, l'énonciation formèle du jugement. Il semble que l'Ordre analytique ne puisse lui doner une autre place; parce que le Verbe a toujours été regardé avec raison, come le lien nécessaire de la proposition: or il est convenable que le terme comun qui unit le *sujèt* et l'*atribut*, se trouve placé entre ces deux derniers termes.

Si on vouloit parler de l'Ordre *gramatical*, je répondrois que dans les deux idiomes, la disposition de la phrase est au fond également *naturèle*: puis que de l'un et de l'autre côté, les loix Gramaticales sont également observées; et que par leur moyen, il est tout aussi facile dans un idiome que dans l'autre, de reconoître l'ordre analytique et successif des idées partièles qui constituent la proposition: or c'est là l'unique but et le véritable esprit de ces loix.

S'il s'agissoit de l'Ordre *usuèl*, la question ne seroit plus sérieuse. Dans ce dernier Ordre, l'Usage seul a droit de décider ; et la construction la plus *naturèle* est celle, qui est la plus conforme aux loix *secondaires* qu'il a introduites en telle ou telle Langue.

De ce que la Langue Françoise et plusieurs autres Langues modernes suivent en général l'Ordre analytique, dans l'arangement des termes de la proposition ; on auroit tort de conclure que cette marche leur done un grand avantage sur les Langues *transpositives*, telles que la Grecque, la Latine &c, même du côté de la clarté.

La diférence est plus ici dans la forme que dans le fond. Ce n'est dans les deux sortes d'idiomes, qu'après l'énonciation entière de la phrase, qu'il est possible d'en comprendre le sens. Il faut donc une égale atention ; et l'on n'entend ni plus tôt ni plus tard dans un idiôme que dans l'autre, s'ils sont également familiers; ce qu'on doit suposer : car quelle que soit la mar-

che d'une Langue, elle est toujours difficile et obscure pour qui n'y est pas habitué.

Nous ne pousserons pas plus loin nos réfléxions sur le chapitre de l'*inversion*[*v*]:

[*v* : On trouve dans les *Mélanges de Littérature, d'Histoire et de Philosophie*, [Tome *5*, *page 165 et suiv.*] tous les principes nécessaires pour décider complètement la question de l'*inversion*. Il faudroit que cette question fût insoluble, pour qu'elle eût résisté à la pénétration et à la sagacité de l'Auteur qui la discute.

Il fait d'abord remarquer que dans l'arangement des propositions partièles, l'Ordre n'est point arbitraire; qu'il est doné par la liaison naturèle du raisonement: c'est-à-dire, par l'Ordre logique que nous avons eu grand soin de distinguer; qu'il seroit ridicule, dans cet Ordre, de faire marcher la conclusion avant les prémisses &c.

Mais si cet Ordre a de l'influence sur l'arangement des propositions partièles qui constituent une phrase discursive ou un raisonement, il doit en avoir aussi sur la disposition des diférens mots qui entrent dans une même proposition; et cette influence doit découler des mêmes principes, de ceux de la marche analytique des objèts de la pensée. C'est ce dont l'Auteur convient; car, en admé-

elles ne peuvent cependant pas être regardées come un hors-d'œuvre, dans un écrit où nous nous proposons de suivre l'analyse et la génération des Langues. D'au-

---

tant que dans cette proposition, *Dieu est bon*, laquelle il présente en style sauvage,

Dieu être bonté:

les trois termes peuvent entrer à la fois dans l'esprit, et lui être actuèlement présens par une seule et unique vue: il avoue que come il est impossible de les énoncer ensemble, ils doivent l'être successivement; et que l'Ordre, *Dieu être bonté*, représente mieux le résultat du jugement formé dans l'esprit de celui qui parle. Or c'est là le but de tout home qui parle, et conséquament l'Ordre qu'il doit préférer, toutes choses égales d'ailleurs.

Quant au moyen de mètre les autres à portée de décider facilement de la justèsse de nos jugemens, il paroît que l'ordre suivi ci-dessus y est aussi propre que tout autre. Je vous énonce mon jugement tel que je le porte: il ne fait pas loi pour vous: c'est à vous de vous y tenir ou d'en former un autre.

Come l'*atribut* dans la proposition, a presque toujours plus d'*étendue* que son *sujèt*, à moins que

tant plus que les Insulaires de notre expérience poûroient déjà, au terme où nous les suposons, avoir doné telles infléxions à leurs mots, qu'ils seroient en état de les

---

cette proposition ne soit absolument *identique*; l'Auteur décide encore équivalament, [*page 174.*] que le Sujèt doit précéder l'Atribut, par la raison que, si on veut comparer deux portions d'étendue inégales, on posera le *contenu* au-dessus du *contenant.*

Le même esprit d'analyse lui fait avancer encore que le Verbe ne doit jamais comencer la phrase, et cela antérieurement à toute règle de Syntaxe. Il conclut que ces règles une fois établies dans les Langues, il est aisé d'apercevoir l'Ordre analytique qui les dirige: ce dont il paroît qu'on ne peut doner de meilleure raison, que la subordination de ces mêmes règles à l'Ordre logique et analytique qu'elles sont chargées de rapèler, et de représenter avec le plus de précision qu'il est possible.

A l'ocasion de l'*Ordre d'intérêt* qui peut exiger quelquefois une autre marche que celle de l'*analyse*, l'Auteur observe très bien que dans les Langues le plus servilement soumises à l'Ordre analytique, il sera toujours facile de présenter ses idées, et les mots qui les expriment, de la manière

disposer selon la marche des Langues transpositives, sans rendre méconoissable l'Ordre logique et analytique : seul cas où l'*inversion* puisse avoir lieu.

---

que les circonstances l'exigeront. A la vue d'un serpent que je veux faire éviter à un home, si le tour,

Fuyez le serpent,

est trop foid, trop lent, et que mon intention soit de fraper d'abord l'esprit de cet home par l'idée du serpent ; je m'écrîrai avec transport,

Un serpent. . . . fuyez :

ce qui est encore plus vif et plus expressif que le tour latin,

Serpentem fuge.

Preuve, pour l'observer en passant, que ce sont moins les Langues qui manquent en général aux Écrivains, que les Écrivains qui manquent aux Langues.

L'Auteur termine son analyse sur l'*inversion* par une remarque très juste et très fine : c'est que *les difficultés de la plus-part des questions sur les-*

Achevons l'examen du Mode *supositif* Tems, et cherchons les Tems qu'il peut admètre. Il est clair qu'un jugement *conditionèl* ou *hypothétique* peut indiférament se raporter à toutes les Époques *passées*, *présentes* ou *futures*; que ces Époques peuvent être envisagées come *actuèles*, *antérieures* ou *postérieures* relativement à celle de l'énonciation; et qu'en un mot tous les Tems peuvent entrer dans le systême particulier de

---

quelles les Philosophes se partagent, viennent de ce que ces questions en contiennent implicitement plusieurs autres, dont chacune demande une solution particuliere; et que ce n'est qu'en partageant la question proposée, dans toutes les questions qu'elle renferme, qu'on peut parvenir à la résoudre d'une maniere précise. Ce principe lumineux nous a guidés dans le peu que nous avons dit sur la matiere de l'*inversion*.

Si on veut voir par soi-même les pièces de ce procès gramatical, on doit consulter la nouv. Gram. gén. *T. 2, p. 464.* Cours de Belles-Lettres par M. l'Abbé Batteux, *Tom. 5.* Lettres sur les Sourds et Muets. Éssai sur l'Orig. des Con. hum. *2e. Part. ch. 12.* Manière d'aprendre les Langues, *p. 141.* &c.]

la conjugaison de ce Mode: en éfet on peut dire,

Je partirois A L'INSTANT, *si &c.* *Présent actuèl.*
Je partirois, *me dit-il* HIER, *si &c.* *Présent antérieur.*
Je partirois DEMAIN, *si &c.* *Présent postérieur.*

Je serois parti A L'HEURE QU'IL EST, *si &c.* *Prét: actuèl.*
Je serois parti *avant qu'*IL EUT FINI *ses dépèches, si &c.* *Prétérit antérieur.*
Je serois parti *après qu'*IL AUROIT EU FINI *ses dépèches, si &c.* *Prétérit postérieur.*

Je devrois partir A L'INSTANT, *si &c.* *Futur actuèl.*
Je devrois partir, *me dit-il* HIER, *si &c.* *Futur antérieur.*
Je devrois partir *après qu'*IL AURA FINI *ses dépèches, si &c.* *Futur postérieur.*

Ces exemples prouvent que les Tems de ce Mode, et tous ceux que nous omètons pour abréger, tels que les Prétérits *éloignés*, *J'AUROIS ÉTÉ PARTI*, et *prochains*, *JE VIENDROIS DE PARTIR &c*, sont véritablement *indéfinis*: puis que leur Époque immédiate peut avoir indistinctement toutes les sortes de relations avec celle de l'énonciation; come il résulte trop clairement des exemples mêmes, pour qu'il soit besoin de les analyser.

Nous venons de considérer la relation de l'Époque immédiate des divers Tems du Mode *supositif*, avec celle de l'acte de la parole ; mais ces mêmes Tems doivent encore se combiner dans un certain raport, relativement à la phrase *subjective* qui exprime formèlement la *condition*. Ce raport sera tel que *la Subjective aura toujours un degré d'antériorité sur sa Prépositive* : principe qui rétablit les choses dans l'ordre, et qui remédie éficacement à la sorte d'*inversion* que semble exiger la marche Gramaticale, ainsi qu'il a été observé. [*page* 178.]

Ce principe va nous doner la raison analytique des exemples suivans, lesquels à leur tour confirmeront la théorie.

1.° Je partirois A L'INSTANT, *si mon cheval* étoit *prèt*.
2.° Je serois parti HIER, *si mon cheval* eût été *prèt*.
3.° Je devrois partir DEMAIN, *si mon cheval* est *prèt*.

1.° *Je partirois*, est évidament au Présent actuèl : *étoit*, conséquament à notre principe, est au Présent antérieur, et se trouve par là *antérieur* à l'Époque de *mon*

départ; ce qui doit être : car *mon départ* suposant la condition que *mon cheval soit prèt*, cette condition a sur *mon départ* une antériorité *de raison*, come on dit en Logique: et c'est par la nécessité d'exprimer cette *antériorité*, que je ne puis me servir du Présent *actuèl* et dire,

Je partirois A L'INSTANT, *si mon cheval* est *prèt*:

au moins en me servant du Mode *supositif*: car si je parlois dans le Mode *indicatif*, quoique la Proposition totale fût également *conditionèle*, je poûrois dire,

Je pars A L'INSTANT, *si mon cheval* est *prèt*.

C'est que dans ce dernier cas, quoique la Proposition soit *conditionèle*, l'esprit ne s'ocupe pas formèlement de cette propriété accidentèle; au lieu que dans la phrase *je partirois à l'instant, si mon cheval étoit prèt*; l'intention est de l'exprimer d'une manière spéciale et déterminée: ce qui demande plus de précision.

2.° *Je serois parti hier, si mon cheval eût été prèt*: le projèt de *mon départ* est ici

anoncé come un évènement qui auroit eu lieu en telle circonstance, come une chose *passée*, come un *prétérit*. La *subjective* pour être *antérieure* à celle de la *prépositive*, doit donc désigner un *passé antérieur* : c'est ce qui arive éfectivement; puis qu'il faut dire, *si mon cheval* EUT ÉTÉ *prèt*, et non plus ÉTOIT *prèt*.

3.° *Je devrois partir demain, si mon cheval est prèt*: mon *départ* est ici représenté come une chose *future* ou *postérieure* à l'instant où je parle; je puis dans ce seul cas mètre la *subjective* au *présent* ; parce qu'elle a toujours alors un degré d'*antériorité* sur la *prépositive* ; car ce qui est *Présent*, est nécessairement *antérieur* à ce qui est *Futur*.

Persones qu'admet le Mode supositif.

Quant aux Persones, le Mode dont il s'agit ne peut, par sa nature, en exclure aucune. Il n'a nulle espèce de raport à la *personalité* ; puis que tout son emploi se borne, come on l'a vu, à rapeler à l'esprit, que le Verbe qui en est afecté, est l'énonciation d'un jugement, qui porte sur une *suposi-*

tion, une *hypothèse* exprimée ou sous-entendue.

2°. Le Mode qu'il a plu aux Gramairiens de désigner sous le nom de *Conjonctif*, et plus ordinairement de *Subjonctif*, a un raport général avec le précèdent; celui de ne pouvoir comunément constituer une Proposition *simple*, et de faire partie d'une proposition *composée*: mais avec cette diférence, que la phrase où figure ce dernier, est dans plusieurs Langues constament *subjective*. En un mot une proposition où se trouve le Mode en question, est pour l'ordinaire le complément d'une proposition principale dont elle fait partie. Exemples:

Il faut que *vous sortiez*.
Je ne crois pas qu'*il soit venu* &c.

C'est évidament cette propriété particulière, d'être assujèti à une Proposition principale et prépositive, qui a déterminé tous les Gramairiens à doner au Mode que nous examinons, le nom de *Subjonctif*: mais dans

dans la suposition que nos Colons adoptassent ce Mode, et que les Observateurs le trouvassent, dans leur Langue, employé aux mêmes usages, que dans la nôtre ; je doute qu'ils pussent se contenter d'une pareille dénomination.

Il n'en est pas des termes d'*art*, come d'une infinité d'autres qui peuvent être entièrement arbitraires ; les premiers ne sont recevables, qu'autant qu'ils désignent ou rapèlent quelque propriété essencièle et individuèle des choses dénomées : ensorte que le terme soit come une définition abrégée de la chose.

Sur ce principe, peut-on dire que le terme *Subjonctif* soit propre à désigner le Mode que les Gramairiens noment ainsi ? Il est sûr d'abord qu'il remplit assez bien l'idée qu'ils se forment du Mode en question; puis qu'ils s'acordent tous à dire que sa fonction spéciale est d'anoncer à l'esprit, que la proposition où il se trouve est *dépendante*, *subordonée*, et qu'elle suppose une proposition principale, dont elle

est *déterminative, explicative &c:* Mais est-ce bien là, la véritable notion de ce Mode? Peut-on lui assigner come un caractère distinctif une propriété qu'il partage avec d'autres Modes, come on le voit dans les exemples suivans?

Il croit { être / *que* vous êtes / *que* vous seriez } *sage* &c.

Toutes les propositions partièles renfermées entre les deux *acolades*, sont assurément *subordonées* et *subjectives*, sans être au Mode *subjonctif.* Donc cette dénomination ne peut caractériser un Mode particulier, puis qu'elle convient à plusieurs Modes.

Il faut pourtant avouer que si les autres Modes sont souvent *subjectifs*, la pluspart peuvent du moins ne l'être pas, et que dans le fait, très souvent ils ne le sont pas: au lieu que le Mode dont il s'agit l'est comunément; quoiqu'il n'ait rien qui, par sa nature, l'empêche de figurer ou dans des propositions *simples* ou dans des *prépo-*

sitives, ainsi qu'on poûroit le trouver en quelques Langues.

Cette propriété d'être comunément *subjectif*, établit sans doute une diférence entre ce Mode et tous les autres; mais elle ne nous paroît pas encore sufisante pour fonder une dénomination *technique*, qui doit être tirée de la nature de la chose. Cette propriété ne rapèle au contraire qu'un raport très superficièl, et pour ainsi dire, tout extérieur, qui ne done aucune notion précise de l'essence du Mode.

Tâchons donc d'y supléer; et cherchons, come le feroient sans doute nos Observateurs, la nature du Mode qui nous ocupe, par la voie de l'analyse. On a dit plaisament, mais avec vérité, que l'*analyse* étoit pour le *Philosophe*, ce que le *bâton* étoit pour l'*Aveugle*.

Le Mode *indicatif* convient aux jugemens *absolus* de l'esprit; parce que ce Mode n'admèt dans son concept, aucune idée accessoire à l'acte du jugement. Mais il arive souvent, que l'esprit n'est pas en

état de porter des jugemens aussi absolus, aussi tranchans, si l'on peut parler ainsi ; et qu'il se trouve dans une sorte de *doute*, d'*incertitude*, d'*atente &c*, qui l'empêche de prononcer d'une manière *afirmative*. Ce sont, je crois, ces diférentes vues de l'esprit énoncées par la phrase prépositive et par les diverses circonstances du discours, comunément très fines, et dificiles à démêler, qui donent naissance au Mode abusivement nomé *subjonctif*, et qu'il semble qu'on feroit mieux d'apeler *Mode dubitatif*, en donant au mot *Dubitatif* la plus grande étendue ; et telle qu'il doit l'avoir pour marquer que l'esprit, dans la proposition où se rencontre ce Mode, a des raisons pour ne pas prononcer absolument, come il le fait en d'autres Modes ; par exemple, dans l'*indicatif*.

Mode Dubitatif.

La possibilité du Mode *dubitatif* est évidente ; ainsi, d'après la marche que nous tenons dans cet ouvrage, nous n'aurions pas besoin d'une autre raison, pour supposer que nos Insulaires l'admètroient dans

leur Langue, de même que quelques autres Modes qui ont pu être usités, ou qui poûront l'être un jour dans les Langues. Mais pour rendre nos ſpéculations plus intéressantes; il ne sera pas inutile d'étayer encore notre sentiment sur le procédé reconu des Langues, d'en tirer des faits qui confirmeront notre doctrine, et qui prouveront que ce que nous donons come possible, est réèl et existant. Nous n'aurons pas besoin de chercher nos exemples ailleurs que dans la Langue où nous écrivons; parce que c'est évidament une de celles, qui ont poussé le plus loin la précision dans l'énonciation des diférentes vues de l'esprit; que les procédés des autres Langues (au moins de la pluspart de celles qui nous sont conues) peuvent aisément s'y raporter; et qu'enfin il en seroit vrai-semblablement de même de celle des Insulaires de notre expérience, si ce Mode y étoit reçu.

Procédés Gramaticaux propres à faire conoître la nature du Mode Dubitatif.

I.° Les Prépositives qui étant *afirmatives*, exigent dans leurs Subjectives le Mode indicatif; demandent lors qu'elles devièneent *négatives*, le Mode *dubitatif* dans leurs subjectives : et en général toute Prépositive *négative* demande le Mode *dubitatif* dans sa Subjective. Exemples,

Je crois que *vous êtes* sage. (*Prépositive afirmative.*)
Je ne crois pas que *vous soyez* sage. (*Prép: négative.*)

Il est vrai que *vous êtes* sage. (*Prépos: afirmative.*)
Il n'est pas vrai que *vous soyez* sage. (*Prép: négative.*)

Cela vient de la nature de la Proposition *négative*, où il n'est pas nécessaire que l'atribut soit exclus du sujèt, come parlent les Logiciens, selon la *comprehension* totale de ce même atribut; où il sufit qu'une seule des propriétés de l'atribut ne conviène pas au sujèt, pour qu'il puisse en être

nié ; quoique sous d'autres raports, le sujèt et l'atribut convièneni éfectivement entre eux. Ainsi dans cet exemple,

L'*Home* n'est pas une *Brute*,

il sufit que la *Brute* soit privée de raison, pour que la proposition négative soit vraie, quand l'atribut *Brute*, auroit d'ailleurs avec le sujèt *Home*, une infinité d'autres raports comuns; parce qu'en général, dans tout jugement *négatif*, nous prononçons sur ce que la chose n'est point, et non pas sur ce qu'elle est.

De-là résulte une sorte d'incertitude qui influe sur les phrases déterminatives dépendantes des propositions négatives. On ne poûra jamais être assuré du degré d'incompatibilité supoſée dans ces phraſes, entre leur Sujèt et leur Atribut, et jusqu'à quel point ils se raprochent ou s'éloignent. Ainsi lors que je dis, *il n'est pas vrai que vous soyez sage* ; je n'exclus pas, par la nature de la prépositive, tous les raports sous lesquels je poûrois dire, *vous êtes*

sage; il sufit que j'en exclue un seul: et parce que, sous d'autres raports que celui ou ceux que j'envisage, il se poûroit que *vous fussiez sage*; la subjective qui a une relation nécessaire avec sa prépositive, et qui forme avec elle un *tout logique*, doit être énoncée moins afirmativement, avec une sorte de *doute :* on doit dire enfin, *il n'est pas vrai que* VOUS SOYEZ *sage*, et non pas, *que* VOUS ÊTES *sage.*

II.° LA FORME *intèrogative* dans la prépositive afirmative, exige le Mode *dubitatif* dans la subjective.

TOUTE intèrogation supose une incertitude vraie ou simulée, dans l'esprit de celui qui intèroge; car on ne fait proprement des questions, que sur les choses qu'on ne sait pas bien: de-là, la nécessité d'employer le Mode *dubitatif;* lors que, sans le tour intèrogatif, on se fût servi du Mode indicatif. Exemples,

Il croit que *vous êtes* sage. (*Prépos: absolue afirm.*)
Croit-il que *vous soyez* sage? (*Prépos: intèrogative.*)

Le contraire ariveroit, si la Prépositive quoiqu'intèrogative, étoit en même tems négative : on diroit alors,

Ne croit-il pas que *vous êtes* sage?

et non,

. . . . . que *vous soyez*. . . .

parce que dans cette circonstance, la négation semble ôter l'incertitude que supose l'intèrogation; et la phrase, pour le sens, devient équivalente à une phrase afirmative. C'est le cas où *deux négations* se détruisent, et valent *une afirmation*, selon le Langage Gramatical usité pour quelques Langues : come dans l'Algèbre *deux quantités négatives* en produisent *une positive*.

III.° Les Prépositives *afectives*, c'est-à-dire, celles qui suposent quelque *sentiment*, *afection*, *mouvement* &c du cœur, demandent des subjectives au Mode *dubitatif* : au contraire, celles qui ont plus de raport aux opérations de l'*intelligence* exigent le Mode absolu ou indicatif.

C'est que les Prépositives *afectives* ne paroissent susceptibles par leur nature,

que d'une sorte de certitude *morale*, qui n'exclut pas entièrement le *doute* : ce qui poûroit faire croire qu'en général, les Homes se méfient plus de leur cœur que de leur esprit. Il est certain du moins que le fait existe ; et il sera facile à chacun de grossir la liste des exemples, que nous alons aporter en preuve. A, marque la classe des Prépositives *afectives*. B, celle des Prépositives *intellectuèles*.

A

Il est	fâcheux	désespérant	que *vous soyez*	sage	&c.
	surprenant	afreux		fou	
	triste	désolant			
	cruèl	indigne			
	étonant	afligeant			
	horrible	avantageux			
	juste	charmant			
	consolant	ravissant			

B

Il est	vrai	sûr	que *vous êtes*	sage	&c.
	certain	croyable		fou	
	évident	constant			
	clair	démontré			
	prouvé	*probable*			

On poûroit ici faire quelque dificulté sur l'exemple, *il est probable que vous êtes sage*: car, lors que je m'exprime ainsi, je parois prononcer sur *votre sagesse* avec quelque *doute*; et alors pourquoi ne pas dire, *il est probable que* VOUS SOYEZ *sage?*

L'Usage auroit assurément pu introduire cette manière de parler; et il l'auroit aparament fait dans cette rencontre et dans toute autre semblable, s'il ne se fût ocupé que du degré de *certitude* ou d'*incertitude* qu'annoncent les prépositives: mais il semble par le fait, qu'il a eu plus d'atention à la nature de l'opération soit *intellectuèle* soit *afective*, qu'enferme la prépositive dans son concept. De-là, la règle que nous avons établie; que les prépositives de genre *intellectuèl*, demandent des subjectives au Mode indicatif, come on le voit dans cette proposition, *il est probable que vous êtes sage*: ensorte que l'objection même prouveroit, ou l'universalité de la règle, ou que les Prépositives *afectives* supofent une moindre certitude que les pré-

positives *intellectuèles* qui en ont le moins.

IV.° Enfin le Mode *dubitatif* s'emploie encore, lors que la prépositive énonce un sens, non pas déterminé à l'actualité ; mais tendant seulement à la possibilité, à la convenance, à la nécessité même ; envisagée toutefois, moins come un fait, que come une obligation: en un mot, lors que la Prépositive a raport à une idée d'*évènement*. [1]

Deux Exemples comparés vont faire comprendre le sens de cette observation. Que je dise,

1.° Je prétends que *vous êtes* sage:
2.° Je prétends que *vous soyez* sage:

j'énonce deux pensées fort diférentes. Dans la première proposition, je regarde *votre sagesse* come une chose actuèle, come un fait dont je suis convaincu. Alors

---

[1 : C'est sous ce raport que le Mode *dubitatif* peut fort bien supléer au Mode conditionèl ou supositif : parce que ce dernier dépendant d'un *événement*, d'une *suposition*, est en ce sens *dubitatif*.]

je me sers avec raison du Mode absolu et indicatif, pour prononcer sur *votre sagesse.*

Le tour de la seconde proposition montre que *votre sagesse* n'est plus pour moi une chose actuèlement existante et qui soit en votre *possession ;* mais une chose que je veux, que j'ordone, que *je prétends* enfin que vous *ayez*. Je ne puis donc plus me servir du Mode absolu, qui exprimeroit toute autre chose que ce que j'ai dans l'esprit ; car malgré *ma prétention*, il poûra fort bien se faire *que vous ne soyez pas sage.* Il y a donc sur cet article un *doute* formèl ; ce qui m'oblige à me servir du Mode qui l'anonce, et à dire, come dans la seconde proposition, *je prétends que vous soyez sage.*

On doit analyser de la même manière l'exemple suivant qui tiendra lieu de tous les autres :

Il est nécessaire que *vous soyez* sage.

La prépositive est ici *absolue*, *afirmative*, en matière purement *intellectuèle* : il sem-

bleroit donc que la subjective devroit être à l'indicatif, selon les trois observations précédentes ; mais en faisant atention au sens réèl de cette prépositive, on reconoîtra qu'elle anonce un *ordre*, une *invitation &c.* En éfèt, au lieu de *soyez sage* ; que je mète dans ma proposition, *êtes sage* : et que je dise *il est nécessaire que* VOUS ETES *sage.* Ne seriez-vous pas en droit de me répondre, *si* JE SUIS *sage, il n'est pas nécessaire que* JE *le sois*? Réponse qui seroit une juste critique de mon énonciation, et qui feroit sentir par l'oposition des deux Modes *je suis, je sois*, leur véritable diférence.

Votre sagesse est donc encore envisagée dans l'exemple que nous analysons, come un évènement futur, et non actuèl : or ce qui tient à un évènement *futur*, est par-là même incertain ; ne peut être énoncé sans restriction, ni par le Mode absolu ou indicatif. De-là la nécessité, ou du moins la convenance d'employer en ce cas le Mode *dubitatif*, dans les Langues

où il est usité, et où l'on se pique de précision et de justesse.

Ce ne seroit pas un objection à proposer à nos Observateurs, que la marche des Langues, où l'on ne trouveroit pas des exemples parallèles à ceux qu'on vient de raporter. Car 1.° quelques Langues n'ont point le Mode dont il s'agit : elles trouvent assurément le moyen d'y supléer; mais leur disète à cet égard, ne prouve pas plus contre la richesse des Langues qui jouïssent de ce Mode, que contre les notions qu'on a tâché d'en doner. 2.° Certaines Langues poûroient avoir ce Mode, sans en faire un usage aussi précis que d'autres Langues. Alors, les exemples ne feroient qu'embarasser la question, à raison des conoissances imparfaites que l'on a sur ces Langues, s'il s'agissoit de Langues *mortes*; et parce qu'en beaucoup d'autres rencontres, la règle se trouveroit observée. Un seul exemple positif en cette matière, et sur-tout dans le point-de-vue où nous nous plaçons, est bien plus

décisif pour conſtater la possibilité d'un procédé gramatical quelconque, qu'une foule d'exemples négatifs pour l'infirmer. Or combien de faits incontestables n'avons-nous pas produits, pour établir la nature du Mode qui nous ocupe? un aveugle hazard auroit-il opéré avec autant de régularité, de justesse et de précision?

Si on acorde que les Colons de notre île poûroient aussi-bien que nous, avoir le sentiment du point-de-vue particulier exprimé par ce Mode; rien ne les empêcheroit de l'énoncer dans leur Langue. Ils auroient déjà, ainsi qu'il a été expliqué, la notion et l'usage des Conjonctions; il leur seroit facile d'en adopter une, destinée à remplir la fonction de notre *que*, c'est-à-dire, à unir la prépositive et la subjective, lors que celle-ci est du Mode *dubitatif*. Ils n'auroient plus ensuite qu'à imaginer un systême particulier de terminaisons, d'infléxions quelconques consacrées spécialement à ce Mode, lesquelles poûroient même être chargées par l'Usage de rapeler

rapeler la Conjonction qu'il n'est besoin d'exprimer que pour l'intégrité gramaticale de la phrase. Ils auroient pour guides dans cette opération et dans toute autre semblable, l'analogie et le modèle des Modes déjà trouvés, qu'il ne s'agiroit plus que de diférencier convenablement ; ce qui ne poûroit faire une grande dificulté.

Il étoit nécessaire de se former une idée juste du Mode *dubitatif*, avant d'examiner les Tems et les Persones dont il est susceptible.

L'idée accessoire de *doute*, d'*incertitude* qui se mêle au jugement énoncé par le Verbe, et qui est formèlement représentée par le Mode *dubitatif* ; n'aïant de relation à aucun Tems, peut s'acomoder à tous : mais ici les raports se multiplient, à cause de la liaison étroite de la Subjective avec la Prépositive. Dans le Mode indicatif, les raports *temporèls* sont moins compliqués. Ils roulent en général sur la combinaison de l'Époque immédiate avec celle de l'énonciation. Dans le Mode *dubitatif*, *Tems.*

outre cette première combinaison qu'il faut admètre pour chacune des deux propositions, tant la Prépositive que la Subjective; celle-ci se combine encore avec la première relativement au Tems particulier qu'elle déſigne.

Le seul moyen de sufire sans embaras à tant de combinaisons, c'est que chacun des Tems du Mode *dubitatif* soit indéfini : ces Tems poûront alors se mètre en telle relation qu'il sera convenable avec l'Époque de la Prépositive et les autres Époques auxquelles ils sont assujétis. C'est aussi ce qu'on remarque dans ce Mode, come dans le précédent. On se contentera, pour le prouver, de doner l'analyse d'un seul Tems du Mode *dubitatif*.

1.° *Quand je le rencontrai hier*, il *ne* croyoit *pas que* JE PARTISSE *A L'INSTANT pour la campagne.*

2.° Il *ne* croira *pas que* JE PARTISSE *HIER, lors qu'il me rencontra.*

3.° Il *ne* croit *pas que* JE PARTISSE *DEMAIN, s'il m'eût renvoyé mon cheval.*

Començons par chercher ce que c'est en lui-même que ce Tems, *je partisse* : et pour que la chose deviène plus sensible, servons-nous de notre théorie ; [*Voyez p.* 196.] rendons la Prépositive afirmative : alors la Subjective sera obligée de prendre un Tems correspondant dans le Mode indicatif. Voyons ce qu'il résultera de ce procédé.

1.° *Quand je le rencontrai hier*, il croyoit *que* JE PARTOIS *A L'INSTANT*.

2.° Il croira *que* JE PARTOIS *HIER*, *lors qu'il me rencontra*.

3.° Il croit *que* JE PARTOIS *DEMAIN*, *s'il m'eût renvoyé mon cheval*.

Je partois est évidament un Présent-*antérieur* : [*Voyez page* 127.] donc *je partisse* qui lui est parallèle et correspondant, est aussi un Présent-*antérieur*. Mais l'Époque immédiate de ce Présent-*antérieur* se combine de toutes les manières possibles avec celle de l'énonciation, come on le voit par ces mêmes exemples : il est donc vraîment *indéfini*. [*Voyez pag.* 124. *]

On voit encore que ce Tems, *je partisse*, peut se combiner dans tous les raports possibles avec la Prépositive : car dans le premier exemple, *je partisse*, Présent-*antérieur*, a un raport de *simultanéité* avec le Verbe *il croyoit* de la Prépositive qui est lui-même au Présent-*antérieur*, et qui coïncide avec l'Époque déterminée HIER, *antérieure* à celle de l'énonciation. Dans le deuxième, *je partisse* Présent-*antérieur*, a un raport d'*antériorité* avec le Verbe de la Prépositive, *il croira*, lequel anonce évidament une relation de *postériorité* avec l'Époque de l'énonciation, et désigne conséquament un Tems *futur*. Dans le troisième, *je partisse*, Présent-*antérieur*, a un raport de *postériorité* clairement exprimé par le terme *demain*, avec l'Époque du Verbe de la Prépositive, *il croit*, lequel est en raport de *simultanéité* avec l'Époque de l'énonciation, et est au Présent *absolu*.

Enfin, la sorte d'analyse et d'expérience Gramaticale qu'on vient d'exposer, con-

firme les observations précédament faites sur le Présent-antérieur-*formèl*, lequel, ainsi qu'il a été prouvé, peut passer pour *indéfini*; puis qu'on le voit ici parallèle à un Tems qui est certainement *indéfini*. [*Voyez page 224* *.]

Il seroit facile d'étendre notre analyse à tous les Tems propres de ce Mode qui sont les mêmes que ceux de l'indicatif; l'idée formèle du Mode *dubitatif* pouvant indiférament s'alier avec tous les Tems, come il a été remarqué. Elle ne répugne pas davantage à admètre les *Perſones* usitées dans les autres Modes: toutes poûront y figurer sans aucune dificulté.

Perſones du Mode dubitatif.

Après avoir considéré la génération des Verbes dans l'ordre synthétique, come on l'a fait jusqu'ici; il ne sera peut être pas inutile de doner un exemple, qui conduira aux mêmes résultats par la voie de l'*analyse*: ce sera imiter la marche des Chymistes qui ne croient bien conoître un *mixte*, que quand ils l'ont soumis aux deux méthodes d'*analyse* et de *composition*.

Analyse d'un Tems composé.

Soit donc le mot *amavissent* (qu'*ils eussent aimé*) que nous empruntons à dessein d'une Langue où la combinaison d'idées accessoires dans les Verbes, est poussée fort loin ; Mot qui poûroit avoir son *analogue* dans la Langue de nos Insulaires, par une suposition dont tout ce qui a précédé, démontre la possibilité. Que d'idées concentrées dans ce mot, lesquelles tiènent toutes à des signes caractéristiques !

I.° *Am* DÉSIGNE 1.° l'énonciation formèle du jugement de l'esprit, le Verbe *primitif ESSE* (*être*). 2.° Plus l'idée de l'existence réèle, ou suposée qu'on unit, généralement parlant, à l'idée propre du Verbe. 3.° L'idée exprèsse d'un qualificatif *AMANS* (*aimant*) unie au Verbe.

II.° *av* 4.° Un tems passé, en général.

III.° *isse* Particularise davantage l'antériorité du Tems, en dénotant que le jugement énoncé

par le Verbe, déjà 5.° antérieur à son Époque immédiate, l'est encore 6.° par raport à l'Époque de l'énonciation ; et que ce Tems est conséquament un Prétérit-antérieur : que ce Prétérit-antérieur est 7.° du Mode dubitatif : que ce même Prétérit-antérieur est 8.° indéfini : et éfectivement il est prouvé que tous les Tems de ce Mode le font. [*Gram. générale*, T. 2, p. 266.]

IIII.° *nt* Rapèle que le sujèt de la proposition où figure ce mot, est 9.° une troisième Persone : que cette Persone est 10.° de Nombre pluriel : que 11.° la *qualité* unie au Verbe doit être considérée dans le sujèt de la proposition, come *active*, et lui-même come *agissant*. [*V. p.* 94.]

Voilà donc onze idées très distinctes, que réveille le seul mot qu'on vient d'ana-

lyser. 1.° Ce qui démontre par le fait, les principes établis en détail sur ces diverses compositions qui peuvent afecter le Verbe, et que nos Observateurs poûroient déjà toutes reconoître dans la Langue de la Colonie : 2.° ce qui présente un modèle de la manière dont ces compositions peuvent s'opérer : 3.° ce qui prouve enfin l'influence de la loi de l'abréviation qui tend toujours à *spiritualiser* les Langues, si on peut parler ainsi ; c'est-à-dire, à les raprocher, dans l'énonciation, de cette unité et de cette simplicité d'*impréssion* qui forme, come on l'a dit, la Pensée ou le jugement *intérieur*. [*Voyez page 66.*] Quelle longueur au contraire, s'il faloit exprimer chacune de ces idées par autant de mots !

Nous ne présumons pas que les détails où nous somes entrés sur la génération des Verbes, puissent être trouvés trop longs ; vu l'importance de cette partie d'Oraison qui est la base de toute Langue possible, et qui méritoit conséquament l'atention la plus réfléchie. On s'apercevra

peut-être trop encore que la matière n'est pas épuisée. Nous croyons cependant en avoir assez dit, pour doner une juste notion du Verbe, et fournir des ouvertures propres à éclaircir les points mêmes que nous n'aurions pas touchés expressément. Ce qui nous reste à exposer pour compléter l'histoire du dévelopement du Langage de nos Insulaires, sera plus court : nous abrégerons autant qu'il sera possible.

Origine des Genres.

La plus légère Observation des Êtres animés, feroit remarquer à nos Colons que la Nature les a divisés en deux classes; celle des *mâles* et celle des *femèles*. Il poûroit se faire qu'ils fussent tentés d'introduire aussi cette distinction dans les mots qui correspondent à ces deux classes d'Êtres : soit qu'ils inventassent deux termes diférens, pour distinguer le *mâle* & la *femèle* : soit qu'ils se contentassent d'une infléxion ou terminaison quelconque pour diférencier le même mot, et énoncer de quelle classe est l'Être désigné par ce mot. Ce que les Gramairiens apèlent *Genre* dans

les Langues, ne peut cèrtainement avoir une autre origine.

Cette distinction une fois admise, on l'étendroit de proche en proche : d'abord des Êtres animés, aux Êtres inanimés dont l'organisation les raproche des premiers ; par exemple, aux Végétaux. Les raports qu'on vèroit, ou qu'on croiroit voir entre ces derniers et les Animaux, détermineroient les diférens Genres auxquels on les raporteroit. Les choses mêmes les plus étrangères à l'idée de *genre*, y poûroient ensuite être subordonées : et alors on n'auroit plus d'autre règle que des relations vagues et incertaines, où le caprice et la routine décideroient plus que la raison.

Enfin les Êtres qui n'auroient été compris ni dans l'une ni dans l'autre des deux classes, en poûroient former une troisième qui n'auroit d'autre caractère propre, que celui de ne convenir ni à l'une ni à l'autre des deux premières ; à moins qu'on ne forçât tous ces Êtres à entrer

pêle-mêle dans les deux classes déjà formées, sans autre motif que d'éviter d'en faire une troisième. Ainsi la distinction des Genres qui auroit comencé par une idée fort juste et même assez Philosophique, finiroit par n'avoir plus rien que d'arbitraire.

Le systême des Genres s'étant établi dans la classe des Noms; les Adjectifs poûroient y être soumis, et prendre diférentes infléxions propres à constater le raport qu'ils ont avec les divers Substantifs dont ils énoncent quelque propriété. Ce procédé seroit sans doute comun à tous les Mots destinés, de quelque manière que ce fût, à rapeler l'idée des Êtres; puis que chacun de ces Êtres auroit son *genre*. Cette pratique iroit peut-être même jusqu'au Verbe, [1] qui par l'usage général, [*V. p.* 83.] exprime une idée qualificative, laquelle se trouve come fondue dans le Verbe.

[1: Cela est usité, come on le sait, dans la Langue Hébraïque.]

Les Participes, du moins, qui font, come il a été expliqué, la fonction d'Adjectifs, seroient vrai-semblablement assujétis aux loix que l'Usage auroit imposées à ces derniers, relativement à la connotation des Genres.

Le gout de distinction et de précision qui s'anonce dans l'emploi des Genres, poûroit encore doner naissance dans la Langue de la Colonie, à une nouvèle manière de désigner les Êtres, laquelle nous reste à développer.

Origine des Articles.

L'examen que nous avons fait des noms Substantifs, nous a prouvé qu'originairement ils avoient été destinés à exprimer une nature *comune* à plusieurs Êtres; et qu'ils peignoient, non l'*individu*, mais l'*espèce*. [*Voyez page* 33.] Cependant il doit ariver bien des cas, où, pour la justesse de l'énonciation, on a besoin de tirer les Êtres dont on parle, de cette indétermination; parce que l'esprit les envisage actuèlement sous des points-de-vue moins vagues et moins généraux. Il n'y a là-dessus que

deux partis à prendre; ou de spécifier les Individus par un Nom *propre* qui ôte toute équivoque, en désignant qu'on parle nomément de tel ou tel Individu; ou d'introduire dans le Langage une nouvèle classe de Mots, qui, combinés avec les Noms *apellatifs*, en restraignent plus ou moins l'*étendue*; jusqu'à les individualiser, s'il est nécessaire.

L'impossiblité de prendre le premier parti, qui entraîneroit une nomenclature immense et au dessus des forces de l'esprit humain, [*Voyez page* 49.] obligeroit nos Colons à recourir au second; c'est-à-dire qu'ils introduiroient tôt ou tard dans leur Langue, ce que les Gramairiens apèlent *Articles*; et dont l'idée précise est celle de Mots destinés à montrer que la *latitude*, ou l'*étendue* du Nom *apellatif* auquel ils se raportent, est restrainte; et qu'ainsi ce Nom est considéré d'une manière plus ou moins *particulière*.

En éfet cette restriction peut être plus oumoins déterminée, plus ou moins pré-

cise; peut se joindre à des idées accessoires de diférente nature &c. De-là les divisions qu'admètent les Articles, où néanmoins on apercevra toujours le caractère spécifique, qui les distingue de tout autre Mot. Il est aisé, pour le prouver, d'en parcourir les diférentes espèces dans une Langue quelconque. Nous alons encore prendre nos exemples dans la Langue où nous écrivons ; mais ils trouveront leurs *analogues* dans toutes les Langues possibles : à moins qu'elles ne fussent pas encore parvenues au point de dévelopement, que nous suposons actuèlement dans celle de nos Colons.

Le Père et *la* Mère aiment leur fils.
Les Parens aiment leurs enfans.

Le, la, les : Article Indicatif qui désigne purement et simplement que la nature *comune* exprimée par les Noms apellatifs *Père, Mère &c*, avec lesquels il se combine, doit être envisagée dans les *Individus*. Les circonstances du discours déterminent plus particulièrement le degré d'*étendue*

où il faut prendre les Noms apellatifs auxquels se raporte cet Article.

Tout Home doit mourir.

Tout : Article universel-Collectif qui désigne la *totalité* des Individus de l'espèce considérée sous le même point-de-vue; & come susceptible des mêmes qualifications, sans aucune diférence distinctive.

Chaque Père a sa manière d'aimer ses enfans.

Chaque : Article universel-Distributif qui marque come le précédent la *totalité* des Individus considérée sous un aspect comun; mais en indiquant néanmoins dans le détail des diférences distinctives: come si on disoit, *tout Père aime ses enfans; mais dans la* TOTALITÉ *des Pères,* CHACUN *d'eux a sa manière de les aimer.*

Nul Home n'est exempt de mourir.

Nul : Article universel-Négatif qui a le même sens et les mêmes propriétés que *Tout*, à l'exception de la seule idée de *né-*

gation qui s'y joint. *NUL Home n'est exempt de mourir*: c'est come si on disoit afirmativement, *TOUT Home doit mourir.*

Plusieurs Pères, *quelques* Pères, *certains* Pères *&c*, n'aiment point leurs enfans.

Plusieurs, quelques, certains &c: *ARTICLES PARTITIFS-INDÉFINIS*, qui déterminent une partie *vague* et *incertaine* des Individus de l'espèce.

Un, deux, trois &c, Homes de ma conoissance, ne méritent pas le nom de père.

Un, deux, trois &c: *ARTICLES PARTITIFS-DÉFINIS* qui déterminent les Individus avec la précision *numérique*, en exprimant juste le *nombre* des Individus qu'ils désignent.

Mon, ton, son &c, Père aime ses enfans.

Mon, ton, son &c: *ARTICLES PARTITIFS-DÉFINIS-POSSESSIFS-PERSONÈLS*, qui déterminent les Individus par l'idée précise d'une *apartenance*, d'une *possession* relative à l'une des trois *Persones*; ce qui les rend encore *personèls*. Ces Articles ont la valeur

valeur de l'Article indicatif *le, la, les,* et des Adjectifs possessifs *mien, tien, sien &c* : auxquels ils correspondent. MON *Père,* SON *Père &c, aime ses enfans :* c'est-à-dire, LE MIEN *Père,* LE SIEN *Père &c : aime ses enfans.*

Ce Père aime son fils.

Ce : Article partitif-Défini-Démonstratif qui détermine purement et simplement les Individus par l'idée d'une indication actuèle et formèle.

Le Père *qui* aime véritablement son fils, doit veiller à son éducation.

Qui : Article partitif-défini-Démonstratif-Conjonctif, lequel outre la signification *démonstrative* qui lui est comune avec le précédent, renferme encore l'idée d'une *Conjonction* qui unit une subjective dont il fait partie, à sa prépositive : ainsi la phrase de l'exemple peut se résoudre de cette manière. *Le Père,* SI CE *Père aime véritablement son fils, doit veiller à son*

éducation: où l'on voit que l'Article *qui*, a la force de l'Article démonstratif (*ce*), et d'une Conjonction (*si*) &c, &c.

Les analyses qu'on vient de doner démontrent sufisament la nature des Articles, et prouvent qu'ils doivent essencièlement se raporter à la classe des Adjectifs ; puisqu'ils modifient les Noms apellatifs auxquels ils sont unis, et *ajoutent* une idée particulière à la nature *comune* exprimée par ces noms; ce qui est la véritable notion des *adjectifs* : mais les Articles difèrent de ces derniers en ce que les Adjectifs proprement dits, n'ont raport qu'à la *qualité*, et tombent uniquement sur la *compréhension* de l'idée exprimée par le nom Substantif; au lieu que les Articles, du moins quant à leur fonction spéciale, n'ont raport qu'à l'*étendue* de cette même idée, qu'ils déterminent et réstraignent de la manière qui vient d'être expliquée. [*Voyez* la nouvèle GRAM: GÉN: *T.* 1. *p.* 304. Et ci-dessous *p.* 231.]

Les Articles sont donc une espèce de mots qui ne constituent pas précisément

une partie d'Oraison; mais qui se raportent à un genre comun, celui des Adjectifs. Nos Insulaires leur doneront par conséquent bientôt, quand ils en feront usage, toutes les infléxions et les formes reçues pour les autres Adjectifs. Leur Langue adoptera plus ou moins de diférente sorte d'Articles, à proportion du goût qu'ils auront pour la clarté et pour la précision du discours.

Ils pouront peut-être encore ajouter au tableau qu'on vient de tracer, de l'œconomie de leur Langue; mais toujours sur le même plan et par des procédés analogues : parce que ceux qu'on a décrits sont fondés sur la marche des idées qui est uniforme en tous les Homes, au moins quant au plan général, et qui ne peut varier que dans l'exécution, come dans quelques accessoires peu importans. Il seroit, par exemple, dificile de concevoir coment nos Insulaires inventeroient une nouvèle partie d'Oraison qui fût inconue dans nos Langues.

Un des premiers travaux de nos Observateurs, lors que la Langue de la Colonie auroit pris une forme constante; ce seroit sans doute d'analyser ces diférentes parties d'Oraison, ces diférentes espèces de Mots, de les classer et de les dénomer.

Examen des diférentes Parties de l'Oraison.

Si la Langue de la Colonie avoit suivi la route qu'on a décrite, ils trouveroient incontestablement huit sortes de Mots, d'espèce assez diférente pour en faire autant de Classes. Mais coment les arangeroient-ils? Coment les nomeroient-ils? Ils voudroient sans doute les disposer dans un ordre systématique et raisoné, et leur doner surtout des dénominations justes et prises, autant qu'il seroit possible, de la nature même de ces Mots; c'est-à-dire qu'ils se vèroient dans l'obligation de changer beaucoup de choses au Tableau qu'on présente comunément de ces huit parties d'Oraison. Ils seroient cependant peut-être assez réservés, pour ne s'éloigner que le moins qu'il se poùroit des idées reçues, et seulement quand elles blèsseroient les droits de la vérité.

Essayons encore de les deviner sur cet article. Exposons le Tableau que nous croyons qu'ils traceroient, et tâchons ensuite de le justifier. A quoi bon écrire quand on ne veut que répéter ce que tout le monde sait ? On doit proposer avec courage toutes les idées nouvèles, et s'en raporter au Public pour l'usage qu'on en peut faire.

TABLE

des Mots ou Parties de l'Oraison.

1.° Afectif.	5.° Déterminatif.
2.° Nom.	6.° Modatif.
3.° Personifique.	7.° Verbe.
4.° Adjectifs { Additif. / Partitif.	8.° Conjonctif.

1.° *Afectif :* ce Mot paroît devoir être placé à la tête de tous les autres ; parce qu'il est en quelque sorte du Langage *naturel*, et par conséquent antérieur en ce sens, à toute institution de Langue. C'est celui que les Gramairiens apèlent *Interjection.* On rejète cette dénomination, par

la raison qu'elle n'aprend rien sur la nature du Mot. La propriété vraie ou fausse de *se placer entre* que rapèle uniquement le terme *Interjection*, laisse toujours à demander : *Eh bien ! qu'est-ce que c'est que ce Mot qui* SE PLACE ENTRE ? Il semble qu'on répondroit d'une manière satisfaisante à cette question, en disant que ce Mot est *afectif* : c'est-à-dire qu'il exprime formèlement une *afection* de l'ame par un certain *ton* ou *accent* dont il est accompagné. [*Voyez page 26.*]

La terminaison qu'on done à cette dénomination n'est pas non plus indiférente. Il seroit à souhaiter que les termes qu'on emploie à désigner les diverses sortes de Mots fussent du même *genre* que *mot* ; qu'ils en fussent, pour ainsi dire, come un adjectif (ce qu'on remarque dans le terme même *adjectif*) et qu'on pût tous les dénoter ainsi, ce *Mot* est un *Mot adjectif*, un *Mot afectif &c* : un *Adjectif*, un *Afectif &c.*

2.° *Nom :* on n'auroit pas balancé, par cette raison, à doner à la partie d'Oraison

qu'on apèle *Nom*, la dénomination de *Nominatif*, sans l'équivoque qu'elle eût faite avec le premier des *cas* qu'on nome vulgairement ainsi : il a donc falu laisser subsister la dénomination anciène, qui, d'ailleurs est juste ; puis que l'emploi de ce Mot est de désigner les *êtres* ou les *objèts* par le *nom* que l'Usage leur a doné dans les Langues.

3.° *Personifique* : mot qui exprime formèlement la *persone :* c'est-à-dire le *rôle* du Sujèt dans l'acte de la parole. Ce terme anonce bien mieux la véritable nature de cette partie d'Oraison que celui de *pronom* auquel on le substitue. [*V. p.* 79.] L'analogie a fait préférer cette terminaison qui exprime également bien un qualificatif du générique *mot. C'est un Personifique*, *un mot Personifique*, come on dit, *droit Honorifique*, *Souverain Pacifique &c.*

4.° *Adjectif* : mot *adjectif ;* dénomination bone, analogique et qui désigne la véritable fonction de ce Mot, qui est

d'*ajouter* à l'idée générale d'un Nom auquel il se raporte : mais c'est quelque fois par une véritable *addition* ; c'est-à-dire en *ajoutant* réèlement à la *compréhension* des idées renfermées dans le Nom; et c'est la classe de tous les Adjectifs qui anoncent une *qualité* quelconque : quelque fois c'est en réstraignant, particularisant le Nom auquel il se raporte, et déterminant le degré d'*étendue* dans lequel il doit se prendre ; ce qui constitue la classe des Articles. [*Voy*: *p.* 226.] Voilà ce qui a déterminé à diviser en deux branches, la partie d'Oraison désignée sous le nom d'*Adjectif*, come l'a fait la nouvèle GRAMAIRE GÉNÉRALE. [*T.* 1. *p.* 304.] On poûroit donc apeler *Adjectif-additif*, ou simplement *Additif*, tout ce que les Gramairiens entendent comunément par *Nom adjectif* ; et *Adjectif-partitif*, ou *Partitif* tout ce qu'on renferme sous l'idée d'*Article*, dénomination qui ne paroît pas fort heureusement trouvée.

La justesse de la dénomination, *Adjectif*, tant en son sens qu'en sa forme, montre

que les anciens Gramairiens, auteurs de ces dénominations, avoient réèlement intention de les rendre expressives et propres à doner une idée de la nature des choses dénomées. S'ils n'ont pas toujours aussi bien réussi, ils méritent la plus grande indulgence. On ne conçoit pas assez toutes les dificultés qu'ils eurent à vaincre, quand ils tentèrent de se frayer une route dans la Métaphysique du Langage. Métons-nous à leur place, au moment où tout étoit à trouver dans l'analyse des Langues; et nous conviendrons que nous y eussions été bien embarassés. Mais pourquoi ne se permètroit-on pas de revenir sur les sentiers qu'ils nous ont tracés, et de chercher des routes nouvèles; sur-tout en ne proposant ses idées que pour ce qu'elles valent, sans prétendre faire loi? Est-il donc écrit que quand une fois l'Erreur aura établi son empire, il ne sera jamais permis de s'y soustraire dans des matières purement Philosophiques?

5.° *Déterminatif :* il y a bien loin de *Préposition* à *Déterminatif :* mais il paroît que la première dénomination a le plus grand défaut que puisse avoir une dénomination *technique*, celui de ne rien aprendre sur la nature de la chose dénomée. Que le mot soit *posé devant* ou *dèrière*, qu'est-ce que cela fait à son essence propre et individuèle ? Quand on l'examine seul et hors de la phrase, que signifie cette dénomination ? Il n'est alors *posé* ni *devant*, ni *dèrière*. Il en faut donc toujours venir à le conoître en lui-même, et à le désigner par un terme qui ait au moins raport à sa nature, et qui anonce quelques-unes de ses qualités les plus essencièles. Il paroît que celui de *déterminatif* remplit assez bien cet objèt ; puis que la fonction propre et spéciale de cette partie d'Oraison, est de *déterminer* un Antécédent par l'idée d'un certain raport avec un Conséquent. [*Voyez page* 98.]

Le terme *préposition* pèche encore dans la forme qui n'est nulement analogique.

Il est vrai qu'on poûroit aisément rectifier ce défaut, en apelant *prépositif* le Mot dont il s'agit ; mais le premier vice qu'on a remarqué subsistroit toujours ; et c'est sans contredit le principal. Il semble que la nouvèle dénomination *déterminatif*, remédie à tout. Elle done la véritable idée de la chose, et elle est analogique.

6.° *Modatif*, est encore bien diférent d'*Adverbe* ; tant mieux : car cette dénomination paroît extrêmement défectueuse, quand on la raproche de la chose qu'elle doit exprimer. On l'a vu, *page* 70 ; cette partie d'Oraison désigne une *manière d'être* déterminée expressément par l'idée *qualificative* qu'elle renferme. C'est donc un mot qui exprime essencièlement la *manière d'être :* de-là le nom *Modatif*, de *modus* (*manière*), qu'on lui a doné.

L'anciène dénomination présente plusieurs idées fausses. Que signifie *Adverbe* (*adverbium*) ? Un mot qui se joint au Verbe, qui modifie le Verbe ; répond le troupeau des Gramairiens. Mais se joint-il

à un Verbe, dans ces expressions *un home* EXCESSIVEMENT *brave*, *une* PARFAITEMENT *belle femme &c* ? *brave*, *belle* sont-ils des Verbes? Il y a plus : jamais le Verbe pur ou *primitif* ne peut être modifié par un *soi-disant* Adverbe. L'énonciation du jugement de l'esprit, qu'exprime uniquement le Verbe dans son origine, n'a en soi aucun raport à une *manière d'être qualificative*. Le *Modatif* ne peut absolument tomber que sur les Mots, qui, de quelque manière que ce soit, expriment une *qualité* dont il devient *déterminatif*. De-là vient qu'il figure,

1.° si souvent avec les Adjectifs-*additifs* qui expriment formèlement une *qualité*, come on vient de le voir, dans les deux exemples cités ci-dessus, et come on le vèra dans cent mille autres, si on veut :

2.° avec les Verbes *qualificatifs* ; mais précisément par le côté où ils ne sont plus Verbes ; c'est-à-dire où ils sont spécialement *Qualificatifs*. C'est l'idée *qualificative* fondue dans le Verbe, qu'afecte alors le *Modatif* :

3°. même avec ce qu'on apèle le Verbe *Substantif*; parce que dans l'état présent des Langues, ce Verbe s'unit généralement parlant, à une idée d'*existence* qui est une vraie *qualité*, laquelle peut donc être déterminée come une autre par le *Modatif*: c'est ce qu'on voit dans la phrase Allemande,

Die Bæme sind *hoch*,

Les Arbres sont *haut*: [1]

ou *hoch* (*haut*) est pris adverbialement. Si on vouloit donc ramener les choses à leur véritable origine, il faudroit dire,

Die Bæme seyn *wesend* { *hoch*, hœchlich, mit hochheit:

Les Arbres être *existans* { *haut*, hautement, avec hauteur:

4.° enfin les *Modatifs* se combinent réciproquement les uns avec les autres,

---

[1: *Voyez* p. 71 et suiv: et la Note de la p. 74.]

à cause de l'idée *qualificative* qu'ils renferment expressément: car on dit, ou certainement on poûroit dire en toute Langue, *extrêmement bien*, *valde benè &c.*

7.° *Verbe*: cette dénomination, à cause du sens *emphatique* qu'elle renferme et qui convient si bien à la partie d'Oraison qu'elle désigne, poûroit être conservée; malgré les petites imperfections qu'on seroit peut-être en droit d'y relever. Le grand point seroit d'y atacher la véritable idée de la chose, qu'on s'est principalement proposé d'éclaircir dans cet Ouvrage.

8.° *Conjonctif*, ne paroît pas à rejeter pourvu qu'on étende un peu le sens de ce terme, et qu'on prène le *Conjonctif* en général pour un Mot dont l'emploi est de raprocher diverses Propositions afin de les *comparer* ensemble; de les unir, de les séparer, de les réstraindre, enfin, de les modifier l'une par l'autre d'une manière quelconque, après la *comparaison* que l'esprit en a fait par le raisonement. [*Voy*: p. 102.]

Le terme *conjonctif* a pris la terminaison analogique qu'on a donée, autant qu'il a été possible, à toutes les dénominations des parties de l'Oraison.

L'ordre dans lequel on les présente n'est pas non plus arbitraire. On a dit la raison qui a fait comencer, par l'*Afectif* (*interjection*): vient ensuite le *Nom;* parce que c'est le Mot le premier usité, et qu'il est le plus nécessaire et le plus facile à trouver. Le rang de ce Mot détermine celui des deux suivans, le *Personifique* (*pronom*), et les Adjectifs *additifs* (*Adjectifs*) et *partitifs* (*Articles*); parce qu'ils se raportent tous immédiatement au Nom, et qu'ils n'ont d'existence dans la phrase que par lui et à cause de lui. Le *Déterminatif* (*préposition*) précède le *Modatif* (*adverbe*); parce que le second est nécessairement postérieur au premier dont il supose et renferme l'idée. Le *Déterminatif* (*préposition*) auroit pu être placé à la suite du Verbe: mais il n'étoit pas possible d'éloigner le *Modatif* (*adverbe*) de l'*Adjectif-additif* (*adjectif*) auquel, à le

bien prendre, il se raporte uniquement; come il a été expliqué. Paroît ensuite le *Verbe* qui a pu cependant naître avant quelques-unes des parties d'Oraison qui le précèdent ici. Mais placé ailleurs, il eût intérompu la filiation plus raprochée que certains Mots ont les uns avec les autres. Le *Conjonctif* (*conjonction*) doit ocuper le dernier rang; parce que ce Mot est l'instrument propre du raisonement, et qu'il faut un grand usage des Langues, un grand dévelopement dans les facultés intellectuèles, pour en sentir le besoin.

Nous concevons que malgré tous les détails où nous somes entrés, on poûroit encore agiter bien des questions sur le sujèt que nous avons traité; mais parmi ces questions il s'en trouveroit plusieurs qu'il seroit déplacé de proposer, et ridicule de vouloir résoudre; par exemple, toutes celles qui auroient raport au *vocabulaire* de la Langue de nos Colons. Cette partie n'est absolument susceptible d'aucune théorie générale, à cause des élémens

mens variables, indéterminés et trop multipliés, auxquels il faudroit avoir égard.

Elémens du Vocabulaire d'une Langue quelconque.

On seroit d'abord obligé de s'assurer des Sons *élémentaires*. J'apèle ainsi ceux qui dans toute Langue possible, résultent 1°. de la some des *voix* ou *sons-fixes* usités dans cette Langue : 2.° du produit des mêmes *sons-fixes* multipliés par les Sons qu'on désigne sous le nom d'*articulations* ou *consones*, et que je nome *sons-transitifs* : 3.° de la some de ces mêmes *sons-transitifs* qui dans mille rencontres se font entendre sans être suivis d'une voyèle écrite et se combinent alors dans toutes les Langues, par la nécessité du mécanisme, avec ce petit son rapide et fugitif qu'on désigne dans la Langue hébraïque par le nom de *schéva* : tels sont *f'*, *r'*, du mot *fleur* ; *s'*, *k'* du mot *esclave* &c. [*Voyez* à la fin de cet Ouvrage *Note ii*, n.° 28, 30, &c.]

Il y auroit sans doute quelque chose à défalquer dans le résultat des calculs que nous venons d'indiquer, vu l'incompatibi-

lité et la répugnance qu'ont certains Sons ou *fixes* ou *transitifs*, à s'unir entre eux relativement à leur mécanisme; mais nous avons dû présenter les choses dans la plus grande généralité. Le tems viendra peut-être de les discuter avec plus de détail et de précision.

On trouveroit déja de la dificulté à fixer les Sons élémentaires qui poûroient s'introduire chez les Insulaires de notre expérience, tant à cause de la fléxibilité singulière des organes de la parole, que du jeu varié qu'ils peuvent produire. Ce ne seroit cependant pas là le plus grand obstacle, les Sons élémentaires se ressemblant assez en général dans toutes les Langues. Mais on doit considérer que ces premiers calculs ne doneroient qu'un petit nombre de Syllabes *usuèles ;* puisqu'elles poûroient admètre jusqu'à cinq et six de nos Sons élémentaires : ce qui entraîne un nombre prodigieux de combinaisons pour la seule classe des *Monosyllabes*. Si on vouloit ensuite pousser le

calcul jusqu'aux Mots de deux; de trois, de quatre Syllabes &c; on seroit éfrayé de l'immensité des combinaisons: des volumes de chifres sufiroient à-peine pour les exprimer en nombres.

Or dans cette infinité de combinaisons possibles résultant du produit des Sons élémentaires et des Mono-syllabes multipliés et par eux mêmes et les uns par les autres, pour former toutes les classes de Mots; qui poûra décider ceux qu'il plaira à un Peuple d'adopter? Quelle foule de circonstances délicates et inassignables détermineroit leur choix!

Dans la classe des Mots imitatifs, peut-être devineroit-on avec un peu plus de succès: et encore, avec combien de nuances diférentes ne peut-on pas rendre les sons divers dont l'oreille est frapée? Quant à la partie des Mots conventionèls qui formeroient le fond de la Langue; ce seroit une folie que de vouloir même hazarder des conjectures. On peut assurer hardiment que, si l'expérience que nous avons propo-

sée, étoit répétée en cent lieux diférens ; et qu'elle eût le succès que nous présumons ; aucune de ces Langues ne se ressembleroit par le *Vocabulaire*.

Il n'en seroit pas ainsi des procédés métaphysiques de ces mêmes Langues. Ces procédés étant fondés sur les principes d'une Raison qui est comune à tous les Homes, auroient par-tout come nous l'avons dit, une marche uniforme, et qui difèreroit seulement en plus ou en moins dans les dévelopemens.

C'est donc là la seule partie qui se prête à une théorie générale et solide ; la seule à laquelle nous ayons dû nous atacher dans cet Ouvrage. Il n'y a d'ailleurs que celle-là de véritablement intéressante. Les résultats qu'elle fournit sont autant de *solutions générales* sous lesquelles viènent se ranger toutes les questions particulières : et come en Mathématique, un problême est complètement résolu, quand on a trouvé des *formules* aplicables à tous les cas ; nous ne douterions pas du sufrage de

nos Lecteurs, si nous pouvions espérer que les théories présentées dans le cours de cet écrit, auront à leurs yeux ce caractère de *généralité*.

Contentons-nous donc, ainsi que nous nous l'étions proposé, d'avoir dessiné en masse et come au premier trait, tout l'édifice et l'œconomie du Langage considéré dans ses acroissemens successifs; et cela en suivant autant qu'il a été possible, la progression naturèle des idées.

Quand la langue des Insulaires de notre expérience sera parvenue au point où nous l'avons conduite ; l'Usage, l'Habitude la poliront insensiblement. La clarté et la briéveté de l'énonciation (deux loix dont nous avons tâché de faire sentir l'influence dans les diférentes parties du Langage considérées come isolées) auront la même influence sur l'ensemble de la phrase, afin de représenter avec toute la fidélité possible l'image de la pensée : c'est-à-dire que come la pensée est une et simple de sa nature, tout tendra

dans la phrase à l'*unité*, soit sous le raport d'*identité*, pour tous les termes qui ont quelques points-de-vue comuns et qui sont *déclinables* ; tels que ce qu'on apèle dans le Langage ordinaire des Gramairiens, *Nom*, *Pronom*, *Adjectifs* et *Verbes* [&]: soit sous le raport de *détermination*, pour ceux qui ne s'unissent que par un

---

[&: Ce n'est point dans la nature des Mots, qu'il faut chercher la cause de leur *déclinabilité*: elle y est absolument indiférente : tous poûroient être *déclinables*, si l'Usage le vouloit ; parce que tous poûroient être plus ou moins chargés de *notes abrégées*, destinées à rapeler quelques idées accessoires, outre l'idée principale du Mot : ce qui est la véritable notion de toute espèce de *déclinabilité*.

La *déclinabilité* ne fait donc pas qu'on envisage l'idée objective de la signification des Mots déclinables sous diférens aspects, come il est dit dans l'Encyclopédie [Art : *Mot*] ; mais qu'on s'ocupe formèlement de cette idée objective, et en outre de certains raports ou idées accessoires quelconques, qu'il a plu à l'Usage d'y unir en vertu de la loi de l'abréviation.]

lien général d'*énonciation*, de *dévelopement*, d'*évolution &c*; tels sont tous les autres Mots ou Parties d'Oraison qu'on poûroit nomer *déterminans*, par comparaison avec les premiers qu'on apèleroit *identiques*.

Ce principe de *tendance à l'unité*, est le fondement de tout ce que les Gramairiens entendent par *Syntaxe*. Toutes les Observations qu'on a faites et qu'on poûra faire sur cette branche de l'art Gramatical, n'en sont que des *Corollaires*. Il sufira pour cette partie, d'avoir anoncé le principe dont on sentira aisément toutes les conséquences. Il ne seroit pas possible de les suivre en détail, sans entrer dans des discussions de faits, de procédés, d'idiotismes &c, qui n'auroient rien de comun avec le plan que nous nous somes proposé. On se sera sans doute déja bien aperçu que nous avons jeté dans le corps de cet Ouvrage, toutes les observations que nous avons pu nous permètre relativement à cet objèt.

Principe fondamental de la Syntaxe.

Nous n'ajouterons ici qu'une seule réfléxion: c'est que la Syntaxe porte toute entière sur la loi de l'abréviation dont elle supose l'usage établi; et que dans une Langue qui ne seroit aucunement *elliptique*, s'il étoit possible qu'il en existât jamais une semblable, la Syntaxe se réduiroit presque à rien: tout au plus à *ordoner* les Mots entre eux; c'est-à-dire à règler leur marche successive.

Résumé de tout l'Ouvrage.

JETONS maintenant un coup d'œuil rapide sur la carière que nous venons de parcourir: raprochons les supoſitions que nous avons faites; afin que réunies dans un cercle étroit, on juge mieux de leur acord & de leur ensemble.

Pour doner une base plus solide à nos spéculations, nous avons supoſé qu'on chercheroit la solution du problême de la formation des Langues, par voie d'expérience; et que pour en faciliter et en accélérer le succès, on rassembleroit toutes les circonstances propres à favoriser la découverte: en s'assurant néanmoins toujours,

que, si les Insulaires qu'on imagine, y parvenoient, ce ne seroit que par eux-mêmes, que par la force de leurs facultés naturèles.

Si cette manière d'envisager la question, n'ôte pas encore toutes les dificultés; il faut convenir qu'elle les diminue considérablement ; et que les supositions qu'on peut faire d'après ce plan, n'ont plus rien qui s'éloigne trop de la probabilité ; seul but où l'on puisse aspirer en des recherches de la nature de celles-ci. Ce plan ne doit pas non plus paroître tout-à-fait idéal. Car enfin oseroit-on soutenir qu'aucun des faits avancés dans notre hypothèse, ne puisse jamais se réaliser, ni opérer par raport au Langage, les révolutions que nous avons décrites ? Les progrès seroient sans doute encore beaucoup plus lents que ceux dont on a vu l'histoire : mais c'est sur-tout ici que le tems ne fait rien à l'afaire.

Nous suivons relativement au Langage, l'établissement d'une Colonie formée et dirigée sur une fiction, où nous nous donons la plus grande liberté ; sans cepen-

dant sortir de la vrai-semblance; et sans rien demander qu'on ne pût absolument exécuter.

Nous tâchons d'expliquer les dévelopemens du Langage d'une telle Colonie, en le conduisant des plus foibles élémens, jusqu'au point où il poûroit aprocher de nos Langues conues et cultivées.

Nous voyons que ce Langage admètroit d'abord les tons expressifs des passions qui se peindroient par des *cris*, des *accens &c*, intelligibles à tout Être sensible : c'est ce premier Langage que nous nomons *pathétique*.

L'home n'ayant pas toujours des sentimens ou passionés ou violens à exprimer, et se trouvant sans cesse dans la nécessité de faire comprendre l'impréssion modérée que font sur lui les objèts extérieurs, désigne cette sorte d'impréssion, par le *geste*, par l'*action*, le *mouvement* du corps, par diférentes *postures* et *atitudes* : de là naît un second Langage que nous apelons *mimique*.

La mobilité des organes de la voix et de la parole, qui porte l'home à proférer des sons lors même qu'il ne les entend pas; l'usage continuèl du sens de l'ouïe, le goût de l'imitation qu'on est forcé d'admètre au nombre des facultés naturèles de l'home, ne peuvent manquer de lui faire contracter l'habitude d'imiter par les sons de sa voix les diférens bruits qui l'intéressent dans la nature, et de peindre un grand nombre d'objèts, aussi bien que les afections qu'ils produisent sur son ame, par le genre de son qui leur est propre. Telles sont les sources d'un troisième Langage que nous nomons *imitatif.*

L'extension dont le Langage *imitatif* est susceptible par voie d'*aproximation*, de *similitude*, d'*affinité &c*, produit encore une sorte de Langage, que nous avons désigné par le nom d'*analogique*; parce que ce Langage n'eſt véritablement qu'une dérivation du Langage *imitatif.*

Jusque là le sens de l'ouïe a sufi pour guider les Homes dans la formation du

Langage *par sons ;* et il est constant qu'avec l'amélioration qu'auroit pu recevoir successivement, le Langage *mimique*, des Sauvages auroient en fait de Langage, à-peu-près tout ce qui seroit nécessaire à leurs besoins.

Parvenu à ce point, l'édifice des Langues ne peut plus s'élever qu'au moyen de la réfléxion. Mais si l'on a droit d'en suposer capables les Homes qu'on a en vue, il viendra infailliblement un tems, où revenant sur leurs pas, ils poûront étudier la marche qu'ils auront suivie, observer un fait palpable dans leur propre Langage, et voir que *les Sons de la voix peuvent être employés pour exprimer les idées* ; dès-lors la découverte des Langues est faite. Aussi-tôt naît un cinquième Langage que nous avons nomé *conventionèl*, qui seul constitue proprement une Langue, et peut supléer avantageusement à tous les autres Langages qui l'ont précédé. Il ne les absorbe cependant que peu-à-peu ; parce que les dévelo-

pemens s'en font insensiblement, et ne peuvent être que l'ouvrage du tems.

L'histoire de l'origine et des progrès du Langage *conventionèl* étant évidament la partie la plus intéressante de la question que je me suis proposée de discuter, j'ai dû m'atacher à la traiter avec plus d'étendue, en suposant seulement dans le Peuple de mon hypothèse, les facultés les plus ordinaires, et en ne les assujétissant qu'à une marche d'idées qui paroît nécessaire à tous les Êtres doués de raison.

Voila ce que la médiocrité de mes talens m'a permis de faire pour jeter quelque jour sur une matière aussi intéressante ; mais certainement sans me flater d'avoir levé toutes les dificultés. Elles échoûroient sans contredit contre une hypothèse sage, raisonée, conséquente ; dans une question où l'on ne peut procéder que par *hypothèse*. Je serois donc fort tranquile, si je pouvois présumer que celle que j'ai adoptée, a quelques-uns des caractères que je viens d'indiquer.

Réponse aux dificultés de M. Rousseau *de Genève.*

Je vais néanmoins, avant de prendre congé du Lecteur, tâcher de le satisfaire autant qu'il sera en moi, sur le chapitre des objections : et dans la crainte que, si je me les faisois à moi-même, je ne parusse avoir dissimulé les plus embarassantes ; je me propose de répondre ici à celles d'un des plus célèbres Écrivains de notre tems, et de montrer que les plus grandes dificultés s'expliquent très aisément dans les principes et la marche que j'ai suivis en cet Ouvrage.

Le grand Home dont je viens de parler, dans un écrit où il examine *les fondemens de l'inégalité parmi les homes*, a jeté un coup-d'œuil sur la question qui nous ocupe ; mais un coup-d'œuil du génie qui aprofondit les choses en ne paroissant que les éfleurer.

Peu satisfait de tout ce qu'on a avancé pour éclaircir la question de l'origine et de la formation des Langues, il fait sentir avec beaucoup de sagacité, les dificultés extrêmes dont cette matière est envi-

ronée ; dificultés qu'il regarde presque come insolubles.

Si je parviens cependant à les dissiper, il semble que mes principes en aquerront encore une nouvèle force, et que j'aurai fait tout ce qu'on peut raisonablement exiger sur cet article. Je raporterai, pour abréger, à certains chefs les objections du Philosophe Génevois ; et j'essaîrai de répondre à chacun.

I. La première dificulté qu'il propose roule sur ce principe, que des Homes errans çà et là et n'ayant entre eux aucun comerce suivi, se passeroient fort bien de Langue : que la société nécessaire de l'home et de la femme et même celle de la mère et des enfans dure trop peu, dans cet état de *pure nature* où l'Auteur raisone, pour que le Langage ait le tems d'éclôre parmi des Gens qui n'en ont d'ailleurs aucun besoin.

C'est a ceux qui admètent sérieusement la chimère d'un état de *pure nature*

relativement à un certain nombre d'homes à portée de former un corps de société, de répondre à cette objection. Les Colons de notre île ne seroient assurément point dans ce cas, puisqu'ils auroient de tout tems contracté l'habitude de vivre ensemble. Nous croyons la société aussi nécessaire à l'institution du Langage, que le Langage l'est à l'entretien de la société. Mais nous admètons come un fait incontestable que les Homes ont un penchant décidé à se rechercher, à s'unir mutuèlement; et nous suposons de plus qu'un des grands soins de nos Observateurs, seroit d'entretenir et de fortifier cette inclination naturèle. Ainsi, quand il seroit vrai que l'institution des Langues fût inutile pour des Peuples purement sauvages, elle ne le seroit point pour un Peuple uni come nos Colons, par tous les liens de la société. Cette première dificulté est donc absolument étrangère à l'hypothèse dans laquelle nous expliquons l'origine et le dévelopement du Langage.

II. En suposant, dit notre illuſtre Philosophe, cette première dificulté vaincue, coment les Langues purent-elles comencer à s'établir parmi les homes rassemblés? N'eurent-ils pas besoin de savoir déja penser, pour trouver l'art de la parole? Quand même on comprendroit coment les sons de la voix ont été pris pour interprètes conventionèls de nos idées, il reste toujours à savoir quels ont pu être les interprètes mêmes de cette convention pour les idées, qui, n'ayant point un objèt sensible, ne peuvent s'indiquer ni par le geste, ni par la voix.

Notre Ouvrage est destiné tout entier à la solution de cette dificulté; puisque nous nous y atachons à expliquer de la manière la plus plausible et la plus vraisemblable ce que M. R. . . . demande ici; *coment les Langues poûroient s'établir parmi les homes*: et ce qu'on ne doit jamais perdre de vue, parmi des homes grossiers qu'il seroit absurde de transformer en Philosophes. C'est néanmoins une erreur

où ſont assez généralement tombés ceux qui ont prétendu expliquer l'origine des Langues; erreur que M. R... relève avec raison.

Il est vrai que ce faux principe une fois admis, tout s'explique avec la plus grande facilité. Les Homes s'aperçoivent que les sons articulés de la voix sont extrêmement propres par l'immensité de leurs combinaisons, à représenter les idées des choses: que ce Langage est beaucoup plus comode qu'aucun autre, que &c, &c. Mais raisoner ainsi, c'est évidament changer l'état de la question : c'est suposer les Langues déja conues et découvertes, lorsqu'il s'agit d'expliquer la manière dont on a pu les inventer.

Nous avons tâché d'éviter cet écueil, en n'admètant dans nos Colons par raport au Langage, que les notions qu'ils peuvent et doivent avoir successivement. Enfin malgré la marche assez rapide, que notre hypothèse nous autorise à imaginer dans le dévelopement de leurs facultés intel-

lectuèles, nous nous gardons bien de les représenter come des Philosophes prématurés, et de leur faire soupçoner qu'ils doivent jamais avoir une Langue. Nous ne leur acordons d'abord que l'usage des *cris*, et des *accens* passionés du Langage *pathétique*; Langage comun jusqu'à un certain point à tous les animaux. Les sons *imitatifs* s'y joignent bientôt; mais c'est d'abord sans aucune réfléxion, par un simple goût, par un instinct d'imitation.

Au reste, ces homes ne seroient pas non plus des automates: étant organisés come nous, ils auroient au fond les mêmes facultés que nous. Ce seroit donc une erreur égale, ou de leur suposer une trop grande pénétration, ou de leur refuser toute intelligence. Sans doute, come le dit M. R...: *les homes ont besoin de savoir déja penser, pour trouver l'Art de la parole*: aussi croyons-nous que dans notre hypothèse, les homes penseront tout autant qu'il le faut pour trouver cet art admirable qu'ils ne cherchent pas; mais qui vient, pour-ainsi-

dire, se présenter à eux de lui-même ; et qui n'éxige de leur part qu'une réflexion médiocre, sur un fait répété sans cesse autour d'eux, au moment où nous leur faisons découvrir le Langage *conventionèl.*

Quels ont pu être, ajoute M. R... *les interprètes de tous les signes de convention qui constituent une Langue ?* Nous l'avons dit : celui qui aura observé le premier que les Sons de la voix peuvent être employés come signes représentatifs des idées, hazardera les premiers mots du Langage *conventionèl*, dont il établira facilement l'usage dans sa famille, et parmi ceux qui auront une liaison plus intime avec lui. Il se trouvera à cet égard dans le cas où nous somes avec nos enfans. Ce n'est pas avec de grands raisonemens sur l'avantage des signes conventionèls de nos Langues, que nous les leur comuniquons : mais par le simple usage et par une pratique fondée uniquement, d'un côté, sur l'autorité ; et de l'autre, sur la docilité, sur le goût de

l'imitation, et sur des besoins pressans et toujours renaissans.

Que les objèts exprimés par les Sons soient sensibles ou qu'ils ne le soient point; on ne voit pas que cela retarde la marche de nos enfans: ils reçoivent pêle-mêle tous nos signes d'institution. Les gestes, la présence des objèts, les circonstances du discours, la liaison nécessaire des idées; et par dessus tout, une répétition constante, les acoutume à apliquer insensiblement aux Mots les idées que leurs pères y atachent; enfin à parler les Langues que nous leur aprenons, sans que nous songions même positivement à les leur aprendre.

Notre Colon observateur n'aura pas besoin d'autre secrèt: mais come sa Langue est très peu riche, l'ouvrage sera bientôt fini. Ses enfans comuniquant aussi bien que lui avec les habitans de l'île, répandront de proche en proche leurs foibles découvertes. La facilité qu'elles doneront pour l'énonciation de la pensée, les fera in-

failliblement adopter. Ces premières tentatives ne poûront manquer d'être suivies de quelques autres. Chacun enrichira peu-à-peu le fonds comun du Langage : mais tout cela n'ira pas fort vîte ; et vrai-semblablement, on aura le tems de se familiariser par l'usage avec un Mot, avant qu'on en ait inventé un autre.

III. M. R... après avoir exposé rapidement les moyens qu'il croit que les premiers homes durent employer pour exprimer leurs pensées, supose d'après les idées de ceux qui ont écrit sur cette matière, que, dégoûtés de tous ces moyens insufisans, ils s'avisèrent enfin d'y substituer les articulations de la voix : mais cette substitution, observe-t-il, ne put se faire que d'un comun consentement, et d'une manière assez dificile à pratiquer pour des homes dont les organes grossiers n'avoient encore aucun exercice : et plus dificile encore à concevoir en elle-même ; puisque cet acord unanime dut être motivé, et que la parole paroît avoir été fort né-

cessaire pour établir l'usage de la parole.

Si l'on veut toujours se figurer l'institution des Langues, come un projèt arangé systématiquement par les Inventeurs, suposition moralement impossible; on se trouve, sans contredit, dans l'obligation d'expliquer coment ces prétendus Inventeurs ont dû s'y prendre pour doner quelque idée de leur beau systême, en montrer la nécessité et les avantages, exposer enfin les vues métaphysiques qu'on leur prête si gratuitement. . . . Ce n'est pas là la route que nous avons prise. Ocupés à suivre la nature le plus près qu'il nous a été possible, nous ne suposons dans nos Colons aucun systême, aucun plan raisoné. Le besoin seul de l'énonciation les conduit de notions en notions : et quand nous leur prêtons une découverte; il semble que dans les circonstances où ils se trouvent, il soit impossible qu'ils ne la fassent pas.

L'invention du Langage dans notre hypothèse, ne demande aucune convention

préliminaire ni motivée. Le besoin d'un terme, la comodité qu'il procure pour l'éxacte expréssion de la pensée : voilà les motifs qui le font agréer. L'habitude y acoutume bientôt l'oreille ; et il se trouve admis dans la Langue, sans qu'on ait formèlement pensé à l'y faire recevoir.

Nos Insulaires, encore une fois, ne seroient pas plus obligés de recourir aux raisons de convention, que nous n'y recourons nous-mêmes avec nos enfans. Jamais nous n'imaginâmes de leur motiver en forme, les conventions que supose l'établissement de nos Langues. Nous parlons, ils nous écoutent ; répètent ce qu'ils nous entendent dire ; et devièNent bientôt aussi habiles que nous. Je ne vois pas que nos Colons inventeurs aient autre chose à faire parmi leurs compatriotes. Tous ceux qui ignorent un terme dont quelqu'un se sert avantageusement, sont dans le cas de nos enfans. La répétition fréquente de ce terme, les circonstances où s'emploie ce terme qui se trouve uni à beau-

coup d'autres déja conus, en facilitent l'intelligence : on le retient, et on s'acoutume insensiblement à s'en servir soi-même.

L'objection particulière que tire M. R... de la rudesse des organes de l'home sauvage, lesquels ne doivent pas se plier aisément aux diférentes infléxions des Langues, ne peut faire une dificulté dans l'hypothèse que nous suivons. Car 1.° nous suposons toujours nos Insulaires vivant en société, et unis dès les premiers tems, par tous les raports qu'elle entraîne ; ce ne sont donc point des *Sauvages*, à proprement parler : 2°. au moment où nous les faisons recourir au Langage *conventionèl*, ils usent depuis long-tems du Langage *imitatif* et de l'*analogique* ; ce qui doit nécessairement avoir doné de l'exercice et de la fléxibilité à leurs organes. Ils sont donc dans une position toute diférente de celle d'un Sauvage isolé, qui ayant fait peu d'usage de sa voix, auroit sans doute de la peine à rendre fidèlement les Sons variés de nos Langues.

La réfléxion par où l'Auteur finit ce que nous avons cité de son texte, que *la parole paroît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole*, nous paroît très juste dans les supositions qu'on a faites jusqu'ici pour expliquer la formation des Langues. Nous l'admètons nous-mêmes volontiers, et dans un sens un peu plus sérieux que celui de l'Auteur : puisqu'il est vrai suivant nos principes, que nos Colons commenceront à parler, long-tems avant d'en faire la remarque. Mais enfin ils y seront amenés, et en tireront cette conséquence qui ne sera pour eux que l'observation d'un fait, savoir, que *les Sons de la voix peuvent se prendre pour signes des idées*. Ce principe est le fondement nécessaire de tout Langage *conventionèl*, come il a été dit bien des fois.

IV. A LA SUITE des réfléxions qu'on vient de voir, l'Auteur avance quelques conjectures sur le Langage des premiers Homes. Il prétend que *les mots dont ils firent usage avoient une signification fort*

étendue, et qu'ils donèrent d'abord à chaque mot le sens d'une proposition entière.

CETTE OPINION ne paroît recevable que pour l'époque où le Langage dominant étant le *mimique*, un mot seul prononcé faisoit une proposition ; parce que le geste, l'action et les mouvemens du corps supléoient au reste. Il est vrai que dans nos Langues cultivées un seul mot exprime une pensée, un jugement entier, forme une proposition complète ; mais on n'en est venu là, qu'à force d'abréviations. Or il n'est pas dans l'ordre des choses, que le Langage ait comencé par des abréviations. Elles suposent nécessairement une manière de s'exprimer plus longue, plus développée ; et qu'on ressère ensuite pour doner plus de rapidité au discours, ainsi que nous l'avons montré bien de fois dans cet Ouvrage. Le goût de l'*ellipse*, ou de l'abréviation est un principe que nous avons reconu par tout, et qui jouë un très grand rôle dans la formation des Langues ; mais il n'agit qu'en second. La clarté et l'inté-

grité de l'énonciation doivent toujours être considérées come les premières loix du Langage, come celles qui ont présidé à sa naissance. Il faut avoir du superflu avant de songer à se réduire ; et la réduction même prouve invinciblement l'antériorité de ce superflu.

Quand ils comencèrent à distinguer le sujèt d'avec l'atribut, et le verbe d'avec le nom, ce ne fut pas un médiocre éfort de génie.

Cette dificulté regarde moins, à ce qu'il paroît, les premiers inventeurs des Langues que ceux, qui, les Langues une fois établies, ont voulu les analyser et y distinguer les diférentes espèces de Mots constitutifs : opération postérieure de beaucoup à l'invention des Langues. On s'est probablement servi pendant bien des siècles de *Noms*, de *Verbes &c*, sans savoir précisément ce que c'étoit qu'un *Nom*, un *Verbe &c.* [1] On a formé tout aussi

[1 : Voyez dans la vie des Gramairiens Latins par Suétone, combien il s'écoula de tems avant

long-tems des Propositions, sans y apercevoir par une vue distincte, un *Sujèt*, un *Atribut &c.* C'est encore là ce qui arive à la plupart des homes, dans les nations où les siences sont le mieux cultivées.

Toutes ces choses se conoissent implicitement dans l'usage, par une sorte d'*instinct* de raison, par une suite de la Logique naturèle qui dirige l'home, come à son insu. Mais les Langues n'en vont

---

que les Romains eussent une Gramaire dans leur Langue.

Voyez l'embaras du savant Varron, quand il parle Gramaire, même après les Gramairiens de sa nation qui l'avoient précédé.

L'Ouvrage de J. Céſar sur l'Analogie, n'avoit pour objèt que les infléxions des mots de sa Langue; et devoit peut-être beaucoup à la célébrité personèle de son Auteur.

Les Grecs, tout spirituèls qu'ils étoient, firent long-tems aussi usage de leur belle Langue, avant d'en rechercher les fondemens et les procédés Gramaticaux.

Enfin la Gramaire philosophique est une sience encore assez nouvèle parmi nous.]

pas moins bien malgré cela ; à-peu-près de la même manière que la digestion s'opère à merveille, sans que nous réfléchissions sur les ressorts et sur le mécanisme qui la produisent.

L'Infinitif fut le seul Tems des Verbes.

Non-seulement l'Infinitif fut le seul Tems des Verbes, mais d'abord il n'y eut qu'un seul Verbe et un seul mot pour exprimer ce Verbe ; parceque le Verbe dans sa notion propre et précise, n'a qu'un seul et unique usage, celui d'énoncer formèlement le jugement de l'esprit sur le raport de deux termes comparés ; come nous l'avons établi, en faisant voir coment de cette souche primitive, sortoit pour-ainsi-dire, toute la *famille* de ce que nous entendons maintenant par *Verbes.*

A l'égard des adjectifs la notion ne dut s'en développer que fort dificilement, parce que tout adjectif est un mot abstrait &c.

Il y a sans doute dans la classe de ce que nous nomons *adjectifs*, un très grand nombre de mots fondés sur de pures *abs*,

tractions, sur des vues de l'esprit purement métaphysiques, tels que *sage*, *prudent*, *vrai*, *faux &c.* Mais combien d'autres n'expriment que des sensations et des afections de notre ame, lesquelles se renouvèlent sans cèsse, entrent par tous nos sens, ainsi que les idées des objèts qui les excitent; et doivent par conséquent se distinguer, et avoir un nom aussitôt que ces objèts? Tels sont les Adjectifs *doux*, *mou*, *dur*, *lourd*, *chaud*, *froid*, *sec &c.*

Il se trouve encore assurément quelque chose d'abstrait dans ces sortes d'Adjectifs qu'on poûroit apeler *physiques* par opposition à ceux dont nous venons de parler tout-à-l'heure; mais l'abstraction ne tombe que sur les objèts particuliers auxquels ils peuvent se raporter; la sensation qu'ils expriment est quelque chose de très réèl, dont la conoissance est facile, et n'exige aucune *opération pénible* de la part de l'esprit.

L'autorité des anciens Gramairiens n'est pas toujours d'un grand poids en fait de

discussions métaphysiques sur les Langues : ils se sont même trompés sur la nature de l'*Adjectif*, dont ils faisoient une espèce de *nom*, et qu'ils rangeoient dans la même classe que ce qu'ils apeloient *Nom substantif* : mais leur erreur même supose qu'il y a une sorte d'affinité entre ces deux parties d'oraison ; et conséquament qu'elles ont dû prendre naissance ensemble ou dans des tems peu éloignés. [*Voyez* page 32 : 231 et suiv.]

L'Auteur entre dans un examen plus aprofondi sur l'origine des Substantifs. Il soutient qu'*ils ne furent d'abord qu'autant de noms propres*, par la raison que tous les individus se présentant isolés dans le tableau de la nature, ils durent aussi recevoir un nom particulier, et que *si un chêne s'apela* A, *un autre dut s'apeler* B.

Si la route que nous avons suivie est la bone, on voit au contraire que les Noms substantifs n'ont pas dû être originairement *propres*, come disent les Gramairiens, mais *apellatifs* : or les Noms ayant comencé dans

dans le Langage *imitatif* par être *apellatifs*, ainsi qu'on l'a fait voir *page* 32, il n'y a aucun doute qu'on n'opère sur le même plan; au moins machinalement, si ce n'est par réfléxion, et dans le Langage *analogique* et dans le Langage *conventionèl*, quand ils viendront à s'établir: c'est-à-dire que, come on s'est acoutumé à désigner les Êtres dans le premier Langage, par un caractère de son ou bruit comun à toute une espèce; on saisira de même quelque propriété générale et comune aux diférentes espèces d'Êtres ou Objèts qui restent à indiquer, pour les spécifier et leur doner un nom, dans les autres Langages. [*Voyez* p. 48.]

L'Auteur prétend que pour procéder ainsi, il faut déjà *conoître les propriétés et les diférences des êtres*; *qu'il faut des observations et des définitions*: *en un mot, de l'histoire naturèle et de la métaphysique.*

Nous somes fort éloignés de croire que les Insulaires de notre expérience, arivés au point où nous leur faisons trouver le

Langage *conventionèl*, soient de grands Naturalistes et de subtils Métaphysiciens. Mais faudra-t-il qu'ils aient autant de conoissances et d'habileté que l'objection paroît l'exiger, pour distinguer un arbre d'une plante, une feuille d'une branche, une fleur d'un fruit &c; et pour atacher à un mot, l'impréssion la plus grossière et la plus constante que font sur leurs sens, ces diférents objèts, depuis qu'ils les conoissent? Car nos Insulaires les conoîtront ces objèts, ils les auront distingués et comparés, par la pensée ou le jugement intérieur, long-tems avant de leur imposer un nom. Cette opération peut-elle paroître au-dessus de la portée des Habitans de notre île, dans l'état où nous les suposons lors qu'ils découvrent le Langage *conventionèl*?

V. D'APRÈS toutes ces dificultés sur l'origine des seuls Substantifs, l'Auteur est déconcerté de celles qu'il faut encore surmonter, quand on veut expliquer la manière dont les Langues ont pu franchir le chemin qu'il leur restoit à faire, pour ex-

primer toutes les pensées des homes, pour prendre une forme constante, pour pouvoir être parlées en public et influer sur la société. Il est éfrayé de ce qu'il a falu de tems et de conoissances pour trouver les nombres, les mots abstraits, les aoristes, tous les tems des Verbes, les particules, la syntaxe; pour lier les propositions, les raisonemens; former toute la logique du discours, &c.

Si nous voulions reprendre en détail les divers objèts que présente cette objection, nous serions obligés de répéter notre Ouvrage mot pour mot; puisque nous y avons eu pour principal but, de répondre aux Questions que M. R... rassemble ici.

Au reste, de toutes les objections que nous venons de raporter, la plus forte nous paroît être la dificulté extrême que notre illustre Auteur trouve à concevoir la formation des Langues. Il ne balance pas à prononcer dans un autre endroit, qu'*à peine on peut former des conjectures*

suportables sur ce sujèt : et que l'existence des Langues est la seule chose qui lui en démontre la possibilité. Le jugement d'un Home de cette pénétration, de ce génie, doit assurément faire trembler quiconque se hazarde à écrire sur la matière, qui vient de faire l'objèt de nos recherches.

[NOTE *ii*, *]

Examen de la première Partie DE LA GRAMAIRE GÉNÉRALE *de M. Beauzée.*

OCUPÉ depuis long-tems de la PHYSIQUE ** DES LANGUES ; aussitôt que la nouvèle GRAMAIRE GÉNÉRALE parut, j'en lus avec empressement la première partie relative à l'objèt de mes recherches. Je jetai dès-lors sur le papier les observations que je publie aujourd'hui. Je les donerai dans le même ordre où je les fis : je lisois la plume à la main, et j'écrivois mes réfléxions à mesure que la lecture les faisoit naître. Je ne vois pas de raison pour rien changer à cette marche : je vais la reprendre; suivre l'Auteur de chapitre en chapitre, et ranger mes remarques tout simplement, selon l'ordre des nombres.

En ataquant les opinions de l'Auteur de la nouvèle GRAMAIRE GÉNÉRALE, je ne crains point de lui déplaire; c'est lui-même qui me rassure : car voici come il s'explique sur la Critique litteraire, en diférens endroits de ses Ouvrages.

---

* Voyez à la fin de l'*Avertissement*, et Note *i* : pag. 61.

** Tout ce qui, dans les Langues, est du ressort de l'oreille et des yeux.

1°. A la fin de la Préface de sa Gramaire générale *page* xli : « Je n'ai garde de me croire irré-
» préhensible ou supérieur à toutes les objections,
» & moins encore de vouloir les éviter. C'est à
» l'utilité publique que j'ai consacré mon travail,
» & il n'est rien que je désire tant que de le voir
» perfectionné & rendu plus digne de sa destina-
» tion, par une Critique *éclairée, sage, impar-*
» *tiale* & *sévère* »... Il adopte en finissant, ce passage de Cicéron, *tantum abest ut scribi contra nos nolimus, ut id etiam maximè optemus.*

A l'exception de la *sévérité*, nous ferons tous nos éforts, pour doner à notre *Critique* les caractères que l'Auteur exige avec raison.

2°. Le second passage que nous alons raporter, est une réfléxion de l'Auteur à l'ocasion d'une méprise échapée à M. du Marsais. [*Encycl*: mot Genre.] « C'est rendre une espèce d'hommage aux
» grands hommes, que de critiquer leurs écrits.
» Si la critique est mal fondée, elle ne leur fait
» aucun tort aux yeux du public qui en juge : elle
» ne sert même qu'à mettre le vrai dans un plus
» grand jour : si elle est solide, elle empêche la
» contagion de l'exemple, qui est d'autant plus
» dangereux, que les Auteurs qui le donent ont
» plus de mérite & de poids; mais dans l'un &
» dans l'autre cas, c'est un aveu de l'estime que
» l'on a pour eux. Il n'y a que les écrivains mé-
» diocres qui puissent errer sans conséquence. »

Nous adoptons sans restriction, ces sentimens de l'Auteur; et nous espérons qu'il ne vèra dans le présent Examen, que le désir sincère de lui prouver l'*estime* que nous avons pour ses talens et pour ses conoissances.

3.° Enfin il dit encore, [GRAM: GÉN: *Tome* 1: *page* 78.] en parlant des égards qu'on doit aux Auteurs les plus habiles; *égards* qui ne nous obligent cependant pas de déférer à leur autorité, à-moins qu'ils n'aient la raison pour eux: « Telles » seroient les dispositions où je serois moi-même, » si j'osois espérer l'honneur d'une critique. »

Il y a certainement beaucoup de modestie dans ce langage de l'Auteur. L'importance de son travail, la manière dont il l'a exécuté, tout devoit l'assurer de l'*honeur* qu'il désire, et qu'il mérite à tant de titres.

LA MATIÈRE que nous alons entamer, a une dificulté qui lui est propre. Il va presque toujours être question de *Sons*: or, rien de si embarassant en soi, que de rendre les Sons sensibles aux yeux. C'est à l'Écrivain à redoubler son atention et ses soins pour être clair et précis, s'il veut se rendre intelligible. On voit que nous sentons du-moins nos obligations.

CHAPITRE I.

Des Voix ſimples & des lettres Voyelles.

N.° 1.

L'Auteur avoue qu'il a été long-tems de l'opinion de pluſieurs Gramairiens ſur la nature des *Voyèles* ou *Voix*, et ſur celle des *Conſones* ou *Articulations :* qu'il regardoit les premières come de véritables Sons ; et les ſecondes moins come des Sons, que come des modifications de Sons. Il a compris depuis, dit il, * que *les articulations repréſentées par les conſonnes, n'étant pas moins du reſſort de l'ouïe que les voix repréſentées par les voyelles, ce ſont donc* (les Articulations) *des éléments qui doivent également être compris dans la claſſe des ſons.* Il revient cependant aſſez ſouvent à ſon anciène opinion, et répète fréquament dans le cours de ſon ouvrage, que *les articulations modifient les voix ; que telle voix eſt modifiée par telle articulation &c.* **

Rien néanmoins de plus évident que le principe qui établit que *les Articulations ſont de véritables Sons.* Le jugement de l'oreille ſufit pour

* Tome 1, *pag.* 6. Je cite toujours l'Édition de Barbou, 1767 : je ne crois pas qu'il y en ait d'autres.

** Voyez *pages* 33, 46, 56, 67, 78, 87, 93, 94, 111 &c : *et ci-deſſous* N.° 9, 14, 25 &c.

s'en convaincre, come nous l'avons avancé ; [*Note b. page* 17.] mais dans une Gramaire philosophique, on se seroit atendu à voir ce principe apuyé sur d'autres raisons que, 1°. sur le respect pour l'unanimité des Gramairiens qui se servent assez comunément du terme *Son*, pour désigner une *voix* ou *voyèle*, une *articulation* ou *consone* : 2°. sur la crainte de n'être pas entendu, en se servant de termes nouveaux : * &c.

Il semble qu'il eût falu démontrer ce principe par une exposition nète et précise du mécanisme et de la génération des deux sortes de Sons, *voix* et *articulations* : ce qui eût enfin éclairci leur nature, leur raport, et leur diférence. Ce travail étoit d'autant plus nécessaire, qu'on ne conoît sur cet objèt, rien de fort satisfaisant. La plupart des Gramairiens n'ont pas même senti la dificulté de la matière. Ils expédient en deux ou trois pages, tout ce qui regarde la *Physique des Langues ;* sans soupçoner que cette partie fait une branche considérable de la sience gramaticale ; et que pour la bien traiter, il faudroit avoir des conoissances en Physique, en Musique et en Anatomie.

Il eût donc été plus raisonable, en général, d'en user pour cette partie, comme on le fait dans les

* Ils sont souvent nécessaires pour exprimer des idées nouvèles. L'Auteur lui-même en a fait plusieurs fois l'épreuve avec succès.

Mapemondes, pour les contrées dont on conoît peu de chose, et qu'on indique sous la dénomination de *Terres inconues et à découvrir.*

Ce sont ces *Terres inconues* de la Gramaire, s'il est permis de parler ainsi, où j'ai tâché de faire quelques découvertes. Je poûrai un jour les comuniquer au Public, s'il daigne acueuillir l'Éssai que je lui en ofre aujourd'hui : car on sent bien que je vais être obligé dans le cours de ces observations, de doner une idée de mes principes sur la *Physique des Langues.*

Avant de passer outre, voyons ce qu'on doit penser des dénominations adoptées par l'Auteur.

Il apèle *Voix* le Son représenté par une Voyèle quelconque *a*, *é*, *a-u*, * *a-n*, &c; et *Voyèle* le Signe quelconque d'écriture, destiné à peindre ce Son aux yeux. Il apèle *Consone* le Signe d'écriture qui représente à l'œuil, le Son qu'on entend quand on prononce *b*, *d*, *f*, *c-h* &c; ** et il

---

* Je joins par un *trait d'union* toutes les lètres dont l'assemblage ne représente qu'un seul et unique son : cette réforme proposée par l'Abbé de Saint-Pierre qui ne faisoit pas toujours de *mauvais rêves*, devroit être généralement suivie. [Voyez son *Trojèt pour perfectioner l'Ortographe.*] Notre Ortographe, toute défectueuse qu'elle est, deviendroit, au moins dans cette partie, régulière et systématique: *e-a-u*, par exemple, équivaudroit à *m*, et poûroit être regardé, ainsi que *m*, come formé de trois Élémens, qui, de tout tems réunis par l'Usage dans *m*, ne produisent ni embaras, ni équivoque.

** Prononcez come vous voudrez, pourvu que le son propre de la *Consone* se fasse entendre le premier : ainsi dites, *bé*, *dé*, *fé*, *c-hé* &c,

nome *Articulation*, ce même Son qui afècte l'oreille dans la prononciation de *b*, *d*, *f*, *c-h* &c. Ainsi, tel est son systême :

Voix. . . . les *Sons* . . *a é o-u a-n* &c.
Voyèles . . . les *Letres* . *a é o-u a-n* &c.
Articulations . les *Sons* . . *b d p-h c-h* &c.
Consones . . les *Letres*. *b d p-h c-h* &c.

La dénomination *Voix* ne me paroît pas fort juste ; parceque, jusqu'à un certain point, elle peut convenir également aux *articulations* ou *consones*, qui étant des Sons, de l'aveu même de l'Auteur, sont donc aussi des produits immédiats de la voix, une sorte de *Voix*.

Voyèle, terme consacré par l'Usage, désigne dans le style de tous les Gramairiens et le Son-voyèle *a*, *é*, *i*, *o-u*, *a-n* &c ; et le Signe d'écriture qui le représente. L'emploi de ce terme dénote très sufisament pour l'ordinaire, celui des deûx sens où il faut le prendre : l'Auteur en convient lui-même formèlement, *Tom* : 1, *pag.* 170, et là, semble contredire un peu, ce qu'il avance ici sur l'importance de cette distinction. [*Voyez* n°. 38.]

Consone : est un bon terme ; il rapèle un des caractères du Son dénomé, qui est de ne pou-

---

ou *be*, *de*, *fe*, *c-h e* &c, ou . . . . &c. Observez la même chose pour toutes les Consones *sonores* et *isolées* que vous rencontrerez dans le cours de cet Ouvrage.

voir *soner seul*, et de faire toujours entendre, par la nécéssité de son mécanisme, un autre Son sa suite. Ce terme par cette raison, sembleroit plus propre à marquer l'impréssion physique des Sons *b*, *d*, *f*, *c-h &c*, sur l'oreille; qu'à désigner, ainsi que le prétend l'Auteur, les Lètres *b*, *d*, *f*, *c-h &c*, qui nous peignent ces Sons. Mais il y a ici la même réfléxion à faire, que sur la dénomination *voyèle*; car l'un et l'autre mot, *voyèle* et *consone*, peut également signifier, selon les circonstances énoncées dans le discours, et le *son*, et la *lètre* qui représente le Son. Aussi ne ferons-nous aucune dificulté de suivre cet usage, quand il n'y aura pas d'équivoque à craindre. L'Auteur en use ainsi lui-même en diférens endroits. *

Articulation : c'est le terme que l'Auteur emploie pour indiquer le Son dont l'oreille est frapée par la prononciation de *b*, *d*, *f*, *c-h &c*. Je sais qûe ce terme est usité; et je m'en servirai peut-être assez souvent moi-même par cette raison: mais il ne m'en paroît pas meilleur. Il est tiré de l'Anatomie, et il exprime une sorte d'union ou de jonction entre des parties mobiles. On ne voit pas là certainement un fort grand raport, soit avec le son, soit avec aucune des modifications du son.

Pourquoi ne pas apeler les Sons indiqués par *a*, *é*, *o-u*, *a-n &c*: et ceux qui le sont par *b*, *d*,

* Voyez Tome 1, *pages*. 36, 37, 79, 125 &c: et n.° 40.

f, *c-h &c*, 1°. Sons : terme générique qui convient aux deux espèces ? 2°. Pourquoi ne pas spécifier ensuite les premiers par la dénomination de *fixes*, et les seconds par celle de *transitifs* ? Pourquoi ne pas dire, par exemple, le Son-fixe *a*, ou simplement le Fixe *a*, les Fixes *a*, *é*, *o-u*, *a-n &c* : le Son-transitif, le Transitif *b*, *&c* ? On réserveroit alors, si on le vouloit, les termes comuns et usités *voyèle*, *consone*, pour exprimer les *lètres* qui représentent ces deux classes de Sons.

Le Langage gramatical en deviendroit 1.° plus clair : car on diroit, par exemple, sans équivoque, *la Consone* B *est la lètre, le signe qui rapèle l'idée du* SON-TRANSITIF, *dont l'oreille est frapée dans la prononciation de* B : A *est la Voyèle, la lètre qui peint aux yeux le* SON-FIXE, *que l'oreille entend dans la prononciation de* A *&c* : 2°. plus précis : car ces expressions *Son-fixe*, *Son-transitif* indiqueroient, ainsi qu'il vient d'être observé, le genre et la diférence des Voyèles et des Consones, qui les unes & les autres sont des *Sons*, caractère comun aux deux espèces : *FIXE*, anonceroit que pour la formation des Voyèles, les organes de la parole présentent un canal *fixe* à l'air vocal ; mécanisme d'où résultent toutes les propriétés de cette classe de Sons : *TRANSITIF*, anonceroit que les Consones s'exécutant essencièlement par la pression *momentanée* de quelques-uns des organes mobiles de la parole,

ne peuvent afecter l'oreille que d'une manière *instantanée*; ce qui est éfectivement le caractère spécifique de ces Sons, et la source de toutes les propriétés qui les distinguent. [n.° 17, 19 &c.]

2.

L'Auteur admèt [*Tome* 1, *page* 6.] huit Voix fondamentales, dont voici les deux tableaux diférens qu'il indique:

1.° { *â è é i . . . .* *Retentissantes.*
{ *e-û ô u o-u . . .* *Labiales.*

2.° { *â è e-û ô. . . .* *Variables.*
{ *é i u o-u. . . .* *Invariables.*

Il prétend que les autres Voix *dérivent* de ces premières par des changemens fort légers. Cette *dérivation*-là me paroît peu fondée. Dès que le mécanisme de deux Sons n'est pas absolument le même, ces deux Sons diférent essencièlement. Ces prétendues ressemblances sont souvent plus dans les *lètres*, que dans les *sons* représentés par les lètres. Mais les Sons précèdent les Lètres d'une antériorité *nécessaire*; puisque dans notre usage, les dernières sont destinées à peindre les premiers. Ainsi donc, au lieu de juger des *sons* par les *lètres*; c'est plutôt par les *sons* qu'il faut juger des *lètres*. On ne sauroit avoir ce principe trop présent à l'es-

prit, lorsqu'il s'agit de raisoner sur les diferens Sons de nos Langues.

1.° Les dénominations de *retentissantes* et de *labiales* ne paroissent pas fort heureuses, par la raison qu'elles ne caractérisent pas assez précisément, ni assez exclusivement les Voix ou *Sons-fixes* auxquels on les aplique. 1°. Est-ce que les Sons *e-ê* et *â*, *ô* et *ê* ne *retentissent* pas autant les uns que les autres, quand on les prononce sur le même ton et avec le même éfort de voix? Pour moi j'avoue que je n'y trouve alors aucune diférence du côté de l'*éclat* et du *retentissement*. 2°. Il eſt vrai que les lèvres sont mises en jeu d'une manière assez sensible dans la formation de *u* et de *o-u*; mais il n'en est pas de même dans celle de *e-u* et de *o*, où les lèvres n'agissent pas plus que pour le mécanisme des Voix apelées par l'Auteur *retentissantes*.

On poûroit même dire que les lèvres ont plus d'action dans la prononciation de *i*; puisqu'elles se tendent, et qu'elles se retirent d'une manière très marquée vers les oreilles.

2.° Les dénominations de *variables* et d'*invariables* n'ont pas plus de justesse. Ce systême de Voix *variables* et *invariables* ne paroît propre qu'à insinuer des idées fausses sur la nature des Sons. Ceux-ci, *â*, *a-n*, *e-û*, *è*, et tous les Sons généralement doivent passer pour *invariables*; parce qu'ils tiènent tous à un mécanisme doné et *invariable*,

qui les constitue tel ou tel *Son*, et qui les distingue de tout autre. Ces prétendues *dérivations* symétriques ne sont pas dans la Nature : elles viènent, en grande partie, de l'illusion que font les yeux à une oreille inatentive. Je m'en raporte au jugement d'une oreille sensible et non-prévenue : y a-t-il plus de raport et d'affinité entre les Sons *e-û*, *e-u-n*, qu'entre les Sons *â*, *è*; *o*, *u*, *&c* ?

3.

L'Auteur se trompe encore, lorsqu'il dit [*p.* 9] que dans les Voix *orales* (*â*, *ę-û*, *ô*, *&c.*) l'air sort *entièrement* par l'ouverture de la bouche, et que dans les *nazales* (*a-n*, *e-u-n*, *o-n*, *&c.*) l'air sort en partie par l'ouverture de la bouche, et en partie par l'ouverture du nez.

Une des principales diférences, sans doute, des *nazales* et des *orales*, c'est que l'air vocal passe en plus grande quantité par les conduits du nez dans la formation des premières que dans celle des secondes : mais le mécanisme des *orales* n'exige en aucune façon que l'air vocal passe *entièrement* par le canal de la bouche. Cela est même impossible; puisque les conduits du nez, dans l'état naturèl, sont toujours libres, toujours ouverts; et qu'ils ont leur orifice inférieur au-dessus du larynx. L'air vocal doit donc s'introduire en partie dans ces conduits : ce qui done à la voix humaine un certain caractère

ractère de *force* et de *plénitude*, produit par le résonement de l'air vocal dans les anfractuosités des conduits du nez.

4.

FAUDROIT-IL, demande l'Auteur, [*page* 11] qu'il y eût dix-sept Voyèles dans notre Alphabet?

Quel inconvénient; puisqu'il reconoît dans notre Langue dix-sept Voix ou *Sons-fixes*? Mais il prétend que *cela effaceroit les traces de l'analogie naturelle des voix*: toujours le mauvais systême de la *dérivation*. D'ailleurs, qui empêcheroit qu'on n'employât des signes analogues entre eux, lesquels représenteroient l'analogie vraie ou fausse des Sons auxquels ils seroient apliqués? L'Auteur en done lui-même le projèt. [*page* 12.] *

Il ne paroît pas, dit-il, [même page] *qu'il y ait dans la disposition de l'organe aucune différence sensible, qui puisse caractériser les variations dont les voix fondamentales sont susceptibles.* C'est-à-dire que les organes de la parole, sont également disposés, que le canal oral est le même, dans la prononciation des trois sons *e-u*, (le *jeu*) *e û*, (le jeûne) *e-u-n* (à *jeun*): dans celle de *o*, *ô*, *o-n* &c... Que tout Lecteur en fasse l'expérience, qu'il prononce lentement, qu'il s'écoute, qu'il s'observe atentivement; et qu'il juge.

* Voyez encore n.° 2, 46, 50, 51 &c.

Je trouve encore deux méprises à relever dans la même page. 1°. Je ne vois point qu'en suivant la progression des Sons *á*, *ê*, *é*, *i*, *e-û*, *ô*, *u*, *o-u*, *le diamètre du canal de la bouche diminue.* Je remarque au contraire qu'il *augmente* en passant de *á* à *ê*. Il *diminue* réèlement en alant de *é* à *i*; parce que *i* exige le plus petit diamètre possible dans le canal oral: mais la bouche s'ouvre ensuite davantage pour la formation des Sons suivans *e-û*, *ô*, *&c*: 2°. Je vois tout aussi peu, qu'en suivant la même progression de Sons que ci-dessus, *le tuyau que forme la bouche, s'allonge par degrés.* Les Sons, quant à ce mécanisme particulier, auroient dû être présentés dans un autre ordre. Il eût falu par exemple, en comencer l'échelle progressive par *i*, qui demande le plus court canal, come le plus petit diamètre oral; mètre *ê* avant *á*; *&c.*

5.

Au sujèt de *i nazal*, (*i-n*) come le prononcent assez ordinairement les chanteurs et les gens de théâtre, dans les mots *in*grat, *in*fidèle *&c*; il faloit convenir que ce Son existe, quoique l'usage n'en soit ni général, ni peut-être bon: mais cet aveu détruisoit le systême de l'Auteur qui mèt la Voix *i*, au rang des *invariables* ou *constantes.* [Voyez Gramaire générale, *Tome* 1, *pages* 10, 11, 20; et *ci-dessus* n.° 2.]

CHAPITRE II.

De l'Hiatus & des effets qu'il a occasionnés.

N.° 6.

L'*HIATUS* est l'impréssion que produit sur l'oreille la rencontre de deux Voix ou *Sons-fixes*, qui se prononcent de suite et sans être séparés par une Consone ou *Son-transitif*. Cette rencontre se fait ou dans le mot (D*ei*), ou entre des mots (d*e irâ*). L'Auteur examine la question de l'*Hiatus* dans ces deux cas. Il le tolère dans le premier et le proscrit un peu trop généralement, à ce qu'il me semble, dans le second. La raison sur laquelle il apuie sa décision, ne paroît pas fort concluante. *L'oreille*, dit-il, [page 34] *doit s'offencer plutôt d'entendre la voix se soutenir quand le mot est fini, que quand il dure encore; parce qu'il y a analogie entre* SOUTENIR *et* CONTINUER; *et qu'il y a contradiction entre* SOUTENIR *et* FINIR.

Mais peut-on dire que la voix tombe et *finisse* véritablement à la fin de chaque mot d'un membre de période ? La rapidité de la prononciation ne semble-t-elle pas faire un seul mot de plusieurs, qui se *phrasent* de suite et sans aucune aparence de repos ? Que l'Auteur assigne donc la différence de la prononciation de D*ei* et de d*e i*, dans D*ei*

et *de* * *irâ* : la diférence de celle de m*eo* et de m*e o*, dans *meo* et *me odit* ; exemple allégué par M. Harduin, et cité par notre Auteur. [*Tome* 1, *page* 31.]

Il eût sans doute été plus exact de conclure avec M. Marmontel, [*Poétique Françoise*, Tom : 1, p. 220 *et suiv.*] qu'une suite de Voix ou *Sons fixes* qui n'ont point de désagrément, qui ont même de la douceur *dans les Mots*, en auroient aussi *entre les Mots* : qu'il n'y auroit de rencontre choquante dans le second cas, que celle qui le seroit dans le premier : parce qu'enfin deux choses absolument les mêmes, ne poûront jamais diférer. Cette distinction concilie tout ; lève toute dificulté. Il ne s'agit plus que d'examiner la compatibilité et l'incompatibilité des Voix ou *Sons-fixes*, d'après le mécanisme qui leur est propre ; ou tout simplement de consulter l'Usage sur l'association des Voix diférentes dans le Mot, afin d'établir des principes certains relativement à cette matière.

Quant à la règle de l'*élision* qui prescrit de supprimer la Voyèle finale d'un mot, lorsque le mot suivant comence par une Voyèle ; [*Voyez* la Note * *ci-dessous.*] elle vient évidament, cette règle, de ce que la Nature a bien pourvu à ce qu'il ne se trouvât dans le mot aucune suite de Voix ou *Sons-*

* Prononcez à la Françoise : car au raport de Quintilien, *Instit : orat.* IX. 4. les Latins prononçoient, même en prose, *d'irâ*, *m'odit*, &c : et non *de ira*, *me odit* &c, come nous le faisons sans marquer d'élision.

fixes incompatibles : mais qu'il n'a pu en être de même pour la rencontre de ces sortes de Sons entre les mots. Sur quoi il n'y avoit que trois partis à prendre : 1.° distinguer les Voix *compatibles* et *incompatibles*, laisser subsister les premières même entre les mots et faire l'élision des secondes : 2°. rendre la loi de l'élision générale, ce qui dans le fond étoit et plus comode et plus facile à exécuter : 3.° empêcher le choc des deux Voyèles, en interposant une Consone *euphonique*.

Aucune Langue conue n'a été assez systémati que pour adopter le premier parti. Les Langues Grèque et Latine qui, sans contredit, ont été les mieux cultivées et les plus perfectionées, ont assez généralement embrassé le second, sans renoncer entièrement au troisième. La Langue Françoise au contraire fait plus fréquament usage du troisième que du second : mais faute d'avoir généralisé sa marche, elle laisse à nud dans le choc, si on peut parler ainsi, un très grand nombre de Voyèles. *

7.

Si les Poètes se sont permis des *hiatus suggérés par le goût, pour donner au vers une mollesse relative au sens*; [p. 35.] on ne peut donc pas regarder

* Il n'y a que le plus bas Peuple de Paris, qui soit exact à mètre dans sa prononciation, une Consone *euphonique* (*z*, *t &c*,) par tout où sans cela, il y auroit *hiatus*.

toujours come un vice, l'*hiatus* entre les Mots : on ne doit donc pas l'en proscrir sans restriction, et aussi généralement que paroît le faire l'Auteur de la nouvèle GRAMAIRE GÉNÉRALE.

8.

DANS je lie, je joue, &c, [*page 36*] *la première voyelle est longue : mais la seconde est brève.*

Il faloit dire la seconde (e) est *nule* : d'où résulte la nécessité de prolonger la première, pour doner un point d'apui à la voix. L'Auteur convient à peu-près de la *nullité* de ce second Son (e). Il avoue du moins que si on l'entend, on ne l'entend guères. Pour moi, je suis convaincu que toute oreille qui n'aura pas été séduite par les yeux, ne l'entendra point du tout. [*Voyez* n°. 33.]

9.

« LA PLUPART des articulations ne donnent l'explosion aux Sons qu'elles modifient qu'en interceptant l'air qui en est la matière : cette interception doit occasionner vers les poumons un reflux d'air proportionné à la force qui en arrête l'émission. » [*page 33.*]

Ce passage prête à bien des observations qui trouveront leur place dans le cours de cet Examen. [N.° 14, 17, 19, 25, &c.] On se contentera de remarquer ici 1°. que l'Auteur avance

positivement que les Articulations *modifient* les Sons ou Voix, ce qu'il répète encore en diférens endroits, ainsi qu'il a déja été dit. [n°. 1.] 2°. Il prétend que *les articulations donnent l'explosion aux Sons, en interceptant l'air qui en est la matière.* Cette interception de l'air vocal ne peut produire qu'une intèruption dans le son, qu'un véritable silence : or, coment cette même interception de l'air vocal peut-elle doner l'*explosion aux Sons* ? l'action de *fermer* un canal, n'est pas assurément la même que celle de l'*ouvrir* : il y atuot au moins ici de l'inexactitude dans l'expression. 3°. *L'interception de l'air*, dans le mécanisme des Articulations, *doit occasionner vers les poumons un reflux d'air proportionné à la force qui en arrête l'émission.* L'interception de l'air vocal (lequel n'est autre que l'air expiré, modifié d'une certaine manière) ne peut ocasioner un reflux d'air dans les poumons. Car il faudroit pour cela que la poitrine se dilatât : or elle ne peut le faire quand le passage de l'air extérieur est intercepté, ou considérablement gêné. On peut s'en convaincre par une expérience très simple. Qu'on se ferme la bouche et le nez, il sera impossible de soulever les parois de la poitrine, come on le fait pour l'*inspiration.*

10.

Il n'y a point d'hiatus lorsque le mot précédent finit par une voix, (Son-fixe) *et que le suivant*

comence par une H aspirée. [page 34.] C'est l'effet d'un repos réèl qui sépare dans cette occurrence les Voix ou *Sons-fixes*, et qui en adoucit le choc, come dans ce vers,

C'est un joli *ha*meau que celui que j'habite. *

On n'en doit pas inférer que *H* fasse ici la fonction d'une Consone. Nous examinerons bientôt cette opinion de l'Auteur. [n°. 19.] Voyons auparavant sa doctrine sur les Diphtongues.

II.

Les deux voix de la Diphthongue sont prononcées en un seul tems, en une seule émission. [p. 38.]

L'Auteur entend-il par une *seule émission* que dans la prononciation des deux Voix ou *Sons-fixes* conjoints, qui constituent une Diphtongue; il n'y a point d'interruption dans le cours de l'air vocal qui forme l'un et l'autre de ces Sons? Cela n'est pas particulier aux deux Sons de la Diphtongue : car je puis d'une seule et même émission de voix, prononcer de suite et sans fermer le canal oral, *e-û*, *â*; *ê*, *o-n* &c, qui ne sont certainement pas des Diphtongues.

* J'écris dans cet exemple, et dans les suivans, les vers qui se trouvent au bout de ma plume. Cela est plutôt fait que d'en chercher qui conviènent aux circonstances : il ne s'agit ici d'ailleurs que du *matériel* du vers, si on peut parler ainsi : le sens importe fort peu.

Sans doute qu'il n'entend pas que le canal oral reste entièrement le même dans la prononciation des deux Sons de la Diphtongue ; puisqu'il n'y auroit plus alors qu'un seul et même Son. Il faut de toute nécessité, pour fraper successivement l'oreille par deux *Sons-fixes*, deux conformations diférentes et successives du canal oral. Voilà l'unique cause de la diférence des Voix ou *Sons-fixes* comparés entre eux ; diférence qui se trouve également entre les deux Sons de la Diphtongue.

Il y a encore de l'équivoque, lorsque l'Auteur dit que les deux Voix ou *Sons-fixes* de la Diphtongue, sont prononcés en *un seul tems :* il est impossible qu'ils le soient en un seul tems ou instant *physique ;* puisque l'Auteur regarde ces deux Sons come distincts et successifs. Il faloit donc distinguer un tems *physique* et un tems *syllabique* ou *conventionèl :* il faloit dire que chacun des Sons de la Diphtongue s'exécute successivement en un tems ou instant *physique ;* et ces deux mêmes Sons en un seul tems *syllabique*, dont la durée est purement conventionèle : ce qui supose la distinction des Syllabes en *physiques* et en *usuèles* ou *conventionèles*, laquelle est un des principaux fondemens de la théorie des Sons de la parole. [*Voyez* ci-dessous, *Chapitre* IV des SYLLABES ; et n°. 24, 27, 29 *&c.*]

On doneroit donc une notion fort juste de la Diphtongue en la définissant, *la réunion de deux*

Sons-fixes, en un tems syllabique-conventionèl.

Ce qui trompe une oreille peu sensible ou peu atentive dans la prononciation de la Diphtongue, c'est la rapidité du Son *prépositif* qui est non pas *comunément*, come le dit l'Auteur, mais *toujours* bref et ténu : car on ne vèra jamais de Son grave figurer, come *prépositif* dans une Diphtongue. Qu'arive-t-il de là ? Le Son *prépositif* passe avec tant de célérité, qu'on est tenté de croire, qu'il se confond dans une unique et même émission de voix, avec le second Son, le *postpositif* de la Diphtongue. Mais c'est une erreur où l'on ne peut tomber, quand on a un peu aprofondi le mécanisme des Sons de la parole : ce que doit nécessairement avoir fait tout Gramairien philosophe.

12.

L'Auteur assure [*page* 41.] que nous n'avons pas la Diphtongue Alemande *a o-u* :* cependant on entend dire tous les jours dans le Peuple, le mois d'*Août* en une Diphtongue, où *A* se prononce ténu et brèf, come dans notre participe *aouté*. [Voyez Dict : de l'Académie.]

---

* Nous sous-lignons les deux Sons dont la réunion forme la Diphtongue. Cet usage devroit être adopté, ne fut-ce que pour la comodité des Enfans et des Étrangers.

CHAPITRE III.

Des articulations & des lettres consonnes.

N.° 13.

LES ARTICULATIONS sont des modifications de la voix, produites par le mouvement subit et instantanée de quelques-unes des parties mobiles de l'organe. [page 43.]

L'Auteur trouve cette définition vague et peu précise : il devoit la juger *fausse* ; puisqu'elle ne convient pas plus aux Articulations qu'aux Voix. Ne poûroit-on pas dire en éfèt que les dernières, dans la prononciation suivie, sont produites par le mouvement subit et instantanée de quelques-unes des parties mobiles de l'organe de la parole, d'où résulte un canal de telle ou telle configuration, qui fait entendre telle ou telle Voix ?

14.

Voici la définition que l'Auteur substitue [*p.* 46] à celle que nous venons d'examiner. [*n°.* 13] *Les articulations sont les différentes sortes d'explosion que reçoivent les voix par le MOUVEMENT subit et instantanée des différentes parties mobiles de l'organe.*

L'Auteur revient encore ici et en diférens endroits, come on l'a déja remarqué [*n°.* 9.] à une

doctrine qu'il paroissoit avoir proscrite [*page 6.*] Il supose que les Articulations ou *Sons-transitifs* ne sont que les *modifications* des Voix ou *Sons-fixes ;* puisqu'il prétend que *les articulations sont les différentes sortes d'explosion que reçoivent les voix.* Cependant il est de fait que les Articulations sont des Sons aussi distincts que les Voix : qu'elles sont les unes et les autres des Sons successifs de telle ou telle nature, indépendament de toute combinaison : enfin que dans *ba* et dans *a*, il n'y a nulle diférence dans la manière dont l'oreille est afectée par *a.*

En éfet, par la nécessité du mécanisme, la Consone précède toujours la Voix : la Consone est déja passée, lors qu'on entend la Voix, le *Son-fixe.* Or coment ce Son seroit-il modifié par un premier Son qui n'est plus, quand on entend le second ? Ce ne peut être que faute d'atention ou de délicatesse dans l'organe, qu'on croit entendre dans un seul et même instant indivisible, et l'Articulation, et la Voix ou Son-fixe ; quoiqu'ils soient très réélement successifs et distincs, tant au jugement de l'oreille, que suivant la théorie de leur mécanisme respectif.

Ce qu'il ajoute ensuite, *par le mouvement subit & instantanée des différentes parties mobiles de l'organe*, laisse encore de l'obscurité. Le terme de *mouvement* sur-tout est très équivoque : car les Voix se forment aussi, come il a été observé plus

haut, [n.° 13] par le *mouvement* des diférentes parties mobiles de l'organe de la parole, d'où résulte un canal de telle ou telle configuration : et, dans la prononciation suivie, ces *mouvemens* durent si peu, sont si rapides, qu'on poûroit aussi les apeler *subits* et *instantanées*. Je substitûrois *pression* au terme équivoque *mouvement :* parce que le mouvement propre au mécanisme de la Consone ou *Son-transitif*, aboutit toujours à un *contact*, à une *pression* de deux organes de la parole ; et que par-tout où l'oreille sera afectée d'un *Son-transitif*, d'une Consone, par-tout on découvrira une *pression* momentanée de deux organes mobiles de la parole.

Il est vrai que ce principe détruit de fond en comble le systême de l'Auteur sur *H* : [*Voyez* n.° 15, 19.] mais ce même principe eût dû rectifier son erreur à ce sujèt, au lieu de l'égarer, come il est arivé ; parce que l'Auteur ne veut voir dans le mécanisme de l'Articulation qu'une *explosion*, sans considérer que ce n'est pas une explosion quelconque : mais une explosion produite d'une certaine manière ; c'est-à-dire, par l'écartement des organes dont la pression momentanée avoit causé une interception de l'air vocal, un silence d'un instant.

Si on adoptoit, sans restriction, le systême et les expressions de l'Auteur ; il faudroit dire que toutes les Voix sont des Consones : car il y a tou-

jours dans le mécanisme des premières, *explosion* de l'air vocal, lequel sort avec plus ou moins de rapidité par un canal doné.

Quand on acorderoit que les Voix afectées de la modification *H*, exigent une plus forte explosion; il n'y auroit entre *a* et *ha*, d'autre diférence que le plus ou le moins de force dans l'explosion. Le mécanisme propre de *a*, étant d'ailleurs le même de part et d'autre, ne peut constituer deux natures de son diférentes : au lieu qu'il y a une extrême diférence entre *a* et *ba*, indépendament de l'explosion de *a*. Le Transitif *b*, demandant un mécanisme entièrement diférent de celui qui produit *H* dans *ha*, il se trouve conséquament une entière diférence entre *H* et *b*, entre *ha* et *ba &c.*

D'ailleurs, cette *augmentation extraordinaire de vîtesse* de l'air vocal, que l'Auteur supose dans le mécanisme de la Consone ou *Son-transitif*, [page 46] me paroît exagérée. Sans doute qu'au moment de la séparation des organes mobiles, l'air vocal qui passe par un canal plus étroit, a plus de vîtesse : mais le flux de l'air vocal n'est jamais assez impétueux, pour aquérir cette augmentation *extraordinaire* de vîtesse dont nous parle l'Auteur : autrement, il faudroit une très grande force pour intercepter le courant d'air vocal dans le mécanisme de la Consone; et il est constant que le plus léger *contact* de deux organes mobiles, sufit pour produire cet éfet.

Dans le mécanisme de la Consone, l'oreille n'est pas afectée par la seule accélération de vîtesse, que l'air vocal aquiert en passant entre les organes mobiles qui se séparent ; elle l'est encore par la modification particulière, que ce même air prend en passant entre tels ou tels organes mobiles. Car on voit bien, sans entrer ici dans de plus grands détails, que l'explosion et le retentissement de l'air vocal, doivent être assez diférens entre les deux lèvres, entre les lèvres et les dents, entre la langue et le palais, &c : de même que l'air passant à travers un chassis qu'il déchireroit, auroit une explosion diférente, selon que le chassis seroit revêtu de papier, de tafetas, de peau, &c. [*n.*° 15, 17, 19.]

15.

Les articulations organiques (c'est-à-dire, les seules et véritables Articulations ou Consones) *sont celles qui naissent de l'interception du son occasionnée par le mouvement subit et instantanée de quelques parties mobiles de l'organe.* [p. 47.]

On a déja relevé [*n.*° 9] cette fausse notion que l'Auteur nous done de la Consone ; ainsi que le terme équivoque *mouvement*, qui convient autant au mécanisme des Voix ou *Sons-fixes*, qu'à celui des Articulations ou *Sons-transitifs*, [*n.*° 14.] et qui par conséquent n'explique rien.

On devine aisément le motif secrèt de cette prédilection de l'Auteur pour le terme *mouvement*, qu'il substitue toujours aux termes propres *pression*, *contact &c* : c'est afin que l'idée précise de ces derniers termes, n'exclue pas formèlement *H* du rang des Consones. L'idée vague que présente le terme *mouvement*, lui est bien plus favorable : car quelque chose que soit *H*, il est certain qu'elle ne poûra s'exécuter, sans un *mouvement* quelconque. Mais quelle solidité peut avoir un systême, qui a besoin d'être étayé sur une semblable équivoque ? [*Voyez* n.° 14, 19, 41.]

16.

Les articulations nazales sont celles qui font refluer par le nez une partie de l'air sonore, dans l'instant de l'interception, de manière qu'au moment de l'explosion il n'en reste qu'une partie pour produire la voix articulée. [page 49.]

Ce n'est pas de l'air *sonore* qui reflue par le nez, dans l'instant de l'interruption du canal oral ; c'est simplement de l'air expiré, *non-sonore* : sans quoi, il y auroit réèlement continuité de son ; puisque l'air *sonore* auroit toujours un canal libre et ouvert pour s'échaper. Tout le monde sait et peut éprouver qu'on chante fort bien par le nez, en fermant exactement la bouche. Donc, si c'étoit de l'air *sonore* qu'on fît passer par le nez, dans le mécanisme des *Nazales*, il n'y auroit pas

cessation

cessation de son, ce qui est essenciel à toute Consone. Donc les *Nazales* ne seroient point des Consones. [*Voyez* n.° 23: *le mécanisme des Nazales.*]

17.

L'AUTEUR distingue [*page* 52] les Articulations *orales*, en *muettes* et en *siflantes*. Il prétend que ces dernières *naissent d'une interception imparfaite de l'air sonore; de manière que, quand la partie organique qui est mise en mouvement, resteroit dans l'état où ce mouvement la met d'abord, il s'échapperoit pourtant assez d'air sonore, pour faire entendre l'articulation même dont il s'agit . . . . d'où vient que plusieurs Grammairiens ont donné à ces articulations le nom de* DEMI-VOYELLES.

1.° Pour peu qu'on se pique d'exactitude et de précision dans les termes, coment, pour désigner des Sons qui afectent véritablement l'oreille, peut-on se servir de la qualification de *muèts*, come notre Auteur le fait ici et en plusieurs autres endroits * avec la foule des Gramairiens? Une Voyèle *muète*, une Consone *muète*, c'est littéralement un Son qui n'est point Son. [*Voyez* n°. 26, 33, 34 &c.]

---

* Vovez *Tome* 1, *pages* 9, 12, 13, 24, 37, 54, 81, 87, 93, 95, 103, 104, 119 &c.

2°. Ce n'est pas parce que l'interruption du canal oral est imparfaite dans le mécanisme des Articulations *siflantes*, qu'il s'échape assez d'air vocal pour les rendre sensibles à l'oreille : c'est que leur mécanisme exige de la part des organes qui l'exécutent, un *contact* si léger, qu'il doit céder avec beaucoup de facilité à l'éruption de l'air vocal. Mais pour cet éfèt, il faut vouloir forcer l'obstacle; sans quoi la pression propre à ces Articulations ou *Sons-transitifs*, toute légère qu'elle est, sufit pour intèrompre le cours de l'air vocal qui, dans l'ordre naturèl des choses, ne peut sortir le canal étant fermé, de quelque manière qu'il le soit. Or, come il est évident que dans ces Articulations, il y a un véritable *contact*, une véritable *pression* ; il y a nécessairement interception de l'air vocal. Parconséquent les Articulations ou Consones *siflantes* sont absolument de même nature que les autres Consones, et ne méritent aucunement le nom de *demi-voyèles*, qui ne peut présenter à l'esprit qu'une idée contradictoire : car ces *demi-voyèles* seroient *voyèles*, et ne seroient pas *voyèles* ; seroient *consones*, et ne seroient pas *consones*. Il est démontré par le mécanisme des Voix et par celui des Articulations, que rien n'est si diférent que ces deux sortes d'élémens. Ce qui est Voix ou *Son-fixe*, ne peut donc jamais être Articulation ou *Son-transitif*, ni *vice versâ*.

3°. L'atention de l'Auteur à se servir du terme vague *mouvement*, quand il parle du mécanisme des Consones, se fait toujours remarquer. [*Voyez* n.° 14, 15.] Coment ne voit-il pas que ce *mouvement* aboutit constament à une *pression*, d'où dérivent toutes les propriétés de la Consone; *pression* qui fait une partie essencièle du mécanisme propre de la Consone? [n.° 19.]

18.

Les deux raisons que l'Auteur aporte [*page 56.*] pour expliquer le nom de *liquides*, doné aux deux Articulations ou *Sons-transitifs* *L*, *R*, me paroissent peu satisfaisantes: les voici. 1.° On nome ainsi *L*, *R*, à ce qu'il prétend; *parce que la Langue les produit par un mouvement libre et indépendant de tout point d'apui dans l'intérieur de la bouche.*

Je ne sais ce que l'Auteur entend par un *mouvement libre.* Il me semble qu'on aperçoit un *mouvement* de la langue tout aussi *libre*, dans le mécanisme de *d*, *t*; *ʒ*, *s* &c, que dans celui de *L*, *R.* Quant à ce que l'Auteur ajoute, *indépendant de tout point d'apui &c*: s'il veut dire que dans la formation de *L*, *R*, la langue ne *presse* aucun autre organe de la parole; l'expérience dément cette assertion, qui prouveroit que l'Auteur méconoît le principal mécanisme de la Consone. Je l'ai souvent répété: ce mécanisme consiste dans

la *pression* de deux organes mobiles qui interceptent pour un moment, le passage de l'air vocal: c'est ce dont l'Auteur convient lui-même [*p.* 43, 44 *& suiv.*] Mais si ces expressions signifient que dans la formation de *L*, *R*, la pointe de la langue est sans *apui*; cela est comun à d'autres Consones ou *Sons-transitifs*, tels que *j*, *c-h &c.*

2°. La seconde raison de l'Auteur, c'est que *ces deux articulations* l, r, *s'allient si bien avec d'autres qu'elles ne paroissent faire ensemble qu'une seule* MODIFICATION *instantanée de la même voix; de même que deux liqueurs s'incorporent assez bien pour n'en plus faire qu'une seule qui n'est plus ni l'une ni l'autre, mais le résultat de leur mêlange.*

Il n'y aura jamais qu'une oreille peu sensible, qui puisse juger que deux Articulations, quelles qu'elles soient, n'en font qu'une. On doit raisoner ici de même que pour les Diphtongues. De ce qu'une oreille distraite ou mal conformée, peut se méprendre et croire n'entendre qu'un Son, quand il en existe deux; il ne s'ensuit pas que deux soient un. Un Gramairien philosophe doit éclairer et combatre l'Erreur, et non paroître l'autoriser par son langage.

Il est impossible, dans les combinaisons syllabiques, de ne pas distinguer *L* et *R*, avec la plus grande facilité; parce que dans la réunion de plusieurs Consones en une seule Syllabe *usuèle*

ou *conventionèle* (*bla*, *cra*, *sbri*, *sple*-n &c,) ces deux Articulations *L*, *R*, ocupent constament la dernière place, et qu'elles se combinent immédiatement avec les Voix ou *Sons-fixes ;* ce qui les rend très sensibles. S'il y avoit quelque confusion à craindre, ce ne poûroit être, dans les combinaisons *b l*, *b r*, *c l*, *c r*, *p l*, *p r* &c, que pour les *prépositives b*, *c*, *p* &c, lesquelles *coulant* en éfèt très vîte, poûroient, dans ce sens-là, s'apeler *liquides*, avec bien-plus de raison que *L*, *R*, qui ne sont jamais que *postpositives* en de semblables combinaisons syllabiques.

Si, pour qu'une Consone méritât la dénomination de *liquide*, il faloit seulement qu'elle s'aliât facilement avec d'autres Consones dans la Syllabe *conventionèle ;* on ne poûroit refuser cette dénomination à *S* ni à sa foible *Z*, lesquelles se combinent au moins tout aussi-bien que *L*, *R*, avec nombre de Consones, et qui de plus ont l'avantage de pouvoir être prépositives, come dans *Sbrigani*, qu'on prononce *Zbrigani*, dans *Splendeur*, *Structure* &c.

Il auroit donc été plus simple de convenir que la dénomination de *liquides* par raport à *L*, *R*, n'étoit peut-être ni la plus propre ni la plus caractéristique qu'on pût choisir.

Ajoutons que la comparaison des *deux liqueurs* cloche en tout point, et qu'elle n'a pas le moindre raport à la chose comparée ; puisque les Sons,

quels qu'ils soient, étant nécessairement successifs, ne se confondent jamais.

19.

Nous voici arivés à l'examen du systême de l'Auteur sur *H*. Il rapèle [*page 59 et suivantes.*] ce qu'il a déja suposé, que l'essence de l'Articulation consiste dans l'explosion. Nous renvoyons aussi aux observations que nous avons faites là-dessus. [*Voyez* n°. 14.]

Il y a un moyen de fixer incontestablement l'état de *H*, de décider si *H* est ou n'est pas une Consone; c'est d'observer le procédé de la nature, dans le mécanisme et dans la formation de *H*. Suivons cette route. Prononçons atentivement *ha*meau, *hi*bou *&c.* Je n'entends dans la première Syllabe de ces mots, rien autre chose que les Voix ou *Sons-fixes*, *a*, *i &c*, qui afectent mon oreille, par un caractère de *profondeur* et de *plénitude*, provenant de ce que, dans l'émission de ces Voix *a*, *i &c*, 1°. j'abaisse le diaphragme, 2°. j'élargis le conduit de la trachée-artère et la glote d'où il s'échape une plus grande quantité d'air vocal, pour former la Voyèle ou *Son-fixe* qui se fait entendre.

Voilà certainement tout le mécanisme de *H*: qu'on le raproche maintenant de celui de chaqu'une des Articulations ou Consones en particulier: on vèra s'ils ont le moindre raport entre

eux. Il est évident au contraire qu'ils sont diamétralement oposés. 1°. Le mécanisme de toutes les Consones s'exécute par l'action de l'un des organes mobiles sur un autre : celui de *H* ne demande aucun contact, aucune pression de leur part. Ce ne sont pas même les organes de la parole qui le produisent, ce sont ceux de la voix. * 2°. Le mécanisme de toute Consone comence par une interruption du canal oral : le mécanisme de *H* exige au contraire que le canal intérieur ou vocal soit fort dilaté ; que l'extérieur ou oral soit ouvert, et disposé come il doit l'être pour la formation de la Voix ou *Son-fixe* afecté du signe *H*. 3°. L'impréssion de la Consone ou *Son-transitif* sur l'oreille, *précède* l'impréssion qu'opère la Voix ou *Son-fixe* sur ce même organe ; mais l'impréssion de *H* sur l'oreille *acompagne* nécessairement la Voyèle, existe dans le même instant physique que la Voyèle qu'elle modifie. 4°. Quoique la Consone ne puisse se faire entendre indépendament d'une Voix ou *Son-fixe* quelconque ; il est cependant vrai que chaque Consone afecte l'oreille come *son*, et come un son très diférent de celui de la Voyèle qui le suit : au lieu que *H*, ainsi que son

* J'apèle *Organes de la Voix* tous ceux qui sont situés au-dessous de la glote, qui en est, come on sait, l'organe immediat. [*Voyez p.* 15 de cet Ouvrage.] J'apèle *Organes de la Parole* tous ceux qui sont compris entre la glote et les extrémités de la bouche et du nez.

mécanisme et le sentiment de l'oreille le démontrent, ne peut afecter cet organe que par la *quantité*, et, si on peut parler ainsi, par l'*affluence* et l'*amplitude* de l'air vocal qu'elle exige, dans l'émission de la Voyèle qu'elle modifie. [n.° 41.]

Quelles sont donc les preuves que l'Auteur aporte de son opinion ? Elles se réduisent à ce raisonement. *Toute articulation, consiste essenciellement dans l'explosion de l'air vocal : or le mécanisme de* H *demande nécessairement une explosion de l'air vocal : donc* H *est une articulation.*

L'Auteur abuse visiblement du terme *explosion*, come on l'a déja observé. [*n*°. 14.] S'il n'y avoit que l'explosion à considérer dans les Articulations ou Consones, il n'y auroit aucune diférence essencièle entre elles ; puisque toutes, après l'interception momentanée de l'air vocal, le laissent sortir avec une sorte d'explosion, entre les deux obstacles qui lui fermoient le passage. Elles ne difèreroient que par une explosion plus ou moins forte, par la quantité plus ou moins grande d'air vocal qu'elles laisseroient échaper ; précisément come les deux Sons *hé*, *Hé*, dont le premier seroit prononcé avec une aspiration plus douce et l'autre avec une aspiration plus forte. Or, de bone foi, est-ce là la sorte de diférence qu'il y a entre *p*, *ɣ*, *l*, dans *pa*, *ɣa*, *la*, ou toute autre combinaison ? Ce n'est donc pas seulement l'explosion qu'il faut considérer, par raport à l'Ar-

ticulation ou *Son-transitif*: mais c'est sur-tout la manière dont se fait cette explosion.

D'ailleurs, l'Auteur exagère beaucoup, même par raport à *H*, cette *explosion* qu'il apèle [*page 59*] *une affluence extraordinaire et accélérée de l'air* vocal. Car enfin, s'il sort une plus grande quantité d'air, quand j'aspire *ha*, *hé*, *hi*, * que quand je fais entendre *a*, *é*, *i &c*; le canal vocal est aussi plus dilaté dans le premier cas que dans le second: d'où il résulte que l'explosion dans l'un et dans l'autre cas, peut n'être pas fort diférente. En éfèt, pour que l'explosion de l'air vocal dans *ha*, fût beaucoup plus considérable que dans *a*, il faudroit que la quantité de ce même air, non-seulement compensât l'excès des dimensions du canal de la voix nécessaire à la production de *ha* comparé à *a*; mais que cette même quantité l'emportât encore de beaucoup sur la raison inverse des dimensions du canal de la voix, requis pour la formation des deux Sons comparés. Or, c'est ce qu'on ne voit point dans la production de ces Sons.

Qu'est-ce donc enfin, selon nous, que *H*, si elle n'est pas une Consone? Le voici: considérée come Lètre, *H est un signe dénotant que la Voyèle qu'il afecte doit être prononcée avec une quantité d'air*

* Aspirez come dans *hameau*, *héros*, *hibou &c.*

vocal plus grande, que si H ne figuroit pas avec cette même Voyèle. Considérée par raport à son mécanisme, et à l'audition, *H est l'émission d'une plus grande quantité d'air vocal dans la prononciation d'une Voix ou Son-fixè.*

Après ces notions claires et simples de *H*, permis à l'Auteur et à tout le monde d'apeler *H Articulation*, et de nomer le signe qui la représente, *Consone*; pourvu qu'on avoue que cette prétendue Articulation n'a absolument rien de comun avec toutes les autres; et que son mécanisme est diamétralement oposé au leur, ainsi que nous l'avons démontré. Suivons néanmoins le texte de notre Auteur qui s'est égaré dans tout ceci, pour avoir séparé l'éfèt d'avec la cause, l'explosion d'avec les causes qui la produisent; ce qui est cependant inséparable. Les réfléxions que ses méprises feront naître, éclairciront de plus en plus la matière.

M. du Marsais, après nombre de Gramairiens, même parmi les Anciens, avoit dit [*Encycl*: Consone] que *H* ne marquant aucun son particulier analogue à celui des autres Consones, ne doit être regardée que come un signe d'*aspiration.*

Cette décision ne plaît pas à l'Auteur: il la combat [*p.* 60.]; mais d'une façon bien extraordinaire. Où a-t-il vu que, quant au mécanisme, il n'y a nulle analogie, par exemple, entre *b, p, v*; *j, ch*; *z, s*? N'est-ce pas par-tout au contraire le même mécanisme essenciel? *pression* momentanée de

deux organes mobiles qui interceptent l'air vocal, et qui s'écartant à l'instant, modifient ce même air qu'ils laissent échaper. Voilà encore une fois le mécanisme général et essenciel de toutes les Consones. Leur diférence entre elles, vient 1°. de la dificulté que l'air vocal trouve à s'échaper relativement aux diférens degrés de pression des organes mobiles: 2°. des diverses réfléxions qu'il éprouve, selon la nature des organes dont il frôle la surface en passant.

C'est véritablement dans le mécanisme de *H* qu'on ne retrouve plus l'analogie générale que nous venons d'établir dans le mécanisme essenciel de toutes les Consones : c'est ce qui doit faire conclure que *H* n'est point une Consone. Car enfin, il faut s'astreindre aux loix de l'analogie, quand on veut classer les Êtres : et puisque toutes les sortes de Sons qui afectent l'oreille dans la production de la parole, n'existent que par leur mécanisme ; il faut trouver une analogie au moins générale dans le mécanisme des Sons comparés, pour être en droit de les ranger sous une même classe. Or c'est ce qu'on fait aisément par raport à toutes les véritables Consones ; et c'est ce qui est impraticable par raport à *H*.

Cette analogie générale dans le mécanisme des vraies Consones ; n'exclut pas les diférences accidentèles qu'on y observe, et qui constituent leur caractère spécifique. Ainsi *b* et *d*, sont deux Consones ; parce qu'elles conviènent dans le carac-

tère générique et essencièl de la Consone, qu'on vient de décrire il y a un moment. Mais leur caractère spécifique provient de ce que dans *b*, la pression se fait au moyen des deux lèvres; et dans *d*, au moyen de la Langue qui s'aplique par son extrémité médiocrement dilatée, à la partie du palais qui est immédiatement au-dessus de la racine des dents supérieures; et ainsi des autres Consones, que l'on voudroit analyser et comparer.

L'Auteur soutient [*p.* 61.] que *le méchanisme des sons n'est pas ce qui constitue leur nature : parceque ce méchanisme ne peut être l'objet de l'audition.*

J'en demande pardon à l'Auteur; mais ceci a un peu l'air d'une petite chicane. Persone n'ignore que quand on frape sur une cloche, la percussion même n'est pas l'objèt précis et immédiat de l'audition : mais parce que l'éfèt de la percussion, c'est-à-dire le son qui en résulte, est si intimement et si nécessairement lié avec la percussion, que tous les changemens qui ariveront à celle-ci, influront sur celui-là et absolument en même raison; il n'y a rien de plus convenable, pour bien conoître les sons de la cloche, que d'examiner la sorte de percussion qui les produit. C'est-là précisément ce que doivent faire les Gramairiens philosophes, quand ils veulent raisoner juste sur les Sons des Langues. Peut-on mieux conoître les éfèts que par les causes? Pourquoi l'Auteur veut-il faire, touchant *H*, une exception à un principe

qui n'en admèt point ; exception qu'il ne demande lui-même que relativement à *H* ?

Si les discussions où l'on vient d'entrer, ont sufisament éclairci la nature de *H* ; peu importe de s'aréter aux idées qu'en avoient les Grecs et les Romains. L'Auteur infère de ce que les anciens Grecs exprimoient la valeur de *H* par une lètre alphabétique, qu'ils regardoient *H* come une Consone. A la bone heure : mais on seroit tout aussi fondé à soutenir que les Grecs *amateurs décidés du mieux*, selon l'expression de notre Auteur, [*page* 201.] s'aperçurent enfin de leur erreur ; puisqu'après y avoir plus mûrement pensé, ils exprimèrent l'éfèt de *H* par un accent ou *esprit*. L'alphabet des Romains, non plus que celui des Nations modernes, ne sont d'aucun poids dans la question présente : parce que celui des Romains a été calqué sur celui des Grecs avant la réforme, et celui des Nations modernes sur celui des Romains. Ce n'est donc là qu'une erreur répétée que son ancièneté ne peut mètre à l'abri d'une juste réclamation.

Il semble qu'au lieu des détails qu'on nous done [*page* 65] sur les Consones *aspirées* des Grecs, il eût été plus convenable de démontrer l'impossibilité des Consones *aspirées* proprement dites : ce qui étoit très facile en exposant le véritable mécanisme de la Consone et celui de l'*Aspiration* tant de fois expliqués dans ces remar-

ques. Mais, come il ne faut pas aisément prêter d'absurdité aux Grecs, on doit présumer que, quand ils parloient de Consones *aspirées*, ils vouloient seulement dire que les Voix ou *Sons-fixes* qui suivoient ces Consones, se prononçoient dans la Syllabe avec *aspiration*: que dans la Syllabe χα par exemple, il y avoit deux choses à considérer et à exprimer outre le son α: 1°. la Consone ou Son-transitif κ qui se combine avec α: 2°. l'*Aspiration* qui doit modifier ce même α; *Aspiration*, dont le signe se trouvoit fondu avec le signe κ, d'où résultoit le signe particulier χ; *Aspiration* qu'il est en éfèt très permis de représenter séparément ou conjointement avec un autre signe; vu, qu'en général toutes les Voix ou *Sons-fixes* peuvent être *aspirés*.

Il est certain que dans l*a ha*lle et l*a ba*lle, [*page* 67] les deux *a a* sont *séparés*: mais ils le sont dans ces deux cas d'une manière si diférente, que cela ne conclut rien en faveur de l'Auteur. Dans le 1er. cas, les deux *a a* sont séparés par un petit silence volontaire qui a lieu après la prononciation du premier; ce qui done au canal vocal la facilité de se dilater pour former la seconde Voix *ha*. D'ailleurs, on convient unanimement que ce second son *ha* difère réèlement du premier *a*: c'en est donc assez pour que l'oreille ne puisse les confondre. Dans le 2e. cas, la seconde Voix *a* est séparée de la première *a*, et par le mécanisme de *b*,

qui ocasione nécessairement un silence entre les deux Voix *a a*, et par l'Articulation intermédiaire *b* qui sépare le premier Son *a*, du second Son *a*.

Après toutes les méprises que nous avons relevées dans notre Auteur, au sujèt des Articulations ou Consones; méprises qu'il doit en grande partie au faux systême où il s'est engagé relativement à *H*, on se persuadera aisément, qu'il ne done pas une juste notion de la Consone. Quand malheureusement on est parti d'un mauvais principe; plus on a d'ailleurs l'esprit juste, et plus on s'égare. Voici la notion de la Consone que nous substitûrions à celle que l'Auteur établit. [page 67.] *La Consone est la modification que l'air vocal éprouve en s'échapant entre les organes mobiles de la parole, lesquels, par une pression momentanée, avoient intèrompu le cours de ce même air; modification qui varie et selon le degré de la pression de ces organes, et selon la nature de ces mêmes organes.* Et à ne considérer que l'éfèt de la Consone sur l'oreille: *la Consone est un son produit et par l'explosion de l'air vocal, duquel, la pression momentanée de quelques-uns des organes mobiles de la parole, avoit intèrompu le cours; et par les réfléxions que ce même air éprouve en frôlant la surface des diférens organes sur lesquels il agit le plus immédiatement.*

Ensorte que l'instant physique de la génération d'un *Son-transitif*, est le tems qui s'écoule depuis

la séparation des organes mobiles, dont la préssion momentanée avoit ocasioné un silence; jusqu'à la formation du canal oral requis pour l'émission de tel ou tel *Son-fixe*. Come ce tems est nécessairement fort court, l'impréssion d'un *Son-transitif* sur l'oreille est nécessairement aussi très rapide et très fugitive.

Avant de terminer nos réfléxions sur le chapitre de l'*Aspiration*, convenons de bone foi que l'*Aspiration* a une sorte de raport avec les Consones; c'est de ne se faire entendre que dans le premier instant de l'émission de l'air vocal; ensorte que si l'on veut faire une *tenue* sur *ha* de *ha*meau, par exemple, on n'entend bientôt plus que *a* dénué du caractère d'*aspiration* qu'il avoit d'abord. L'Auteur ne paroît pas avoir fait assez d'atention à cette espèce d'analogie qui semble favoriser son systême; mais ce n'est là qu'une vaine aparence.

Le caractère de *profondeur* qui est essenciel à l'*Aspiration* et qui constitue son *être physique*, ne pouvant exister que par cette dilatation des organes de la voix que nous avons décrite *p.* 366, n'afecte l'oreille qu'autant que dure cette dilatation; après quoi, l'air vocal prenant son cours par tel ou tel canal, on n'entend plus que le son simple de la Voyèle. Mais, dans la prononciation ordinaire & suivie, l'*Aspiration* et la Voyèle *aspirée* ont la même durée, s'entendent précisément ensemble,

ensemble, et dans le même instant physique: parce que l'aspiration est une véritable *modification* de son, laquelle ne peut conséquament exister qu'avec le son qu'elle *modifie*. Les Consones au contraire *se combinent* avec les Voix; mais ne les *modifient* pas. Elles ont une existence physique indépendante des dernières; quoique par la nécessité de leur mécanisme, elles doivent toujours être suivies d'une Voix ou *Son-fixe* quelconque, come il a déja été dit bien des fois.

20.

Que dire à l'Auteur et à M. Harduin, qui conviènent l'un et l'autre [*page* 74] de n'avoir jamais pu saisir la diférence qu'il y a entre les Gutturales *douces*, g*a*; c*a*, q-u*a* dans les mots *la* g*alle*; *une* c*alle*, *une* q-u*alité*; g-u*e* dans g-u*enon &c*: et les Gutturales *seiches* * ġ-u*eu*,

* Je me sers de cette qualification; parce que je n'en trouve pas de meilleure pour rendre le caractère du Son dont je suis afecte par les Consones ġ-*u*; ċ, q̇-*u*, des mots ġ-u*eule*; *une* ċ*aisse*, *un* q̇-u*ai &c*, comparées à *g-u*; *c*, *q-u* des mots g-u*enon*; *une* c*alle*, *une* q-u*alité &c*, que j'apèle Gutturales *douces*, par oposition aux premières. D'ailleurs le terme que j'emploie est analogique: car on dit tous les jours un coup *sec*, tant par raport à l'impréssion qu'il fait sur l'oreille, que par raport au genre de percussion qui produit cette même impréssion.

On poûroit distinguer les Gutturales *seiches* ġ-*u*; ċ, q̇-*u*, ċ-*h* des *douces* correspondantes, en mètant un point au-dessus des premières come on le fait ici, et dans tout ce *Numéro*.

g-u *é*; *ċai*, q̇-u *a i* des mots g-u *e u l e*, *un* g-u *é*; *une ċaisse*, *un* q̇-u *a i*? Il faut les plaindre tous deux du peu de sensibilité de leur organe. Mais si d'autres persones, par pure distraction, ne s'apercevoient pas de cette diférence, on les prîroit de faire atention au mécanisme des Consones ou *Sons-transitifs* qui viènent d'être comparés: c'est la pière-de-touche en cette matière; un Son difèrant toujours d'un autre Son, en raison de la diférence qui se trouve dans leur mécanisme respectif.

L'explication du mécanisme des Consones dont il s'agit, donée et par l'Auteur du *Traité des Sons de la Langue Françoise*, et par celui de la Nouv: GRAM: GÉN: [*page* 74.] me paroît trop vague et trop indéterminée. Voici ce que l'observation m'aprend sur cet objèt. L'Articulation ou *Son-transitif* g-u*e*, dans g-u*enon*, s'exécute ainsi: * 1°. La pointe de la langue n'agit point; elle est simplement posée contre les dents inférieures; elle peut

* Je ne prétends pas qu'il soit impossible de rien changer au mécanisme que je décris ici et ailleurs: j'y puis moi-même faire quelques changemens dans les points les moins importans; mais il faut que je m'y étudie. Je suis alors dans le cas d'un home qui se trouvant privé du jeu libre de tel organe, ou de telle ou telle partie d'un organe de la parole, tâcheroit d'y supléer, et le feroit quelquefois avec succès. J'ai dû m'atacher, dans les diférens mécanismes que je décris, à raporter les procédés les plus simples, les plus naturèls, et pour moi, et aparament pour les autres: car j'ai trouvé assez de conformité entre ma manière, et celle des persones que j'ai consultées.

même rester flotante. 2°. La langue se gonfle médiocrement, et s'aplique au milieu environ de la partie supérieure du palais, par une bande transversale de sa surface assez peu considérable. 3°. La racine de la langue reste dans son état ordinaire. 4°. La partie de cet organe qui par son *contact*, fermoit le passage de la voix, s'abaisse et s'écarte, come il arive dans toutes les Articulations ou *Sons-transitifs*; et l'air vocal sort par un canal convenable à la Voix ou *Son-fixe*, qu'on veut rendre à la suite de cette Gutturale *douce* g*a*, g-u*a*.

Voici maintenant le mécanisme de la *seiche* ġ-u*eu*, du mot ġ-u*eule*. 1°. La pointe de la langue s'apuie sur les dents inférieures. 2°. La pression s'exécute par une bande transversale plus large et plus voisine de la pointe de la langue, que pour la Gutturale *douce*. 3°. Cette pression est aussi plus forte, que dans la Gutturale *douce*. 4°. La racine de la langue est un peu gonflée. 5°. L'émission de l'air vocal se fait plus près des dents supérieures que dans la Gutturale *douce* g-u*e* (g-u*enon.*)

Il est inutile de rien dire des Consones *fortes*, tant *douces* c*a*, q-u*a*, (*une calle*, *une q*-u*alité*, *&c*,) que *seiches* ċ*ai*, ċ-u*eu*, q̇-u*ai*, (*une* ċ*aisse*, ċ-u*euillir*, *un* q̇-u*ai*, *&c*,) lesquelles correspondent aux *foibles* dont on vient de décrire le mécanisme: puisque ces dernières (les *foibles*) ne difèrent de leurs *fortes*, que come les Consones

foibles diférent en général de leurs *fortes* correspondantes ; come *b*, *d* diférent de *p*, *t*, &c.

C'est du mécanisme bien entendu de ces Articulations ou *Sons-transitifs*, que se tirent toutes leurs propriétés physiques, et nomément celle de ne figurer pour l'ordinaire qu'avec certaines Voyèles. Ce n'est pas qu'on ne puisse les combiner avec toutes les Voyèles ; j'en donerai la démonstration à quiconque voudra m'entendre : c'est même là un vice de prononciation familier à certaines provinces, où au lieu de *co*-q̇u*in*, *fa*-q̇u*in* &c ; on dit *co*q-u*in*, *fa*q-u*in* &c. [*Voyez la Note* page 377.] Il est constant néanmoins que ces Consones se combinent assez dificilement avec certaines Voyèles. Les Gutturales *douces* g*a* ; c*a*, q-u*a* s'alient aisément avec les Fixes *a â*, *o ô au*, *an*, *on* ; et les *seiches* correspondantes g̊-u*é* ; q̊-u*a i* avec les autres Voyèles. En voici la raison : ces Consones se combinent facilement avec les Voix ou *Sons fixes* dont le canal exige de la Langue, une position peu diférente de celle que demande leur mécanisme propre ; elles s'unissent au contraire plus ou moins dificilement avec les autres. Le plus grand nombre des Consones se combinent indistinctement avec toutes les Voix ou Voyèles ; parce que le mécanisme du plus grand nombre des Consones s'exécute par l'extrémité des organes mobiles ; laquelle en général est très souple et très flexible.

L'Auteur pense [*pages* 75, 76.] avec quelques Gramairiens habiles à ce que dit M. Duclos, que la diférence des Gutturales *douces* d'avec les Gutturales *seiches*, vient des Voyèles auxquelles s'unissent ces diverses Consones. Ainsi donc un Son qui n'existe pas encore, influe sur un Son qui est déja passé lorsque celui-là se fait entendre. Voilà en vérité une étrange doctrine.

21.

Après l'aveu que l'Auteur a fait du peu de sensibilité de son oreille dans le discernement des Sons, par raport aux Consones que nous venons d'examiner; il est moins étonant qu'il refuse d'admètre les trois Articulations ou *Sons-transitifs* ï, y; i-l, i-l; g-n, des mots *aïeul*, *ayeul*; *Solei-l*, *écai-l-le*; *vig-ne*, *dig-ne &c.* Discutons successivement ces diférens objèts.

Il prétend avec M. Harduin [*page* 78] que si *ï, y* est Consone dans *aïeul*, *ayeul*; **u* et *o-u* doivent être aussi réputés Consones dans *huile*, o-u*i*. C'est évidament là une pétition de principe: car ceux qui veulent que *ï* soit Consone dans *aïeul*, soutiènent en même tems que ce Son est tout autre que

* Observons en passant que M. Duclos se trompe dans un endroit de ses Remarques sur la Gramaire de Port-royal, raporté par l'Auteur, *page* 77. Le Secrétaire de l'Académie Françoise avance, que, si *ï* dans *aïeul* étoit Voyèle, ce mot seroit composé de trois Syllabes physiques: il le seroit de quatre *a*, *i*, *e-u*, *l*. [*Voyez* n°. 27.]

le Son *i* dans le mot *Dieu* ; que ces deux Sons diffèrent physiquement autant qu'il est possible ; puisqu'ils ne sont ni de même genre, ni de même classe : au lieu qu'ils conviènent avec leurs adversaires que *u* et *o-u* dans *huile* et dans o-u*i*, ont absolument le même son que dans u*nité*, o-u*trage &c*, où ils sont certainement Voyèles, *Sons-fixes*.

Nos Auteurs insistent sur la parité, en disant que, come *ï* modifie *e-u* dans *aïeul*, de même *u* et *o-u* modifient *i* dans *huile* et dans o-u*i*.

Il y a ici une erreur insoutenable et une seconde pétition de principe. 1°. Les deux Sons *u* et *o u* forment avec *i* de *huile* et de o-u*i*, ce qu'on apèle une Diphtongue dans le langage de tous les Gramairiens. Mais quel est le Gramairien philosophe qui puisse acorder que dans une Diphtongue, la Prépositive *modifie* la Postpositive ? On ne peut voir dans une Diphtongue que ce qui y est : deux Sons très distincts qui se succèdent rapidement à cause de la brièveté du premier. De-là, des Gramairiens peu exacts ont cru que ces deux Sons se formoient en une seule émission de voix, *se modifioient &c*. On peut relire, ou se rapeler ce qui a été dit précédament *n°*. 11 : on vèra que, dans la Diphtongue, il n'y a nulle sorte de *modification* ; mais uniquement la réunion de deux Sons en un tems syllabique-conventionèl. 2°. Enfin de quelque manière que nos Auteurs puissent entendre que dans la Diphton-

gue la première Voyèle ou Voix *modifie* la seconde ; on doit juger qu'ils admètent une grande diférence entre la manière dont une Voyèle et dont une Consone *modifient*, selon leur langage, une Voyèle : or ils suposent que leurs adversaires acordent que *ï* modifie *e-u* dans *aïeul*, come *o-u* modifie *i* dans o-u*i* : c'est-à-dire come la Prépositive *modifie* la Postpositive. C'est la pétition de principe que nous leur avons reprochée : car loin de regarder *ï* come une Voyèle dans *aïeul* ; leurs adversaires y regardent *ï* come une Consone.

Il faut donc toujours en revenir au véritable point de la question : savoir si on entend la même chose en prononçant *i* dans *o-ui*, qu'en prononçant *ï*, *y* dans *aïeul*, *payen &c.* Nos Auteurs soutiènent l'afirmative : on doit les suposer de bone foi et les en croire sur leur parole ; mais come ils doivent reconoître la même sincérité dans leurs adversaires, ils sont obligés de les croire aussi, quand ces derniers assurent que leur oreille est diféramment afectée par ces deux Sons *i* et *ï*.

Coment donc décider le fond de la contestation, et déterminer si *ï* est Voyèle ou Consone ? Il faut suivre la route que nous avons prise par raport à *H*, [*n°.* 19] consulter la Nature, et étudier atentivement le mécanisme qu'elle préscrit pour former le Son représenté par *ï*, *y* dans les mots *aïeul*, *payen*, *&c.* Voici ce que je remarque dans la formation de *ï*. 1°. Mes lèvres sont sans

action et médiocrement entr'ouvertes, come pour la prononciation des Palatales et des Linguales *d, t*; *l &c.* 2°. La pointe de ma langue s'élargit, et s'apuie sur la racine des dents inférieures. 3°. Ma langue se gonfle considérablement vers son milieu. 4°. Elle se courbe, de manière que sa surface convèxe est supérieure. 5°. Enfin elle *touche* légèrement le palais, par une bande transversale assez étroite, dans la partie la plus élevée de sa convéxité. C'est bien là assurément le mécanisme d'une Consone ou *Son-transitif.*

Cela étant, pourquoi tout le monde n'est-il pas d'acord sur cet objèt? On ne voit pas en général, qu'on élève de semblables dificultés sur les autres Articulations ou *Sons-transitifs :* persone ne leur dispute leur état.

La réponse est facile. On n'a pas, jusqu'à présent, aprofondi le mécanisme de la parole autant qu'il méritoit de l'être; et c'est encore une matière presque toute neuve. Il y a d'ailleurs sur le point que nous examinons spécialement ici, plusieurs causes qui ont dû égarer des gens peu atentifs, ou des persones dont les organes n'ont pas aparament toute la sensibilité requise. 1°. C'est qu'il se trouve que le mécanisme de la Voix *i*, dans les circonstances qui ne sont pas essencièles, est à peu de chose près le même, que celui de l'Articulation ou Son-transitif *ï*. En éfèt, qu'on prononce *i* dans les mots *o-ui*, *idole*, *ici*, *&c*, et

qu'on en étudie le mécanisme ; on vèra que la langue est presque disposée de la manière qui vient d'être décrite pour la prononciation de *ï* ; excepté seulement que le cours de l'air vocal n'est pas intercepté. Mais il faut avouer que l'ouverture qui reste libre, est si petite ; et d'un autre côté la *pression* que demande *ï* est si légère ; qu'il n'est pas surprenant qu'on y soit trompé, et que l'on confonde ces deux Sons *ï*, *i*, malgré l'oposition physique de leur mécanisme essencièl, qui est de *fermer* le canal oral, ou de le *tenir ouvert*. 2.° L'erreur a encore été favorisée par l'écriture qui présente ou le même signe, ou un signe fort aprochant ; et pour la Voix ou Son-fixe *i*, *y* (*ou-i*, *chymie*) et pour l'Articulation ou Son-transitif *ï*, *y* (*aïeul*, *ayeul*, *païen*, *payen &c*). Or, qui ne conoît l'empire des signes sur les Homes, et même sur ceux qui se croient Philosophes ? On sait combien ils ont de peine à séparer les choses d'avec les signes qui les représentent ; et à juger des signes par les choses, et non pas des choses par les signes. [*Voyez* n.° 2.]

Mais enfin, malgré les raports accidentèls qu'on reconoît, et que nous avons avoués dans le mécanisme de *ï* et dans celui de *i* ; il n'en est pas moins vrai que ces deux Sons difèrent quant au point essencièl, le seul qui distingue le Son *transitif* du Son-*fixe* ; je veux dire l'*interception* ou la *non-interception* de l'air vocal. Il est donc pos-

sible de fixer invariablement l'état de *ï*; et je crois l'avoir fait.

Il y a encore dans le mécanisme de *ï* et dans celui de *i*, une diférence qui n'est pas à négliger: c'est que dans la formation de *ï*, les lèvres sont, come on l'a dit, entr'ouvertes et sans action; au lieu que pour *i*, les deux coins de la bouche se retirent un peu vers les oreilles. [n.° 2.]

On peut se démontrer à soi-même la vérité de tout ce que je viens d'établir, en répètant plusieurs fois avec grande atention, et en comparant les Sons *i* et *ï* dans les mots *le pays*, *la paye &c*, qui se prononcent *le pé*ì, *la pé*ïe. Il faut dans ce dernier mot *la pa*ye, prononcer *e* final le plus légèrement qu'il est possible; come on le fait, par exemple, dans tous les mots qui finissant un vers, sont terminés par cet *e*, apelé vulgairement *É muèt*.

> Pauvres humains, quelle est notre sagèsse!
> Un composé de force et de foiblèsse.

En raprochant ainsi les deux Sons contestés, *i*, *ï*, on en sent mieux la diférence; et en observant soigneusement le mécanisme particulier que l'un et l'autre exigent, on aura la satisfaction de se convaincre soi-même de la vérité.

Poursuivons l'examen des raisonemens de notre Auteur. Les principes que nous venons d'établir nous fourniront des armes puissantes pour le combatre.

Il avance [*page* 79] que *ce seroit un argument bien foible de prétendre que* ï *dans aïeul, est consonne, parce que le son n'en peut être continué par une cadence musicale.* Il ajoute qu'il en est ainsi de toute prépositive de Diphthongue à cause que le son en passe trop rapidement.

On voit que l'Auteur est toujours fidèle à supposer ce qui est en question; c'est-à-dire, que *ï* est une Voix ou *Son-fixe* entièrement comparable aux Prépositives des Diphtongues qui sont certainement des Voyèles. Prenons une autre marche, et apuiïons notre sentiment sur des faits incontestables.

Que je done à un Musicien, qui ne jugeroit des Sons de notre Langue que par l'écriture, ce vers,

Il ne peut soutenir le fardeau de la *vie*,

pour le mètre en chant; en lui recomandant de faire une cadence à la fin. Il ne manqueroit pas de changer *e* de *vie* en un long *e-u:* mais, si je lui faisois comprendre que par-là il dénature le mot, et que *ví* n'est point *vi* e-u; il lui seroit facile de rejèter toutes ses cadences sur *i* * de *vie.*

---

* Il me semble qu'un Compositeur intelligent devroit éviter de faire tomber sur *i*, quoique cela se puisse physiquement, des cadences et des tenues; parce que cette Voix *i* a trop peu de volume est trop *exigue*, pour se prêter avec succès, à ces sortes d'agrémens: les Sons *pleins* come *á*, *é*, *ô* &c, y sont bien plus propres.

Que je lui done ensuite cet autre vers avec les mêmes supositions, et les mêmes conditions,

La mort est un tribut qu'il faudra bien qu'il paye.

Il lui seroit impossible de finir par une cadence, autrement qu'en changeant *e* de *paye* en *e-u*, come tout-à-l'heure; ou qu'en portant la cadence sur le Son *é* de *paye* (*péïe*): sans qu'il pût la faire tomber sur *ï*. De même que s'il vouloit placer une tenue à la fin de ce vers,

Petits oiseaux, chantez sous ce feuillage,

il faudroit de toute nécessité qu'il changeât *e* final de *feuillage* en *e-u*, ou qu'il fît tomber la tenue sur *a* du même mot, sans pouvoir jamais en charger *g*; parce que *g* est décidément une Consone. L'analogie ne sauroit être plus frapante: elle force à conclure que *ï* de *aïeul* est tout aussi véritablement Consone, que *g* de *feuillage*.

Encore un exemple: soient ces deux vers à mètre en chant,

1. La vie est un tourment, quand on n'a plus d'espoir.

2. Qu'il me paye à l'instant les maux que j'ai souferts.

Il n'est plus possible, à cause de la structure des deux vers, de changer *e* de *vie* et *e* de *paye* en *e-u*: ces Voyèles s'élident nécessairement par la rencontre des Voyèles initiales qui les suivent. On peut,

malgré cette élision, faire une tenue sur *i* de *vie*; mais on ne le peut sur *ï* ou *y* de *paya* (*péïe*). Donc *i* et *ï* ne sont pas de même espèce. Donc on a raison de ranger *ï* parmi les Consones; puisqu'il en a une des conditions essencièles, celle de ne pouvoir soutenir de tenue ou de cadence dans le chant.

On ne doit donc, en aucune manière ni en aucun cas, comparer *ï*, *y* des mots *aïeul*, *ayeul*; *payen*, *païen*, *paye &c*, à la Prépositive d'une Diphtongue, come le fait notre Auteur. En éfèt, si les Prépositives des Diphtongues n'admètent ni cadences ni tenues; cela ne vient que d'un arangement conventionèl qui veut qu'on prononce ces Sons très rapidement; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient en eux-mêmes susceptibles de toutes les expressions du chant: * au lieu que, dans les mots cités ci-dessus, *ï* s'y refuse entièrement par une impossibilité physique tirée de son mécanisme, lequel détermine ce Son *ï*, à être un *Son-transitif*, une véritable Consone.

Je veux bien, pour un moment, admètre avec l'Auteur, [*page* 81.] que toute Articulation orale est *muète* ou *siflante*. Rien n'empêche qu'il ne range, s'il le veut, l'Articulation *ï*, dans la classe des *siflantes*: elle a pour cela tous les caractères qu'il exige. 1°. Les lèvres sont ouvertes pendant

* *Voyez* la Note supérieure, *page* 387.

sa formation. 2°. L'air vocal n'est pas tèlement intercepté, qu'il ne s'en échape assez pour produire une sorte de *siflement*, à-peu-près come dans *z*, *s*; *j*, *c-h*; &c.

Quant à la question de M. Harduin répétée par l'Auteur, [*page* 85.] je réponds que dans les deux exemples cités, *les maux d'yeux*, *les faux Dieux*, les Sons *d'y* et *Di* sont absolument les mêmes: que c'est de part et d'autre la Voix ou Son-fixe *i* précédé de l'Articulation ou Son-transitif *d*. Il ne s'ensuit pas cependant que dans ce vers,

*Y*eux qui m'avez blessé, je redoute vos charmes,

Y de Y*eux* soit le même Son que dans les exemples précédens. Dans ce vers-ci, *Y* est notre Consone contestée. Ce n'est pas qu'il soit impossible de doner le même Son à *Y* de Y*eux*, qu'à *y* de *d'y*eux: mais je soutiens que, dans l'usage comun, le premier Son de ce mot Y*eux* est la Consone *ï*, dont nous avons tâché d'établir l'existance dans tout le présent *Numéro*.

Cette assertion paroîtra sans doute bien étrange. Quoi! dans le même mot, le même caractère sera tantôt une Voyèle, tantôt une Consone? Il faut comencer par se dépouiller de toute préocupation et observer qu'ici le Son *Y* est indépendant de la signification * du mot. Le *Son* est simple-

* C'est ainsi que notre Consone *ï* paroît et disparoît sans consèquence pour la signification, dans le Verbe *apuyer*: car on dit *j'a-*

ment une afaire d'organe, un résultat physique. La *signification* est un objèt de pure convention. Enfin il faut se ressouvenir de ce qui a été observé sur le mécanisme de la Voix *i*, et sur celui de l'Articulation *ï*: savoir qu'en bien des circonstances accidentèles, les deux mécanismes ont des raports comuns; qu'ainsi l'impréssion de *i* sur l'oreille, doit se raprocher de celle de *ï* sur le même organe: &c. Tout ceci suposé, voici coment je prouve ce que je viens d'avancer.

1°. J'ai dit qu'il étoit très possible de doner au mot *Yeux* dans mon vers, le même Son absolument qu'il a dans l'exemple cité *les maux d'yeux*; mais il faudroit alors, par une suite du mécanisme des deux Sons *i* et *e-u*, ménager un petit repos entre *Y* et *e-ux*. Car le premier *Y* (*i*) demandant un canal dont le diamètre est le plus petit possible; et le second *e-ux* (*e-u*) voulant un canal d'un diamètre beaucoup plus considérable: on emploie un certain tems pour passer de la formation du premier canal à celle du second. Or come cet intervale de tems, quelque court qu'il soit, s'opose en éfèt à la rapidité avec laquelle doit se prononcer une Diphtongue, come *d'yeux*; 2°. je dis que pour garder la même durée syllabique, on substitue à *y* (*i*) qui étoit Voyèle dans *d'y*... la Consone *ï*, lorsque ce mot

---

puie, avec la Voyèle *i* (*i*) prolongée; et *apuyez*, *apuyons* (*apuïez*, *apuïons*) avec la Consone *ï* &c.

yeux est isolé, ainsi que dans mon vers; parce que, come il n'y a nulle interruption sensible entre l'impréssion de la Consone et celle de la Voyèle, la prononciation *ï e-u* du mot *Yeux*, paroît sous ce raport et au moyen de ce léger changement, plus conforme à celle de *d'yeux* prononcé en diphtongue. La preuve que ce changement est *légèr;* c'est qu'il y a très peu de persones qui croient ne pas prononcer la même chose dans les deux cas, à cause des raports accidentèls des deux mécanismes, qui doivent nécessairement influer, en raison directe, sur les Sons comparés, come il a été observé. Que faut-il en éfèt pour substituer *ï* à *i* en passant de *d'yeux* à *Yeux*? Fermer très légèrement et par une action très preste, un canal fort peu ouvert dans l'émission de la Voyèle *i*. Assurément ces deux mécanismes ne difèrent pas assez; pour que l'éfèt qui en résulte, soit extrêmement sensible à une oreille inatentive ou peu délicate. Telle est la source et la cause de l'erreur.

Il se présente ici une objection à résoudre. *y* dans *d'yeux* est, selon moi, la Voyèle *i* : on ne remarque cependant pas entre *y* et *e-ux* ce prétendu repos, que je crois nécessaire, dans *Yeux* de mon vers, si on vouloit doner à ce *Y* initial la véritable prononciation de la Voyèle *i*. Pourquoi cette diférence ? Le voici : une propriété incontestable des Consones, c'est de soutenir et de fortifier les Voyèles avec lesquelles elles se combinent;

combinent ; surtout quand la prononciation en doit être rapide et fugitive, come dans toutes les prépositives des diphtongues. Il n'est donc pas étonant que dans *d'yeux* la prononciation de *y* (*i*), soutenue par la Consone *d*, soit et très rapide et très distincte : aulieu que dans *Yeux* de mon vers, *Y* étant abandoné à sa propre foiblesse, il faut qu'il se soutiène par lui-même ; et que sa prononciation pour être afermie, soit come circonscrite par un court silence.

Ne doutons point de l'uniformité de cette loi dans toutes les rencontres semblables ; et jugeons que par-tout où *i*, non combiné avec une ou plusieurs Consones, seroit prépositif d'une diphtongue, il se change en la Consone *ï*, par les raisons et de la manière qui viènent d'être expliquées. La même chose n'arive à aucune autre Voyèle prépositive, telle que *u* et *o-u* dans *huile*, o-u*i* *&c* ; parce que nulle Voyèle n'est aussi foible que *i* ; parce que nulle Voyèle n'a une Consone dont le mécanisme ait autant de raport avec le sien.

Je finis par une observation qui a échapé jusqu'ici : c'est qu'il faut reconoître nécessairement un *ï* foible, et un *ï* fort ; lesquels ne difèrent entre eux, que par le degré de *pression*, qui tout léger qu'il est en lui-même, admèt cependant des diférences marquées, telles qu'on les sent entre les *ï*, *ï* des mots *Plëïade* (*ï* foible), *qu'il paye* (*pëïe*) (*ï* fort), *rayon* (*rëïon*) (*ï* foible),

qu'il raye (*réïe*) (*ï* fort.). &c. [*Voyez* à la fin du n°. suivant.]

22.

L'Auteur observe avec beaucoup de justesse [*page 85 et suivantes*], qu'après l'Articulation ou Consone apelée vulgairement l *mouillée*, et qu'on représente en François de bien des manières diférentes *i-l*, *i-l-l*, *l-l*, *l-h* &c, on entend constament le son rapide de *i*, soit qu'on l'écrive come dans *boui-l-lie*, *sai-l-lie*, soit qu'on ne l'écrive pas come dans *boui-l-lon*, *feui-l-lage* &c : que c'est par un renversement ridicule dans notre très barbare Ortographe, que *i* précède comunément l *mouillée*; quoique cet *i* ne se fasse entendre qu'après, come dans les mots *portai-l*, *murai-l-le*, *boui-l-lant* &c, qu'on prononce *portal-i-e͡u*, *mural-i-e͡u*, *boul-iant* &c, ainsi qu'il sera expliqué ci-après : et qu'enfin, les persones qui en écrivant, consultent plus l'oreille et l'analogie des Sons que les règles illusoires de l'Usage, ne manquent jamais de mètre un *i* après l *mouillée* dans les mots *merveilleux*, *semillant* &c; qu'elles écrivent *merveillieux*, *semilliant* &c.

Tout cela est très bien vu; tout cela me paroît incontestable : mais certainement l'Auteur se trompe, quand il se persuade qu'on entend dans la prononciation *exacte* * de l *mouillée*, précisé-

* Ce terme *exact* n'est point inutile : car il faut convenir que

ment le même son que dans la prononciation de toute autre *l.* [*page* 85.] Pour moi j'entends très distinctement, ainsi que toutes les persones que j'en ai fait juges, un son fort diférent dans la prononciation de *l* ordinaire, come dans *une file*, *la folie*, *un bal &c*; et dans celle de l *mouillée*, come dans *une f*i-l-le, *la boui*-l-l*ie*, *un bai*-l *&c.* *

Auquel de ces deux jugemens contradictoires, faut il s'en raporter ? Il y a une présomption générale en notre faveur : c'est qu'il est très possible, que faute d'une atention sufisante ou d'une certaine délicatesse dans l'organe, on n'entende pas ce qu'on devroit entendre ; au lieu qu'il est im-

---

dans la prononciation mole et négligée qu'on se permèt en conversation, la plupart des Sons dont le mécanisme demande un peu de travail., s'abâtardissent insensiblement ; et c'est ce qui se remarque en particulier, par raport à la Consone *i-l*, à laquelle on substitue assez comunément ou *l*, ou *ï*. Ainsi, au-lieu de prononcer *boui*-l-*lie*, *travai*-l, avec la précision que demande le mécanisme particulier de *l* mouillée (*i-l*, *i-l-l &c*) ; on prononce *boulie*, come *folie* : ou bien *bouïe*, *travaïe &c.* C'est un abus contre lequel les *Instituteurs* ne sauroient être trop en garde. Cet abus énèrvera infailliblement notre Langue, par l'ascendant que la prononciation des *Cercles* prend peu-à-peu sur la prononciation soutenue de la Chaire, du Théâtre et du Bareau. La corruption s'introduit d'abord dans les mots d'un très fréquent usage, (*pai*-l-*le*, *Versai*-l-*les &c*) et finit par devenir générale. [Voyez *première Remarque de M. Duclos, sur la* GRAM: GÉNÉR : *de Port-royal.*]

* Je me servirai toujours dans la suite du signe *l*, pour désigner le Son de l *ordinaire* la, lé, li *&c*, et du signe conu *i-l*, pour indiquer le Son propre de l *mouillée* dans les mots *bèrcai*-l, *pas-til*-le, *orei*-l-le, *merrei*-l-le *&c.*

possible à un home de bone foi d'entendre ce qu'il n'entend point, ce qui n'éxiste pas.

Alons plus loin; et prouvons que non-seulement nous entendons deux Sons diférens, dans la prononciation de *l*, et dans celle de *i-l*: mais que tout le monde doit les entendre.

On voit bien que nous alons en venir à l'analyse du mécanisme de ces deux Sons: c'est la seule route qu'il y ait à prendre dans ces matières, ainsi qu'il a déja été dit bien des fois; elle est si sûre que, par son moyen, les Sourds et Muèts, à qui l'Art sait doner la parole, distinguent, avec autant de justesse que nous-mêmes, les Sons qu'ils n'entendent point. [*Voyez* page 21 de cet Ouvrage.]

Voici ce que l'observation aprend sur la génération de ces deux Consones ou *Sons-transitifs l* et *i-l*. **1.°** Tel est le mécanisme de *l*: 1°. les lèvres sont sans action et légèrement entr'ouvertes, come dans toutes les Consones qui ne sont pas *labiales*. 2°. La pointe de la langue s'élargit et s'amincit assez considérablement. 3°. Le corps de la langue pose sur la mâchoire inférieure. 4°. La pointe seule se relève et frape d'un coup sèc le palais, à un petit travers de doigt des racines des dents supérieures. **2.°** Telles sont maintenant les diférences qu'on remarque dans le mécanisme de *i-l*. 1°. Ce n'est pas la pointe de la langue qui exécute la pression; mais une partie de la

surface de la langue un peu postérieure à la pointe. 2°. La pointe de la langue se courbe tant soit peu, inférieurement. 3°. L'interception de l'air ne se fait plus par un coup sèc; mais par l'action de la langue qui frote et glisse molement contre le palais.

C'est par une suite du mécanisme de la Consone *i-l*, qu'on entend après elle, une sorte de petit *i* très rapide et très fugitif. Le canal oral étant à-peu-près disposé, come il doit l'être pour la formation de *i*; aussitôt que l'air vocal trouve une issue, il doit rendre ce son, qui étant trop légèr et trop foible pour doner un point d'apui à la voix, demande à être soutenu par un second son *e̬u* * qui termine la prononciation de *i-l* (*l-i e̬u* **) come celle de toute Consone finale et sonore: Ainsi un *atirai*-l, le *seui*-l &c, se prononcent

* Je marque ce Son *e̬u* du signe de *brièveté*; parcequ'il est véritablement *bref* et *ténu*: plus bref par exemple que *e-u*, qui l'est aussi dans le mot *je-une* (*juvenis*). Ce mot *je-une* done la différence des deux Sons dont nous parlons; parce que ce Son *e̬u bref* dont il s'agit ici, écrit par *e*, termine le mot *je-une*. On doit donc prononcer cet *e̬u* final de *l-i e̬u* come *e* final de *jeune* dans ce vers,

On sait fort peu douter quand on est jeune.

** Donez à *l* de *l-i e̬u* le son précis qu'elle doit avoir, selon le mécanisme décrit ci-dessus: ou consultez tout simplement votre oreille, si elle est juste, et que vous soyez sûr de bien articuler *l mouillée*. (i-l, i-l-l &c.) Prononcez aussi *i e-u* de *l-i e-u* ici et par-tout, avec la plus grande légèreté et la plus grande *prestesse* possibles.

un atiral-ie-u, *le seul-ie-u &c* : à moins que ces mots ne soient suivis, dans la phrase, d'un autre mot començant par une Voyèle. Car alors cet *e-u* final suit la règle ordinaire, il s'élide; et le petit *i* résultant du mécanisme de *i-l*, s'unit avec la Voyèle initiale du mot suivant, et forme avec elle, une sorte de diphtongue, come dans ces exemples,

Un trava*i-l* assidu surmonte tout obstacle.

L'écueu*i-l* où s'est brisé mon vaisseau, n'est pas loin:

où l'on prononce *un tra va* l-i*a ssi du &c*; *lé c-u e-u* l-i *o-ù*, *s'est &c*; de même encore, lorsque *i-l*, dans le mot, est suivi d'une Voyèle, come dans *brou*i-l-l*on*, *bi*l-l*ard*, *ma*i-l-l*èt &c*, qu'on prononce *brou* l-ion, *bi* l-iar, *ma* l-ièt *&c*.

Le mécanisme de *l* et celui de *i-l* ayant, come on l'a vu, des diférences très assignables, ces diférences doivent influer sur le son de ces deux Consones : ainsi non-seulement on entend; mais avec un organe bien disposé, on doit nécessairement entendre deux Sons diférens, dans la prononciation de *l* et dans celle de *i-l*, come nous nous étions proposé de le démontrer.

Notre Ortographe, toute vicieuse qu'elle est en général, n'est cependant pas entièrement en défaut sur ce point : elle représente toujours le Son-transitif *i-l*, avec quelque addition qui le distingue de *l*; quoiqu'elle varie ridiculement sur

les moyens de représenter ce même Son *i-l*. L'Ortographe des Italiens *g-l* dans les mots *travag-lio*, *pag-lia &c*, n'est pas meilleure. Mais enfin tout cela atèste que la distinction des deux Consones dont il s'agit dans cet article, est conue depuis long tems, quoique peut-être d'une manière assez confuse: ce que semblent prouver les variations, et le peu d'analogie des signes d'écriture qu'on a imaginés, pour peindre à l'œuil cette Consone *i-l*, désignée assez généralement sous le nom de l *mouillée*. Il paroît que si on vouloit représenter ce Son avec toute la précision possible, sans introduire une nouvèle lètre, ce qui seroit cependant mieux, il faudroit 1°. rejeter *i* après *l* (*l-i*), 2°. joindre ces deux lètres par un trait horizontal (*l-i*) pour marquer leur union particulière, et 3°. enfin mètre à leur suite *e-u* ou *e* final (*l-ie-u*, *l-ie*). Ainsi on écriroit *aparè* l-ie, *évantal*-ie-u *&c*, au-lieu de *apareil*, *évantail &c*; *bri* l-ie*ant*, *tré*-l-ie*age*; ou en suprimant *e* lorsqu'il s'élide *bri* l-i*ant*, *tré*l-i*age &c*, au lieu de *brillant*, *tréillage &c*.

J'AUROIS peine à dire pourquoi le comun des Gramairiens a doné la dénomination de l *mouillée*, à la Consone *i-l* que nous examinons: on ne nome bien, en général, que les choses qu'on conoît bien. Je soupçone qu'originairement on voulut seulement faire comprendre que la Consone, ainsi dénomée, rendoit le son qu'on entend véritablement dans le mot *moui*-l-*lée* (*i-l-l*) où elle se trouve.

Quoiqu'il en soit; que cette dénomination soit bone ou mauvaise: ceux qui voudront conoître *i-l* en lui-même, et par ses éfèts physiques, le regarderont come une Consone, dont le mécanisme particulier ameine après elle l'émission d'un petit *i* très rapide et très fugitif.

Cet *i* est éfectivement si rapide, si fugitif, qu'il est presque imperceptible, dans l'articulation de certaines persones dont les organes de la parole sont extrêmement souples et flexibles: il semble que ces persones, sur-tout lorsque la Consone dont il s'agit est finale come dans *orguei*-l, *acueui*-l, la prononcent avec le seul secours du *schéva*, come toutes les autres Consones. Mais cette manière de prononcer, peut-être la plus parfaite, est assez rare; presque tout le monde, et ceux mêmes qui passent pour parler et articuler le mieux, font entendre à la suite de *i-l* un petit *i* plus ou moins exprimé.

M. Duclos, et après lui l'Auteur du *Traité des Sons de la Langue Françoise*, se sont sans doute trompés, lorsqu'ils ont dit que ceux qui prononcent *Versai*-l-les, *pai*-l-le, *&c*, come *Versaïes*, *païe*, changent la *mouillée forte* en *foible*. Il n'y a aucune analogie de *fort* et de *foible*, entre les Consones *i-l* et *ï*, qu'ils comparent. En éfèt, la diférence du fort au foible dans les Consones, se tire du degré de pression de la part des organes mobiles, qui d'ailleurs sont toujours disposés de

la même manière, ou à très peu de diférence près, et dans l'articulation de la *foible*, et dans l'articulation de la *forte*: or, que l'on compare le mécanisme de *ï* et celui de *i-l* que nous avons expliqués; [*pages* 383, 396.] on vèra qu'ils diférent bien autrement que par la pression plus ou moins forte des organes mobiles qui les exécutent. Nous avons admis un *ï* fort et un *ï* foible: [*page* 393.] mais ceux-ci sont incontestables et n'ont rien de comun avec *i-l* qui, come quelques-autres Consones *l*, *r*, *m*, *n* &c, n'admèt point la nuance du *fort* et du *foible*.

Notre Auteur se trompe aussi de son côté, lorsqu'il assure [*p.* 88] que ceux qui prononcent *païe*, *Versaïes* &c; au lieu de *pai*-l-le, *Versai*-l-les &c, ne font que suprimer *l* qui précède *i* dans la prononciation de la Consone *i-l*. Voici, je crois, coment il faloit analyser le défaut qu'on reprend ici. Ceux qui changent *i-l* en *ï* font deux fautes. 1°. Ils suprimment le son propre de la Consone *i-l*. 2°. Ils changent en *ï*, ce petit *i* si rapide qui suit cette Consone *i-l*. L'Auteur relève fort bien le premier défaut; mais ses préjugés sur *ï* l'empêchent de sentir le second.

23.

Je ne puis convenir avec l'Auteur, qu'il n'y ait dans la Consone *g-n* (laquelle a été assez mal

nomée * jusqu'ici *N grasse*, *N mouillée*) qu'un *N*, après lequel on entend un *i* rapide, come dans la Consone *i-l* qui vient d'être examinée: de sorte que, selon lui, *p.* 89, la prononciation de *il dénia*, et celle de *il daig-na*, sont les mêmes. Je crois cela insoutenable: 1°. Dans *il daig-na*, *il gag-na*, *peig-ne*, *vig-ne &c*, je n'entends point du tout le Son *i* après *g-n*. 2°. De plus l'articulation de *g-n* me paroît fort diférente de celle de *n*. L'Auteur dira que je me trompe: je soutiens moi, qu'il est dans l'erreur. Qui déeidera le diférend? Toujours la même autorité; l'Analyse du mécanisme des deux Consones *n* et *g-n*: c'est un oracle sûr et infaillible.

Tel est le mécanisme de *N*: 1°. les lèvres sont un peu entr'ouvertes, et sont sans action. 2°. Le bout de la langue médiocrement aplati, frape le palais à un demi-travers de doigt environ, au dessus de la racine des dents supérieures. 3°. Le reste de la langue demeure couché sur la machoire inférieure. 4°. Les bords latéraux de la langue touchent l'intérieur des joues; de manière que quand la pointe de la langue est apliquée, come il convient à la formation de la Consone *N*, l'air expiré ne peut plus sortir par la bouche.

Jusqu'ici ce mécanisme ressemble assez à celui de *d* et de *t* avec lesquels *N* a éfectivement de

* Voyez à la fin de ce N.°

l'analogie : ce qui lui est particulier, 1°. c'est un petit abaissement de la partie antérieure de la langue qui se creuse tant-soit-peu : 2°. c'est qu'avant l'émission de l'air vocal par le canal de la bouche, et pendant que ce canal est encore fermé par le bout de la langue, come il vient d'être expliqué, les organes de la respiration déterminent un courant d'air à passer par les conduits du nez. Mais, au moment de l'explosion de l'air vocal, il se fait nécessairement une raréfaction dans la cavité de la bouche : ce qui oblige le courant d'air qui sortoit par le nez, à rebrousser chemin, et à rentrer par la bouche en sens contraire. C'est cette double circulation de l'air, dans le nez, qui done à *n*, ainsi qu'à *m*, ce caractère *nazal*, lequel les distingue de toutes les autres Consones, et qui fait qu'on les apèle avec raison Consones *nazales*.

Ce seroit une erreur de dire avec le comun des Gramairiens, que c'est l'air vocal qui, sortant après l'explosion en plus grande abondance par les conduits du nez, done aux Consones *n*, *m*, ce caractère *nazal*. On ne pense pas, en avançant cette assertion, que le son de la Voyèle est postérieur à celui de la Consone ; et que, si le sentiment que nous combatons étoit fondé, ce seroit la Voyèle qu'on entend après *n*, *m*, qui seroit *nazale*. Or cela est évidament faux ; puisque dans *na*, *ma*, *A* n'est pas plus nazal que dans *ba*, *da* &c :

ce qui démontre encore que les Consones ne *modifient* pas les Voyèles ou *Sons-fixes*.

Suivons maintenant le procèdé de la Nature dans la production de la Consone *g-n*. 1.° Les lèvres come ci-dessus pour l'articulation de *n*. 2°. Le bout de la langue s'apuie contre les dents inférieures. 3°. Le milieu de la langue se renfle et presse par une surface assez large et avec assez de force, le palais plus en arière, que pour *n*. 4°. Les organes de la respiration poussent aussi par le nez un courant d'air qui, come dans la formation de *n*, reflue par la bouche, au moment de l'explosion de l'air vocal; ce qui done à *g-n* un caractère *nazal*, ainsi qu'à *n* et à *m*.

En comparant le mécanisme de *n* avec celui de *g-n*, il est aisé de voir qu'ils sont bien éloignés de se ressembler en tout. Or c'est un principe certain, qu'une difèrence tant soit peu notable dans le mécanisme d'un Son, influe nécessairement en même raison sur la nature de ce Son. Est-il donc surprenant que les Sons-transitifs *n*, et *g-n* difèrent entre eux; puisqu'ils sont produits par des causes diférentes?

On remarque néanmoins dans le mécanisme de *g-n*, des procédés qui font que cette Consone a une sorte d'affinité avec deux autres Consones: 1°. avec *n* relativement aux traits de ressemblance qui vièNent d'être exposés dans l'analyse du mécanisme de *n* et de *g-n*; surtout à raison de ce

flux et reflux d'air par le nez qui leur est comun, et qui done à *n* et à *g-n* le caractère *nazal*. Mais come, malgré ce caractère pareillement comun à *n* et à *m*, on ne fut jamais tenté de confondre ces deux Consones; parce qu'elles difèrent en d'autres circonstances de leur mécanisme : il n'y a pas plus de raison de confondre *n* avec *g-n*. 2°. Cette dernière Consone *g-n* a encore une sorte de raport avec *g*, des mots *il gagne*, *goufre &c* : ce dont on se convaincra, en comparant leur mécanisme respectif, expliqué ci-dessus. [*pages* 378, 404.]

Ce sont aparament ces deux raports de *g-n* avec *g* et avec *n*, qui ont déterminé à représenter ce *Son-transitif*, par les deux Consones réunies *g-n*; quoique, dans le vrai, le Son *g-n* ne soit ni *g*, (*ga*, *go &c*) ni *n*: encore moins un mêlange de ces deux Sons réunis; mais une Articulation simple dont le mécanisme tient un peu de celui de *g* et de celui de *n*: ce qui a induit en erreur.

J'ai dit au comencement de ce *Numéro*, que je trouvois la Consone *g-n* mal désignée par les dénominations de *N grasse*, *N mouillée &c*. Je pense qu'on poûroit la nomer *Nazo-gutturale*, si on vouloit lui doner un nom qui exprimât sa nature.

Après les principes qui viènent d'être établis, il importe peu de s'arêter aux raisons d'*étymologie* que l'Auteur apèle [*page* 89.] au secours de son opinion sur *g-n*, qu'il lui plaît de regarder, ainsi qu'il a été dit, come un *n* suivi d'un *i*

(*n-i* *). Si *charogne* vient de *caronius :* c'est seulement une preuve qu'en certains mots, nous avons changé *n* en *g-n*, come dans *vinea*, *linea &c*, dont nous avons fait *vig*-ne, *lig*-ne *&c.*

L'autorité qu'il veut tirer de cette manière *n̈*, dont les Espagnols représentent ce *Son-transitif g-n* qui leur est comun avec nous, dans les mots *señor* (*seig*-neur), *enseña* (*enseig*-ne) *&c*, n'est pas plus concluante. S'ils mètent cette petite ligne sur *n* (ñ) à dessein de rapèler *i* qui doit suivre cette Consone, come le veut l'Auteur ; ils se trompent aussi bien que lui : mais s'ils prétendent seulement par-là représenter à l'œuil un *Son-transitif* particulier, difèrant de *n* et de tout autre, ils ont raison ; et leur usage poûroit être adopté sans inconvénient.

CHAPITRE IV.

Des Syllabes.

N.° 24.

L'Auteur [*page* 91] fait à M. Duclos, au sujèt de la distinction des Syllabes en *physiques*

* Ensorte que, dans ce systême *ni* et *g-ni* seroient absolument le même Son : ensorte qu'on diroit précisément la même chose ; en prononçant le mot *magnifique*, ou *manifique* ou *mag-nifique* : le mot *opinion*, ou *opig-nion*, ou *opinion &c.*

et en *usuèles*, un honeur qui ne lui apartient au plus que par raport à la *dénomination*, laquelle n'est pas même fort juste. Le P. Buffier avoit doné le germe de cette distinction des Syllabes, [*Gram: Fr: sur un nouveau plan*, n°. 234 et suiv.] long-tems avant que l'Académicien s'en fût ocupé.

C'est notre Auteur qui remarque lui-même [*page* 107] que la dénomination d'*usuèles* oposée à celle de *physiques*, n'est pas juste; puisque, come il l'observe très bien, des Syllabes *physiques*, telles que *a*, *é*; *di*, *tu*, *&c*, peuvent être, et sont souvent *usuèles*, come dans a*mi*, é*crit*; di*vin*, tu*lipe &c.* Il substitue la dénomination d'*artificièle* à celle d'*usuèle*; afin d'oposer, dit-il, l'*art* à la *nature*. Pour moi qui ne vois pas un grand éfort de l'*Art*, dans la coupe des Syllabes *al*, *cor*, *pla-n*, *struc &c*, des mots al*bèrge*, cor*beau*, pla-n*té*, struc*ture &c*; j'aimerois mieux apeler ces Syllabes *conventionèles*, comme je l'ai déja fait *n°*. 11. *p.* 353: pour indiquer que ces groupes de Sons, si l'on peut parler ainsi, ne sont réputés Syllabes que par *convention*. [n°. 27.]

25.

Les ARTICULATIONS sont les différentes sortes d'explosion que reçoivent les voix. [*page* 93.]

On a vu [*n°*. 14, 17, 19 *&c.*] ce qu'il faloit penser de cette doctrine de l'Auteur. Je ne ré-

pète ici ce texte, qu'afin de le raprocher d'un autre qui se trouve [*même page*] quelques lignes plus bas. Le voici:

L'explosion d'une voix, c'est-à-dire, l'Articulation, la Consone, *n'est au fonds rien autre chose que cette même voix, sortant avec tel dégré de vitesse acquis par telle ou telle cause.*

On ne sauroit avancer plus positivement que la Consone n'est qu'un *accident* du son, et qu'elle ne peut afècter l'oreille come *son*; puisque *la Consone n'est autre chose que la voix même.* L'Auteur en écrivant ceci, ne pensoit sans doute qu'à sa prétendue Consone *H*, qui n'est éfectivement *rien autre chose que la Voix même* qu'elle modifie *par tel ou tel degré de vîtesse*, ou plutôt par l'émission d'une plus grande quantité d'air vocal. [*Voyez* n°. 19.] Mais il est impossible d'étendre ce principe aux véritables Consones, qui afècten l'oreille come *Sons* très réèls, et très distincts des Voyèles.

26.

Nous avons plusieurs mots terminés en ment, *dont la terminaison étoit autrefois précédée d'un* e muet pur, *lequel n'étoit* sensible *que par l'alongement de la voyelle précédente, comme enrouement, éternuement &c.* [*page 95.*]

Un *E muèt pur* dans le jargon des *Gramatistes*, que l'Auteur veut bien adopter ici, est un *E* purement *oculaire* et qui ne rend aucun son: c'est celui

celui qu'on devroit seul apeler *muèt*, et qui seroit alors très bien nomé. [*Voyez* n°. 17.] Mais coment concevoir que cet *E purement muèt* puisse jamais 1°. devenir *sensible*; et 2°. le devenir par la prononciation plus ou moins *alongée* de toute autre Voyèle ? Coment les Sons *o-u*, *u &c*, prolongés tant qu'on voudra, feront-ils entendre un *E*, qui, par l'hypothèse, ne s'entend point; qui est *purement muèt* ? Je laisse ce problême à résoudre.

27.

L'Auteur s'étend beaucoup, et cite de longs passages sur la manière dont on doit couper les Syllabes. Il discute, si, dans la syllabization de *armé*, on doit dire *ar mé* ou *a rmé*. Il n'y a là-dessus qu'un principe certain : c'est que la véritable syllabization doit être l'analyse des Sons; et qu'il y a autant de Syllabes *physiques*, c'est-à-dire, *réèles*, qu'il y a dans un mot ou de Sons simples *a*, *o-u*, *a-n &c*, (*ami*, o-u*bli*, a-n*cien &c*,) ou de combinaisons simples *li*, *mu*, *re-n*; b^{e}, r^{e}, *&c*, (li *vre*, mu *raille*, re-n *te*; b^{e} *lancheu* r^{e} *&c.*) Ainsi *armé* doit s'analyser physiquement *a* r^{e}*mé*. Quand on s'écarte de ce point fixe et seul incontestable; quand on raisonne sur les Syllabes conventionèles; ce n'est plus alors qu'une afaire de goût et de comodité : tout ce qu'on peut se proposer de mieux, c'est de suivre l'usage le plus ordinaire, qui n'est fondé que sur la raison de *co-*

modité. Il est constant que *ar mé*, n'est pas plus exact que *a rmé;* mais la dernière syllabization adoptée par l'Auteur, par M. Harduin et par quelques autres, est certainement moins comode : ils confondent perpétuèlement le *possible* et le *facile.* Suivons leurs raisonemens.

Quand on fait une tenue sur *a* de *charme*; c'est une nécessité, disent-ils, [*page* 99.] de rejèter *r* sur la Syllabe suivante. Mais alors il n'est pas possible d'en user autrement; et c'est par cette raison, que leur exemple ne prouve rien.

Je ne comprends pas coment *r* de *armé, seroit plus lié* (*Ibid.*) avec *m* qu'avec *a*: il me paroît évident que *r* combiné avec le *schéva* ᵉ forme un Son absolument indépendant de *a* et de *m.* Nos Auteurs se rapèlent trop rarement qu'il n'y a rien de vrai dans les Sons, que ce qui s'y trouve de physique. Quand on abandone ce principe, on ne fait plus qu'errer au hazard.

Si dans *obtus*, on prononce *optû :* c'est uniquement par une raison d'*euphonie*, qui ne permèt pas le concours d'une *foible* et d'une *forte*, ou d'une *forte* et d'une *foible*, lorsqu'elles ne sont séparées que par un *schéva*, le moins sensible de tous les Sons ; parce qu'alors l'oposition seroit trop tranchante et formeroit une sorte de dissonance qu'on évite par ce changement, d'ailleurs prescrit par la comodité du mécanisme. Mais il ne s'ensuit pas que *b* devenu *p* soit *plus lié* [*Ibid.*]

avec *t* qu'avec *o :* il forme avec son *schéva*, une combinaison tout aussi physiquement distincte de *tû*, que de *o* (*o* p^e *tû.*)

On divise ainsi dans l'usage le mot *Ég.e É glé*, et non pas *Ég lé* [*page* 100.] ; parce que le premier arangement est d'une prononciation plus facile et plus coulante.

Dans *rapsodie*, [*Ibid.*] l'Usage veut qu'on dise *rap so dî* ; quoique dans ps*eaume*, on dise ps*ô me* : c'est qu'il est impossible de faire autrement dans le dernier cas ; au lieu que, come on peut opter dans le premier, on préfère la division la plus comode. Mais qu'on dise *rap so dî* ou *ra* ps*o dî* ; tout cela est indiférent, et ne peut être soumis à des loix *physiques* et rigoureuses ; puisque l'une et l'autre pratique s'en éloigne également.

Je ne puis *convenir* [*page* 101] que dans *axe l'*x *tout entier, soit de la seconde syllabe.* Dans la prononciation de toute persone qui *syllabise*, sans avoir adopté de systême ; j'entends très distinctement *ak*^e *se*, come dans *accès*, *ak*^e *sè &c.*

La règle [*page* 101] qui veut que la syllabization dépende de l'observation d'un *fait* ; quoique revétue de l'autorité de Port-royal, n'en est pas meilleure : mais c'est au fond, le même systême que celui de nos Auteurs, excepté que ceux-ci le rendent plus général et conséquament plus fautif. On n'établira jamais de systême solide, que sur les Syllabes physiques. Quant aux Syllabes

conventionèles; c'est à l'Usage seul qu'il apartient d'en décider. [n°. 29.]

28.

L'Auteur de la Nouvèle Gram: Génér: semble acorder [*page* 104] qu'on peut *ne point imaginer de schéva* entre deux Consones sonores qui se suivent immédiatement dans l'écriture.

C'est trop de complaisance; puisque la théorie du mécanisme de la Consone, démontre que cela est impossible.

Que prétend-il, lorsqu'il avance que dans ce cas-là *les deux consonnes se rapportent à la voyelle suivante?* Entend-il que ces deux Consones se combinent précisément avec la même Voyèle? Cela seroit tout-à-fait insoutenable. Dans la Syllabe conventionèle $b^e la$, il est évident qu'en passant de b^e à *la*, il y a un silence, très court à la vérité; mais très réèl, lequel coupe toute comunication entre b^e et *la*, et empêche *b* de se combiner physiquement avec *a*.

29.

S'il faut *épeler* acteur, *a kte-u* r^e, [*ibid.*] en faisant une Syllabe physique de *r*, combiné avec le *schéva* (r^e); on ne peut, à moins d'une contradiction manifeste, en user autrement par raport à *c* (k^e) du même mot; et il faut dire *a* k^e *te-u* r^e en quatre Syllabes physiques: parce qu'il est évident

que dans *acteur*, *c* (*k*^{e}) ne se fait entendre qu'à l'aide d'un *schéva* ^{e}, de même que *r* final: il n'y a, à cet égard, aucune diférence essencièle. [n°. 27.]

30.

La distinction de l'Auteur entre les Sons *sensibles* et les Sons *insensibles* [*page* 106.] ne me paroît pas recevable. Tout Son est *sensible*: et tout Son qui ne seroit pas sensible ne seroit pas un son. Ainsi dans le mot *trompeur*, le *schéva* qui se combine avec *t* (*t*^{e}), est pour moi un son sensible; parce qu'il est réèl: et quand j'aurois le malheur de n'en être point afecté, ce seroit assurément la faute de mon oreille.

On ne sauroit dire non-plus que dans *trompeur*, *t*^{e}*ro-m* se prononce exactement en une seule émission. Il y a nécessairement interception du canal oral entre *t*^{e} et *ro-m*, come entre *ro-m* et *pe-u*. Mais l'opération est plus lente dans le second cas, et beaucoup plus prèste dans le premier; c'est la seule diférence: cependant, l'interception n'est pas moins réèle dans les deux cas; puisqu'elle tient au mécanisme nécessaire de la Consone qui doit toujours comencer par un silence. [*Voyez* n°. 14, 19 &c.] L'erreur de notre Auteur, est de disserter sur des Syllabes qui n'existent point physiquement, come si elles étoient physiques.

On a déja vu [*n*°. 24] ce que nous pensions sur la dénomination de Syllabe *artificièle*, que

l'Auteur opose à celle de Syllabe *physique* ou *réèle*.

31.

Je ne voudrois pas, come l'Auteur, [*p.* 107.] définir la Syllabe *en général*: on entend par ce mot des choses si diférentes, qu'il me paroît nécessaire de diviser avant de définir. Je dirois donc 1°. la Syllabe proprement dite, c'est-à-dire la *physique* ou *réèle*, est la prononciation, en une seule émission, ou d'un Son-fixe simple, *a*, *é*, *i*, *e* &c, ou d'un Son-fixe *postpositif*, combiné avec un Son-transitif *prépositif*, *ba*, *dé*, *si*, *pe*, *re* &c: 2°. la Syllabe *conventionèle* est quelquefois une Syllabe physique, et souvent l'assemblage de plusieurs Syllabes vraîment physiques, que la compatibilité du mécanisme permèt d'unir dans la prononciation, en un seul tems syllabique-conventionèl.

32.

Je ne trouve point assez d'exactitude dans la Table analytique des Syllabes que l'Auteur présente: [*page* 113.] voici celle que je substitûrois à la siène. **
*

**
*

TABLE ANALYTIQUE DES SYLLABES.

LES SYLLABES sont

- ou CONVENTIONÈLES
  - ou PHYSIQUES ou
    - SIMPLES : è, e-u, o-n, u, i, ᶜ, &c.
    - COMBINÉES : bè, fe-u, go-n, lu, mi, sᶜ &c.
  - ou PHYSIQUES *come ci-dessus, excepté le schéva* ᶜ, *et toutes les combinaisons par le schéva* ᶜ.
  - ou COMPOSÉES
    - par les VOYÈLES : o-ui, ui, oi &c.
    - par les CONSONES
      1. os, ir, at &c.
      2. psa, cra-n &c. / ist, alt &c. / bar, nul, p-ha-ns &c.
      3. stra, splè-n &c. / urbs, irps &c. / spor, tra-ns &c. / casp, tars &c.
      4. stras, splèn &c. / sp-hi-nx, trabs &c. / tirps, lamsr &c.
      5. stirps, scrobs &c.
      6. splirbs, sclamsr &c. &c.
    - ou par les VOYÈLES et par les CONSONES
      1. oir, o-uir, uèl &c.
      2. luir, jouir, cuir &c. / cloi, plui, bloi &c.
      3. croir, brouir, gloir &c. &c.

CHAPITRE V.

De la Quantité des ſyllabes.

N.° 33.

L'Abbé d'Olivet, dans un passage raporté par l'Auteur, [*page* 118.] prétend que dans *armée* le dernier *e* fait une Syllabe; et il compare cet *e* à ceux des mots *revenir*. Il eut été à propos de faïre sentir combien cela est peu exact. 1°. Le dernier *e* d'*armée* ne fait ni Son ni Syllabe, en toute bone prononciation. C'est cet *e* qui est véritablement *muèt*, [n°. 8, 17, 26, 34.] et le seul qui mérite de porter ce nom. Ce qui trompe dans le mot *armée*, come dans bien d'autres tels que *vie*, *il prie*, *deçue*, *trempée* &c: c'est que les Voix ou *Sons-fixes* qui précèdent cet *e* final, devant être longs, et prononcés par conséquent avec une sorte de *tenue*; le soufle expirant de la voix fait quelquefois entendre cet *e* final dont il s'agit; quænd on ne termine pas bien la prononciation, et qu'on ne fournit pas assez d'air vocal pour toute la durée de la *tenue*. Il seroit étrange qu'on ne pût prolonger le son d'une Voyèle par lui-même, et sans addition d'aucun autre Son. 2°. Quoiqu'il en soit, les *e e* de *revenir* sont bien diferens de cet *e* final dont nous venons de parler: ceux-là

forment des Voix très distinctes, et qui ne se confondent pas dans le bon usage: car le premier *e* de ce mot *revenir*, n'a pas le même Son que le second *e*: ce dernier a quelque chose de plus bref et de plus ténu que le premier.

34.

A L'OCASION du système de l'Abbé d'Olivet sur la *quantité*, ou plutôt la *durée* * des Syllabes; on observe [*page* 119] que cet Académicien n'a pas tenu compte *de nos syllabes muettes, plus brèves que nos plus brèves masculines &c.*

Encore la mauvaise expression, *muètes*, [*n°.* 17.] pour désigner des Syllabes, sans doute réèles, puisqu'on parle de leur *durée*. Si cependant l'Auteur a en vue l'*e* final de *vie*, *armée &c*, dont il a été question il n'y a qu'un moment; [*n°.* 33.] l'Abbé d'Olivet ne pouvoit pas, même physiquement, en évaluer la *quantité* ou *durée*; puisque cet *e* est réèlement *muèt*. S'il s'agit du *schéva* ᵉ qui se fait entendre après toute Consone finale et

* Je ne voudrois pas qu'on se servît du terme *quantité*, pour exprimer les différens degrés de *longueur* ou de *brièveté* dans les Sons de la parole: le terme *durée* y est bien plus propre, et ne peut faire aucune équivoque. Je réserverois le terme *quantité*, pour désigner les divers degrés de *fort* et de *foible* dans ces mêmes Sons. Je dirois donc, par exemple, les deux Syllabes conventionèles de *calcar* (*cal car*) ont une même *durée*; et une même *quantité*, en les supposant prononcées avec un égal volume de voix, avec une égale *affluence* d'air vocal. [*Voyez* n°. 38. *page* 434.]

sonore, come dans *four*^{e}, *mal*^{e} *&c*; l'évaluation de ce Son ne devoit pas entrer dans celle des Syllabes *conventionèles*, dont traitoit uniquement le Prosodiste françois : car jamais, ni ce Son ni sa combinaison avec une Consone ou *Son-transitif* quelconque, n'a formé une Syllabe *conventionèle*.

35.

L'Auteur distingue avec raison, [*page* 120.] la Quantité (*durée*) *physique* des Syllabes, et ce qu'il apèle leur Quantité (*durée*) *artificièle* que j'aimerois mieux nomer *conventionèle*, l'expression me sembleroit plus juste : c'est moins l'*Art* que la *Convention*, qui a présidé aux loix de la Durée *usuèle* des Syllabes.

D'ailleurs il auroit peut-être été convenable d'aprofondir davantage les principes de la *Durée physique*, et d'en montrer du moins la progression. Nous alons tâcher de réparer cette omission, en présentant l'ébauche d'une *série*, où la *Durée physique* des Sons ira toujours en croissant.

1er *Tems* : Toutes les Consones ou *Sons-transitifs* dont la *durée* est le *minimum* de l'*échèle*.

2e. *Tems* : Le *schéva* ^{e} qui se combine avec *b*^{e} de b^{e}*lanc*, b^{e}*run &c*, lequel est le Son-voyèle le plus rapide et le plus fugitif.

3e. *Tems* : Le *schéva* ^{e} qui suit *t*^{e} dans t^{e}*molus* et qui me paroît un peu plus long que celui de *b*^{e} dans b^{e}*lanc*, l'articulation de *m* qui le suit dans t^{e}*molus*

étant moins coulante et demandant plus d'éfort que celle de *l* qui lui succède dans b^c*lanc.*

4e. *Tems* : Le *schéva* qui se fait entendre à la fin des Syllabes ou des mots terminés par une Consone sonore, lequel est sans contredit plus long que les deux précédens, come on peut l'observer dans les mots *bol^e, mer^e, if^e, dot^e, seuil* (*seul-i^e*) *&c.*

5e. *Tems* : Le premier *e* de *besace, peser, mener, belète &c.*

6e. *Tems* : Le premier *e* de *regrèts, refroidir, reprendre, recrue &c.*

7e. *Tems* : En général les prépositives des diphtongues telles que *u, i &c*, dans *écuèle, diable*, et *u* ayant la valeur de *o-u* dans *équateur &c.*

8e. *Tems* : Ce que quelques Gramairiens apèlent *petites voyèles é, i, o, u &c*, lesquelles me paroissent un peu plus longues, lorsqu'elles ne sont pas *prépositives* de diphtongues, come dans les mots *vanité*, ici, *flote, perdu &c.*

9e. *Tems* : Le premier *e* de *défère, déssère, préfère &c.*

10e. *Tems* : Le second *e* des mêmes mots ou semblables, qu'il seroit très convenable de marquer d'un accent *perpendiculaire*, pour distinguer ce Son de tous les autres Sons représentés par *e.*

11e. *Tems* : *è* de *fièr, chèr, fèr, altièr &c*, que je trouve plus long que *é* du 10e. *Tems.*

12e. *Tems* : Le Son qu'on désigne sous le nom de *a grave* et qu'on écrit *à*, come dans *màtin, un màt &c.*

13e. *Tems*: *e* qu'on nome *ouvèrt* ou *grave*, et qui s'écrit *è*, come dans *succès*, *procès*, *excès &c.*

14e. *Tems* : *e* encore plus *ouvert*, come dans *bête*, *tête*, *fa-îte &c.* On poûroit mètre dans cette classe qui formeroit le *maximum* de *l'échèle*, quelques autres Sons qui ne sont pas moins longs que cet *ê*, tels que *e-ú*, *ô*, des mots, *je-ûne*, *rôle*, et *á* de *árèt*, qui de la manière dont les Gens de loi le prōnoncent à Paris, seroit le Son le plus long de la Langue, &c.

Tous les autres Sons de la Langue Françoise qui n'ont pas été désignés précisément, entreroient dans quelques-unes de ces classes, selon leur durée respective, égale à celle de quelques-uns des Sons cités pour exemples.

Telle est à-peu-près, du moins dans notre Langue, la progression respective des Sons par raport à la *Durée physique* qu'exige leur mécanisme en toute prononciation donée, sur telle ou telle mesure qu'on voudra, et indépendament de toute Durée conventionèle, qui poûroit ou suivre la règle de la Durée physique, ou s'en écarter.

On sent l'impossibilité qu'il y auroit de tenter un pareil travail sur une Langue qu'on n'auroit pas parlée dès l'enfance, et qu'on n'auroit pas étudiée avec le plus grand soin. Une oreille plus délicate que la miène, trouveroit peut-être encore entre les *Durées* respectives des Sons de la Langue, des nuances intermédiaires qui ont pu

m'échaper. J'ai noté du moins toutes celles que j'ai senties.

Quant à la Durée *conventionèle*, dont la Durée *physique* doit cependant être la base, elle est, come remarque fort bien l'Auteur, beaucoup moins exacte et moins précise : elle se réduit a deux *tems* qui partagent toutes les Syllabes conventionèles en *longues* et en *brèves ;* mais ces *tems* ont chacun une latitude assez considérable, et ils renferment des Syllabes dont la Durée est physiquement très diférente.

36.

La Gramaire Latine de Port-royal observe, dit l'Auteur, [*page* 124.] *que pour faire qu'une syllabe soit longue par* POSITION, *il faut au moins qu'il y ait une des consonnes dans la syllabe même qu'on fait longue.* C'est-à-dire, qu'une Syllabe conventionèle, terminée en latin par une ou plusieurs Consones sonores, est longue par *position.*

Cette remarque, qui n'est que l'observation d'un fait, paroît à l'Auteur peu philosophique: mais pour moi, j'avoue que c'est la raison qu'il done de sa décision, que je qualifirois ainsi. *Deux consonnes*, dit-il, *ne peuvent appartenir à une même syllabe physique, et une consonne ne peut influer en rien sur une voyelle précédente.* Tout cela est fort juste, par raport aux Syllabes *physiques:*

mais c'est précisément ce dont il ne s'agit pas, dans le passage cité de la Gramaire de Port-royal : on n'y parle et on n'y doit parler que de Syllabes *conventionèles*. Or qui a jamais douté que deux Consones ne puissent apartenir à une même Syllabe conventionèle, come on le voit dans les deux Syllabes de *carmen* (car mèn) ? Qui a jamais douté que dans une Syllabe conventionèle, une Consone ne puisse très bien influer sur la Voyèle qui la précède ? C'est même parce qu'elle y influe, et qu'elle se prononce, acompagnée de son *schéva* ᵉ, avec cette même Voyèle, en un tems syllabique-conventionèl, que la combinaison entière, c'est-à-dire, la Syllabe conventionèle qui en résulte, devient longue par *position*, ou plutôt par *composition* ; à-peu-près come en musique deux *noires* sont, pour la durée, équivalentes à une *blanche*.

Quand même dans la Syllabe conventionèle devenue longue par *position*, la Voyèle garderoit toujours en elle-même sa quantité *physique* ; cela n'embarasseroit aucunement les partisans de Port-royal : ils poûroient répondre qu'un Son brèf auquel on unit, dans la Syllabe conventionèle, un autre Son, peut fort bien devenir long, au moins par convention : qu'il s'agit ici de faits qu'on ne peut contester pour les Langues Grèque et Latine : et que, surtout dans cette matière, les raisonemens ne peuvent détruire les faits.

L'influence de la Consone qui suit la Voyèle dans la Syllabe conventionèle, est telle sur cette même Voyèle, qu'elle va quelquefois jusqu'à en faire changer le Son, si, *physiquement* et à raison de son mécanisme, il se trouve trop bref. C'est ce qu'on voit en François dans nos Indicatifs *je mène, je lève &c*, des Verbes qui ont à l'Infinitif *mener, lever &c*: parce que, dans la prononciation ordinaire, on unit *n* et *v* à *me*, *le*, et l'on en forme une Syllabe conventionèle (*je mèn*^{e}, *je lèv*^{e} *&c*,) qui devient en quelque sorte longue par position. Et parce que les premiers *e e* des mots *mener, lever &c*, représentent des Sons physiquement trop brefs pour figurer dans une Syllabe longue, on les change en Sons physiquement plus longs. C'est par cette raison que nous autres François, nous prononçons en Latin *patre*, en donant à *E* le son de ce que nous apèlons *E fermé*, (*é, platré*); et *patrem, patres* en donant à *E* le son de notre *E ouvert* (*è, Jérusalèm, une Prèsse*).

La remarque de Port-royal, quoique censurée par notre Auteur, me paroît si juste, si généralement vraie pour le Latin; que telle Syllabe qui eût été longue, si elle eût été suivie d'une autre Syllabe començant par une Consone, devient brève, si cette même Syllabe comence par une Voyèle; parce qu'alors la Consone finale se détache de la Syllabe précédente, pour s'unir à la suivante. Ainsi, par exemple,

dans,

Luget mœsta Parens;

c'est,

Lū gĕt | mœs tă pă | rēns &c:

au lieu que dans,

Luget inexpletum:

c'est,

Lū gĕ tŭ | nĕx splē | tūm &c:

où l'on voit que l'instinct de la nature nous porte toujours à nous raprocher du vrai, et à revenir, autant qu'il est possible, à la syllabization physique.

Si Virgile a dit,

Date tela, scandite muros,

[Nouvèle GRAM: GÉNÉR. *page* 125]: c'est qu'il prononçoit et *scandoit* ainsi,

Dŭ tĕ | tē lās | cān dĭ tĕ | mū rōs;

et de même de tous les exemples semblables.

Le principe qu'on vient d'établir done la raison de la variation de Quantité (*durée*) qui s'observe par raport à quelques-unes de ces Syllabes apelées *comunes*, et qui sont longues ou brèves *ad libitum*, come le premier *a* de *patria*, l'*u* de *volucris &c.* Car selon que vous coupez, ou que vous étes censé couper les Syllabes, ces Voyèles devièment longues ou brèves. Ainsi dans ce vers,

Omne

Omne solum forti patria est, mihi patria cœlum,

le premier *a* du premier *patria* est brèf ; parce qu'on syllabise, ou qu'on est censé syllabiser,

ōm nĕ sŏ | lum fōr | tī pă trĭ | ēst mĭhĭ &c:

le premier *a* du second *patria* est long ; parce qu'on syllabise, ou qu'on est censé syllabiser ainsi,

. . . . . *mĭ hĭ | pāt rĭ ă | cœ lum.*

Et de même dans ce vers d'Ovide,

Et primo similis volucri, mox vera volucris:

la syllabization de *volucri*, est.... *vŏ lŭ | crī*; celle de *volucris*, est.... *vŏ | lūc rĭs.*

On a très bien fait d'acorder aux Poètes ces sortes de facilités, quand elles ne choquent pas trop les règles de la Durée physique. Il y auroit eu de l'inhumanité à ressèrer les entraves, dont ils se chargent volontairement pour nous plaire.

Je ne dois pas omètre ici une rétléxion qui confirme ce que j'ai établi, [*n°. 35.*] sur la difèrente Durée *physique* des *schévas*. J'ai dit qu'en général le *schéva* final d'une Syllabe conventionèle étoit plus marqué, plus long, que lorsqu'il étoit immédiatement suivi d'une Consone, dans la Syllabe conventionèle : et l'on voit éfectivement que la combinaison du *schéva* avec une Consone, rend toujours en latin la Syllabe longue dans le premier cas *vŏ | lūc rĭs* : au lieu que dans le second, le *schéva* est regardé come nul ; lorsque

d'ailleurs l'articulation de l'une des deux Consones combinées est légère et coulante, telle que celle de *l*, *r*, *s &c.* Voilà pourquoi les Syllabes *pro*, *fre*, *sty &c*, sont brèves dans les mots prŏ*fanus*, frĕ*mens*, stў*lum &c.*

L'Usage peut même étendre cette loi, jusqu'à faire brève une Syllabe qui comence par trois Consones, pourvu que dans ces trois, deux au moins soient très rapides et très coulantes, come dans strŏ*phium*, strĕ*pitus &c.*

37.

Ce n'est pas précisément parce que *o* est plus bref dans *parole* que dans *rôle*, [page 130.] que ces deux mots ne riment point; c'est qu'éfectivement ce sont deux Sons très diférens, quoique représentés abusivement par la même lètre. Au contraire, je ne blâmerois pas aussi rigoureusement que l'Auteur la rime de *tout* avec *goût*, quand *tout* seroit un peu plus brèf que *goût*; parce que c'est absolument le même Son *o-u*, dans les deux Mots *tout*, *goût*: or, c'est essencièlement l'identité de Son qui constitue la rime.

Notre Auteur auroit eu beau champ à s'étendre dans ce chapitre et dans les suivans, sur le mécanisme de notre versification, sur celui même de la versification des Grecs et des Latins, pris du côté de l'éfèt physique: mais il n'en dit presque rien, et c'est une omission qu'on poûroit lui reprocher.

CHAPITRE VI.

De l'Accent des syllabes.

N.° 38.

AVANT de nous engager à suivre les traces de l'Auteur dans ce chapitre ; tâchons de fixer la véritable acception du terme *accent*, qui, come une infinité d'autres, se prend en des sens fort éloignés, et jète par conséquent beaucoup d'obscurité dans les idées et dans le Langage.

On entend, ou du moins on devroit entendre par *accent*, tout ce qui concerne l'*intonation* : c'est-à-dire, le passage du *grave* à l'*aigu*, ou de l'*aigu* au *grave ;* soit dans le chant, soit dans la prononciation. Ce *passage* est réglé dans le chant par des tons fixes et commensurables, qui font de la Musique une sience de raports et de combinaisons, une branche des Mathématiques.

Ce *passage* du grave à l'aigu et de l'aigu au grave, est au contraire dificilement apréciable dans la prononciation et même dans la déclamation ; parce que la voix y monte et y descend trop rapidement et par des intervales trop raprochés, pour être aprécés. Cependant, l'impréssion du grave et de l'aigu est très sensible dans les inflexions de la voix de tout Home qui parle ou qui dé-

clame. La distinction s'en fait par un sentiment vif de l'oreille qui vient de l'*instinct ;* c'est-à-dire, de cette impulsion subite qui semble déterminer notre jugement sans examen, sur tous les objets soumis à nos sensations.

Les distinctions que nous venons d'établir, nous autorisent à diviser l'Accent en *musical* ou *tonique*, et en *gramatical :* mais ce dernier peut encore se subdiviser en quatre branches, dont trois sont conues depuis long-tems, et une quatrième a été ignorée jusqu'ici, au moins de tous les Gramairiens que j'ai lus. Les trois sortes d'Accens conus sont,

1°. l'Accent *prosodique* qui fixe, come on vient de le dire, plus par sentiment que par règle, la modulation de la prononciation relativement ou aux diférentes Syllabes comparées, ou à la même Syllabe que l'Usage peut faire articuler sur un ton tantôt plus grave tantôt plus aigu, selon les circonstances, et indépendament du mécanisme du Son qui forme cette Syllabe, ou des Sons qui entrent dans sa composition:

2°. l'Accent *pathétique* ou *oratoire :* celui-ci n'est plus de Syllabe à Syllabe ; il règle la modulation de la période entière et de tout le discours, par des inflexions propres aux diférentes passions qu'on veut peindre ou exciter. Cet Accent est l'ame de la déclamation : il part du cœur ; l'Art ne peut jamais le remplacer parfaitement :

3°. l'Accent *national* : c'est celui qui embrasse tout le système des inflexions de voix particulières à un Peuple, à une Nation, à une Province &c, dans la prononciation de leur Langue.

4°. Enfin l'*Accent* auquel je crois qu'on n'a pas encore fait atention, est un Accent que je nomerai *mécanique*, et dont il est facile d'établir l'existence.

L'air rendu sonore par l'action des organes de la voix peut être envisagé come ayant un son fixe et invariable : mais cet air sonore ne poûra garder ce son fixe que nous lui suposons, qu'autant que le canal par où il passe, restera lui-même fixe et invariable. Or je demande, si dans la formation des diférens Sons de la parole, le canal oral est fixe et invariable ? Ne voit-on pas au contraire qu'il change en général et de diamètre et de lóngueur, quand on passe d'un Son à un autre ? Il s'ensuit donc nécessairement que cet air vocal, lequel nous avons tout-à-l'heure considéré come un son fixe dans sa formation primitive, prendra diférens tons, selon les diférentes dimensions du canal par où il s'échapera. De-là une modulation dans les Sons de la parole ou voix modifiée ; modulation qui constitue ce que j'apèle *Accent mécanique ;* parce qu'il résulte uniquement, come on le voit, du mécanisme et du jeu des organes de la parole.

On peut se former une image sensible de tout ceci. Soit une anche de telle ou telle dimension

donée, mise en jeu par une émission d'air, laquelle soit fixe et déterminée. Il est évident que cette anche rendra toujours le même son, sans nulle espèce de variation. Voilà l'idée qu'il faut prendre de l'état de la voix, dans l'hypothèse où nous raisonons. La voix est en tout point semblable à cette anche suposée.

Mais si cette anche est successivement adaptée à des tuyaux de diférentes dimensions, le son varîra nécessairement : on entendra diférens tons plus ou moins aisés à aprécier, et qui suivront les loix conues des instrumens de leur espèce ; quoique le son primitif, provenant du jeu particulier de l'anche, n'ait nulement varié, par la suposition. Il faut encore ici raisoner de même pour la voix. Les diférentes dimensions que peut prendre, et que prend réèlement le canal oral dans la formation des Sons divers de la parole, rendent ce canal comparable aux diférens tuyaux adaptés successivement à l'anche dont nous parlions tout - à - l'heure : l'éfèt doit donc être entièrement semblable de part et d'autre.

Cette Théorie évidente en elle-même, devient, pour - ainsi - dire, palpable par les faits. Comparons les Sons *i* et *ê*, *i* et *o-u* des mots ici, *bête*, o-u*bli* &c. Qui ne conviendra que *i* est plus aigu que *ê* et que *o-u*, par la raison seule de son mécanisme, et en suposant une parfaite égalité dans l'émission primitive de la voix, qui forme ces

trois Sons comparés? Mais l'observation démontre que *i* exige le canal et le plus court, et du plus petit diamètre: et que, des deux autres Sons *ê*, *o-u*; *ê* demande le plus grand diamètre, et *o-u* la plus grande longueur dans ce même canal. Le canal oral rentre donc dans les principes des jeux d'orgue *, et en général dans les principes de tous les instrumens à vent, où le son primitif étant suposé fixe, les tons se règlent selon les dimensions des tuyaux.

Il est aisé d'apliquer ce qui vient d'être dit sur les Sons *i*, *ê*, *o-u*, à tous les autres Sons de la parole qu'on voudra comparer. Nous avons dû

* Les variations qui résultent de la longueur des tuyaux d'orgue, sont les plus sensibles: elles suivent à très peu près la raison des longueurs des tuyaux. Ensorte qu'un tuyau dont la longueur est moitié de celle d'un autre, est à l'octave de ce dernier, et ainsi des autres raports qui sont les mêmes que ceux des cordes sonores. Mais les variations qui proviènent des diférens diamètres des tuyaux, sont aussi très réèles; quoique plus dificilement apréciables, quand ces diamètres ne difèrent que par de petites quantités.

L'Home le plus éclairé sur cette matière, et qui joint l'expérience à la théorie, Dom Bédos que j'ai consulté, m'a assuré que dans les jeux de *bombardes*, de *trompètes* et de *clairons*, lesquels ont une sorte d'analogie avec le mécanisme de la voix de l'Home, le son varie sensiblement, c'est-à-dire, de deux à trois tons, selon les variations du diamètre ou de l'angle que forment les parois du tuyau de ces jeux; le ton primitif de l'anche de ces mêmes tuyaux étant toujours suposé le même.

Il suit delà que, come rien dans la Nature ne se fait *par saut*, toute diminution du diamètre dans un tuyau sonore, rend le son nécessairement plus aigu; quoique l'oreille n'ait pas toujours assez de finesse pour l'*aprécier*, ni quelquefois même pour le *sentir*.

prendre les *extrèmes* de ces Sons, pour faire mieux comprendre notre idée : mais il est certain que dès qu'il y aura variation dans les dimensions du canal oral, il y en aura nécessairement dans l'Accent *mécanique* de ces Sons.

Il seroit donc possible de classer les Voyèles : (car ce ne peut être que sur ces Sons que tombe l'Accent; les Sons-transitifs ou Consones n'en étant point susceptibles, à cause de leur peu de durée) il seroit, dis-je, possible de classer les Voyèles, et d'en former une sorte d'Échèle *tonique* qui suivroit à-peu-près cet ordre :

é *â* *è* (succès) *è-n* *a-n* *è* (père) *o-u*

e-u *e-u-n* *ô* *o-n* *u* *e-u* (le jeu)

a (après) *o* (une bote) *é* [e] (un fat, un as)

(On ne tient pas compte des autres *schevas* [Voyez *échèle de la Durée physique des Syllabes* n°. 35.] presque aussi rapides et aussi fugitifs que les Consones.)

i (*ici*) [i] après *l mouillée* (i-l, *orteil*, *or tè* l-ie.)

Pour disposer cette échèle, nous n'avons eu besoin que de suivre les degrés de diminution du diamètre et de la longueur du canal oral : ce sont ces dimensions qui déterminent le plus ou le moins de gravité des Sons, dans l'Accent *mécanique*.

Il est donc certain qu'indépendament du ton primitif de la voix de celui qui parle, et quand même il s'étudîroit à prononcer la suite des Voyèles que nous venons d'exposer, sans doner à sa voix la moindre inflexion (ce qui n'est pas dificile à exécuter, si on maintient le larynx dans une même élévation, sans le faire ni monter ni descendre) ces Sons deviendront de plus en plus aigus; et cela par leur nature même et par la nécessité de leur mécanisme.

Ce seroit une mauvaise dificulté que de ne pas vouloir admètre la sorte d'Accent que nous venons d'établir, à cause de l'impossibilité où l'on seroit de le *noter*, et peut-être même de le sentir bien distinctement de *son* à *son*, dans tels Sons de l'*échèle* très voisins les uns des autres. Car il en est à-peu-près ainsi de tous les Accens gramaticaux *prosodiqùes*, *pathétiques*, *nationaux*, dont persone n'a cependant jamais nié la réalité.

L'Usage même tout confus et tout inexact qu'il est en cette partie, semble n'avoir pas entièrement méconu notre Accent *mécanique*: et c'est ce qu'indiquent les dénominations donées à certaines Voyèles dites, *A grave*, *A aigu*; *E grave*, *E aigu*.

On a senti la diférence de ces Sons comparés qui n'ont rien de comun, que d'être représentés abusivement par les mêmes lètres; et l'on a tiré cette diférence, du caractère dominant de ces Sons, de l'impréssion qu'ils faisoient comparativement sur

l'oreille. De-là les dénominations de *grave* et d'*aigu* qu'on leur a fait prendre, et qui leur conviènent à très juste titre, ainsi que nous venons de l'établir. On a voulu même diférencier ces Sons aux yeux, par des signes qui ont pris le nom des choses qu'on vouloit exprimer, et qu'on a apelés *Accent grave* (`), *Accent aigu* (´).

On ne poûroit pas non plus objecter avec raison, que ce que nous prenons pour le *grave* et l'*aigu* dans les Sons *i*, *ê* &c, n'a raport qu'à la *quantité* ou à l'*intensité* du son, qu'à ce qu'on nome le *fort* et le *foible* dans le son.

Le *fort* et le *foible* dans le son ne se règlent pas par les dimensions du corps des instrumens comparés, come on a vu que nous l'avons fait par raport à l'Accent *mécanique*. C'est, en gardant certain milieu, le plus ou le moins d'air sonore lancé dans le corps de ces instrumens à vent, qui en *fortifie* ou qui en *afoiblit* le son et les tons. Il en est de même des Sons comparés de la parole : *i* plus aigu que *ê*, peut devenir ou plus fort ou plus foible que *ê*, et au contraire ; selon qu'on prononcera l'un ou l'autre de ces deux Sons, toutes choses égales d'ailleurs, avec une plus ou moins grande *effluence* d'air vocal. C'est-là l'unique sens qu'on devroit doner au terme *quantité* dans le langage gramatical, ainsi qu'on l'a déja observé : [n°. 34.] ce terme exprimeroit alors le plus ou le moins de dépense d'air vocal dans l'é-

mission de tels ou tels Sons comparés ; ce qui les rend ou plus *forts* ou plus *foibles.*

Il est cependant vrai qu'un Son grave peut, dans le fait, être plus aigu qu'un autre Son auquel on le compare, lorsque ces deux Sons ne sont l'un grave, et l'autre aigu, que par leur mécanisme : c'est-à-dire, qu'il est possible de faire monter la voix de *i* à *è* dans le mot *Inès*, je supose :

Vous pleurez belle *Inès* &c:

mais cela ne peut ariver que dans un autre ordre d'Accens ; dans l'Accent prosodique, pathétique ou musical par exemple : parce que ces Accens, sur-tout le dernier, ont une marche bien plus sensible que celle de l'Accent mécanique, et qu'ils peuvent conséquament dominer ce dernier. Alors il y a véritablement *contre-sens* dans ces sortes d'Accens ; et c'est une faute comparable à celle qui n'est que trop ordinaire à nos Compositeurs de musique, lesquels nous alongent gauchement des Syllabes brèves ou par le mécanisme, [*n°.* 35.] ou par la convention gramaticale.

L'Accent prosodique, et le musical ou tonique procèderont d'une manière d'autant plus parfaite, qu'ils s'acorderont plus exactement avec l'Accent *mécanique.* C'est l'acord de ces diférens Accens qui porté au dernier point de régularité par l'oreille délicate des Grecs, faisoit sans doute, un des principaux charmes de leur prononciation,

de leur déclamation et de leur chant : car les principes de ces trois Arts sont comuns ; et les Grecs n'imaginoient pas qu'on pût les séparer.

Ces réfléxions générales sur l'Accent, nous dispenseront de nous étendre beaucoup sur le texte de l'Auteur, qui dans tout ce chapitre ne dit presque rien de lui-même, et ne parle que d'après les autres.

39.

Quoiqu'en dise l'Auteur, [*page* 138.] nos mots *mâtin*, *matin* ; *je-ûne*, *je-une* ; *un hôte*, *une hote* &c, diférent entre eux par les Sons *â*, *a* ; *e-û*, *eu* ; *ô*, *o*, dont le mécanisme n'est certainement pas le même, indépendamment de toute considération d'Accent. On auroit beau dans ces vers,

Souvent un gros *mâtin*
M'éveille le matin :

chanter, déclamer, prononcer de manière à doner toutes les modulations possibles à *â* de *mâtin* et à *a* de *matin* : l'impréssion de ces deux Sons sur l'oreille, ne seroit jamais la même ; parce qu'ils diférent autant par leur formation mécanique, qu'ils poûroient difèrer par les divers Accens qu'on voudroit leur doner. L'équivoque n'est assurément ici que pour les yeux ; encore est-elle suffisament levée par le signe particulier que

l'Usage fait mètre sur *a*, *e-u*, *o &c*, de *matin*, *je-ûne*, *hôte &c.*

Ce ne sont donc pas là les sortes d'exemples qu'il faloit oposer à la pratique des Chinois, qui prènent le *même mot* en cinq acceptions diférentes, distinguées seulement par la variété de l'intonation; puisque *mâtin* et *matin*, *jeûne* et *jeune &c*, ne sont pas les *mêmes mots.* Il faloit chercher (supposé qu'il y en ait dans notre Langue ou dans toute autre) une Syllabe, un Mot incontestablement les mêmes, qui en diférentes circonstances, se trouvassent tantôt élevés, tantôt abaissés. Tels seroient, par exemple, nos véritables homonymes *son* (de la farine), *son* (objèt de l'ouie) *fin* (borne, terme), *fin* (rusé) &c; si l'Usage avoit voulu, ce qu'il auroit peut-être dû vouloir, les distinguer par une intonation diférente.

40.

L'ACCENT MUSICAL est une inflexion de voix de même genre que l'Accent prosodique; puisqu'il consiste pareillement à élever le ton ou à le baisser. [page 143.]

Tout cela est incontestable quand on entend bien la question, et qu'on restreint l'Accent *prosodique* à signifier l'Accent qui règle l'élévation ou l'abaissement volontaires de la voix sur tel ou tel Son, sur telle ou telle Syllabe; en conséquence

des diférens degrés d'ascension et de descension du larynx : alors cet Accent *gramatical* est à la prononciation, à la déclamation &c, ce que l'Accent *musical* est au chant proprement dit. Mais si on entendoit par Accent prosodique, le grave ou l'aigu, résultant du mécanisme propre et nécessaire des Sons de la parole, lequel constitue notre Accent *mécanique*, cela seroit faux; puisqu'il est possible, ainsi qu'on l'a expliqué, [*p.* 435.] que, de deux Voyèles l'une aigue et l'autre grave par leur mécanisme, la première deviène *prosodiquement*, et *musicalement* plus grave que la seconde.

Il n'y a en ceci rien de contradictoire; parce que la cause qui détermine l'Accent *mécanique*, est diférente de celle qui détermine les autres Accens. L'Accent *mécanique* vient uniquement du jeu des organes de la parole, lesquels présentent à l'air vocal un canal de telle ou telle dimension. L'Accent prosodique, le musical et tous les autres Accens, dépendent au contraire, come on vient de le dire, des diférens degrés d'élévation ou d'abaissement du larynx, lesquels dirigent l'intonation de la voix, ainsi qu'on le démontre dans un *Traité de la Voix humaine*, qui poûra être publié un jour. L'Accent prosodique, et surtout le musical, libres dans leur marche, et ne se règlant que sur le goût, sur la convenance, peuvent devenir vicieux par l'abus toujours voisin de l'indétermination. L'Accent *mécanique* est constament tel qu'il doit être.

Il est relativement à chacun des Sons de la parole, fixe et invariable ; parce que chacun de ces Sons tient à des procédés fixes et invariables.

CHAPITRE VII.

De la Prosodie des mots.

N.° 41.

TOUT ce que l'Auteur dit en ce chapitre, pour prouver que l'*aspiration* n'est pas du ressort de la Prosodie, étant apuyé sur le système qu'il a embrassé relativement à *H*, se trouve réfuté d'avance, par ce qu'on a dit de *H*. [n°. 19.] Il en résulte que l'Abbé d'Olivet a eu grande raison, quoique l'Auteur pense diférament, [*pages* 155, 164.] de ranger l'Aspiration dans le domaine de la Prosodie ; puisqu'il est vrai que l'Aspiration afecte le son en lui ajoutant seulement une modification particulière, comparable à celle de l'*accent*, de la *durée* et de la *quantité* : au lieu que la Consone se combine, come il a été dit bien des fois, avec la Voyèle, en faisant entendre un son très réèl, et très distinct de la Voyèle ; quoiqu'inséparable de cette même Voyèle, en vertu des loix du mécanisme. Il n'y a donc absolument aucune comparaison à faire de

l'*Aspiration* avec la *Consone* : la comparaison, come on vient de l'avancer, seroit infiniment plus juste de la première avec l'*accent*, la *durée* ou la *quantité*. * Le sentiment de l'oreille a mieux conduit l'Abbé d'Olivet sur cette question, que notre Auteur ne l'a été par ses spéculations.

42.

Au lieu de l'apareil d'érudition qu'on trouve *page* 158 *et suivantes*, sur l'étymologie d'*Accent*, de *Prosodie*, et sur les parties que comprend la Prosodie ; l'Auteur eût mieux fait, je pense, de nous doner de bons principes sur tous ces objèts, de fixer les idées sur la nature du *mètre* du *rythme*, du *nombre* tant oratoire que poétique, et en un mot sur tout ce qui est du ressort de l'harmonie dans les Langues. Il y étoit obligé; puisqu'il se proposoit, dans la première partie de sa Gramaire philosophique, de traiter des *Élémens de la parole*, en tant qu'ils afèctent l'oreille : et d'ailleurs, les objèts que nous venons d'indiquer ne sont pas, en général, ceux sur lesquels on a le plus de lumières. L'Auteur convient lui-même [*p.* 162] qu'il seroit utile de réunir une infinité de théories éparses sur ces matières. Que ne le faisoit-il donc ? Ou ce qui eût sans doute été plus avantageux pour

* *Voyez* Note *b* page 17, et n°. 14, 19, 25 &c.

le

le Public, que ne lui ofroit-il ses propres réfléxions sur ces objèts ? L'Auteur reconoît dans un autre endroit, [*page* 214.] que son travail ayant pour but *la communication de la pensée par la* PAROLE *et par l'*ÉCRITURE, tout ce qui a raport à ces deux parties *devient une portion essencielle* de sa Gramaire.

CHAPITRE VIII.

Des Lettres, de l'Alphabet, & de l'Orthographe en général.

N.° 43.

Il est certain que les *Lètres* et les *Sons* élémentaires représentés par les lètres, sont deux choses très diférentes. Il arive néanmoins tous les jours, come l'observe l'Auteur, [*page* 169.] que sous le nom de *lètre*, on désigne, sans équivoque, et le signe et la chose signifiée ; parce que les circonstances déterminent toujours sufisament le sens de l'Écrivain : le livre de notre Auteur en fournit plus d'une preuve. Il eût donc pu se dispenser de censurer [*pages* 14, 43 *&c.*] ceux qui, en traitant des Sons des Langues, ne s'assujé-

tissent pas à la distinction dont on vient de parler. C'est une petite contradiction qui a déja été relevée. [*n°.* 1.]

44.

Il résulte de la différence d'organisation, une différence considérable dans les sons élémentaires dont les peuples font usage. [page 172.]

Je n'aperçois pas cette *diférence considérable* dans les Sons élémentaires des Langues. Je remarque au contraire par-tout le même fonds de Sons élémentaires à un fort petit nombre près. La diférence tombe, non sur le mécanisme essenciel de ces Sons, mais sur des circonstances accidentèles qui n'en changent point la nature. Ces circonstances accidentèles sont à-peu près comparables à ces diférences d'articulation qui toutes légères qu'elles sont dans un même peuple, dans une même famille &c, mètent autant de variété dans la voix, qu'il s'en trouve dans les traits de la figure. On prononce les mêmes Sons; mais chacun les prononce selon son organisation qui n'est jamais parfaitement la même d'individu à individu.

45.

Que veut dire M. Diderot dans ce passage cité par l'Auteur, [*page* 173.] *il n'y a pas un*

organe de la parole qui n'ait mille fois plus de latitude et de variété qu'il n'en faut, pour répandre des différences surprenantes et sensibles dans la production du son?

Qu'est-ce que *la latitude des organes de la parole?* Il me semble qu'il eût été à propos de relever cette expression impropre et obscure : aussi bien que ce que dit M. Duclos, et qui se trouve deux pages plus haut, sur la perfection de l'Ortographe à sa naissance. Peut-on assurer, come le fait M. Duclos, qu'aucun Son n'échapa à l'Inventeur de l'écriture *littérale?* L'esprit humain ne procède pas ainsi : nul Inventeur, en quelque genre que ce soit, qui n'ait laissé beaucoup à perfectioner. Et nous-mêmes, à peine conoissons-nous les Sons de nos Langues, que nous avons tant méditées, tant aprofondies. L'ortographe défectueuse des Langues Orientales, lesquelles sont aparament des plus ancièmes, renverse entièrement l'opinion de M. Duclos. Car que penser d'une Ortographe qui ne représentant que la moitié des Sons de la parole, imposoit l'obligation de deviner le reste? Je n'ignore pas que cette tâche dificile pour nous, ne l'étoit pas pour des Peuples à qui ces Langues étoient familières; mais je sais aussi que nulle Ortographe ne poûra passer pour parfaite, qu'autant qu'elle sera l'image fidèle de la prononciation, qu'elle en représentera tous les traits, et, s'il est permis

de parler ainsi, jusqu'aux linéamens les plus déliés. [*Voyez* n°. 48.]

46.

On ne voit pas trop le but que se propose l'Auteur *page* 177 *et suivantes*. Il a l'air de combatre les sentimens de M^rs^. Duclos et du Marsais sur les réformes à faire dans l'Ortographe; et il finit cependant par conclure à-peu-près les mêmes choses que ces deux Écrivains. Il va jusqu'à proposer un nouveau systême d'Ortographe qu'il supose sans doute possible, lequel obviroit selon lui, aux abus actuèls. [*page* 190.] On peut donc dire que sur l'objèt de la réforme de l'Ortographe, il est allé beaucoup plus loin que les Auteurs qu'il paroît censurer. Car ils se sont contentés de déplorer l'ineptie de l'Ortographe comune, d'en montrer les inconvéniens et les abus, et de réfuter les mauvaises raisons qu'on poûroit avancer pour la maintenir. Ils ont tout au plus hasardé quelques légères innovations et se sont bornés à faire des vœux pour une réforme générale. Il est impossible de blâmer une pareille conduite: notre Auteur la tient lui-même dans le fait, et rend par-là un homage glorieux à la vérité. C'est à lui de voir coment il se sauvera du reproche d'être tombé en contradiction avec lui-même. Il prétend que ce qu'il avance n'est qu'un simple projèt. Les deux Auteurs qu'il combat en

ont fait encore moins. Car, quoique persuadés des abus et des inconséquences de l'Ortographe vulgaire, ils s'y soumètent dans la *pratique*, avec presque autant d'exactitude que le comun des Écrivains. [*Voyez* n°. 4, 50, 51 &c.]

Les Philosophes les plus zèlés pour la réforme de l'Ortographe, ont une entière déférence pour l'Usage reconu et établi, dans tout ce qui est du ressort de la prononciation. [*page* 183.] Mais c'est par une suite de cette même déférence qu'ils désireroient que l'Ortographe suivît tous les changemens de la prononciation ; parce qu'ils sont convaincus que la Langue *écrite*, suposant nécessairement la Langue *parlée*, l'essence et la perfection de la première est de représenter la seconde avec toute l'intégrité et toute la précision possibles. L'Usage, s'il étoit conséquent, ordoneroit donc autant de mutations dans la Langue *écrite*, qu'il en admèt dans la Langue *parlée*. Il arive au contraire des révolutions fréquentes dans la prononciation ; et il faut des siècles pour en introduire dans l'Ortographe.

Je conviens avec l'Auteur qu'il n'est pas aisé de faire adopter un nouveau systême d'Ortographe. Mais, de bone foi, a-t-on jusqu'ici présenté au Public aucun projèt assez solidement établi, pour que l'exécution en fût désirée ? Au reste, quelque excellent systême d'Ortographe qu'on proposât, il est évident qu'il faudroit encore beaucoup

de ménagement pour la prévention et pour la routine. On ne poûroit comencer la réforme que par les Enfans qui ont le double avantage de n'avoir nul préjugé, ni rien à désaprendre en cette matière. Ils trouveroient infiniment plus de facilité dans une Ortographe systématique et raisonée, que dans une Ortographe aussi vicieuse que la nôtre, laquelle, si l'on y prend garde, fait la plus grande dificulté de la lecture. [nº. 52, 54 &c.]

47.

L'Auteur compare [*page* 180.] les innovations qu'on voudroit faire dans l'Ortographe ou la Langue *écrite*, à l'introduction de nouveaux mots dans la Langue *parlée :* cela me paroît manquer de justesse. Ce sont les innovations qu'on voudroit introduire dans la *prononciation*, qu'il eût falu oposer à celles qu'on voudroit introduire dans l'*Ortographe*. Que les mots soient *nouveaux*, qu'ils soient *anciens ;* cela est absolument étranger à la question. Les premiers seroient toujours soumis et dans la prononciation et dans l'Ortographe, aux règles bones ou mauvaises que chacun d'ailleurs se seroit faites sur ces deux objèts.

48.

Il est certain que les Articulations ou Consones difèrent entre elles, et qu'elles répandent

beaucoup de variété dans les Sons de la parole : mais je ne sais pourquoi l'on refuseroit le même avantage aux Voix ou Sons-fixes. Il me semble qu'il y a bien autant de variété entre les derniers qu'entre les Consones ou Sons-transitifs. Si quelques Sons-fixes paroissent se confondre ; la même chose n'arive-t-elle pas à certaines Consones, aux *fortes* et aux *foibles*, par exemple ? Y a-t-il en éfèt plus de diférence entre *p* et *b*, *t* et *d* &c ; qu'entre *â* (*âtre*), et *a* (*ami.*) &c ? Je crois donc, pour parler le langage de l'Auteur, [*page* 188.] les Voix ou Sons-fixes aussi *distincts* et aussi *distinctifs*, que les Articulations ou Sons-transitifs peuvent l'être.

Si les Orientaux n'écrivoient pas comunément les Voyèles, [*page* 189.] il me semble que c'étoit un défaut d'Ortographe excusable à la vérité, dans les premiers essais de l'écriture *littérale* ; mais un défaut qu'on auroit dû coriger chez les Orientaux, come on l'a fait depuis chez les autres Nations ; quoiqu'il reste encore bien des choses à desirer sur cet objèt. [*n°.* 45, 49.]

En un mot, je regarde les Voyèles come parties aussi essencièles des Langues, que les Consones : et de même qu'on peut écrire sans représenter les Voix ou Sons-fixes ; on poûroit absolûment aussi écrire sans peindre les Articulations, les Sons-transitifs ; ou se contenter de les désigner par des points et autres signes quelconques : c'est ce qu'on

a été enfin obligé de faire pour les Voyèles ou Sons-fixes, afin de faciliter la lecture des Langues Orientales. Les Gramairiens qui se sont exercés sur ces Langues, ont apelé ces points représentant les Voyèles, *matres lectionis* : [*Voyez* GRAM : GÉNÉR : *Tome* 1. *page* 226.] ce qui prouve que ces Gramairiens ne regardoient pas l'absence ou la présence des Voyèles, come une chose indiférente dans l'Ortographe, et pour la lecture.

49.

L'AUTEUR paroît aprouver [*page* 190.] le sentiment de P. Buffier, qui pense qu'on peut suivre la nouvèle Ortographe au préjudice de l'anciène, quand les sentimens sont à-peu-près partagés entre les deux usages. Que l'Auteur conviène donc que jamais le partage n'auroit lieu, si des Écrivains un peu hardis ne tentoient la correction de l'ancien usage, lorsqu'il est universèlement établi : que l'Auteur avoue donc qu'on doit savoir quelque gré à ceux, qui les premiers, bravent la contradiction de l'Ignorance et de la Routine.

Il me semble voir ici le progrès des *Opinions probables*, si ingénieusement décrit par Pascal [VIe. *Lettre provinciale*]. Un Docteur *grave* tel que M. du Marsais, M. Duclos &c, proposent ou hazardent un léger changement dans l'Ortographe usuèle. On s'élève d'abord contre eux : cela est dans l'ordre. Insensiblement les yeux s'acoutument à la nou-

veauté : les Savans se partagent ; et alors, selon notre rigide Auteur, il est au moins permis de choisir entre le vrai et le faux. Mais il faut croire que le progrès va plus loin ; qu'enfin vient un tems où le choix n'est plus permis ; où l'on est obligé d'écrire corectement et conformément à la raison qui n'est jamais oposée au bon usage.

C'est d'après ces principes, que je me suis déterminé à suivre dans l'impréssion de cet Ouvrage, l'Ortographe la moins défectueuse de celles que l'Usage semble avoir autorisées. Cette Ortographe est encore si éloignée de la perfection, que bien des Lecteurs n'y auront peut-être pas pris garde. En éfèt, tout s'y réduit 1°. à la supression des doubles lètres inutiles, excepté dans les mots fort courts et fort comuns, come *cette*, *celle*, *quelle* &c, qui devroient s'écrire *cète*, *cèle*, *quèle* &c. Il faut espérer qu'on y viendra peu-à-peu : mais c'est à des Docteurs plus *graves* que moi, à acréditer une réforme qui choque un peu trop le préjugé des yeux : 2°. à avoir très rarement représenté certains Sons par leurs lètres propres : à avoir écrit, par exemple *évidament*, au lieu d'*évidemment* ; *essencièl*, au lieu d'*essentièl* &c : 3°. à faire un assez fréquent usage des *accens* pour différencier les divers Sons de nos *e e* ; ce qui est aumoins fort utile aux Étrangers, qui méritent des atentions pour l'honeur qu'ils nous font de cultiver notre Langue : 4°. enfin à employer cons-

tament le petit *s* au lieu du grand *ſ*; et à décomposer toutes les lètres unies par des *traits montans*, par exemple, à écrire, *et*, au lieu de, *&*; *action*, au lieu de *action &c.* Cette réforme ne touche pas essencièlement à l'Ortographe: mais on l'a adoptée; parce qu'elle n'est pas entièrement inconue dans l'*Imprimerie*; et qu'elle est plus agréable à l'œuil. La lumière alors circule et joue librement, pour-ainsi-dire, autour de chaque lètre: les caractères en devièneut plus distincts: les lignes sont moins hérissées de ces traits montans et descendans, qui ne ressemblent pas mal à des épines: elles aprochent plus du parallélisme qui fait l'agrément de ces belles inscriptions antiques, de ces Manuscrits précieux, où l'on ne voit que des Majuscules, au lieu de ces petites lètres *à têtes* et *à queues* que nous employons maintenant.

Telles sont les seules libertés qu'un Écrivain d'une aussi foible autorité que moi, a dû se permètre. Ce n'est pas que je ne sente, come un autre, tout ce qu'il y auroit à faire pour la réforme de l'Ortographe, et j'ai eu soin de l'insinuer plusieurs fois dans le cours de cet Ouvrage. [n°. 1, 12, 20, 22, 23, 53 *&c.*]

50.

C'est aux Étymologistes, dit notre Auteur, [*page* 192.] à puiser les principes de leur art dans l'histoire même de l'Ortographe; ils ne doivent

pas, pour leur comodité, entretenir et perpétuer la mauvaise Ortographe.

En faveur de la justesse et de la vérité de cette décision, on doit pardoner à l'Auteur quelques endroits de son Ouvrage qu'on poûroit trouver en contradiction avec ce qu'il avance très judicieusement ici. En éfèt, tout ce qu'on objècte contre la réforme de l'Ortographe et à l'avantage de la Sience étymologique, porte à faux; car, en suposant l'utilité et l'importance de cette Sience, les livres imprimés aujourd'hui ne seroient pas anéantis : chacun poûroit donc les consulter, et en faire l'usage qu'il voudroit. D'ailleurs si la Sience devenoit un peu plus dificile; cela même tourneroit au profit de l'amour-propre des Étymologistes.

51.

Il est impossible d'acorder qu'*à la rigueur notre alphabet pourroit suffire* [page 197.] pour une Ortographe régulière; puisqu'il est démontré que nous avons beaucoup plus de *Sons distincts*, qu'il ne contient de *Caractères diférens*.

CHAPITRE IX.

De l'assemblage des lettres & des manières de lire.

N.° 52.

L'AUTEUR ne paroît pas avoir bien pris le sens d'un passage du *Traité des Sons de la Langue Françoise*, qu'il cite *page* 210. On peut tirer de ses objections les mêmes conséquences précisément, que du texte qu'il critique : savoir 1°. que la méthode d'épeler proposée dans la Grâmaire générale, de Port-royal et pratiquée depuis par M^rs^. Dumas, de Launay &c, est préférable à l'anciène qui est encore la plus usitée, tout absurde qu'elle est : 2°. que la méthode d'épeler de Port-royal est encore défectueuse, en ce qu'elle introduit dans l'épellation, des Sons faux et qu'on doit retrancher dans la lecture.

Je trouve notre Auteur plus conséquent, lorsqu'il dit que dans le systême de son Adversaire, il y a autant d'élémens à aprendre qu'il y a de Syllabes usitées dans une Langue ; ce qui est véritablement ne plus doner d'élémens. On ne peut alors se promètre d'autre avantage, que celui de ranger les Syllabes dans un ordre méthodique : mais cela ne

sufit pas ; c'est évidament doner la lecture elle-même pour élémens de la lecture, puisque lire n'est autre chose, que prononcer successivement les Syllabes qui se présentent.

Aussi quelques Auteurs et entre autres un Anonyme [*Journal œconomique Juill* : 1767.] ont-ils déclaré sans détour que la meilleure méthode de lecture, étoit de n'en point avoir ; et qu'il faloit comencer par mètre des livres dans les mains des Enfans, sans autre préliminaire. L'Anonyme que je viens de citer, veut qu'on leur écrive sur de petits morceaux de papier, le nom des choses qui leur sont le plus familières ; et qu'on augmente peu-à-peu cette provision de mots : qu'on leur écrive ensuite de petites phrases bien intelligibles, et qu'on les ameine insensiblement à lire des discours suivis, à lire courament.

L'Anonyme n'a sans doute pris ce parti désespéré, que parce qu'il a été frapé de l'inconvénient des méthodes ordinaires, où en général on analyse trop ; et où l'on charge plus ou moins l'épellation de Sons superflus et absurdes. Mais ne tombe-t-il pas dans l'inconvénient contraire, qui est de ne rien analyser ? Ne poûroit-on pas dire que l'Anonyme et ses partisans aiment mieux trancher la dificulté, que de s'apliquer à la dénouer ?

Suposons que l'Anonyme n'entendît rien à la danse ; croit-il que le moyen de le faire danser, fût de lui montrer des danses figurées, et d'exiger

qu'il les imitât, sans autre préliminaire ? A-t-on jamais comencé à peindre, par faire des Tableaux? Ne faut-il pas que la main s'exerce long-tems à dessiner, et à tracer d'abord les traits les plus simples ? Nul art qui n'ait ses principes, lesquels se réduisent tous à l'analyse des élémens propres de cet art. Quant à ceux de la lecture, il y a un *milieu* entre analyser mal, come on le fait encore assez généralement; et ne point analyser du tout, come l'Anonyme le conseille : c'est d'analyser bien; et pour cela de chercher à conoître les véritables principes de l'Art de lire.

Pesons un peu en détail les raisons de l'Anonyme. Ce ne sera point une digression, puisque l'Auteur de la Nouvèle GRAMAIRE GÉNÉRALE que nous suivons pas à pas, nous a conduits à examiner les diférentes méthodes d'enseigner à lire; et que lui-même done là-dessus quelques préceptes que nous discuterons, après avoir exposé nos propres vues.

Voici un des raisonemens de l'Anonyme. Lorsque vous voulez faire conoître un habit à un Enfant, vous êtes-vous jamais avisé de lui montrer séparément les paremens, les manches, les poches, les boutons &c ?

Non sans doute; parce que tout cela n'est pas un habit, et qu'un habit est la réunion de toutes ces choses : come le bouton est l'assemblage du bois, des fils, ou de l'étofe qui le recouvre, &c.

Mais cette comparaison est absolûment étrangère au système que nous combatons. Les Sons qui forment les Mots et le Langage, sont tous indépendans les uns des autres, et ne peuvent être prononcés que successivement. L'analyse en est donc non-seulement permise; elle est même nécessaire. Tout le secrèt de l'Art consiste à la bien faire, en suivant dans cette opération le procédé de la Nature.

Autre raisonement de l'Anonyme : pensez, dit-il, que quand vous lisez, vous ne lisez que des mots et des phrases entières, et non pas des lètres et des syllabes; et que quand vous chantez, vous saisissez tout à la fois des mesures entières, et non pas de simples notes.

Les mots, les phrases &c, n'étant absolument, come on vient de le dire, qu'une suite ou un assemblage de Sons ou de Syllabes, on ne peut en lisant des mots, lire autre chose que des Sons et des Syllabes. Sans doute, on ne lit point les *lètres* de la manière dont on les fait comunément lire aux Enfans; c'est-à-dire en donant à ces lètres leur nom alphabétique, ce qui est le comble de l'absurdité. Mais on lit les Sons représentés par les lètres; et dans ce sens, on lit véritablement les *lètres*. Il est tout aussi faux que quand on chante, on saisisse tout à la fois des mesures entières. Si ces mesures sont composées de plusieurs tons, on chante successivement les *tons* représentés par chaque note; come on prononce successivement

les *sons* représentés par chaque lètre. Par exemple, lorsqu'on lit *vanité*, *Dieu &c*; il est impossible de prononcer ces mots, en un seul tems physique. [*n°*. 11, 14, 19 *&c.*] On lit nécessairement *va ni té*: *Di e-u &c*, avec plus ou moins de rapidité, et parconséquent en laissant plus ou moins d'intervale entre les Sons *va ni &c*. Mais on démontre physiquement, que de quelque manière qu'on s'y prène, on mètra toujours un repos entre ces diférentes Syllabes. Ici, la cause de l'erreur est qu'il y a une infinité de gens (et l'Anonyme est sans doute de ce nombre) à qui un repos très court, paroît absolument nul.

Enfin pour renverser tout ce beau systême, c'est assez d'observer qu'il ne peut doner aucune facilité aux Enfans: parce que pour toute introduction à la lecture, il présente la lecture même; et que, pour qu'un Enfant aprît à lire par cette voie, il faudroit, en quelque façon, lui aprendre à lire tous les mots d'une Langue.

Je conviens cependant, que, come le nombre des Syllabes n'est pas infini, et qu'il n'est nulement comparable à celui des Mots; l'Enfant ne poûroit voir un grand nombre de Mots, sans retrouver souvent les mêmes Sons et les mêmes Syllabes, qu'il analyseroit insensiblement de lui-même; ce qui lui faciliteroit la lecture des Mots nouveaux, où il retrouveroit des Sons, des combinaisons de Sons, qui lui seroient déja conus. Tant

il

il est vrai que l'analyse des Sons, est le fondement nécessaire de tout système de lecture; et que, quelque méthode qu'on suive, il faudra toujours que le Maître, ou le Disciple, en viènent-là.

Mais enfin quel est donc le *milieu* assignable entre les deux défauts, ou de trop analyser, ou de ne point assez analyser, qui peuvent être reprochés à toutes les méthodes publiées jusqu'ici? La réponse à cette question doneroit les vrais principes de l'*Art*, la seule et véritable méthode de la Lecture élémentaire. Or je crois l'avoir trouvée: la voici en deux mots; *résoudre les Syllabes conventionèles, en Syllabes physiques.* Cette analyse donera dans toutes les Langues où l'Écriture peint les Sons, des Principes de lecture vraiment incontestables; parce qu'ils seront fondés sur les procédés mêmes de la Nature. Voici somairement, come on doit, dans la pratique, présenter ces Principes.

Les Syllabes *physiques* pouvant se diviser en trois classes: [*Voyez n°.* 32.] 1°. celle des *Sons-fixes* simples et isolés *a*, *e-u*, *e-n &c;* 2°. celles des *Sons-fixes* combinés avec un des *Sons-transitifs*, lequel *Son-transitif* est toujours *prépositif* dans la Syllabe; (*ba*, *pe-u*, *to-u*, *p-h o-n &c*) 3°. celle des Consones elles-mêmes qui sont sonores sans être suivies d'une Voyèle écrite, et qui dans nos Langues se combinent par la nécessité

du mécanisme, avec un *schéva* plus ou moins rapide, p*lan*, f*leur* (p^e *la-n* , f^e *le-u* r^e): il faut 1°. dresser trois Tables de ces diférens Sons ou Syllabes *physiques* usitées dans la Langue dont il s'agit ; 2°. placer à la tête de chaque colone, la manière la plus simple, ou la plus comune de représenter tel ou tel Son, ranger sous cette *dominante* toutes les autres manières de figurer le même Son, et mètre un *astérisque* ou signe quelconque au-dessus des manières les plus rares ou les moins importantes ; 3°. lever les équivoques que poûroient ocasioner les mêmes lètres ou les mêmes assemblages de lètres représentant des Sons diférens, par des signes quelconques fixes et invariables ; ces signes seront les plus simples qu'il sera possible, tels que la ligne droite, le point &c.

Il est évident que ces Tables, dont la conoissance s'aquèrra dans quelques semaines, doneront la véritable clé de la lecture : puisque toutes les Syllabes et conséquament tous les mots, toutes les phrases, tous les livres viendront s'y résoudre. Car on se souvient d'avoir vu [*n°.* 32. *Tableau des Syllabes*] que les Syllabes conventionèles n'étoient, ou que des Syllabes physiques, qui seront toutes contenues dans les Tables élémentaires ; ou qu'un assemblage quelconque de Syllabes physiques, dont il sera facile de décomposer et de conoître chaque élément par le secours des mêmes Tables.

Soient les Syllabes ou les Mots les plus compliqués et les plus chargés de lètres *sonores* ou *oculaires* dans la Langue qu'on voudra,

Stirps. Urbs. Choux-fleurs. Ils triomphoient &c.

On épèlera nécessairement d'après les Tables,

S^e ti r^e p^e s^e. U r^e b^e s^e. C-ho-u*x-f^e le-u r^s.
I l^s t^eri o-m p-ho-i-e-n-t.

Mais une telle épellation ou syllabization, est une véritable *lecture ;* puisqu'il nous est impossible de lire les Syllabes de ces exemples, autrement que l'Enfant ne les lira dans son analyse ou sa syllabization. La seule diférence qu'il y ait, c'est que la lecture de l'Enfant sera beaucoup plus lente et plus *prononcée* que la nôtre ; mais le tems et l'exercice, en hâtant sa marche, lui auront bientôt apris à lire *courament.*

Ce n'est pas ici le lieu de prouver les avantages de cette méthode ; ce sera l'objèt d'un autre ouvrage. Je dirai seulement que tous les Homes qui savent lire, l'ont apris, sans s'en douter, par cette méthode, qui parconséquent n'est point la mième, mais celle de la Nature. Donons-en la preuve et l'exemple dans les deux Syllabes ou mots raportés ci-dessus *choux-fleurs.* Peut-on croire que ce soit ce ramage absurde *sé*, *hache*, *o*, *u*, *ikse* ;

* Le *tréma* ou les deux points inférieurs designent les lètres qui ne sont que pour les yeux, et qui ne rendent point de Son.

èfe, èle, é, u, ère, èsse : ou cet autre qui ne l'est qu'un peu moins, *se, he, o, u, kse; fe, le, e, u, re, se;* lesquels aient jamais pu nous amener à dire *choux-fleurs* ? Certainement, nous n'avons pu en venir-là, que parce que, malgré les détours ridicules et insensés qu'on nous a fait prendre, nous avons toujours fini par prononcer *choux-fleurs*, come il convenoit; et parce que la répétition fréquente nous a, par routine, apris à lier les Sons physiques *c-h o-u-f^le-u r^e*, aux signes ou aux groupes de signes, que l'Usage emploie pour les représenter.

Le but de la méthode dont il s'agit, est de faire comencer les Enfans, par où ils finiront nécessairement, s'ils doivent jamais savoir lire. Il y a donc très peu de mérite dans la découverte de cette méthode : la plus simple réfléxion sembloit devoir y conduire ceux qui se sont ocupés de cet objèt. On ne sauroit même dire que tous l'aient entièrement ignorée; quelques-uns l'ont entrevue confusément : et c'est le plus ou le moins d'usage qu'ils en ont fait, quoique d'une manière *aveugle*, qui rend les méthodes qu'ils ont publiées plus ou moins raisonables.

Je m'engage, pour peu que le Public paroisse le désirer, à faire imprimer incessamment la pratique de la méthode que j'anonce. Je la réduirai, come il est convenable, à un petit livret qui aura deux parties : dans l'une je donerai de courtes *instructions*

pour les Maîtres ; dans l'autre, outre les *Tables élémentaires* pour le Latin et le François, on trouvera des modèles de lecture adaptés à ces mêmes *Tables*.

Ce seroit assurément une Philosophie bien fausse que celle qui porteroit à dédaigner un pareil travail. La Philosophie est-elle jamais et plus respectable et plus respectée, que quand elle tourne ses vues sur des objets d'utilité? Dans l'état actuel des Nations policées, la Lecture est devenue come un besoin de première nécessité, même pour le Peuple. Il seroit donc avantageux de le mener à ce but, par un chemin facile et qui ménageroit un tems précieux.

53.

L'AUTEUR, dans le Syllabaire qu'il propose [*page* 216.] pour méthode de lecture, veut qu'on *n'omète aucune syllabe*. Mais il retombe par-là dans le défaut qu'il a reproché avec raison à l'Auteur du *Traité des Sons de Langue Françoise* : [*Voyez page* 211, *et ci-dessus* n°. 52.] c'est de présenter la lecture même, pour Élémens de la lecture ; ce qui revient en éfèt à ne point doner d'Élémens.

Le Syllabaire que nous venons de promètre, n'aura pas cet inconvénient ; parce qu'il ne présentera que les Syllabes physiques, dont le nombre est borné, et d'ailleurs *necessaire*. De plus l'arange-

ment méthodique de ces mêmes Syllabes en facilitera singulièrement la conoissance. Mais notre Syllabaire quoique fort court, n'en sera pas moins complèt: car il renfermera les élémens de toutes les Syllabes conventionèles de chacune des Langues qui voudra l'adopter; et en outre, toutes les manières usitées de représenter ces Syllabes avec des signes *convenus*, qui lèveront toute équivoque.

On voit, par ce dernier usage, de quelle utilité seront de pareilles Tables pour les Langues qui, come la nôtre, n'ont point d'Ortographe. Chaque *signe* anonce une faute d'Ortographe dans ces Langues: mais il fait plus; il la répare, en même tems qu'il l'anonce. Ensorte que l'Ortographe la plus défectueuse devient, par le moyen de ces *signes*, équivalente à une Ortographe systématique et régulière. Ces Signes, indépendament de l'utilité dont ils seront pour les Enfans, ne poûront manquer d'être fort comodes pour les Étrangers, dont ils fixeront, autant qu'il est possible, les doutes sur la prononciation.

Nous ne donons cependant notre Ortographe régulière et méthodique, que come un *moyen* d'instruction, qui cédera enfin le pas à l'Ortographe vulgaire et barbare, laquelle ne dominera sans doute encore que trop long-tems. Notre Ortographe facilitera la conoissance de l'Ortographe usuèle; et conduira par la pente la plus douce à une pratique erronée, mais devenue nécessaire.

Plus le bon Usage corigera de fautes dans l'Ortographe vulgaire; et plus le nombre de nos signes diminûra: il deviendroit égal à zero, si l'Ortographe devenoit parfaite.

54.

L'Auteur veut qu'on comence à aprendre à lire aux Enfans par le François. [*page* 221.]

C'est une question, que je n'oserois décider d'une manière aussi absolue; parce que chaque Nation lisant et prononçant à-peu-près le Latin, come elle prononce sa propre Langue, il est assez indiférent de comencer par le Latin, ou par la Langue maternèle; surtout, s'il s'agit d'enseigner de très jeunes Enfans qui ne sont guères plus en état d'entendre un discours suivi dans leur propre Langue, que s'il étoit en Latin. La chose poûroit cependant n'être pas tout-à-fait égale, pour des Persones qui auroient déja de l'intelligence, et qui seroient capables de réfléxion.

Au reste, nos Tables élémentaires rendroient la lecture presque aussi facile, dans une Langue que dans une autre. Le seul inconvénient qu'il y auroit à comencer par le François, viendroit de l'extrême défectuosité de notre Ortographe, qui oblige à multiplier considérablement les *signes*, et à doner en conséquence beaucoup d'*Élémens* à aprendre à l'Enfant: au lieu que l'Ortographe latine étant moins irrégulière, les Élémens

de la lecture en cette Langue sont plus simples, et paroissent mieux convenir à des començans. Il y a d'ailleurs peu de dificulté, pour passer de la lecture du Latin à celle du François, ainsi que je l'ai éprouvé dans le petit nombre d'expériences que j'ai été à portée de faire, pour essayer la méthode de lecture dont j'ai parlé. [*n°. 52.*]

S'il faloit donc prendre un parti sur la question dont il s'agit, je conseillerois de faire comencer les Enfans et les Persones très bornées, par le Latin. Les Persones plus avancées poûroient, au contraire, comencer par la lecture de leur Langue maternèle, principalement si l'Ortographe en étoit passable.

Ces Remarques sufisent, je pense, pour justifier le jugement que j'ai porté, dans ma Note *i page 61*, sur la première Partie de la Nouvèle Gramaire Générale. Il m'eût été possible d'augmenter le nombre de mes observations; mais je n'ai pas voulu rendre ma critique minutieuse: j'ai cru qu'elle ne devoit tomber que sur des méprises de quelque conséquence, ou que sur des objèts susceptibles de dévelopemens utiles.

F I N.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Manuscrit ayant pour titre: *Essai synthétique sur l'Origine et la Formation des Langues*, que je crois très digne d'être imprimé, comme devant être goûté des Amateurs de la bonne Littérature.

A Paris, ce 7 Décembre 1772.

Signé, *PHILIPPE DE PRÉTOT.*

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés et féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, et autres nos Justiciers qu'il appartiendra; SALUT. Notre amé le Sieur EDME, Libraire, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer et donner au Public *un Essai synthétique sur l'Origine et Formation des Langues*; s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis et permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, et de le faire vendre et débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, et autres personnes

de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs et Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, et non ailleurs, en bon papier et beaux caractères, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, et notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la présente Permission; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher et féal Chevalier, Chancelier, Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, et un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons et enjoignons de faire jouir ledit Exposant et ses ayans cause, pleinement et paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis et nécessaires, sans demander autre permission, et nonobstant clameur de Haro, Chartres Normande et lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le treizième jour du mois de Janvier l'an mil sept cent soixante-treize, et de notre regne le cinquante-huitième. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XIX de la Chambre Royale et Syndicale des Libraires et Imprimeurs de Paris, n° 2441. *fol.* 10. *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris ce* 23 *Janvier* 1773.

Signé, *C. A.* JOMBERT, *Père, Syndic.*

Je soussigné, ai cédé et transporté, cède et transporte à M. l'Abbé C. ma propriété au présent Privilège, pour par lui et ses ayans causes, jouir, come de chose à lui appartenante. Fait à Paris ce 28 Janvier 1773.

Signé, EDME.

Registré la cession du livre intitulé : Essai synthétique sur l'Origine et la Formation des Langues, *sur le Registre XIX de la Chambre Royale et Syndicale des Libraires et Imprimeurs de Paris, n°* 61. *conformément aux anciens réglemens, confirmés par celui du* 28 *Février* 1723. *A Paris ce* 16 *Février* 1773.

Signé, *C. A.* JOMBERT, *Père, Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la première fois le 29 Mars 1774.

De l'Imprimerie de PH. D. PIERRES, rue Saint-Jacques.

FAUTES A CORIGER.

Page 30, *ligne* 20 *et suivantes*, les diférens objèts qui s'anoncent par le son, pouvant admètre des variétés : *lisez*, le son qui anonce diférens objèts, étant susceptible de variété.

Page 55, *Note*, *ligne* 4, c'est-à-dire, les diférentes classes : *lisez*, c'est-à-dire, d'après les diférentes classes. *Ibid*, *ligne* 5, d'après les diverses : *lisez*, selon les diverses.

Page 66, *ligne* 18, qui l'a produit : *lisez*, qui la produit.

Page 67, *ligne* 7, où il faut : *lisez*, parce qu'il faut.

Page 71, *ligne pénult. et dern.* des Etres ; ce qui les feroit rentrer dans : *lisez*, des Etres ou des Objèts ; ce qui feroit rentrer ces mêmes qualificatifs dans.

Page 85, *ligne* 20, il a reçû : *lisez*, il a reçue.

Page 167, *ligne* 15 après, *telle heure* : ajoutez, *tu pars demain &c.*

Page 168, *ligne* 2, que ce Tems a : *lisez*, que ces Tems ont.

Page 182, *lignes* 17 18, dans les deux sortes d'idiomes : *lisez*, dans tous les idiomes.

Page 191, *ligne* 4, à celle de la prépositive : *lisez*, à la prépositive.

Page 392, *ligne* 24, je crois : *lisez*, je croirois.

Page 393, *ligne* 14, seroit : *lisez*, est.